FETE DU JOUR
SAINT ANTOINE
Soleil: lever 7 h. 30; coucher 4 h. 28
Lune: lever 8 h. 49; coucher 7 h. 27
TEMPS PROBABLE
BEAU
Maximum : 6 — Minimum : —2

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Sauvegardons la vie de nos petits enfants, car notre capital humain est ce que nous avons de plus précieux au monde.

50e ANNEE—No 76 —26 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MERCREDI 17 JANVIER 1934 PRIX: DEUX CENTINS

La conférence interprovinciale est ouverte

Un agenda d'une grande importance sera étudié

Le premier ministre Bennett souhaite la bienvenue aux délégués réunis dans la salle du comité des chemins de fer des Communes.—Séances à huis clos.

(Du correspondant de la "Presse".)

Ottawa, 17. — A 10 heures 35, ce matin, le très hon. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, a ouvert la conférence interprovinciale, en souhaitant la bienvenue aux délégués réunis dans la salle du comité des chemins de fer de la Chambre des communes. Tous les membres du cabinet fédéral étaient présents, de même que les experts des ministères des finances, du commerce et des affaires extérieures. M. R.-H. Coates, statisticien en chef du Canada, suivra toutes les séances de la conférence, afin de fournir les renseignements nécessaires aux délégués.

L'agenda présenté à la conférence comprend dix questions, dont trois soumises par le gouvernement fédéral et les autres par les provinces.

Les item suggérés par le gouvernement fédéral sont: le chômage et les méthodes de secours la position financière des provinces et l'uniformité de la loi des compagnies.

La Colombie britannique fera étudier les questions suivantes : taxes et droits de douanes sur les spiritueux; absorption du chemin de fer "Pacific Great Eastern" par le Canadien National; nomination d'une commission royale pour entendre la réclamaton de la Colombie-Britannique touchant l'égalité de traitement qu'elle réclae du féréral.

Alberta demandera la nomination d'une commission pour la vente des denrées; la Saskatchewan réclamera de l'aide pour l'établissement des colons sur les terres. L'Alberta et la Saskatchewan demanderont conjointement des crédits à courte échéance pour les agriculteurs, et la province de Québec proposera la législation touchant les loteries pour fins de charité.

Le changement d'opinion au sujet de l'aide aux chômeurs

Il y a exactement un an que la dernière conférence interprovinciale a été tenue à Ottawa, soit du 17 au 19 janvier 1933. A cette réunion des premiers ministres provinciaux, plusieurs questions avaient été étudiées, dont plusieurs le seront de nouveau, cette semaine. Quelques provinces désiraient, dans le temps, une augmentation de la part payée par le gouvernement fédéral au sujet du chômage, et d'autres se déclaraient satisfaites de la situation qui existait et ne considéraient pas raisonnable d'augmenter la part du Dominion.

On a aussi suggéré une entente entre le Dominion et les provinces, pour déterminer un maximum per capita de secours, le maximum variant aux besoins suivant les conditions locales. Cette question, dans le temps, fut laissée aux différents gouvernements provinciaux, pour plus ample étude, avant de conférer

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

Des milliers de victimes dans l'Inde

Le nombre total des morts et des blessés dans le séisme serait de 8,000 à 10,000

RAVAGES ENORMES

Il y aurait 1,000 morts à Muzaffarpur, 1,000 à Bettish et plus de 300 à Darbhanga.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Calcutta, Inde, 17. — Des dépêches qui arrivent de la région dévastée dans le centre de l'Inde montrent que le désastre causé par le séisme atteint des proportions énormes.

Des avions survolant la partie ouest de ce territoire rapportent que les terrains et les rizières sont inondés sur une grande étendue.

Plusieurs villes et villages comme Rigakatcheri, Kataka, Motihara, Barrah, Stemarthi, Dogra, Chapra Japana et Muzafarpore, qui est un important centre commercial avec une population de 49,750, sont ravagés par le tremblement de terre ou par le feu.

On calcule que 1,000 personnes ont péri à Bettish et plus de 300 à Darbhanga. Le total des morts et blessés serait de 8,000 à 10,000.

(Service de la Presse Associée)

Calcutta, 17. — Des rapports de dommages et de pertes de vie dépassant de beaucoup les premières listes arrivaient à Calcutta de toutes les parties de l'Inde ébranlée par le violent séisme de lundi.

Ces rapports qui ne pouvaient être confirmés par suite du dérangement des services de communications et du manque d'observateurs entraînés indiquaient qu'un total de 2,000 morts ne serait pas exagéré.

La liste des décès contatés restait à 112 tandis que les autorités attendaient des nouvelles des districts affectés comme ceux de Muzaffarpur, Jamalpur, Patna, Bezwadas et Bankura.

Des centaines de personnes auraient été tuées à Muzaffarpur. Des dépêches disent que les rues sont parsemées de cadavres et que la ville est en ruines.

Darjeeling n'est pas détruit

Les contradictions des rapports entravaient le travail des agences de

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

HITLER COPIE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

L'hydravion de Lindbergh dans un musée

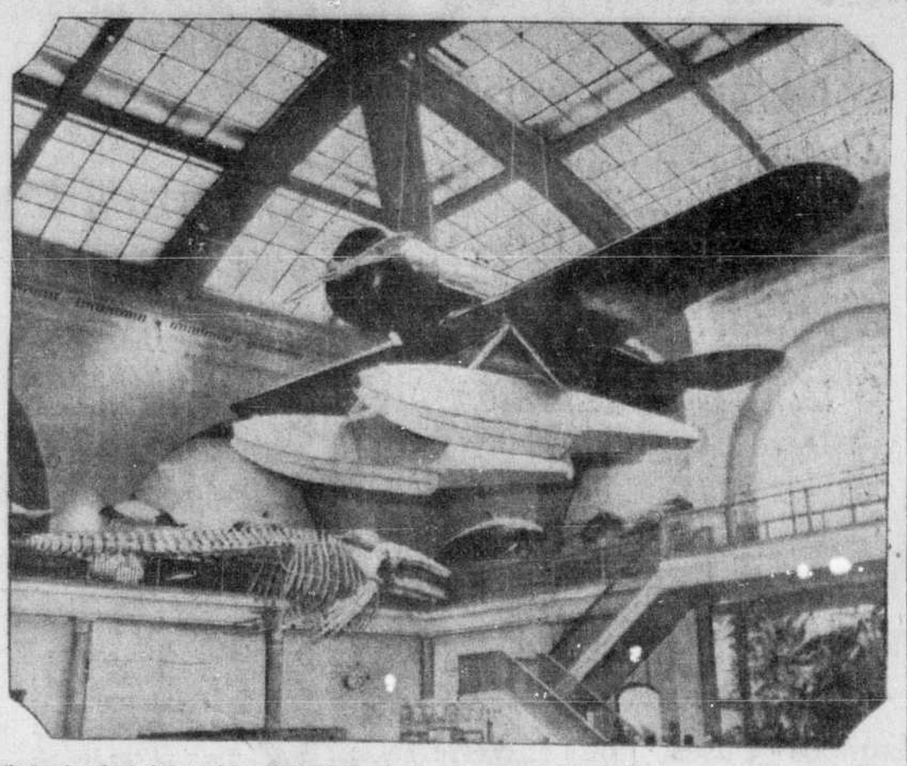

L'hydravion dont s'est servi le colonel Lindbergh et sa femme pour faire leur récente envolée autour du monde pratiquement photographié dans un musée d'histoire naturelle. Le public a été invité depuis ce matin à le visiter.

Son régime autocratique imite Rome dans le choix du chef et de ses conseillers. — Un nouveau décret fait des ouvriers des soldats astreints à l'obéissance.

Contrôle donné aux patrons

Service de l'United Press, spécial à la "Presse"

Berlin, 17. — La décision par la majorité, les élections, les parlements et les autres impedimenta de la démocratie ne figureront pas dans la nouvelle constitution que le Troisième Reich doit adopter prochainement.

Le principe démocratique sera remplacé par le principe du commandement ou régime autocratique tel qu'exposé dans la nouvelle loi ouvrière de Hitler.

Tout pouvoir législatif ou exécutif sera confié à un seul homme, le "chef" du pays (Reichsführer) et l'autorité publique ne sera exercée que par les hommes nommés par le Reichsführer ou ses substituts.

Les nazis, en élaborant leurs réformes constitutionnelles, ont, consciemment ou inconsciemment, pris l'Eglise catholique comme modèle. Ainsi, la méthode de sélection d'un chef suprême après la mort du précédent est typiquement catholique.

Suivant les plans actuellement à l'étude, le chef du Reich, le premier détenteur de cet office étant évidemment Adolf Hitler, serait assisté par un "conseil de chefs" (fuhrerrat) dont les membres seraient nommés par le chef suprême.

Si ce chef meurt, son successeur est choisi par le conseil, lequel se trouverait ainsi dans la même situation que le collège des cardinaux à Rome.

Le programme gouvernemental a reçu un commencement d'exécution hier avec la proclamation d'une nouvelle loi ouvrière qui remplace le système républicain des unions par un régime fasciste, de caractère semi-féodal, basé sur l'autorité suprême et la responsabilité personnelle des patrons individuellement.

Les nouveaux soldats de l'armée industrielle

(Service de la Presse Associée)

Berlin, 17.—Le travailleur allemand se trouvera désormais envers son patron dans la même situation que le soldat envers son capitaine. Une obéissance entière est prescrite à l'ouvrier comme premier commandement d'une loi ouvrière qui a été annoncée hier soir par le chancelier Hitler et qui sera mise en vigueur le 1er mai.

"C'est la législation ouvrière la plus avancée au monde", a déclaré le ministre de la Propagande, Joseph Goebbels, devant un gigantesque ralliement ouvrier.

Grâce à cette loi, si un propriétaire de fabrique ou un capitaine d'industrie est de caractère bienveillant, les travailleurs jouiront d'un régime patriarcal dans lequel le patron et le

A SUIVRE SUR LA PAGE 19

La fin pour cet espoir des Nazis

Le Conseil de la Société des nations renouvelle pour une année le mandat de sa Commission chargée d'administrer la région de la Sarre.

Service de l'United Press, spécial à la "Presse"

GENEVE, 17. — Il faut maintenant à l'Allemagne renoncer à tout espoir de reprendre cette année possession de la région houillère de la Sarre, car le Conseil de la Société des nations a confié de nouveau aujourd'hui à sa présente Commission de la Sarre l'administration de la région pour une autre année.

L'Allemagne avait tout fait, de toutes manières, pour ravoir immédiatement cette région, laquelle fut cédée à la France jusqu'en 1935 par le traité de Versailles pour la dédommager de ses mines de charbon incendiées par les troupes allemandes pendant la Grande Guerre.

Le Conseil de la S. D. N. est occupé à adopter les mesures nécessaires pour le plébiscite de l'année prochaine dans la Sarre, alors que les Sarrois diront s'ils veulent passer sous la domination de l'Allemagne, ou de la France ou être autonomes sous la protection de la Société des nations.

Attaques ouvertes

(Par George Hambleton, service de la Presse Canadienne).

Genève, 17. — Avec la nomination pour une autre année de la Commission de la Sarre s'est ouverte aujourd'hui une nouvelle phase de la bataille livrée par l'Allemagne pour reprendre possession de ce bassin houiller.

Les Nazis de la Sarre attaquent ouvertement et avec violence la Commission de la Sarre. Ils accusent la Commission d'actes d'oppression excessive. Ils déclarent que Knox, le président de la Commission, a interdit dans la Sarre toute manifestation naziste, alors que les social-démocrates et les communistes auraient eu toute liberté de prononcer

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

L'Allemagne, une menace à l'Europe

Paul-Boncour dit à l'Italie qu'elle aussi pourrait bien être envahie

(Service de la Presse Associée)

Paris, 17. — "L'Allemagne nazi est devenue une grand point d'interrogation pour l'Europe", a déclaré hier au Sénat le ministre français des affaires étrangères, M. Paul-Boncour.

Il a fait remarquer avec force que la politique "raciste" du chancelier d'Allemagne Adolf Hitler est tout le contraire de la politique de la France, car celle de Hitler "tend à déborder les frontières" pour englober tous les éléments allemands des Etats voisins.

M. Paul-Boncour a averti le premier ministre Benito Musolini que l'Italie "pourrait bien voir un débordement allemand à sa frontière.

Amsterdam appuie Rome

(Service de la Presse Associée)

Genève, 17. — Un projet pour la réforme de la Société des nations soumis récemment par le premier ministre de l'Italie a été appuyé, hier, dans une communication de la Hollande, qui dit que le covenant de la S.D.N. a besoin de modifications.

Mais la note hollandaise défend les points essentiels du pacte.

On dit que la Hongrie s'est jointe à l'Italie et demande des changements radicaux dans la Société des nations pour que son champ d'action soit élargi.

Suvich à Vienne

Rome, 17. — Fulvio Suvich, sous-secrétaire italien du ministère des affaires étrangères, est parti pour Vienne aujourd'hui où il aura une conférence avec le chancelier Dollfuss. Suvich représentera Mussolini et discutera des questions d'intérêt mutuel pour les deux pays.

500,000 propriétaires seront mis à l'abri de la forclusion

Service de l'United Press, spécial à la "Presse"

WASHINGTON, 17. — Si les espérances de la Home Owners Corporation se réalisent le 31 juillet prochain, plus de 500,000 familles menacées de forclusion seront en sécurité dans leur propre maison contre les incertitudes de la crise économique.

En effet, le président de la Corporation, John Fahey, a déclaré: "Nous entendons consentir tous les prêts sains et sûrs possibles. Il est possible que nous prêtions jusqu'à $1,500,000,000 aux propriétaires menacés. Nos dossiers démontrent que depuis quelque temps nous avons consenti des prêts pour $3,500,000 par jour en moyenne.

Le pouvoir de prêter de la corporation est de 2 milliards.

Comment $40 peut devenir 5 millions

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Washington, 17.—Le comité d'enquête du sénat a étudié aujourd'hui le témoignage de Charles Deeds de Hartford trésorier de l'United Aircraft and Transport, qui a raconté hier comment il avait réussi à porter à une valeur de $5,824,640 un premier placement de $40 dans l'industrie de l'aviation.

En 1926 il acheta 200 parts de la compagnie Pratt et Whitney à 20 sous par part. En 1928 il se fit attribuer 16,000 parts de cette compagnie à titre de dividende. Il échangea son actif dans cette compagnie lors de l'absorption par l'United Transport and Aircraft, pour 34,720 parts de la nouvelle compagnie. A un moment ces parts se vendirent $162 chacune. Elles ne se vendent plus que $30 chacune.

En Quelques Lignes

Herschel, Saskatchewan, 17.—Jacob Subbota, quatre ans, enfant d'un fermier du district, a été brûlé à mort lorsque la maison de ses parents a été détruite par un incendie. Il s'y trouvait seul.

Salaires augmentés

Windsor, Ont., 17. — Le budget de 1934 de Windsor-est prévoit une augmentation de salaires de 10% pour les employés municipaux. Les employés que l'on ne considère pas assez payés recevront, en plus, une augmentation supplémentaire.

Une tape mortelle

Londres, 17. — Un ami donna une tape amicale dans le dos à Gilding Clarke, surnommé "l'homme de fer" de la compagnie théâtrale "Old Vic" au cours d'une répétition. Clarke, qui pesait 250 livres, s'affaissa. Il a succombé quelque temps après. Des amis croient que la tape détermina un choc qui s'avéra mortel.

Promotion

Tokio, 17. — Le vice-amiral vicomte Takayoshi Kato a été promu chef-adjoint de l'état-major général naval du Japon, l'un des plus hauts postes de la marine nippone. Il succède au vice-amiral Shugeru Matsuyama, qui a démissionné pour raison de santé.

La médaille de bravoure

Victoria, 17. — La Royal Humane Society de Victoria a recommandé qu'une médaille de bravoure soit décernée à Arthur Stott, journaliste de Victoria qui brava les vagues de l'océan, lundi dernier, pour sauver la vie de Mme Margaret Bales. Celle-ci se trouvait avec Llewellyn Hinder dans une embarcation qui chavira en mer. Hinder se noya dans cet accident.

L'or de France prend le chemin des Etats-Unis

Les banquiers veulent obtenir le prix payé pour la production domestique.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Paris, 17. — Le navire "Mauretania", qui vient de quitter Cherbourg pour New-York, emporte un léger chargement d'or qui est destiné à éprouver le prix de l'or étranger sur les marchés américains. L'or a été envoyé par des banquiers français.

Le prix du gouvernement des Etats-Unis pour l'or produit dans les mines domestiques est $34.45. Le marché ouvert fixe l'or à Londres à $33.35, soit une diminution de $1.10 de moins l'once.

Si les banquiers français obtiennent ce prix pour leur or, ils feront un bon profit.

La rumeur veut que les banques américaines aient acheté l'or vendu à Londres hier, soit $4,430,962 et $32,030 à Paris.

Le Canada entre au comité sur l'opium

Genève, 17—Le Canada a été l'un des quatre nouveaux membres nommés au comité consultatif sur l'opium au cours d'une séance privée du conseil de la Société des Nations. Les autres membres sont la Suède, la Perse et la Turqpie.

J.-H. Coats, chef de l'Office fédéral de la statistique à Ottawa, a été nommé membre du comité des statistiques de la S.D.N.

Tokio imiterait les Etats-Unis

Tokio, 17.—Le Japon suivra probablement la politique monétaire des Etats-Unis telle qu'exposée par le président Roosevelt, a laissé entendre, au cours d'une entrevue, le ministre des finances Korekiyo Takahasi.

Le gouvernement, dit-il, veut demander au parlement japonais des pouvoirs semblables à ceux de Roosevelt. "Si l'Amérique reprend le régime de l'étalon-or en réduisant la teneur-or du dollar, comme cela semble probable, le Japon sera probablement obligé de dévaloriser le yen pareillement afin de reprendre les paiements en or", dit-il.

D'autres autorités financières prédisent que le Japon achètera systématiquement de l'or et que ces achats seront financés partiellement par les profits que le gouvernement retirera de la dévalorisation du yen.

Manifestations arabes

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Jérusalem, 17.—Des manifestations arabes contre l'immigration juive en Palestine ont éclaté aujourd'hui dans tout le pays. Mais elles semblent s'être passées sans incident. Les manifestants étaient affaiblis par le jeûne musulman du Ramadan qui vient de se terminer. Ce jeûne dure 30 jours.

Protestations

Istamboul, 17. — Pour protester contre l'attitude des nazis envers les israélites, le Dr Samy Gunsberg, ancien chirurgien-dentiste du sultan Abdul Hamid le Rouge, a renvoyé à Hitler toutes les décorations que lui décerna l'ancien empereur d'Allemagne, au cours de la guerre.

Le "chinook" un obstacle

Edmonton, 17. — La chaleur a retenu sur le sol le pilote W.-L. Brintnell, président de la Cie "Mackenzie Air Services", dans une région où règne une température arctique. Brintnell n'a pu prendre les airs pendant quatre jours.

Il quitta Fort Simpson par une température de 70 au-dessous de zéro pour la mystérieuse région du Nahanni, ou les "vallées tropicales" des territoires du nord-ouest. Il donna dans un "chinook", un courant d'air chaud venant des montagnes. En peu de temps, l'air devint si chaud que la graisse des ressorts de son train d'atterrissage se mit à fondre.

Il atterrit et dut rester sur le sol durant quatre jours. Son avion, préparé pour le vol par température très froide, se réchauffait trop vite dans l'air chauffé par le "chinook". En plein hiver arctique, il faisait trop chaud pour voler. Brintnell a admis que ce n'était pas une expérience banale . . .

Une trouvaille qui ferait des heureux

PRETORIA, Afrique du Sud, 17. — Deux diamants pour lesquels une somme de $375,000 a été refusée, ont été trouvés aujourd'hui à Elandsfontein, à 20 milles d'ici. Ils pèsent respectivement 500 et 726 carats. La plus petite gemme est une fort belle pierre, mais la plus grosse est parfaite.

Les deux pierres étaient collées à une roche apportée au rivage par le reflux.

Une opération qui tient du prodige

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Moscou, 17. — Le professeur V.-P. Filatof, de l'Institut Ophtalmique d'Odessa, a annoncé aujourd'hui qu'il a réussi à transformer la cornée de l'oeil d'une femme, aveugle depuis 11 ans, au moins d'un oeil de molécule. Il a déclaré que cette femme peut voir maintenant, bien qu'elle ne se souvienne pas des couleurs.

Nouveaux champions au bridge-contrat

New-York, 17. — MM. David Burnstine, Oswald Jacoby, Michael Gottlieb et Howard Schenken, avec Richard Frey comme substitut, ont été proclamés champions d'équipes de quatre joueurs au bridge-contrat, à la fin du premier tournoi du genre organisé par la nouvelle Association de bridge des Etats-Unis. Cette puissante équipe a remporté les honneurs de ce tournoi avec un avantage de 6,000 points sur leurs adversaires de la finale, Sidney Rusinow, Walter Malowan, Lee Langdon et L. Bachner. Les nouveaux champions ont accumulé un des plus importants totaux de points dans l'histoire des tournois majeurs.

Ecoles ontariennes à fermer

Ansonville, Ont., 17. — Les écoles séparées d'Ansonville fermeront à la fin de janvier si elles ne reçoivent pas de fonds, annonce aujourd'hui M. l'abbé A.-A. Pelletier, secrétaire de la Commission scolaire. Les instituteurs des écoles tant séparées que publiques ne touchent qu'une partie de leur traitement depuis l'ouverture du terme parce que les autorités du canton n'ont plus d'argent.

Les promesses de l'empereur de Mandchourie

Il s'engage à suivre une politique de paix et d'amitié pour tous les peuples.

Hainking (Changchoun), 17—Un appel à l'amitié internationale et une demande de reconnaissance diplomatique par les grandes puissances ont été lancées aujourd'hui par Henry Pu-Yi, au cours de sa première entrevue accordée comme empereur-désigné.

Parlant librement et avec confiance, le jeune monarque déclara: "Durant mon règne, je pratiquerai une politique de paix et de sécurité, d'amitié internationale et d'observance de toutes les obligations étrangères. Je tiendrai ouverte la porte du commerce pour toutes les nations."

— Demandez à Sa Majesté comment il se porte, dit le correspondant à l'interprète. Sans attendre, Pu-Yi répondit en anglais: Oh, je me porte très bien.

Il ajouta : "Le bien-être, le bonheur, la paix et le progrès de mon peuple seront mes plus grands soucis. J'essaierai de tout coeur de répondre dignement à la volonté divine et à la voix du peuple qui m'appellent au trône."

Londres prépare ses prochaines élections

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Londres, 17.—Londres prépare sa prochaine campagne d'élections municipales. On s'attend que les travaillistes contestent presque tous les 145 sièges du conseil de comté de Londres. L'élection se fera en mars.

Le conseil actuel se compose de 62 réformateurs municipaux; 35 travaillistes; 6 libéraux; le président et de 21 échevins élus par les conseillers.

Les travailliates contesteraient tous les sièges excepté ceux de la ville de Londres et de Westminster qui sont de véritables forteresses conservatrices. Il y aura environ 20 candidats libéraux.

Rumeur de voyage niée

Londres, 17. — Dans ses potins, le "Daily Telegraph" laisse entendre que le prince de Galles pourrait aller au Canada, cette année, mais la Presse Canadienne après s'être renseignée dit qu'un tel voyage n'a pas même été discuté.

Juge acadien réélu

Charlottetown, 17 — L'hon. juge A.-E. Arsenault a été réélu président de l'Association de tourisme de l'Ile du Prince-Edouard. Il est président d'honneur de l'Association fédérale du tourisme qui se réunira à Québec le mois prochain.

L'inflation enrichit le fermier américain

Les statisticiens du gouvernement fédéral prétendent que ceux-ci sont plus riches d'au moins $29,604,165 depuis le dernier message de Roosevelt au Congrès.

Washington, 17.—Malgré les divergences d'opinions entre économistes, il demeure aujourd'hui évident que le président Roosevelt a l'intention de persévérer dans sa politique de dévalorisation du dollar et de hausse des prix, en croyant ces mesures seules capables de rendre les profits possibles et les dettes supportables.

Plusieurs économistes pensent au contraire que c'est le manque d'uniformité des prix, et non leur bas niveau qui cause les difficultés.

D'autre part les statisticiens fédéraux ont calculé que les fermiers sont aujourd'hui plus riches de $29,604,165 qu'il y a une semaine par suite de la hausse des prix sur le marché de Chicago, provoquée par la demande du président Roosevelt d'une législation établissant un dollar basé sur la valeur des produits.

Des économistes de l'entourage du président Roosevelt allèguent que dans le passé, les périodes de prospérité ont accompagné la hausse des prix, et que les dettes contractées en ces périodes ont contribué à la reprise économique. La raison en serait que les dettes ou le crédit équivalent à créer de l'argent puisque les prêts provoquent les dépôts en banque.

Emoi parmi les diplomates

Washington, 17—L'allusion que le président Roosevelt a faite, dans son message sur l'or au Congrès, à une future entente entre les nations sur

A SUIVRE SUR LA PAGE 19

Un village pris par les Japonais

Peiping, Chine, 17.—Les Japonais de nouveau ont envahi le territoire chinois, annoncent les autorités chinoises à Chahar. Un millier de soldats comprenant des officiers et des militaires des armées japonaises de la région de la Mandchourie ont attaqué la garnison chinoise près de la passe de Leng Men Su, non loin du grand mur de Chine. Les envahisseurs se sont emparés du village de Chahar prétextant qu'il appartient à l'état du Mandchoukouo, province sous le protectorat japonais.

Les autorités militaires chinoises en résidence à Peiping ont adressé des instructions au chef de la garnison lui recommandant d'éviter toute escarmouche nouvelle avec les troupes japonaises jusqu'à ce que soit connu le résultat des négociations que des délégués des deux nations ont ouvertes.

Forte tempête à Madagascar

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Paris, 17. — Sept indigènes ont été tués, les édifices ont été détruits par le feu et les récoltes de café et de lin anéanties, au cours d'une tempête qui a ravagé la région de Manajary, à Madagascar, sur la côte africaine, annonce le ministre des colonies. 15 indigènes manquent à l'appel.

L'indépendance des Philippines, discutée

Washington, 17. — L'indépendance des Philippines d'ici deux ou trois ans pourvu que les Etats-Unis accordent un traité préférentiel de 10 ans dans les relations commerciales, après l'indépendance, a été proposée aujourd'hui au président Roosevelt par une délégation à la tête de laquelle se trouvait Manuel-L. Quezon, président du sénat.

Le président Roosevelt a demandé un rapport écrit proposant que les Philippines jouissent de leur indépendance, le 4 juillet 1940 et que les relations commerciales entre les deux pays continuent d'exister jusqu'à cette période.

Les délégués ont demandé de plus un gouvernement plus autonome pour les six années à venir afin que les Iles aient le temps de préparer leur propre gouvernement.

J. Devlin gravement malade

Belfast, 17.—On rapporte aujourd'hui que Joseph Devlin, politicien en vue de l'Irlande du Nord et député nationaliste à la Chambre des communes anglaise, est gravement malade.

Depuis 1921, époque où l'Irlande du Nord fut séparée de l'Irlande du Sud, M. Devlin a siégé au parlement de l'Ulster.

Chasse aux espions sur la Côte d'Azur

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Toulon, France, 17. — La récente course aux espions dans Paris a eu son écho lc quand la police a commencé à rassembler les suspects sur la Riviera.

Parmi les personnes écrouées, il y a Dante Facincani, 25 ans, accusé d'espionnage au compte de l'Italie. C'est un ancien travailleur aux fortifications de la frontière de l'Est; il aurait été trouvé en possession de documents navals et militaires.

SOMMAIRE

POUR LES DAMES, p. 4,5,15
EDIT. . . . . page 6
THEATRES . . . . page 8
CUISINE . . . . . page 12
PARLEMENT . . . page 14
FINANCE . . . . page 18
SPORT . . . . . page 20
RADIO . . . . . page 24

VENTES DE JANVIER ANNUELLES par Tout le MAGASIN

Henry Morgan & Co., Limited

Nouveaux Services à Dîner à Pièces Remplaçables

Service "Sunburst" 97 morceaux — $30

Totalement différent et celui qui s'est le mieux vendu cette saison. Riche nuances d'orange et jaune sur fond ivoire, et bordure noire. Peut être acheté complet ou par morceaux.

—Morgan—Galeries du quatrième étage.

Les Voici— 1200 Assiettes de Fantaisie

On en Trouverait Difficilement de Pareilles à 75c **35c** chacune

Vous pouvez téléphoner pour demander le patron que vous désirez — PLateau 6261. Trois jolis dessins — peuvent être utilisées comme assiettes de service ou assiettes à gâteaux. Exceptionnellement charmantes avec leur fond crème et leurs couleurs naturelles foncées.

—Morgan—Galeries du quatrième étage.

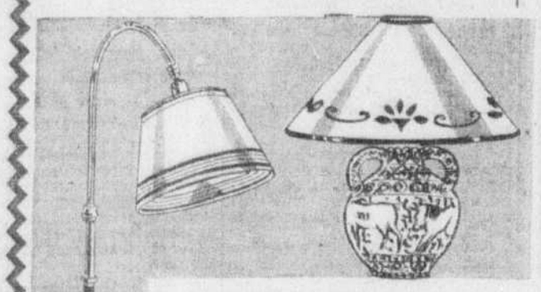

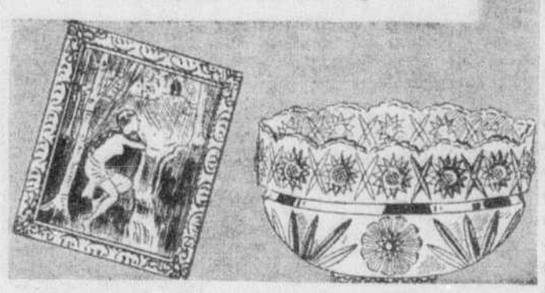

LAMPE BRIDGE MODERNE

Valant $10

Avec abat-jour **5.95**

Nickel et noir ou ivoire et nickel. Abat-jour de 11 pouces fait à la main en parchemin, avec joli dessin rayé. 56 pouces de haut. Ampoule Mazda comprise.

Tél. PLateau 6261.

Lampes - Vases

Très Spécial, Complètes **3.50**

Vase en poterie — plusieurs modèles d'un charmant effet italien. Abat-jour en parchemin décoré. Lampe de 18½ pouces de haut. Ampoule Mazda.

Bols en Verre Taillé

2.95

Petite quantité — tout ce que nous avons pu avoir pour vendre à ce prix. Riche ciselure profonde à onglet. Grandeur pratique.

GRAVURES ENCADREES—65c chacune

Toutes des reproductions en couleurs — bon choix de sujets comprenant des paysages, des portraits et des scènes forestières. Cadres en or antique, 10 x 12 pouces.

—Morgan—Galeries du quatrième étage.

Robes à Culotte

en Jolis Imprimés et Quadrillés

3.75 et 4.75

Le nouveau stock est arrivé—et il est vraiment adorable. Les jupes sont belles et amples — et les encolures ainsi que les mignonnes petites manches bouffantes sont irrésistibles. Nous ne saurions en dire trop long sur la qualité et le fini. Bleu, vert, écarlate et brun.

Tailles: 3 à 6.

—Morgan—Vêtements pour enfants —Deuxième étage.

91e Vente Annuelle de TOILES

Les valeurs et l'immense choix qu'offre cette vente ont attiré des foules. Il ne reste plus que deux semaines.

Rabais de 10% à 20% sur le stock régulier

Rabais de 25% à 33⅓% sur certaines séries spéciales

GRAND SPECIAL QUOTIDIEN No 13

Draps de Coton Irlandais

Qualité supérieure—A joli point d'ourlet

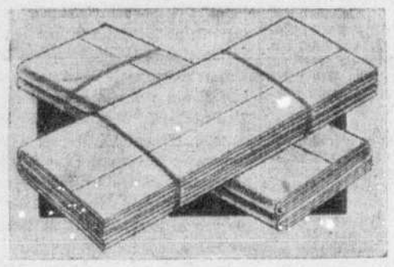

63 x 100 pouces. 4.75	3.45	la paire
72 x 108 pouces. 5.75	4.35	la paire
80 x 108 pouces. $6.	4.35	la paire
90 x 108 pouces. 7.25	5.35	la paire

Ce n'est qu'une fois par année que cette qualité vous est offerte à de tels prix—le plus beau stock constamment en demande à l'année. Vous achetez quelque chose qui durera. Tâchez d'en acheter au moins une couple de paires pendant cette vente.

SERVIETTES EN TOILE OUVREE

Prix d'aujourd'hui $1. Toile pure, souple et d'une bonne qualité extra. Espace pour initiale dans la bordure en damas. Grandeur 18 x 32 pouces. Chacune **65c**

COUVERTURES DE LAINE ANGLAISES

Quand vous en achetez vous pouvez vous moquer du froid et vous n'aurez pas besoin de songer à les remplacer avant plusieurs années. Prérétrécies et faufilées séparément. Bordures bleues seulement. 72 x 90 pouces. La paire **8.65**

COUVERTURES DE LAINE PURE (faites au Canada)

Prérétrécies — bordures gaie à rayures arc-en-ciel

Grandeur 60 x 80 pouces. Bonne qualité recommandable. Faites de laine longue. La paire . . . **4.85**

Grandeur 72 x 84 pouces. Un prix rare pour cette grandeur et cette qualité. Venez de bonne heure. La paire **6.85**

—Morgan—Troisième étage.

Commençant Demain **Grande Vente de 3 Jours**

Savons! Articles de Toilette! Remèdes Brevetés! Divers!

Spécial!

Savon Palmolive et Coleo

5 morceaux de l'une ou l'autre marque ou assortis **22c**

2500 Morceaux en Vente

Voyez les Rabais sur les Articles Suivants :

SAVON de TOILETTE LIFEBUOY. *Rég. 3 morceaux 25c* . . . . . 6 morceaux **42c**

Savon de toilette Infant's Delight. *Rég. 3 morceaux 25c.* —5 morceaux **25c**

Savon Java Palm. —Spécial 8 morceaux **21c**

Savon de ménage Ivory. *Rég. 15c le morceau*—2 morceaux **25c**

Flocons de Lux, gros paquet. *Rég. 25c le paquet* . . . **19c**

Flocons de savon Colonial. Spécial, boite de 5 lbs . . **68c**

Emulsion Scott, grosse bouteille. *Rég. 79c* **67c**

SEL DE FRUIT ENO, grande bouteille. *Rég. 69c pour* . . . **59c**

Sal Hepatica, grande . . . **87c**

Sel Hygiénique Queen . . **49c**

Lavoris—grande. *Rég. 79c*, **69c**

Ovaltine, boite 18 onces . **1.09**

Sirop Fellow. *Rég. $1* . . . **95c**

PATE DENTIFRICE FORHAN, gros tube. *Rég. 43c* . . **34c**

Pâte dentifrice Ipana, gros. *Rég. 39c* **33c**

Pâte dentifrice Kolynos, gros **39c**

Lotion Jergen *Rég. 39c* . . **36c**

Crème Pond **39c**

Mum, grande. *Rég. 55c* . . **49c**

Mum, petite. *Rég. 35c* . . **30c**

Shampooing Palmolive. *Rég. 25c* **19c**

Shampooing Rogier. *Rég. 43c* **37c**

Crème à barbe Palmolive. *Rég. 25c* **19c**

Crème à barbe Mennen. *Rég. 35c* **25c**

Eau de Quinine Pinaud, 4 onces **59c**

Eau de Quinine Pinaud, 8 onces **87c**

Eau de toilette lilas Pinaud, 4 onces **59c**

PAPIER DE TOILETTE ELITE. *Rég. 3 rouleaux $1.* 3 rouleaux **85c**

Papier de toilette Dreadnaught. —9 rouleaux **45c**

Papier de toilette Old Holland. —9 rouleaux **25c**

Coton hydrophile, stérilisé. *Rég. 35c la livre* **29c**

Sacs à eau chaude, 2 pintes, garantis **$1**

Brosses à dents dans une boite. Spécial **15c**

Houppettes en velours. *Rég. 10c* . . . . **2 pour 15c**

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Robes d'Intérieur

Nouveaux Modèles

SPECIAL

1.95

Elles vous feront chanter en travaillant—elles sont si jolies et si chics tout en étant d'une coupe ample. Et les patrons! Fleurs des champs, rayures piquées. Aussi la dernière nouveauté avec le tablier d'organdi à même pour la jeune ménagère. Plis à crevé pour plus d'ampleur ou genres gaines dans les grandes tailles. Belles nuances.

Tailles: 34 à 44.

—Morgan—Rayon des robes d'intérieur—Deuxième étage.

1600 verges — Ci-devant 2.50 et 3.50

Crêpes à Robes

Soie Pure — Teint Pur

Qualité qui ne se fend pas. **1.15** La verge Qualité qui ne glisse pas.

Celles qui connaissent la durabilité et la douceur de la soie teint pur profiteront de cette chance pour acheter tout ce dont elles peuvent avoir besoin pour plusieurs mois à venir. Voyez le choix de couleurs que vous avez: brun réglisse, beige français, beige rose, vin Bordeaux, nouveau rouille, rouge chinois, cerise, vert chinois, vert amande, bleu marine.

38 POUCES DE LARGEUR.

—Morgan—Troisième étage.

Souliers de Jour et du Soir

700 paires de Souliers de rue pour Dames

Valeurs de $6 et 6.50 **4.95**

200 paires de Souliers du Soir

Valeurs de $10 et 12.50 **4.95**

Souliers de jour cousus à la main, à trépointe goodyear et à coutures Littleway, en chevreau noir et brun, suède, veau et cuirs combinés. Nouveaux modèles dernier cri.

Souliers du soir en silkray, satin, crêpe — quelques-uns en noir.

Pointures: 3½ à 9, largeurs AAA à C dans le lot.

—Morgan—Deuxième étage

Souliers Anglais et Canadiens pour Hommes

Valeurs de 7.50

En beau veau brun et en cuir à grain écossais. Pointures: 5½ à 11 mais pas dans tous les modèles.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, MERCREDI, 17 JANVIER 1934 — LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Une propriétaire veut forcer la Ville à payer le loyer de treize familles de chômeurs

Un cas sans précédent qui intéresse tous les propriétaires. — La Ville sera-t-elle déclarée responsable en justice du loyer des chômeurs ?

Les embarras d'une femme propriétaire

Le petit propriétaire ne se plaint plus, ou guère, de la lenteur apportée par la Ville à verser ses allocations de loyer. Non, il ne se plaint plus — il intente des procédures judiciaires à la Ville.

A preuve le protêt de Dame A. Villemaire, propriétaire de plusieurs logements, rue Maisonneuve, qui vient d'être servi à M. J.-Etienne Gauthier, directeur du secrétariat municipal, par le notaire J.-A.-D. Jolicoeur. Dans son protêt, Mme Villemaire tient la Ville responsable de divers ennuis qui lui sont survenus depuis quelque temps, et elle réclame de plus que la Ville lui verse en moins de cinq jours (à partir du 13 janvier, date à laquelle le protêt a été rédigé) une somme de $1,760, qui représente des loyers que la Ville était censée lui payer pour les logements occupés par des chômeurs. Dans le protêt qu'elle loge auprès de la municipalité, Mme Villemaire enjoint également la Ville de lui verser dorénavent $130 par mois pour 13 logements occupés par des familles de chômeurs incapables d'acquitter leur loyer. Ainsi, le taux du loyer est établi à $10 par mois.

Mme Villemaire déclare qu'elle a acheté ses logements le 12 juin 1929, au prix de $16,700, dont $4,000 comptant et le reste sous forme d'hypothèques. Elle toucha bien ses loyers jusqu'en mars 1932, mais depuis lors, les locataires perdirent chacun leur emploi et devinrent inaptes à acquitter le loyer mensuel. Selon les allégations de Mme Villemaire dans le protêt, ces locataires ont demandé des emplois à la Ville et n'en ont pas obtenu. C'est alors que la propriétaire a dû faire des démarches elle-même auprès des sociétés de secours et de la Ville, puis auprès de la commission du chômage, pour obtenir des allocations pour loyer.

Un ennui en appelle un autre

Et toujours la propriétaire devait faire face à ses créances hypothécaires. Mais rien n'allait plus. En septembre 1932, elle ne put même pas payer son propre loyer tant et si bien qu'un de ses créanciers fit saisir et vendre son ameublement. Il s'ensuivit des procédures judiciaires où la propriétaire, perdit encore des sommes importantes, sous forme de frais.

Mme Villemaire tient la Ville (ou la commission du chômage, ou encore les sociétés de secours qui s'occupaient du chômage avant la commission Terreault) responsable de tous ces ennuis, parce que la Ville n'aurait pas versé à temps les allocations de loyer auxquelles elle (Mme Villemaire) avait droit et elle exige dédommagement immédiat, et promesse qu'à l'avenir il lui sera versé régulièrement $10 pour chacun des logements pour lesquels elle ne touche pas de loyer de la part des familles pauvres qui les occupent, soit $130 par mois. Quant à l'arriéré, elle l'établit à $1,760.

Que fera la Ville ?

On se demande, à l'hôtel de ville, qu'elle est l'attitude que l'autorité municipale devrait prendre en face de cette réclamation. Si Mme Villemaire avait gain de cause, nombre d'autres propriétaires pourraient faire valoir leur droit à des réclamations analogues et alors ce serait une avalanche de protêts à l'hôtel de ville.

Albert Saint-Martin opposé aux refuges

•Léopold Frenette et les quatorze autres chômeurs qui eurent maille à partir avec la police, vendredi dernier, dans un bureau de la commission Terreault, à 1417 rue Sainte-Elisabeth, devaient subir leur procès ce matin, devant le juge F.-T. Enright, mais M. Albert Saint-Martin, ancien sténographe de la Cour supérieure et reconnu comme le chef de l'Ecole de technocratie, demanda en leur nom à la Cour de remettre leur cause à vendredi prochain, ajoutant que les accusés demanderaient chacun un procès séparé. Cette demande fut accordée, mais auparavant M. Saint-Martin fit publiquement certaines déclarations relativement aux refuges des chômeurs.

"L'existence de ces refuges où l'on héberge et nourrit les chômeurs est une honte pour une ville comme Montréal, a dit M. Saint-Martin. La nourriture que l'on y donne aux chômeurs est de la plus mauvaise qualité et la quantité donnée à chaque miséreux est absolument insuffisante. De telle sorte que les chômeurs obligés de se contenter de cela deviennent bientôt dans un tel état de faiblesse qu'ils sont incapables de tout travail manuel ou intellectuel".

"Les accusés vont lutter séparément en Cour contre les accusations portées contre eux, non parce qu'ils craignent d'aller en prison, car ils y seraient bien mieux traités qu'ils ne le sont dans les refuges, mais pour démontrer l'injustice dont ils sont victimes. Et si l'on continue le même regime inique, ils seront encore traduits en Cour par centaines et peut-être par milliers.

Le juge Enright suggère alors que toutes ces doléances n'intéressent pas le tribunal, mais plutôt les administrateurs municipaux. Mais M. Saint-Martin rétorque qu'il préfère s'adresser aux juges, "parce qu'ils sont beaucoup plus gentilshommes et comprennent bien mieux ces questions que les échevins."

Aimee est désertée!

Seattle, 17. — Aux accents d'"Onward, Christian Soldiers", plus de 2,500 citoyens de Seattle se sont levés et sont sortis comme Aimee Semple McPherson allait prononcer un sermon.

La moitié de l'auditoire environ est partie quand elle a annoncé hier soir que son adversaire dans un débat, Charles Lee Smith, un athée, n'était pas arrivé. Elle devait discuter avec lui sur le sujet suivant: "Il n'y a pas de Dieu".

Lorsque l'on apprit que Smith était encore à Portland, son avion ayant été retardé par la brume, Mlle McPherson annonça: "Je vous propose de prêcher l'un de mes meilleurs sermons, "La deuxième venue du Christ". Ceux qui ne voudront pas rester pourront se faire rembourser le prix de leurs billets".

Hansen à Buenos-Aires

Buenos-Aires, 17.—Le navigateur norvégien Al Hansen, accompagné de son chien et de son chat, est arrivé aujourd'hui dans son petit voilier de Halifax, après une traversée de trois mois où il toucha aux îles du Cap Vert et à la Sierra-Leone en Afrique.

Fac-similé de la pétition huronne au gouverneur

"La tribu Huronne de la Jeune Lorette a appris avec joie que le gouvernement du pays se proposait de célébrer comme il convient le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier.

"Il y aura en effet quatre siècles cet été que, de l'autre côté du grand Lac Salé, les Français vinrent apporter à notre pays la douce loi du Christ et la civilisation des Blancs.

"Les abords du Saint-Laurent étaient alors peuplés par une nation parlant la glorieuse langue de nos pères.

"Ceux-ci accueillirent avec honneur et bonté le représentant du roi de France et les guerriers blancs qui l'accompagnaient.

"Depuis ce temps, la nation Huronne, malgré ses malheurs historiques, n'a jamais cessé d'être l'alliée loyale et généreuse du Grand Ononthio, dont vous êtes ici l'illustre représentant.

"Ayant reçu l'Evangile, nos pères ont donné leur vie pour sa défense et sont morts avec les Brébeuf et les Lallemand, nos premiers missionnaires, que le Saint-Père a mis sur les autels pour l'édification de toute la chrétienté. Avec l'illustre Dollard des Ormeaux, pour la défense de Ville Marie et du Canada civilisé, moururent un Chef de notre nation, Amonthio, et plusieurs de nos guerriers. Et toujours sans compter, jusqu'à la grande guerre, notre race s'est prodiguée partout où il fallait verser son sang pour la défense du Roi, le grand Ononthio, et son glorieux drapeau.

"Forts de ces souvenirs, en mémoire des combats livrés ensemble pour un idéal commun,

"Nous, les Hurons de la Jeune Lorette, descendants des premiers possesseurs de la terre canadienne, et depuis la découverte du pays par les Blancs, loyaux sujets et fidèles défenseurs du sol, des institutions et des lois, nous croyons qu'il serait juste de reconnaitre l'antiquité de notre race, la fidélité de nos services, en profitant de l'anniversaire du quatrième centenaire de l'arrivée des blancs au Canada, pour élever au Sénat un membre de la race Indienne.

"Et nous nous permettons de vous recommander, Ononthio, et à vos aviseurs, notre Grand Chef Ludger Bastien, industriel de la Jeune Lorette, et ancien député conservateur du comté de Québec à l'Assemblée Législative, et nous attirons respectueusement votre attention sur le fait que notre Grand Chef Ludger Bastien a été recommandé par tous les députés conservateurs du district de Québec, le maire de Québec et quinze cents autres signatures parmi les principaux de nos frères blancs.

"Suivant les anciennes coutumes du temps, (un blanc n'essuyait jamais de refus pour aucune demande faite à un guerrier, en retour l'Indien était traité avec le même égard) nous nous soumettons humblement à votre générosité.

Et ne cesserons de prier. La Nation Huronne de la Jeune Lorette.

Les lignes qui précèdent et qui ont été transcrites par nous, composent le texte d'une pétition que la Jeune Lorette a adressée ces jours derniers au gouverneur général, lord Bessborough, pour demander la nomination au Sénat canadien de M. Ludger Bastien, grand chef actuel de la tribu, à l'occasion de la célébration du 4e centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, cette année.

Jeunes gens accusés d'avoir voulu commettre un enlèvement

Un nommé Maurice Désautels a plaidé non coupable, ce matin, à une accusation de s'être porté à des voies de fait sur la personne de Mme Henri Hébert, 4644, rue Brébeuf, et d'avoir conspiré avec un nommé René Bonneau pour enlever Pauline Hébert, âgée de 16 ans.

D'après la police, Désautels se présenta chez Mme Hébert, hier, vers 1 h. 15 p.m., et voulut amener avec lui Pauline Hébert, Mme Hébert s'y opposa et Désautels l'aurait frappée à l'œil. Sur les entrefaites, Léo Hébert, un fils de la victime, survint sur les lieux. Il administra une raclée en règle à Désautels et fit demander la police. Les agents Barbeau et Gauthier, de la radio-patrouille, arrêtèrent Désautels.

Hier soir, Bonneau se présenta à la Sûreté pour voir son ami Désautels et il fut arrêté pour complicité, par le capitaine-détective Pelletier, qui avait un mandat en sa possession. Il a également comparu pour avoir incité et comploté avec Désautels dans le but d'enlever Pauline Hébert.

Leur enquête a été fixée au 24 janvier et des cautionnements de $950 chacun ont été exigés pour leur remise en liberté provisoire.

Les sergents-détectives Brooks et Longpré ont été chargés de faire enquête dans cette affaire.

Paris devient un gros centre de la fourrure

Une soixantaine de firmes y ont émigré d'Allemagne depuis six mois.

Paris est en voie de devenir l'un des principaux centres mondiaux de la fourrure, — a déclaré M. Jack Stern, interviewé à l'hôtel Mont-Royal. Il vient d'y arriver comme tous les ans pour s'occuper des achats de certaines grosses firmes.

Les progrès de la Ville-Lumière sont constants et considérables en ce domaine depuis quelques années, dit-il. Ils ont été accentués, de plus par l'émigration d'une soixantaine de firmes d'Allemagne, en particulier de Liepzig, durant le dernier semestre du régime d'Hitler. Il ne faurait pas oublier, — soit dit en passant, — que le monde de la fourrure a beaucoup à faire avec des intérêts juifs.

Cet apport précieux apporta à la France une expérience et des spécialités qui font qu'aujourd'hui, si l'on excepte encore à peine le traitement des hermines et du ragondin, Paris peut tout faire pour la fourrure. Les firmes gardent quelques relations avec celles d'Allemagne, puisque les affaires ne doivent pas toujours se soucier de la politique, mais Paris est en voie de se classer rapidement parmi les centres principaux de la fourrure. Hier Saint-Louis; aux Etats-Unis; puis New-York; en tout temps Londres; pendant un siècle Leipzig, à cause de ses méthodes de traitement et de teintures et surtout à cause des facilités bancaires; maintenant Paris.

Banques conservatistes

Les facilités bancaires signifient beaucoup, en effet, pour le commerce de la fourrure, en particulier les crédits d'importation, puisque de la peau à la fourrure prête à porter il s'écoule un long laps de temps qui demande des crédits à plus longue échéance. New-York l'a compris, Londres aussi, bien que l'Angleterre n'ait à aucun moment considéré l'industrie de la fourrure autant comme une industrie nationale, comme on l'a fait en Allemagne, que comme une industrie en général.

Les banques françaises sont conservatisces comme le peuple français; la France se suffisant pratiquement à elle-même, même pour la

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

Sentences rendues aux Comparutions

Le juge Maurice Tétreau a condamné Nick Cera 18 ans, à 1 mois de prison pour avoir volé une demi tonne de charbon, évaluée à $6.00, la propriété du Canadien National. Cera a également été condamné à 6 autres mois de prison par le juge Cusson, ce matin, pour avoir volé des haches évaluées à $34.00, la propriété de la même compagnie. Cera est un incorrigible, qui a déjà été amené devant les tribunaux cinq fois, malgré son jeune âge. "Vous finirez par le pénitencier, si vous continuez dans cette voie", lui a fait remarquer le juge.

John Day a été condamné au temps qu'il a passé en prison. Il s'était avoué coupable d'avoir volé une table, évaluée à $25.00, dans un moment d'ébriété. Un ancien patron a promis au juge de lui donner un emploi, s'il était libéré.

Thomas Murphy, qui s'était avoué coupable d'avoir obtenu sous de fausses représentations pour $731.21 de secours de chômage de la ville de Verdun, a également été condamné au temps passé en prison.

Murphy est père de huit enfants. Il déclare qu'aucun membre de sa famille ne travaillait pour obtenir plus de secours de chômage. Cependant, les autorités découvrirent que l'une de ses filles travaillait et gagnait un salaire de $5.00 par semaine.

Silas Hart a été condamné à 15 mois de prison. Il s'était avoué coupable d'avoir obtenu sous de fausses représentations et au moyen de chèques contrefaits diverses sommes d'argent de différents hôteliers de campagne.

Le Dr G.-J. Boyce est déclaré sain d'esprit

Le juge F.-T. Enright a confirmé, ce matin, les quatre sentences comportant chacune une amende de $200 et les frais ou six mois de prison, qu'il avait prononcées le 12 décembre dernier, contre le Dr G.-J. Boyce, 1480 rue Dorchester ouest, appartement 9, trouvé coupable d'avoir, en quatre circonstances différentes entre le 2 janvier et le 15 juillet 1933, donné des prescriptions pour permettre à quatre personnes de se procurer de l'héroïne pour des fins médicales et alors que ces personnes n'étaient pas ses clientes. Ces personnes, Mlles I. Brown et L.-G. Gouin, MM. S. Short et G. Henderson, se seraient ainsi procuré en tout 2,989 grammes d'héroïne.

Le 19 décembre dernier, à la demande de la famille de l'accusé, le juge Enright avait envoyé le Dr Boyce en prison pour y subir un examen mental. Or ce matin le Dr Daniel Plouffe, médecin aliéniste, a envoyé son rapport établissant que l'accusé ne manifestait actuellement aucun signe d'aliénation mentale.

Enquête sur le nombre des postes d'essence

A la séance du conseil municipal, lundi après-midi, l'échevin Maurice Gabias, président du comité exécutif, déclarait qu'il y avait trop de postes d'essence à Montréal.

Or l'échevin Schubert vient de commencer une enquête et d'après les renseignements qu'il aurait obtenus jusqu'à date, il n'y en aurait tout au plus que 265. Il doit compléter son enquête pour soumettre un rapport vendredi prochain.

Les permis d'essence, toutefois, ne sont pas accordés seulement aux postes d'essence, mais même à des particuliers qui en gardent dans leurs garages et à des usines qui en ont besoin. D'où, dit-on, les 1,800 permis.

Belles cérémonies à l'asile Sainte-Darie

A l'occasion de la deuxième journée du triduum célébré en l'honneur de la bienheureuse Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, fondatrice du Bon-Pasteur, Mgr Anastase Forget, vicaire général, directeur de l'Action catholique dans le diocèse, a chanté, ce matin, la grand'messe dans la chapelle de l'asile Sainte-Marie, 1730 rue Fullum. Il avait pour assistants, M. l'abbé Hermile Coron, premier vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, et le R. P. Azarias Massé C.S.C., directeur des élèves au collège de Saint-Laurent. Le R. P. Arthur Rappard, O.F.M., a prononcé le panégyrique de la bienheureuse Pelletier. Des religieux et des religieuses représentant la plupart ds communautés, et plusieurs prêtres étaient présents.

Cet après-midi, le T. R. P. Adélard Dugré, S.J., provincial des jésuites, a présidé à 3 heures les vêpres solennelles, suivies du salut, puis de la vénération de la relique de la bienheureuse.

Demain, le triduum se clôturera avec pompe. S. E. Mgr Arthur Papineau, évêque de Joliette, chantera une messe pontificale à 9 h. et le R. P. Alexandre Braud, C.J.M., vicaire au Saint-Coeur de Marie à Québec, fera le panégyrique, et dans l'après-midi Mgr Louis-Alexandre Dubuc, P.D., curé de Saint-Jean-Baptiste et supérieur ecclésiastique de la communauté du Bon-Pasteur, présidera les vêpres.

Aux Comparutions

Adélard Grothé s'est avoué coupable d'avoir obtenu sous de fausses représentations pour $35.07 de secours de chômage de la ville de Verdun. Sentence: le 23 janvier.

Gérard Picard s'est avoué coupable d'avoir volé un cheval, un attelage, une voiture, le tout évalué à $125.00, la propriété de M. Adélard Petitcorps. Sentence: le 19 janvier.

Alexander Albert a plaidé non coupable à une accusation d'avoir allumé un incendie, le 13 janvier dernier, à un immeuble, 5710, avenue du Parc. Enquête: le 24 janvier. Cautionnement: $3,000.

J.-C. Clément, et Emilio S.-Arnaud alias Armand Deguire ont plaidé non coupables à deux accusations de vol à main armée, commis à deux succursales des Pure Food Stores. Procès, le 24 janvier. Aucun cautionnement.

Echo d'un accident en Cour supérieure

Devant l'hon. juge Désaulniers, de la Cour supérieure, M. Théode Charbonneau, agissant en sa qualité de tuteur à son fils mineur Jacques Charbonneau, poursuit en dommages pour un montant de $1,549.75, M. J.-P. Beaulieu, à la suite d'un accident d'automobile survenu le 29 septembre 1932, à l'intersection des rues Craig et Saint-André.

Le jeune Charbonneau eut la jambe gauche fracturée comme résultat de l'accident. En défense, M. Beaulieu soutient que le fils du demandeur s'est jeté sur sa voiture et que par conséquent il est responsable de l'accident.

Les confidences de Béatrice Bernard à sa belle-soeur, le lendemain de la mort de son mari Ludger Chapdelaine

L'accusée aurait déclaré à Mme Gédéon Bernard qu'elle ne s'était pas servie de poison, la deuxième fois. — Incident que la Cour doit ignorer.

LA LETTRE CONTENANT $1

(De correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 17.—"Béatrice m'a dit qu'elle avait donné du poison à son mari, la première fois, mais qu'elle ne s'en était pas servie la deuxième fois, et elle a ajouté: "Tu n'as pas besoin d'avoir peur pour Gédéon, je ne le déclarerai jamais". Cela se passait, le lendemain de la mort de Ludger Chapdelaine."

Ce témoignage contre Béatrice Bernard, qui subit son procès pour le meurtre de son mari, Ludger Chapdelaine, à East-Angus, a été rendu par l'épouse de Gédéon Bernard, née (Marie-Anne) Roy, principal témoin de la Couronne, à la séance de l'après-midi. Mme Gédéon Bernard est demeurée une couple d'heures, elle aussi, sur la sellette, et a répondu à un interrogatoire serré de la part de Me Césaire Gervais. Elle a corroboré le témoignage de son mari, dans les grandes lignes, mais a affirmé que ce n'est qu'après la mort de Ludger Chapdelaine que son mari lui a tout conté, au sujet du rôle qu'il avait joué dans cette affaire.

"Le soir de la mort de Chapdelaine, mon mari avait passé la veillée chez sa mère et il est entré tard. Il n'était plus le même homme, il était tout excité. Je lui ai demandé la cause de son énervement et il m'a tout raconté. Je lui dis alors: Dis à Béatrice, dès demain, qu'elle vienne me voir'. L'accusée est venue, et c'est là qu'elle m'a fait la déclaration au sujet du poison et de Gédéon".

Cette 1ère déclaration était erronée

Le témoin a encore ajouté que son mari avait reçu une lettre, le 21 février, dont elle avait pris connaissance pour le jeter ensuite, mais qu'elle ne savait pas ce que l'accusée voulait de son frère. Dans l'enveloppe, il y avait $1 et Béatrice disait: "Viens à East-Angus, tu sais pourquoi". Dans la lettre, l'accusée disait encore que tout le monde était malade à la maison.

Le témoin a nié avoir été mise au courant de l'affaire et avoir mis le poison dans l'enveloppe, la deuxième fois. Mme Bernard a ajouté qu'elle n'avait jamais décidé son mari à faire cela et que la déclaration assermentée qu'elle avait signée devant le détectvie Dorais comportait des fausetés.

"J'étais sur les nerfs continuellement, et de plus, mon état n'était pas normal. De plus, j'avais peur."

Me Lazure a demandé à Mme Bernard si, en décembre 1931, l'accusée lui avait dit ce qu'elle avait l'intention de faire, au sujet de son mari. Le témoin a répondu: "Elle voulait s'en débarrasser".

—Disait-elle cela à vous seulement ?—C'était pas mal connu.

Les autres témoins

D'autres témoins ont été entendus, parmi lesquels le Dr J.-P.-C. Lemieux, shérif du district; M. Raoul Gosselin, infirmier de S.-Vincent-de-Paul; Hector Lapointe, d'East-Angus, et Wilfrid Veilleux, de Bishopton. Le Dr Lemieux a déclaré qu'il se rappelait avoir vendu de l'arsénic à Gédéon Bernard, le 4 mai 1931 pour soigner ses chevaux.

M. Gosselin a déclaré qu'à l'hôpital, Chapdelaine avait accusé sa femme de l'avoir empoisonné.

La Couronne a demandé à M. Hector Lapointe s'il avait été témoin d'un incident, au sujet d'argent, entre l'accusée et son frère, Gédéon, le jour de l'arrestation du couple. La défense s'est opposée à cette preuve et le président du tribunal, basant sa décision sur le jugement rendu en appel, a déclaré qu'il était préférable de ne pas poser la question, même si le détective Dorais était étranger à la conversation, étant donné que dans le temps, l'accusée et son frère avaient été arrêtés sans mandat.

Le procès se continue.

Mlle Berrichon aurait absorbé un poison lent

Elle assista à l'enquête sur la mort de son ami et succomba elle-même.

DEUX ANALYSES

Une enquête sera tenue, demain matin, devant le coroner Me Lorenzo Prince, dans le cas de Mlle Stella Berrichon, 46 ans, 274 est, Dorchester, qui est morte lundi soir à l'hôpital Saint-Luc, où elle avait été transportée quelques heures auparavant.

La police avait cru que la mort de Mlle Berrichon devrait être attribuée à des causes naturelles, mais une autopsie faite par les docteurs Rosario Fontaine et Jean-Marie Roussel, du laboratoire de médecine-légale, de la province de Québec, a révélé que la victime aurait absorbé une forte dose de liquide qui serait de l'alcool méthylique. Il s'agirait donc d'un cas d'empoisonnement.

Un ami de Mlle Berrichon, M. Edouard Labbé, 51 ans, 177 est, rue Dorchester, a succombé lui aussi à l'empoisonnement causé par cette boisson fatale. M. Labbé fut trouvé mort chez lui par des gens de l'appartement où il vivait. Il fut transporté à la morgue où l'enquête devait avoir lieu hier matin. Mais, comme Mlle Berrichon mourait quelques heures plus tard, à l'hôpital Saint-Luc, la Cour dut remettre l'enquête. La police soupçonna quelque chose d'anormal.

La police aviza les autorités de la Cour du coroner. Les sergents-détectives Bissonnette et Mathieu commencèrent immédiatement une seconde enquête. Ils apprirent que M. Labbé avait visité Mlle Berrichon la veille. Cependant la police n'aurait pas trouvé de trace de poison, ni bouteille contenant de l'alcool méthylique dans la maison. Cette affaire assez embiguë sera éclaircie demain, à l'enquête.

Le docteur Fontaine lira son rapport médical et fera part de ses recherches à la Cour. Un verdict sera rendu par le coroner dans les deux cas.

Le capitaine M. Hydson témoignera aujourd'hui

Halifax, 17. — La déclaration du capitaine Moyle Hydson que son bateau patrouilleur, le "Stumble Inn", était en dedans de la limite de 12 milles lorsqu'il avertit le bateau de contrebande "Kromhout", au large de Cap Breton, il y a deux mois, sera étudiée par la cour aujourd'hui. Hydson continuera de témoigner après l'enquête préliminaire du capitaine Roos Mason, qui est accusé d'avoir volé son propre bateau après qu'il eut été saisi par les officiers du gouvernement.

Réduira-t-on la couverture-or du dollar canadien ?

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — Le gouvernement fédéral suit de près la situation monétaire aux Etats-Unis comme dans les autres pays, mais n'a pas encore décidé ce qu'il fera. Il est possible que le Parlement soit prié de diminuer la valeur de l'or dans le dollar canadien, au cours de la prochaine session, suivant en cela la politique du président Roosevelt, des Etats-Unis. Cependant, rien n'a encore été décidé, ni dans un sens ni dans un autre.

Si le teneur de l'or dans le dollar canadien ne varie pas, il est possible que la couverture-or soit réduite de 40 à 25 pour cent lorsque la banque centrale du Canada entrera en fonctions. Par ce moyen, on rendrait plus flexible la circulation monétaire au Canada. Cette dernière décision, si elle est prise, n'a rien à faire avec la teneur de l'or dans la monnaie canadienne.

Un meurtre prêt d'être éclairci

Yarmouth, 17—Etant d'avis que la petite ville de Barrington cache le mystère du meurtre de Maybelle Mathewson, deux détectives de Boston sont partis pour cet endroit après avoir conféré avec des officiers de la gendarmerie à cheval du Canada. Les résultats de la conférence n'ont pas été dévoilés, mais on croit que le capitaine Stephen Flaherty et l'inspecteur Robert McGeough, ont l'intention d'interroger huit personnes à Barrington, dont des femmes. Une arrestation serait peut-être opérée avant leur départ de la Nouvelle-Ecosse.

Travaux exécutés par les aveugles en 1933

M. J.-W. Allard, gérant général de l'Association canadienne-française des aveugles inc., association dont le président d'honneur est M. Joseph Beaubien, nous communique dans son rapport annuel les détails suivants sur les travaux exécutés par les aveugles dans les ateliers de la société :

79 personnes, dont les deux-tiers sont des hommes mariés, ont retiré un salaire de $40,875.22, tandis qu'il s'est fabriqué 17,997 douzaines de balais de tous genres; 517 douzaines de balais de rue; 9,080 douzaines de vadrouilles de toutes formes; 1,900 matelas refaits et 4,083 matelas neufs fabriqués aux ateliers. Plusieurs autres articles de tous genres tels que: cabarets, paniers et ouvrages en jonc de toutes sortes s'élevant à un chiffre de vente de près de $5,000 furent aussi confectionnés. 104 pianos furent accordés par les aveugles à domicile.

En dépit de tous ces chiffres de fabrication, l'Association accuse tout de même un fort déficit, à cause de la lenteur de la production causée par la cécité de ses protégés; c'est pourquoi elle fait un pressant appel au public.

CONVOCATIONS

Epiciers et Boulangers : demain soir, en l'hôtel Place Viger, salle Lajoie, assemblée générale, à 8 h. 15.

Chartered Institute of Secretaries : demain à 6 h. p.m., en l'hôtel Windsor, réunion. Le conférencier sera M. Francis Hankin.

Citoyens du quartier Laurier : demain soir, en la salle de l'ancien édifice Bell, angle de la rue de Bullion et du boul. Saint-Joseph, assemblée importante.

Engineering Institute : demain soir, à 8 h. 15, au No 2050 rue Mansfield, causerie de M. B.-T. Leggat.

Venez faire ajuster vos verres gratuitement

Il est de la plus grande importance que vos verres soient bien ajustés au centre de vos yeux, sinon de graves conséquences peuvent en résulter.

J.-E. ST-GERMAIN
Opticien-Optométriste
4340 rue St-Denis, près Marie-Anne
BElair 2955
Autrefois rue St-Denis près Sherbrooke

Portelance est convaincu d'homicide involontaire

Il était accusé, aux Assises de S.-Jérôme, d'avoir assassiné le capitaine de barge Edmond Lizotte.— La sentence sera prononcée à la fin du terme.

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 17.—Le jury des Assises a rendu un verdict d'homicide involontaire, à 11 heures, ce matin, contre Alphonse Portelance, pilote de remorqueur, accusé du meurtre du capitaine de barge Edmond Lizotte, à Grenville, le 11 septembre dernier. Le président du tribunal, l'hon. juge Louis Loranger, a félicité les jurés de leur verdict. "Vous auriez peut-être pu rendre un verdict plus sévère, mais je crois sincèrement que le verdict que vous venez de rendre est le plus consciencieux et le plus conforme à la preuve".

Le prévenu a écouté ce verdict avec un soulagement apparent. Sentence sera prononcée à la fin du terme.

Le plaidoyer du procureur de la défense, Me Hermann Barrette, dura plus d'une heure, hier après-midi. Me Barrette débuta en rappelant les trois alternatives qui s'offrent aux jurés: trouver l'accusé coupable de l'accusation portée contre lui, c'est-à-dire d'avoir commis le meurtre qu'on lui reproche, ou réduire son crime à une offense d'homicide involontaire, ou enfin, acquitter le prévenu en le déclarant "non coupable".

Le procureur de la couronne, Me Ernest Bertrand, a résumé, en vingt minutes, la preuve de la Couronne. Il a analysé minutieusement les témoignages. Il conclu en réclamant un verdict de culpabilité.

Le président du tribunal, s'adressant aux jurés, exposa les dispositions de la loi et signala à l'attention du jury les preuves directes ou indirectes tendant à incriminer ou à exonorer Portelance.

La Cour s'ajourna à six heures, hier soir, pour permettre aux jurés de délibérer.

L'accusé témoigne

A la séance d'hier après-midi, la défense n'a fait entendre que deux témoins: le prévenu et le capitaine Pilon, qui avait, durant la matinée, donné sa déposition comme témoin de la Couronne.

Alphonse Portelance, l'accusé, est nerveux et ému. Il est grand, basané et un peu chauve. Il est amaigri et ceux qui l'ont vu, lors de l'enquête préliminaire, peuvent constater que son aspect général a beaucoup changé. Le témoin répond avec calme et clarté. Durant l'interrogatoire, des larmes lui échappent qu'il ne cherche pas à cacher.

Portelance déclare qu'avant les événements tragiques qui se sont déroulés dans la nuit du 10 au 11 septembre, il avait, à plusieurs reprises, rencontré le capitaine Lizotte, avec qui il était en bons termes. Il n'avait aucun motif de lui en vouloir et n'a jamais voulu le frapper.

Quand il est allé sur la barge, il a tout simplement mis la main sur l'épaule du capitaine, dans le but de s'expliquer avec lui.

Une dénégation complète

A une autre question de son procureur, Portelance déclare que quand il fut tiré de sa position périlleuse par le matelot Gagné il était dans un état d'extrême nervosité et se sentait malade. Aussi a-t-il immédiatement cherché refuge dans le remorqueur, sans s'enquérir si le capitaine Lizotte était également dans une position précaire. Arrivé dans le remorqueur, il s'est assis sur le bord de son lit et s'est mis à pleurer, en pensant qu'il avait failli mourir.

—Avez-vous déclaré à Gagné, vers 6 heures du matin: "Le vieux m... je l'ai toujours bien noyé"?

—Je n'ai jamais dit cela ni ne l'ai jamais pensé.

—Sur la barge, avez-vous dit à Poirier: "Le vieux m... je l'ai noyé"?

—Je n'ai jamais rien dit contre Lizotte.

—Avez-vous jamais manifesté de la satisfaction ou du contentement de la mort du capitaine Lizotte? Non, jamais.

—Vous avez entendu Gagné déclarer que vous auriez dit: Je te noie ou je te tue", en vous adressant à la

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

Former un jury n'est pas toujours facile

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

CHICAGO, 17. — Un groupe de jurés devant qui ont comparu ce matin Roger Touhy et trois autres membres de sa bande, se sont déclarés opposés à la peine de mort, après avoir vu l'imposante garde armée qui les entourait ainsi que les 4 bandits.

Des 100 citoyens appelés pour former le jury qui jugera les présumés ravisseurs de John Factor, il en restait 2 seulement aujourd'hui. Tous les autres trouvèrent quelque raison pour ne pas accepter ou furent récusés.

La politique est partout la même

Nouvelle-Orléans, 17. — On continue aujourd'hui, sous la menace de l'application de la loi martiale et sous la contre-menace de faire venir 10,000 agents de police pour maintenir l'ordre, la préparation de l'élection à la mairie.

Le maire Semmes Walmsley a accusé son adversaire John Klorer, qui a l'appui du gouverneur Long, d'avoir fait pénétrer dans le bureau du régistrateur un certain nombre de ses partisans qui y auraient rayé un grand nombre de noms sur la liste électorale.

Un garçonnet s'est blessé en tombant d'un hangar

Un garçonnet de 12 ans, Effio Marinelli, s'est fracturé le bras droit, hier après-midi, en tombant du haut d'un hangar à l'arrière de la demeure de ses parents, à 1527 rue Champlain. Il a été admis à l'hôpital Sainte-Justine où les médecins l'entourent des meilleurs soins. Son cas n'est pas très grave.

Découverte à Sainte-Sophie

Washington, 17. — Thomas Whittemore, archéologue de Boston et directeur de l'Institut byzantin, qui est chargé de restaurer les mosaïques de la mosquée Sainte-Sophie à Constantinople a dit aux journalistes aujourd'hui que ses hommes avaient découvert des trésors artistiques qui surpassaient les mosaïques byzantines de tous les grands musée du monde. "Nous sommes convaincus que les murailles de Sainte-Sophie cachent des travaux qui dépassent tout ce qu'on a découvert jusqu'ici", dit-il.

Abus dénoncés par le juge G. Marin

Le juge Gustave Marin, siégeant en Cour d'enquêtes préliminaires, ce matin, s'est élevé avec véhémence contre les demandes trop nombreuses de remises de causes sous des prétextes futiles, tels que de "prétendus règlements actuellement en cours entre les parties". Un avocat venait de demander la remise de la cause de Percy Young et Joseph Zatylny, accusés de s'être portés à des voies de fait sur la personne de Louis Klein, le 28 novembre dernier, lors d'une grève de boulangers israélites.

"Des remises aussi nombreuses, a fait remarquer le juge, occasionnent des frais considérables, qui sont payés à même le trésor public, ce qui rend de plus en plus lourd le fardeau des contribuables. Je suis étonné de voir souvent des membres très estimés du Barreau se prêter à un tel état de choses."

Trois heures durant à la dérive sur une banquise

Sault Sainte-Marie,17—Un voyage de trois heures sur une banquise à la dérive avec un automobile a été raconté par Victor Weston, W. Kinsella et J. Kinsella, de Salt Point. La banquise, poussée par le vent, s'est baladée entre les rives canadiennes et américaines et s'est enfin échouée sur la rive en face de l'île Parisienne, où elle est demeurée assez longtemps pour permettre aux hommes de débarquer. L'automobile est demeuré sur la glace.

Les trois hommes étaient en train de pêcher la truite saumonnée, lorsque l'étendue de glace sur laquelle ils se trouvaient avec leur voiture se détacha du rivage.

Des trains retardés par des sauterelles

Porto Alegre, Brésil, 17. — Une pluie de sauterelle a retardé les trains locaux dans la région de Santa-Maria, Rio Grande do Sul, pendant plus d'une heure. Des nuages d'insectes couvraient l'espace.

Ces épidémies de sauterelles ravagent souvent de grandes étendues de terrains dans le Sud du Brésil, de l'Uruguay et de l'Argentine. En une certaine circonstance un régiment de cavalerie brésilienne avait été appelé pour détruire les insectes.

Le marguillier Lamontagne excommunié par le cardinal Villeneuve en appelle à Rome

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Le marguillier Georges Lamontagne, de S.-Maxime de Scott, qui comme on le sait a poursuivi l'abbé Bernard pour reddition de comptes de la fabrique et a été excommunié, dimanche dernier, par le ministère de Mgr Feuilleteau, V.F. de la Beauce, qui a lu en chaire à la grand'messe du jour, un document signé par le cardinal Villeneuve excommuniant selon toutes les règles du droit canon le marguillier Lamontagne et menaçant ses colla

LA VIE FÉMININE

LE COURRIER DE COLETTE

La part de la mère et celle de l'institutrice.

D.—Les parents sont-ils justifiables de se décharger complètement de leurs responsabilités sur les instituteurs et institutrices en ce qui regarde l'instruction de leurs enfants? Ne devraient-ils pas un peu surveiller les études de leurs garçonnets et fillettes ?

C'est une institutrice de plusieurs années d'expérience qui vous pose cette question. Comme la majorité de celles qui enseignent, je constate qu'à peu près la moitié des élèves ne fait aucun travail à la maison. Les leçons n'y sont point étudiées et les devoirs mal préparés. J'emploie pourtant les moyens d'émulation qui sont à ma disposition. Et je ne puis faire un succès de ma tâche sans être obligée de finir ma journée bien après les heures réglementaires. Sous ma surveillance, l'écolier travaille bien et j'obtiens de lui tout ce que je désire, mais, chez lui, il s'amuse si bien qu'il n'entre dans la maison que pour manger et dormir.

Dernièrement, je fis savoir à une dame que son fils ne pouvait apprendre son catéchisme que si je le gardais le soir après les heures de classe. Elle me fit réponse que c'était ma tâche et non la sienne de le lui apprendre. Combien d'enfants de six à dix ans ne peuvent rien faire seuls et qui réussiraient avec un conseil ou une aide de leur mère! Que de mères pourraient, le soir, faire lire leurs petits, tout en s'occupant à un travail de couture ou de tricot! Il me semble que ce doit être agréable et intéressant que de développer l'intelligence de son propre enfant, et ce serait une aide pour l'institutrice qui a trente enfants et plus à surveiller et à instruire. Si nous demandons aux parents de nous aider, c'est que les programmes d'études sont plutôt chargés et que nous ne pouvons suffire à la tâche. Je ne puis admettre que les parents ne sont pas assez intelligents pour comprendre que c'est dans l'intérêt de leurs enfants qu'ils s'occupent de leurs études. Dites-moi votre opinion à ce sujet. — EMMA.

R. — Je n'approuve pas les parents qui évitent tout effort à leurs enfants en leur bâclant leurs devoirs. Pas davantage, ceux qui ne se soucient pas s'ils les font ou non. En principe, cependant, l'instruction appartient aux maîtres, l'éducation, aux parents. Si les maîtres et les parents peuvent collaborer, tant mieux!

Le souci d'accomplir les tâches données, de faire convenablement et en temps voulu ce qu'on a à faire, fait partie de l'éducation familiale et à ce titre doit être enseigné par les parents. Une mère n'a pas toujours le temps de faire réciter les leçons de son fils ou de surveiller sa page d'écriture ou de lui faire la preuve de ses problèmes d'arithmétique; après le souper, elle a souvent autre chose à faire que coudre et tricoter et j'en connais qui ne finissent pas leur journée de travail avant onze heures du soir. Il n'y a pas la semaine de quarante heures pour les mères de famille. Mais, par contre, l'un de ses devoirs les plus pressants, c'est d'élever ses enfants. C'est là une tâche qu'on ne doit pas laisser à l'institutrice, quelque haute opinion que l'on ait de sa compétence. Or, élever un enfant, c'est-à-dire former son caractère et son cœur, veut dire lui inculquer le sens de ses responsabilités, le sens de l'ordre aussi et de la discipline.

La mère qui élève bien son fils ne l'aidera peut-être point à faire ses devoirs de classes, mais elle verra à ce que, de lui-même, il ait l'ambition de les faire et de les bien faire. Le reste est du domaine de l'institutrice.

Les programmes sont chargés, en effet, et nul ne sait mieux que moi combien votre tâche est lourde. Elle serait considérablement allégée si seulement les mères avaient le courage d'assigner une heure à leurs enfants pour leurs devoirs et de voir à ce que leur volonté, à ce sujet, soit respectée. — COLETTE.

D.—Un conseil s'il vous plaît? Je sors depuis deux ans avec un garçon que j'ai bien aimé. Mais l'amour diminue quand je pense à un ancien ami de ma sœur mariée, que je préférerais. Cet ami est très susceptible et certaines paroles blessantes qu'il me lance si je parle même à un cousin, me font croire qu'il est jaloux. Le premier dont je vous ai parlé me plaît autant à ma famille que le second qui a une meilleure situation. Je travaille dans la même localité que lui, loin de mes parents. Dites-moi si je dois retourner chez moi et oublier mon premier ami, ou encore les laisser aller tous les deux?—REVEUSE DE DIX-HUIT ANS.

R.—Si vous n'êtes pas obligée de gagner votre vie ou si vous pouvez trouver une place qui vous permette de demeurer avec vos parents, vous faites certainement mieux de retourner auprès d'eux. Vous y serez mieux protégée et plus en mesure de vous faire un ami sérieux. Puisque vous n'aimez pas celui que vous recevez depuis deux ans, il ne faut pas lui faire perdre son temps davantage; cessez de le voir; et si vous n'êtes pas sûre des sentiments de l'autre à votre endroit ou si son caractère ne vous convient pas, eh bien! attendez sagement ce que l'avenir vous réserve. Vous êtes jeune, vous avez le temps.

D.—Je suis une jeune fille sage et j'ai été élevée avec le plus grand soin. Voilà que j'ai un amoureux qui prétend m'adorer et qui me reproche ma sagesse et la trop grande surveillance de mes parents. Que dois-je faire? Le congédier ou continuer à le recevoir? Ferais-je mieux de mettre ma mère au courant de ces discours? Il prétend que les autres jeunes filles ne sont pas aussi réservées que moi et qu'elles ont plus d'admirateurs et qu'on a plus de plaisir avec elles. Puis, qu'on est dans la vie pour avoir du plaisir. Maman, au contraire, me dit qu'elle aimerait mieux me voir rester vieille fille que de me voir consentir aux mauvais desseins des garçons; et que si on agit ainsi, on est délaissée et qu'il ne nous reste que nos deux yeux pour pleurer. Un conseil, s'il vous plaît? — BRUNETTE AUX GRANDS YEUX.

R.—Votre maman me paraît fort sage et une chose est certaine, c'est qu'elle veut votre bonheur. Confiez-vous donc à elle. Si le jeune homme en question vous aimait pour le bon motif, il ne vous tiendrait pas de tels propos. Puis, s'il préfère les jeunes filles moins sages, rien ne l'empêche de les rechercher. Puisque c'est vous qu'il aime, et à l'adoration, c'est qu'il met un certain prix à votre réserve. Il ne serait pas fâché, sans doute, d'avoir vos faveurs pour rien, mais elles ne lui paraîtraient pas aussi désirables dès qu'il les aurait obtenues et, alors: Bonsoir, avec des illusions perdues. Vous avez tout intérêt, croyez-moi, à ne rien changer à votre manière d'être. Si vous êtes aimable tout en restant vertueuse, vous ne courez aucun risque de rester vieille fille.

D.—J'ai dix-huit ans, je sors avec une jeune fille que j'aime à la folie et qui est de même âge que moi; mais je n'aime pas qu'elle parle à d'autres garçons si qu'elle danse avec d'autres; elle sort aussi avec une amie qui la monte contre moi et que je n'aime pas. Que faire pour l'en empêcher et pour qu'elle ne regarde que moi?—LUCIEN QUI AIME MARIA.

R.—Vous n'avez aucun droit sur les actes et les pensées de votre amie, mon pauvre Lucien. Efforcez-vous d'être si aimable que vous dépassiez tous vos rivaux. Mais, ce n'est pas facile. Et, le cœur des jeunes filles, vous n'avez pas fini de l'apprendre, est bien capricieux. Le mieux serait peut-être, à votre âge, de ne pas vous attacher ainsi à une seule, mais de disperser un peu vos hommages. Une de perdue, dix de retrouvées, vous savez.

D.—En quelle année la congrégation des sœurs de Sainte-Croix fut-elle fondée et combien compte-t-elle de missions? En a-t-elle aux Etats-Unis et ne s'occupe-t-elle que d'enseignement?—VOCATION, RUTH.

R.—Cette congrégation fut fondée au Mans (France) en 1841 par le R. P. Basile Moreau, missionnaire apostolique. Le premier établissement au Canada date de 1847; il a été fait à Saint-Laurent près Montréal où est la maison mère que depuis 1881 est indépendante de la maison française. Son but est l'instruction de la jeunesse. Elle compte une trentaine de maisons dans le diocèse de Montréal et une vingtaine dans le reste du pays; près de vingt-cinq missions aux Etats-Unis, et une couple au Brésil.

COLETTE.

En croisière dans le Sud

Ce manteau, créé par Callot, en lainage bouclé gris à points noirs et blancs, fermé par une ceinture, se porte sur une robe de même lainage. Cette teinte neutre est réhaussée de parements verts aux manches du manteau et d'une incrustation de même teinte à l'encolure de la robe.

LES MODES D'HIVER

La mode des sports d'hiver influence toute la mode hivernale: même pour les femmes qui n'iront pas faire du ski ou du bobsleigh sur des pentes neigeuses, le manteau, le tailleur, le sweater d'hiver ont un caractère "alpestre" bien évident (et qui nous enchante). La mode "sports d'hiver" arrivera-t-elle—comme certains couturiers d'avant-garde voudraient nous le faire croire—à remplacer la mode d'hiver tout court? Et verrons-nous un jour prochain la Montréalaise alerte traverser le carré Victoria en pantalon norvégien de gabardine huilée ou en plus-four de tweed imperméable? Ce serait presque à souhaiter si les hivers de l'avenir doivent être tous aussi rigoureux que celui dont nous jouissons...

Mode nordique

En attendant que cette mode d'allure nordique attaque le coeur résistant des grandes villes, elle a beau champ de s'imposer pour les randonnées dans la campagne, blanche de gel, pour les week-end.

Il n'est pas indispensable, en effet, de monter à 1,800 pieds d'altitude, pour faire des sports d'hiver: ski, patinage, traîneaux, jeux enfantins mais toujours exquis de la neige, sont réalisables en province (et même en banlieue) dès qu'il y a une belle épaisseur de glace sur un fleuve, un lac ou un étang et une couche suffisamment résistante de neige.

Mais si l'on se contente de grandes promenades à pied ou en voiture découverte dans les forêts et les plaines très froides de certaines contrées, l'occasion s'offre à nous de revêtir un équipement non pas tout à fait montagnard, mais très confortable quand même.

Le gilet de fourrure

Le gilet de fourrure est à la base de cet équipement hivernal. Qu'importe s'il grossit un peu? La minceur extrême n'est pas du tout de mise dans la vie au grand air et surtout au froid... D'ailleurs ces gilets de fourrure ne grossissent pas tant que cela: ils remplacent avec avantage le chandail tricoté; ils sont infiniment plus chauds et plus élégants, plus nouveaux aussi... (Cet argument n'est-il pas péremptoire?) On les porte sous des vêtements assez vagues: manteaux de voyage, vestes trois-quarts droites ou même "cloche", manteaux de cuir, imperméables de gabardine ou de poil de chameau... La douceur moelleuse, très seyante, de la fourrure, ses coloris sombres mais chauds à l'oeil et faciles à assortir avec n'importe quelle étoffe, permettent un usage constant de ces gilets avec toute sorte de vêtements de ville ou de sport. Pour la ville, vous pouvez "tricher" et supprimer le dos de fourrure du gilet: en le remplaçant par un dos de soie, de fin lainage ou même en le confondant avec le dos du manteau droit ou de la veste qui s'y superpose, vous obtenez le même effet confortable de gilet fourré sans que votre ligne en soit alourdie. Mais ce subterfuge sera regrettable pour le confort, car on a beaucoup plus froid dans le dos et sur les épaules que partout ailleurs.

Les chauds manteaux

Les gros manteaux, très croisants, abondamment garnis de fourrure au col, et taillés dans des lainages à poils longs—très semblables à de la fourrure de castor—sont en vogue cette saison. Leur tonalité beige, leur apparence douillette, nous plaisent infiniment. Ils sont précieux pour le chemin de fer et l'auto.

Pour le sport

Pour les sports d'hiver de haute montagne, la tenue reste assez sensiblement la même que l'an dernier, sauf que nous pouvons noter un réveil des couleurs vives et des ensembles en plusieurs tons. L'uniforme bleu-noir a paru triste et trop peu fantaisiste. Ce n'est tout de même pas une mission sacrée que de patiner, mais un plaisir! De même pour le ski; et tant d'austérité nous glaçait. L'ensemble de ski se compose donc maintenant d'un pantalon ou d'un "plus-four" foncé, mais relevé d'une blouse, d'un gilet, d'un chandail ou d'une vareuse en vert vif, en rouge anglais ou en jaune canari. Parfois même tout l'ensemble est polychrome, rayé écossais... Les blouses de soie ou de toile de lin, les sweaters, les gilets se superposent: on en met jusqu'à trois ou quatre de couleur différente l'un sur l'autre, et ce n'est pas trop pour le froid de certaines stations haut perchées.

C'est beau d'être jeune, n'est-il pas vrai?

L'ART CULINAIRE

Eperlans au gratin. — Nettoyer les éperlans, leur enlever la tête et les placer dans un plat à gratin beurré. Les recouvrir d'un hachis de fines herbes, oignons et champignons. Ajouter du vinaigre dilué d'eau, puis saupoudrer de chapelure et arroser de beurre fondu. Mettre au four et laisser bouillir, avec un peu d'extrait tes.

* * *

Matelote.—Prendre du poisson très frais, le nettoyer à l'eau de mer si possible. Ranger dans une casserole un lit de rondelles d'oignons, un lit de poisson coupé en rouelles, puis un lit de pommes de terre coupées en rondelles, avec sel et poivre, et recommencer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de poisson. Ensuite, verser du cidre de pommes jusqu'à la hauteur de la dernière rangée, ajouter un bon morceau de beurre et laisser bouillir environ vingt minutes à feu moyen.

* * *

Gigot braisé. — Faites braiser un gigot; dégraissez soigneusement la cuisson. Pétrissez du beurre avec une demi-cuillerée de farine; mouillez avec la cuisson dégraissée; additionnez un demi-verre de vinaigre et eau. Laissez bouillir cinq minutes, puis ajoutez encore un peu de vinaigre et eau, du jus de rôti de veau, une pincée de sucre, une pincée de poivre, du jus de citron, une pointe de Cayenne. Chauffez, mais ne laissez plus bouillir.

* * *

Langue de veau bourgeoise.—Passer à l'eau bouillante une langue de veau, afin de pouvoir enlever la peau sans difficulté. Préparer un court-bouillon en mettant dans la quantité d'eau nécessaire persil, oignons, sel et poivre. Y faire cuire la langue qu'on égouttera ensuite et qu'on servira coupée dans le sens de la longueur, décorée de persil et accompagnée d'une sauce piquante.

* * *

Croquettes de riz. — Faire crever le riz dans du lait; ajouter du beurre, du sucre et un peu de zeste de citron ou d'orange. Mouiller avec du lait bouillant et, le riz étant cuit, lier avec des jaunes d'oeufs. Retirer du feu et diviser la pâte en petits cylindres qu'on roulera dans la chapelure, puis dans de l'oeuf battu et encore dans la chapelure. Faire frire au beurre et saupoudrer de sucre vanillé quand les croquettes sont bien dorées.

On est prié...

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale, les annonces y pourvoyant.

De ne pas poser de questions de Loi, la "Consultation légale" du samedi répondant à ces questions.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patient, enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir de réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est pour cela trop volumineux.

D.—En quelle année la congrégation des sœurs de Sainte-Croix fut-elle fondée et combien compte-t-elle de missions? En a-t-elle aux Etats-Unis et ne s'occupe-t-elle que d'enseignement?—VOCATION, RUTH.

R.—Cette congrégation fut fondée au Mans (France) en 1841 par le R. P. Basile Moreau, missionnaire apostolique. Le premier établissement au Canada date de 1847; il a été fait à Saint-Laurent près Montréal où est la maison mère que depuis 1881 est indépendante de la maison française. Son but est l'instruction de la jeunesse. Elle compte une trentaine de maisons dans le diocèse de Montréal et une vingtaine dans le reste du pays; près de vingt-cinq missions aux Etats-Unis, et une couple au Brésil.

COLETTE.

Prochaine causerie de M. O. Gagnon, M. P.

La prochaine assemblée de la Ligue des Droits de la Femme aura lieu, vendredi, le 19 janvier, à trois heures et demie. M. Onésime Gagnon, M.P., en sera le conférencier. Les membres et leurs amis sont invités. Entrée libre.

Au Cercle Marguerite LeMoyne

Vendredi prochain, 19 janvier, à 7.30 heures du soir, aura lieu à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, 2330 rue Sherbrooke ouest, la réunion régulière du Cercle Marguerite Lemoyne. Tous les membres sont priés de s'y rendre.

Partie de cartes

Demain, jeudi, à 2 h. 30 p.m. il y aura une partie de cartes au bénéfice de la Providence Sainte-Geneviève, 4078 Delorimier, sous la présidence de Mme A. Lapierre.

Une profession et une vêture à Sherbrooke

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 17.—Une vêture et une profession ont eu lieu à la Maison-Mère des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, à Sherbrooke. Ont revêtu l'habit religieux: Mlles Marie-Rose Allard, de Victoriaville, Joséphine Lapointe, de Saint-Antonin, Dora Gauthier, de Weedon, Lucille Lemyre, de Maskinongé, Jeanne-Estelle Faucher, de Sherbrooke, Rosina Grimard, de Saint-Jacques le Majeur, Lucienne Castonguay, de Saint-Aubert, Marguerite Dubois, de Waterville, Irène Marion, de Lawrence, Mass., Thérèse Perreault, de Saint-Joseph de Beauce, Cécile Rousseau, de Springhill, Bernadette Bouchard, de Sainte-Anne de la Pocatière, Louisa Joncas, de Sainte-Louise, Léonie Rollin, de Buckingham, Odianna Frédette, de Ham Sud, Lucienne Pelletier, de Pembroke, Ont., Germaine Picard, de Wottonville, Dorianna Fauteux, de Stanstead, Bibiane Huot, Biane Chrétien, de Saint-Julien de Wolfe, Anne-Marie Côté, de Roxton Falls, Irène Cyr, de Manwaki, Mathilda Lefebvre, de Stanstead, Olivia Chateauvert, de Wrightville, Joséphine Brûlé, de Billings Bridge, Ont., Marie-Jeanne Renaud, de Hull, Corinne Gagnon, de Saint-Médard de Warwick, Emma Tétreault, de Champlain, N.Y., Marguerite Savary, de Québec, Germaine Simard, de Primeauville, Béatrice Poirier, de Cap Saint-Ignace, Claire Saint-Louis, de Saint-Sylvère.

Ont émis les voeux temporaires: les soeurs S.-Irénée, (Adrienne Pétrin), de Ville-Marie, Ste-Alberta, (Corons Leblond), de Saint-François-Xavier de Brompton, Ste-Georgie, (Hélène Nault), de Lowell, Mass., S.-Nil, (Eveline Laroche), Marie de Gethsémanie, (Marie-Anne Laroche), d'Arthabaskaville, Ste-Françoise d'Alençon, (Marie-Rose Hupé), de Clarence Creek, Ont., Ste-Catherine, (Germaine Couture), de Saint-Louis de Pintendre, S.-Norbert, (Cécile Létourneau), de Saint-Norbert d'Arthabaska, S.-David, (Marie Beaulieu), de S.-Hubert de Témiscouata, Marie-Pia, (Isabelle Filiault), Ste-Bernardine, (Véronique Fichette), de Sherbrooke, S.-Eleuthère, (Leonne Fortier), de S.-Augustin de Woburn, Ste-Marguerite de Louvain, (Jeanne d'Arc Turgeon), de S.-Isidore de Dorchester.

Ont émis les voeux perpétuels: les soeurs Marie de la Foi, (Cora Riendeau), de Woonsocket, R.I., S.-Alphonse, (Palmyre Delorme), de Sainte-Thérèse de Blainville, S.-Origène, (Exilia Roux), de S.-Paul de Chester, Ste-Julienne du S.-Sacrement, (Rosilda Brisson), de Fortierville.

FOYER SAINTE-CLAIRE d'Assise

On rappelle aux jeunes filles que la récollection mensuelle aura lieu, dimanche prochain, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045 Saint-Dominique. Le prédicateur sera le R. P. Marie-Emile, O.F.M. La messe aura lieu à 8 h. Il y aura une retraite fermée prêchée par le R. P. Salvator, O.F.M., du 2 au 6 février. Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées pour la récollection et la retraite.

POUR LES DEUX SOEURS

Rien n'est plus difficile à aménager que la chambre d'une jeune fille... et en particulier lorsqu'il s'agit de deux soeurs. C'est un art délicat de créer l'atmosphère de gaieté, de fraîcheur, s'adaptant bien à la jeunesse des propriétaires. De la clarté, de la joie surtout... pas de tentures sombres, mais des étoffes fleuries dont les bouquets vont enchanter la vue. La mousseline légère et vaporeuse donne de très heureux résultats dans cet ordre d'idées. Les lits jumeaux sont encadrés de frais rideaux montés à baldaquin et retenus au mur par un ruban. Le volant du baldaquin, les rideaux sont brodés de petits bouquets exécutés en nuances solides, au point de piqûre. Les bouquets se retrouvent sur les dessus de lit, retombant en un haut volant, ainsi qu'au centre des oreillers ronds et volantés. En même mousseline, les doubles-rideaux, le grand plafonnier, la garniture de la coiffeuse d'angle. Celle-ci est faite de trois rayons, à bord arrondi, de grandeurs dégradées. Un tabouret moderne permet de prolonger les instants de coquetterie en évitant toute fatigue.

Le mobilier doit être, de préférence, de teinte claire, mais le style ancien ou moderne conviennent indifféremment. On y voit aussi bien la commode, le secrétaire et la poudreuse de l'aïeule, que les meubles laqués de tons frais. Une jolie lampe, quelques livres bien reliés, de fraîches aquarelles sont les seuls bibelots de cette chambre, d'une parfaite distinction.

Sardines sablaises. — Prenez des sardines bien fraîches et pas trop grosses — les petites sont plus fines. Trempez-les dans la farine et faites-les dorer des deux côtés dans du beurre chaud. Retirez les poissons, égouttez-les; dressez-les en couronne autour d'un tas de pommes de terre à l'anglaise. Arrosez le tout de beurre fondu avec du persil.

Hors-d'oeuvre Gavroche. — Disposer dans un plat une salade de betteraves coupées en très petits morceaux. L'entourer d'une couronne de salade de pommes de terre très persillée. Sur la betterave, disposer, en forme d'étoiles, des quartiers d'oeufs durs auxquels on peut adjoindre quelques anchois roulés.

Marshalls Silks WOOLLENS AND FABRICS

1195 rue Ste-Catherine Ouest — coin Drummond

Encore 10 jours seulement

De nombreux assortiments doivent être écoulés durant notre grande

Vente de Janvier

POUR REDUIRE LE STOCK

Nous disons que c'est MAINTENANT le temps d'acheter des SOIES — TISSUS IMPRIMES — TISSUS CLAIRS — LAINAGES et NOUVAUTES à des RABAIS SENSATIONNELS.

DES MILLIERS D'OCCASIONS

DANS VELOURS COUPE—TISSUS METALLIQUES — SATINS IMPRIMES — MOIRES BONNET IMPRIMEES — TAFFETAS NOUVEAUTES —VELOURS CHIFFON — TISSUS FAÇONNES — SATINS BROCHES — GEORGETTE METALLIQUE — SOIES ET SATINS TEINT PUR, ETC., ETC.

1.00 *Valeurs jusqu'à 3.50*

Economies de 50c à 75c sur chacun de ces

10,000 Coupons -- $1.00

Mis en vente jeudi au quart et à la moitié de leur prix coûtant. Des milliers de coupons doivent être écoulés avant l'inventaire. Longueurs de ½ à 4 verges.

Tissus Imprimés en vraie soie et en rayon — Tissus écossais, quadrillés, dessins floraux et géométriques. **79c**

Crêpe Plat — Noir, blanc et 20 nouvelles couleurs populaires pour le printemps. **49c**

Nouveau Crêpe Mousse — Toutes les brillantes nouvelles couleurs printanières ainsi que noir. **99c**

Crêpe Filé tout Soie — Soie lavable idéale pour l'été. 10 bonnes couleurs populaires. **69c**

Moires et Satins Baronet — Ne manquez pas de venir de bonne heure examiner ces tissus. Grand choix de bonnes couleurs. **49c**

Nouveaux Crêpes Rugueux pour le Printemps — Couleurs pâles et foncées. **59c**

Lainages à Robes de 54" — Merveilleuses valeurs à écouler. Venez de bonne heure pour avoir le meilleur choix presque à MOITIE PRIX. Grand choix de bonnes couleurs. **79c**

Vraie Toile Irlandaise — Toile irlandaise garantie, 10 nouvelles nuances d'été populaires. **25c**

Crêpes Imprimés — Une autre grande valeur à écouler — Nombreux jolis patrons. **19c**

DUPUIS

Spéciaux de janvier au

Salon d'Auteuil

ONDULATION PERMANENTE

Choix de l'ondulation Spirale ou Croquignole, comprenant shampooing et mise en plis.

2.50

Profitez de notre

SPECIAL à 1.00

Ondulation à l'eau	.75
Shampooing	.50
Traitement des sourcils	.50
Manicure	.50
Total	$2.25
Le tout pour	$1.00

Prenez votre engagement d'avance :

PLateau 5151 — Local 319 —au deuxième (St-André)

Dupuis Frères

POUR les MAITRESSES de MAISON qui VEULENT être à la PAGE

3 Attrayantes Brochures Remplies des Plus

NOUVELLES IDÉES

Sur l'Art de Recevoir, la Cuisson des Gâteaux, l'achat des Aliments et la composition des Menus

LES TROIS POUR 25 SOUS SEULEMENT

En plus du cours unique de science domestique dont La "Presse" a commencé à publier les leçons le 15 janvier dernier et continuera à publier une leçon chaque lundi, mercredi et samedi jusqu'au 7 avril, vous avez l'avantage sans précédent de vous procurer ces trois intéressantes brochures que toute maîtresse de maison bien avisée trouvera sûrement indispensables. Ces brochures sont l'œuvre de l'autorité bien connue qu'est Marthe Miral, qui vous y donne le bénéfice de son expérience consommée et de nombreuses idées nouvelles et méthodes pratiques en art domestique.

L'ART DE RECEVOIR—Quelle est la femme qui ne désire ardemment être au courant des derniers développements apportés à l'art de recevoir ? — Quoi faire et comment le faire ? — Quoi servir et comment le préparer ? — que ce soit pour une simple partie de bridge ou pour une réception de noces élaborée. Toute maîtresse de maison appréciera beaucoup cette brochure, qui lui rendra plus facile la tâche délicate d'être une femme accomplie.

L'art d'acheter les aliments et de composer des menus hygiéniques.

Quoi acheter, comment l'acheter ? Comment préparer facilement et à peu de frais des menus délicieux et profitables au point de vue de la santé ? Quels sont les aliments qui régularisent le système ? Quels sont les plus nourrissants ? Tout ce qui concerne les vitamines dans l'alimentation. Plats spéciaux pour les enfants, pour ceux qui souffrent de constipation, pour ceux qui désirent engraisser ou maigrir. — Tous ces sujets importants sont traités dans cette brochure.

L'ART DE REUSSIR LES GATEAUX — Seule de ces trois brochures, celle-ci est réellement un livre de recettes, présentées d'une façon tout à fait inédite. De nombreuses méthodes de réussir de nouvelles sortes de gâteaux. Jamais vous n'avez vu des recettes aussi simples, aussi faciles, aussi pratiques et aussi économiques.

Ces trois brochures ne seront pas vendues séparément. — Il vous suffira de 25 sous seulement pour vous procurer la série complète. — Surveillez les prochaines annonces dans "La Presse", et vous saurez bientôt QUAND et OU vous pourrez les obtenir!

La Vie Sociale

Réceptions

—Mlles Fontaine, de Joliette, ont donné un bridge, ces jours derniers, en l'honneur de lady Tellier. Les autres invitées étaient: Mme Jean Tellier, Mme J.-B. Fontaine, Mme C.-P. Mainville, Mme L.-B. Fontaine, Mme J.-P.-O. Guilbault, Mme S.-A. Lavallée, Mme Antoine Fontaine, Mme René Daoust, Mlles Ida et Laura Provost, Mlle Antonia Desilets, Mlle Laura Deslongchamps, Mlle Thérèse Fontaine. Les prix furent gagnés par Mmes S.-A. Lavallée, C.-P. Mainville et René Daoust. Mme J.-B. Fontaine et Mlle Thérèse Fontaine servaient le thé.

—Mme Francis Fauteux recevra, dimanche prochain, à quatre heures et demie. Au cours de cette réception sera donné, en première audition, un arrangement de M. Auguste Descaries, pour octuor à cordes, d'une sonate et fugue de Mozart.

Mlle Fleur-Ange Carrière, fille de M. et de Mme René Carrière, et M. Georges Barrette, fils de M. et de Mme Georges Barrette, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.

— Thé, aujourd'hui, chez Mlle Madeleine Courteau, en l'honneur de Mlles Fernande et Cécile Rolland, à l'occasion de leur départ pour les Antilles. Mme Emile Rolland et Mme Joseph Courteau servent le thé et les glaces aidées de Mlles Jeannette Alain, Isabelle Labrosse, Simone Elie et Simone Quenneville. La table de thé est ornée de tulipes roses.

—Plusieurs réceptions intimes sont données en l'honneur de Mlle Françoise Larseneur dont le mariage aura lieu prochainement. Il y eut bridge, jeudi dernier, chez Mlles Estelle et Madeleine Tourville; Mlle Jeanne Clermont a donné un shower de tasses, hier après-midi; aujourd'hui, Mlles Annette et Yvette Lamarche ont offert un déjeuner et Mlle Pauline Fleury donne un bridge; Mlle Jeanne LaRocque réunira un groupe d'invitées, demain, à l'heure du thé.

—Le major général et Mme A.-G.-L. McNaughton, d'Ottawa, seront les hôtes des officiers du "Victoria Rifles", du Canada, vendredi, à l'heure du thé, à l'occasion de l'inauguration officielle du nouvel arsenal de ce régiment. Mmes Robert Starke, F.-W. Fisher, F.-A. Gascoigne, C.-F. Ritchie, W.-Barnard Evans, G.-Ross Robertson et W.-R. Eakin serviront le thé. Le lieutenant-colonel et Mme Stuart Rolland recevront les invités.

—Mlle Aida Millen reçoit, à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Laurette Martineau. Mme A. Gratton et Mme George Millen servent le thé et les glaces, aidées de Mlles Claire et Madeleine Martineau, Simone Elie, Marthe Gratton, Cécile et Margot Brodeur.

—Mme W.-Angus Murray (Clare-Ward Davis) recevra, demain et vendredi pour la première fois depuis son mariage. Jeudi, Mmes Bernard Coghlin et Fred Murray-Smith serviront le thé aidées de Mlles Kathleen Bovey, Nancy Johnson, Betty Budden, Roslyn Arnold et Catherine Robinson. Le lendemain, le thé sera servi, par Mmes Arthur Evans et W.-Gillies Ross aidées de Mme C.-H.-Beresford Hands et de Mlles Barbara Cowans, Kathleen Evans, Roslyn Arnold et Catherine Robinson.

—Mlle Ethel Stark a reçu à dîner, samedi dernier, en l'honneur de M. Gregor Piatigorsky et de M. Pierre Luboshutz, qui étaient de passage à Montréal.

Déplacements

—Mme Alex. Martin passe quelques jours à Mont-Rolland, l'invitée de Mme Olivier Rolland.

—Mme Paul Monty et sa fillette, Hélène, sont de retour de Warwick, où elles ont passé une quinzaine, les invitées de M. et de Mme Lucien Baril.

—Mme Alfred Duranleau et Mlle Claire Duranleau partiront la semaine prochaine pour Ottawa où elles assisteront à l'ouverture du Parlement et au Lever du Gouverneur.

—M. John-H. Fyon, de Lachine, passe la semaine à Québec.

— Mlle Esther Dubuc, de Chicoutimi, est à Montréal, depuis quelques jours, l'hôte de sa sœur, Mme Raymond Lanctôt.

— Le juge et Mme C.-E. Dorion passent la semaine en ville, à l'hôtel Windsor.

—Mlle Emélie Colas s'est embarquée, samedi dernier, à bord de l'"Ile de France", pour l'Europe. Mlle Colas passera l'hiver à Saint-Raphaël, sur la Côte d'Azur, et reviendra au pays le 1er juin.

—M. et Mme D. Forbes-Angus s'embarqueront le 31 janvier, à bord du "Rex" pour l'Italie où il feront un séjour de plusieurs semaines.

—Mlles R. et M. Thompson sont retournées à Québec, après avoir passé quelques semaines en ville, les invitées du colonel et de Mmes F.-M. Gaudet.

Chez les Conservatrices

—L'assemblée mensuelle de l'Association des Femmes Conservatrices de la cité et du district de Montréal aura lieu lundi, le 22 janvier, à l'hôtel Place Viger, à trois heures. Des questions de grande importance seront traitées. Le rapport annuel de la secrétaire et de la trésorière sera lu à cette réunion. L'hôte d'honneur et conférencier sera le sénateur André Fauteux. Tous les membres sont priés d'être présents.

Prochain mariage

—Le mariage de Mlle Ruth-Virginia Case, fille de M. et de Mme Glen-S. Case, avec M. Norris-Havemeyer Mundy, de New-York, aura lieu le jeudi 8 février prochain.

Souper de la Chirurgie Dentaire

— Les Anciens de la Chirurgie Dentaire donneront leur quatrième souper-dansant annuel, le vendredi 19 janvier, dans les salles du Windsor, sous la présidence d'honneur du docteur Eudore Dubeau et sous la présidence active des docteurs C.-E. Casgrain et E. Gaboury. Y assisteront : les docteurs et Mmes J. Nolin, Paul Geoffrion, E. Charron, A. Fortier, J.-F. Perrault, G. Piamondon, L. Reeves, N. Décarie, J. Prefontaine, J.-A. Lefrançois, L.-J. Charpentier, L.-P. Jeannotte, J.-A. Landreville, G. Poitras, M. Clermont, E. Kernan, Claude Chagnon; MM. et Mmes Ernest Simard, René Perrault, Jacques Beaudoin, J. Bartholomeo; les docteurs Paul Beaudet, Gustave Dupras, Irénée Leblanc, Willie Walker, Gérard Albert, Roland Grégoire, Charles Smith, Paul Marin, A. Surprenant; Mlles Rolande Lalonde, Yvette Racicot, Madeleine Boisvert, Gisèle Bois, Gisèle Moreau, Germaine Guérin, Gilberte Parent, Berthe Robitaille, Pauline Charron, Thérèse McGown, Elisabeth Lahaise, Lucienne Huot, Raymonde Langlois, Cécile Lachapelle, Laure Boulanger, Margot Lemaître, Annette Frigon, Gaby Laurendeau, Laurette Boutin, Yolande Benoit, Jeannine Lalonde, Emilienne Thivierge, Lida Syneppe, Anna Labarre, Gertrude Fabien, Patricia Savard, Aline Pitre, Suzanne Morin, Simone Jarry, Jeanne Robidoux, Laurette Robert, Madeleine Magnan, Marguerite Desrochers, Ida Leblanc, Mirette Vinet, Juliette Vinet, Suzanne Lamarre, Lucile Robert, Yvette Parent, Madeleine Leclaire, Jeanne Leclaire, Henriette Marchand, Irène Leblanc, Pauline Vidal, Sybil Murphy, Madeleine Trudeau, Hélène Audouin; MM. Georges Vanasse, Bruno Charbonneau, Georges Roy, Roger Meloche, Henri Samson, Marx Surprenant, Alfred Bélanger, Gérald Boyer, Gérard Demontigny, Roméo Poupart, Alfred Cabana, Fernand Lamothe, L.-Philippe Robert, Paul Gagné, Victorin Dubé, Hervé Arbour, Jacques Demers, Georges Héroux, Walter Guillery, Yvan Juteau, Paul Noiseux, Louis Lévesque, Louis Schwartz, Bert Beaulieu, Maurice Lamarche, Antonio Reny, Roland Senécal, Maurice Lachapelle, Colomban Ethier, Edmond Larrivée, Jean Fabien, René Roy, Léo-Paul Ramsay, Rodolphe Beauchemin, Henri Ouellette, Guy Vandelac, Gérard Vallée, Gérard Guérin, François Lachapelle, Hénault Champagne, Guy Fournier, Gérard Poupart, Noël Labrosse, Roger Sauvé, Laurent Bouthillier, Paul Poupart, Bernard Gauthier, Jean Fournier, Roger Robert, Gérard Plourde. Pour toute information, appeler : Do. 0680, Ha. 5332.

Souper-dansant

—Assisteront, le samedi 20 janvier, à l'hôtel Mont-Royal, au souper-dansant des Disciples de Mercure, sous la présidence d'honneur de M. et de Mme Henry Laureys : Mlles Gisèle Dionne, Claire Lemay, Joséphine McCullogh, Gabrielle Goudreault, Lucile Molleur, Gaby Laurendeau, Sybil MGurphy, Marcelle Bailliargeon, Gertrude Mongeau, Marthe Gratton, Mariette Elie, Lucile Saint-Germain, Jeanne Leclair, Madeleine Hudon, Madeleine Toupin, Thérèse Toupin, Madeleine Kimpton, Jacqueline Contant, Marcelle Saint-Louis, Jeanne Janin, Jeannette Baillaregon, Berthe Fortier, Jeannette Brunet, Lucienne Lanouette, Annette McNeil, Suzon Trépanier, Emilienne Barbeau, Lucette Forté, Raymonde Bolté, Irène Legault, Françoise Laberge, Thérèse Lessard, Georgette Caron, Gertrude Fabien, Marthe Fabien, Yvette Jamieson, Louise Mackay, Madeleine Bernier, Lucile Delorme, Liliane Brisson, Antonine Lafontaine, de Shawinigan Falls, Simone Normandin, de Berthierville, Thérèse Lahaie, Laurette Rémy, Valéda Charland, Alice Bros-

A SUIVRE SUR LA PAGE 15

Aidez les Reins

Si le mauvais fonctionnement des reins et de la vessie vous oblige à vous lever la nuit, vous rend victime de la nervosité, du rhumatisme, de la raideur, des brûlements et démangeaisons, ou de l'acidité, essayez la prescription d'un médecin garantie appelée

Cystex—*Satisfaction ou argent remis. Seul, 75c dans les pharmacies.*

PERMANENT

$1 Croquignole à l'huile

ONDULATION à l'eau comprise Garanti pour 6 mois

"MURA" produit importé de Paris. Bouts très bouclés se plaçant seuls $2

VENEZ SANS APPOINTEMENT. OUVERT TOUS LES SOIRS.

SALON MOULIN ROUGE

1345 MONTCALM, coin Ste-Catherine En face du Magasin "TECO". FR. 1969

75—28

A nos Annonceurs

Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant.

LA PRESSE

Salon EVA

SPECIAL POUR UNE SEMAINE

PERMANENT $1.00 à l'huile $1.50 *Garanti pour 6 mois.*

2005, rue CHAMBLY près Ontario. FR. 1535.

VENTES DE JANVIER DE SIMPSON

Grande Vente Annuelle d'Argenterie

Les plus importants manufacturiers canadiens ont coopéré avec nous pour faire de cette vente annuelle une occasion sans précédent d'économie pour nos clients. En plus des articles annoncés, il y a plusieurs spéciaux étalés à notre cinquième étage.

Wm. Rogers & Son modèle "Princess" — A la moitié des prix réguliers!

Cuillers à café, Cuillers à thé—petites, Cuillers à thé—grandes. Rég. $3. la douz. — 6 pour 1.75

Cuillers à dessert, Cuillers à soupe, Cuillers de table, Louches à bouillon. Rég. $6. la douz. — 6 pour 1.50

Fourchettes à dessert, Fourchettes à dîner — 6 pour 1.50

Couteaux à dessert, Couteaux à dîner, Manche solide, avec lame d'acier inoxydable. Rég. $10 la douz. — 6 pour 2.50

Couteaux à dessert, Couteaux à dîner, Manche creux, avec lame d'acier inoxydable. Rég. $18 la douz. — 6 pour 4.50

Fourchettes à salade, Rég. 7.00 la douzaine — 6 pour 1.75

Couteaux à beurre, Rég. 6.50 la douzaine — 6 pour 1.63

Cuillers à bales — $1 chacune

Spatules à tomates, Rég. $2 chacune

Fourchettes à viande frolde — .75 chacune

Louches à crème, Rég. 1.50 chacune

Fourchettes à marinades, Rég. .80 chacune — .40 chacune

Couteaux à beurre, Cuillers à sucre — .30 chacune

Rég. .60 chacun

Cuillers pour bébés — .25 chacune

Rég. .50 chacune

Pinces à sucre — .62 chacune

Rég. 1.25 chacune

Louches à sauce — .88 chacune

Rég. 1.25 chacune

Couteaux à tartes — 1.25 chacun

Rég. 2.50 chacune

Coutellerie de 58 articles pour 8 personnes

Complet dans coffret à l'épreuve de la ternissure:
8 petites cuillers à thé
8 grandes cuillers à thé
8 cuillers à dessert
8 fourchettes à salade
8 petits couteaux à beurre
8 fourchettes à viande ou à dessert
8 couteaux à viande ou à dessert
1 cuiller à sucre, 1 couteau à beurre
Manche creux, lame d'acier inoxydable.
58 articles, dans coffret . . 19.95

58 articles d'argenterie, 17.50, Coffret . . 2.85

Beurriers avec couteau . . 2.75
Plateaux à pain . . 4.95
Plats à muffins . . 6.75
Services à thé et à café —4 articles (cafetière, théière, sucrier et crémier) . . 33.95

ACHETEZ D'APRES LES CONDITIONS DU HOME CLUB

10% à la commande — 10 mensualités égales, pour achats de $25. et plus. Commandes téléphoniques acceptées. PL. 7221.

Service à thé en argent plaqué

Service à thé de famille à dessin d'après le genre globe anglais avec base piédestal. Beau placage d'argent. Le crémier et le sucrier sont à intérieur doré. **4.75**

Vente! Riches Reproductions Sheffield

Caractéristiques de l'authentique vieille argenterie Sheffield avec le charmant dessin Gadroon and Sheel. En cuivre rouge avec une généreuse couche d'argent.

Plateaux ronds: 8" 3.95, 10" 4.95, 12" 6.75, 14" 8.95
Plateaux oblongs: 18" 13.50, 20" 19.95, 22" 27.50
Plateaux ovales: 21" 19.95
Bols à roses: 13.50
Plats à entrée: 13.50
Plateaux "Well and Tree": 18" 13.50, 20" 15.00
Saucières et supports: 8.50
Compotiers: 4.75 à 7.95
Plats à mayonnaise avec fourches: 3.50

Plats à tarte en argent plaqué

Intérieur en verre Pirex garanti pour 2 ans, 8" de diamètre. Les tourtières sont d'un beau placage et de bonne pesanteur. **3.95**

Simpson, au cinquième.

Une Vente Étonnante de 3 Jours de Complets Faits sur Mesures

- *200 dessins.*
- *Toutes teintes garanties.*
- *Modèles différents.*
- *Tweeds anglais, écossais ou domestiques.*
- *Worsteds de 15 et 16 oz.*
- *Serges bleu marine de 16 et 18 oz. ou oxford gris.*

$5 comptant — le solde en 3 mensualités égales. Pantalon supplémentaire $6.

19.50

Offre rendue possible à cause de la coopération d'une des plus importantes maisons de confection au Canada!

Pour $19.50 (montant payable par versements) vous pouvez choisir un des 300 dessins de lainages remarquables, le faire faire d'après vos mesures par les meilleurs tailleurs canadiens — c'est-à-dire obtenir une valeur incroyable pour le prix!

Chacun des milliers de complets commandés durant cette vente de 3 jours vous fera comme un gant et durera comme un complet de $35. Nous pouvons faire cette déclaration en toute confiance parce que: — **Les lainages proviennent des meilleures filatures de l'univers — les complets seront coupés par des tailleurs dont la réputation n'est plus à faire.**

Nous n'en disons pas plus! C'est à vous d'agir!

Simpson — Deuxième étage.

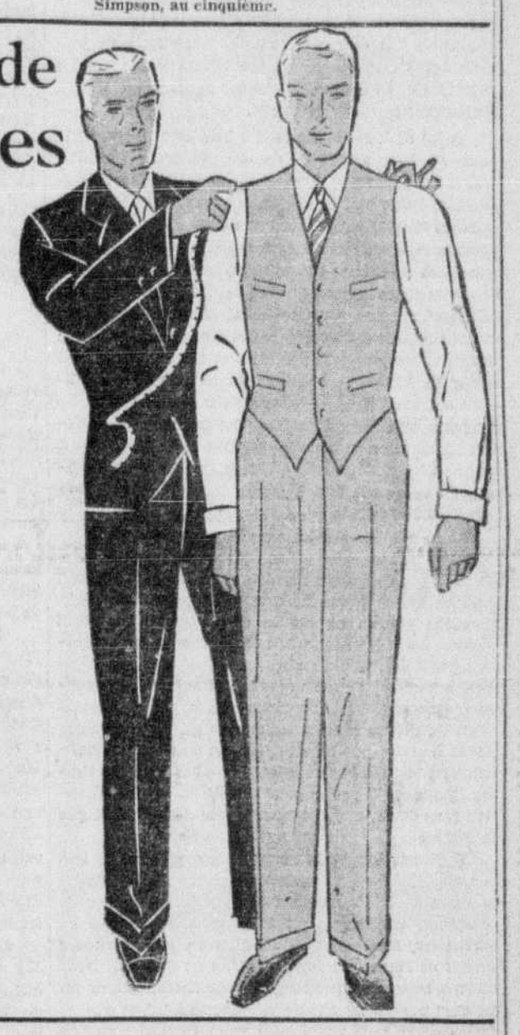

Imprimés de Printemps et Crêpes Unis

Tout Montréal se "pâmera" devant ces soieries ravissantes créées par de grands fabricants et si bien déployées chez Simpson. Tous dessins, petits et grands, toutes les nuances les plus nouvelles en crêpe uni. Textures fines et originales tel que le crêpe mousse, mosquée, "Personnalité". Verge **$1.49**

Spécial à neuf heures!

Percales imprimées

2000 verges de percale anglaise. Dessins et coloris pour tous les goûts. Largeur 36 pouces. **38¢**

Pas de commandes téléphoniques.

Simpson, au deuxième.

Écoulement! 200 Costumes de Tricot

à moins du prix de fabrique

Valant 19.75 à $25.

6.95

Tricots Bramble, mélanges de soie et laine, pure laine botany, la plupart de fabrication Knit-to-Fit. Splendide choix de couleurs et de tailles dans le groupe. Modèles à trois et quatre-pièces. Charmants pour le printemps et le sport. Grandeurs 32, 34, 36, ou 14, 16, 18.

Pas de commandes téléphoniques, d'échange ou de remboursement.

Simpson, au troisième.

SOUS-SOL À PRIX BAS DE SIMPSON

1000 Corsets! Moitié Prix et Moins!

ECHANTILLONS ET SURPLUS DE PRODUCTION — PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES

Corsets— Régulier jusqu'à $1. — .39

Corsets— Régulier 1.69 à 2.95 — .98

Corsets— Régulier 1.25 à 1.50 — .69

Des valeurs qui vous émerveilleront! Quel que soit le genre de corset que vous désiriez, vous pouvez être sûre d'en trouver un qui vous convienne dans ce groupe — mais il vous faudra faire diligence. Il y a des corselettes, des ceintures attachant en avant et dans le côté, des step-ins, des corsets qui se lacent, des ceintures à jarretelles et des brassières. Solides élastiques et brocarts, quelques satins et crêpes. Toutes les tailles dans le lot.

Simpson, au sous-sol.

200 Robes en Crêpe Rugueux

Rég. 3.98-5.95

1.98

Un solde. Jolis modèles nouveaux — des vingtaines dans le lot — mais seulement quelques-uns de chacun. Voici une occasion sans pareille de vous choisir une nouvelle robe pour seulement une fraction de ce que vous vous attendriez de payer. Couleurs suivantes au choix: noir, brun, marine, vert, vin, etc. Tailles 14 à 38 seulement.

Simpson, au sous-sol.

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.

P.-E. DuTremblay, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE, MONTREAL, P. Q.

Tél. : HARBOUR 1261 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services.

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

"... une (médaille) à un grand journal qui s'est placé au "premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de "Montréal, qui fait un si large et si sympathique accueil à "tout ce qui vient de France et à qui l'Académie adresse son "plus cordial salut". (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 15 décembre 1931, selon le texte publié dans le "Temps" de Paris).

MONTREAL, 17 JANVIER 1934

CONFERENCE INTERPROVINCIALE

Si, comme on l'annonce, la conférence interprovinciale qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa sous la présidence du premier ministre, le très honorable R.-B. Bennett, ne doit durer que trois jours, la discussion aura besoin d'être menée à une vive allure, sans quoi il sera impossible d'étudier tous les problèmes inscrits au programme. On se contentera probablement de poser les principes et de tracer les grandes lignes des solutions, de manière à gagner du temps.

A lui seul, l'hon. Alexandre Taschereau, représentant de la province de Québec, soulèvera plusieurs points dont l'examen demandera d'assez longues délibérations: l'aide aux chômeurs, les loteries, la canalisation du Saint-Laurent, autant de questions que notre premier ministre mettra sur le tapis. Puis on sait que les provinces maritimes entendent soumettre à la conférence les griefs moraux qu'elles prétendent avoir contre la Confédération, principalement pour ce qui a trait aux facilités de transport par chemins de fer. L'Ouest, dont les finances sont précaires et qui éprouve toutes sortes de difficultés à vendre son blé, cherchera vraisemblablement à obtenir des remèdes à sa situation. Le gouvernement fédéral profitera lui-même de la conférence pour tirer au clair la question des compagnies à fonds social et l'épineuse question de l'assurance-chômage. Encore une fois, il faudra faire diligence si l'on veut épuiser l'agenda qui a été préparé.

La conférence tiendra ses séances à huis clos et les journaux ne recevront qu'un simple communiqué officiel à l'issue de chaque réunion. La "Canadian Press" explique que la presse ne sera pas admise même à la première séance, comme la chose semblait d'abord décidée, parce que, cette fois, la conférence ne s'attardera pas à des "préliminaires agréables" mais qu'elle se mettra immédiatement au travail, ce qui laisserait supposer qu'on refuse droit d'entrée à la presse lorsqu'il s'agit de débats sérieux et importants. Nous aimons plutôt à croire que les délégués, en écartant les journaux, ne veulent pas s'exposer à tomber dans des tirades inutiles et à parler pour la galerie. Sage précaution sans doute, quand la conférence doit durer si peu de temps!

Badinage à part, la réunion convoquée par le très honorable R.-B. Bennett, devrait servir à faire la lumière sinon à établir un accord complet sur nombre de problèmes qui intéressent telle ou telle province en particulier, mais dont la solution ne peut manquer d'avoir de l'influence sur l'ensemble du Canada. Nous voulons croire que personne ne cherchera, comme on dit chez nous, à tirer toute la couverte à lui, et que les délibérations seront marquées par un grand esprit de coopération seul capable d'en assurer le plein succès.

PROPAGANDE FASCISTE

Une dépêche de Rome vient d'annoncer la création d'un comité italien, ayant à sa tête le député Eugenio Coselchi, qui s'occupera de répandre à travers le monde les principes et les doctrines fascistes. Ce comité, disposant d'une revue particulière où paraîtront des articles en français, en anglais et en allemand, multipliant aussi les brochures, les tracts et les pamphlets, s'attachera à convertir le plus possible d'étrangers aux idées mussoliniennes qui ont servi de base aux réformes de tout ordre effectuées en Italie depuis onze ans.

Il est certain que l'organisation d'une propagande active en faveur du fascisme rencontre pleinement les vues du Duce, si elle n'est pas le résultat de son influence directe. C'est lui en effet qui déclarait, il y a quelques jours, à propos de la réforme corporative italienne, sanctionnée à une majorité écrasante par le Sénat avant-hier: "Je suis convaincu, je le répète, que 1934 marquera un pas décisif dans la fascisation de l'univers". Pourtant, on n'est pas loin du temps où l'entourage de Mussolini affirmait solennellement que le fascisme n'était pas un article d'exportation et qu'il ne voulait s'appliquer qu'à l'Italie.

La fascisation de l'univers? Sans doute, elle a fait des progrès notables depuis quelques années, et ce sont peut-être ces progrès, principalement en Allemagne, qui encouragent le dictateur italien et ses conseillers à entreprendre une campagne mondiale pour faire triompher leurs idéals. Et ils trouvent des alliés dans plusieurs pays, par exemple, dans la conservatrice Grande-Bretagne, où un groupement fasciste s'est formé sous la direction de sir Oswald Mosley, lequel pourra compter désormais sur l'appui de lord Rothermere et de son journal, le "Daily Mail", le quotidien qui possède la plus large diffusion de l'Empire britannique. N'a-t-on pas découvert des adeptes du fascisme, qui ne sont pas d'origine italienne, à Toronto, et n'y en aurait-il pas même à Montréal?

Quoi qu'il en soit, la propagande déclanchée par l'Italie fasciste ne manquera pas de se heurter à de sérieux obstacles, quasi insurmontables. On sait la lutte ardente que lui fait le chancelier Dollfuss en Autriche. En Grande-Bretagne, le parti Mosley ne représente qu'un très faible groupe de citoyens. En France, l'opinion lui est ouvertement défavorable et il est fort douteux qu'on la voie d'un bon oeil au Japon, sinon en Chine, où elle semble devoir progresser plus heureusement. Les Etats-Unis la repousseront vraisemblablement eux aussi, quoique Mussolini prétende que les mesures adoptées par le président Roosevelt en vue de la restauration économique s'apparentent à celles mises en vigueur par le fascisme italien.

En tout cas, il sera intéressant d'étudier les effets du mouvement lancé par le comité de propagande qui vient d'être formé à Rome. Il représente une des initiatives les plus considérables de l'époque moderne.

INITIATIVES ONTARIENNES

Appréciant les bons résultats de la création du "Marketing Board" dans Ontario, un confrère de la Ville-Reine dit que, grâce à cet organisme, la province se prépare à mettre sur le marché des vins qui rivaliseront avec les meilleures crues de la Californie, ainsi que du cidre de haute qualité. Dans ce but, les vignerons s'appliqueront à introduire dans leurs vignobles les variétés de raisin les plus appropriées à l'industrie vinicole, tout compte tenu des conditions climatériques et des conditions du sol. A la suite de représentations faites au gouvernement fédéral par un comité spécial du "Marketing Board", des règlements ont été autorisés pour déterminer la quantité de raisin qui devra entrer dans la fabrication du vin. Elle a été fixée à une tonne pour 250 gallons, contrairement à 400 et même 600 gallons, selon l'ancien procédé. Le produit sera ainsi plus concentré et sa valeur plus appréciable. Les vignerons, dirigés par des spécialistes, apporteront des soins plus particuliers à leur culture. Bref, une amélioration qui sera tout à l'avantage des producteurs de raisin et des fabricants de vin, tout à l'avantage aussi des consommateurs.

Le "Marketing Board", considérant en outre que les pomiculteurs peuvent retirer de la fabrication du cidre de bons profits, s'est préoccupé de trouver des débouchés favorables et ses initiatives sont en voie de réalisation. Deux importantes firmes ont promis leur coopération et par leur intermédiaire l'industrie du cidre se dessine sous d'encourageants auspices dans la province-soeur. Ces firmes assumeront elles-mêmes les frais de la fabrication et dès l'automne prochain elles seront en mesure de commencer leurs opérations. Les producteurs de pommes auront de la sorte un marché local rémunérateur pour leurs fruits de qualité médiocre.

Le "Marketing Board" s'intéresse encore à la création d'autres industries dans le but de rendre plus lucrative la culture des petits fruits dont on peut extraire le jus pour en faire des liqueurs savoureuses et rafraîchissantes. Nul doute que ses efforts seront aussi couronnés de succès.

Ces louables entreprises comportent un enseignement. Nous n'avons pas dans la province de Québec un climat favorable à la culture industrielle de la vigne. Des expériences tentées dans ce domaine d'exploitation n'ont pas donné le résultat désiré. Cependant, nous produisons des pommes en abondance et les petits fruits ont un sol propice dans presque toutes nos régions, même les plus reculées du nord. En en convertissant en cidre et en liqueurs ce que le commerce ne peut absorber constituerait des sources de revenus qui, aussi bien que dans l'Ontario, contribueraient à la prospérité de la population rurale, tout en créant des industries nouvelles dont bénéficieraient également les populations urbaines.

ENGRAIS CHIMIQUES

Conformément aux dispositions de la loi sur les engrais chimiques, le ministère fédéral de l'Agriculture vient de mettre en brochure le résultat des analyses officielles des échantillons d'engrais commerciaux prélevés au Canada au cours de l'année d'enregistrement 1932-33 par les inspecteurs du Service de la répression des fraudes de la Division des semences. Cet ouvrage paraît tous les ans à la demande expresse des organisations agricoles et horticoles du Dominion. Les renseignements qu'il renferme sont aussi appréciés des manufacturiers et des agents soucieux de garder la confiance de leurs clients ruraux.

Très peu de fraudes ont été signalées durant l'année, et dans la majorité des cas où les analyses officielles ont démontré qu'un engrais complet quelconque n'était pas exactement conforme aux garanties mentionnées sur la commande écrite ou sur les étiquettes, il y avait cependant suffisamment de surplus dans la teneur en éléments utiles d'une ou de deux autres substances composant l'engrais pour compenser dans une certaine mesure la valeur intrinsèque du ou des déficits trouvés. De telles variations dans les engrais complets sont tolérées par le ministère de l'Agriculture en autant que la valeur fertilisante n'est pas amoindrie et que l'analyse ne révèle pas d'intentions frauduleuses de la part du fabricant.

Le rapport signale toutefois un point important. Il a été constaté au cours des enquêtes des inspecteurs que certains fabricants ne tiennent pas assez compte de l'état de combinaison des éléments fertilisants entrant dans les mélanges, ce qu'ils pourraient éviter s'ils avaient à leur emploi un technicien expérimenté. Toutefois, la loi sur les engrais chimiques ayant pour but de réglementer la vente, il n'y a pas lieu, pour les cultivateurs, de faire preuve d'une méfiance trop continue à l'égard des mélanges d'engrais commerciaux. Les principales considérations qui doivent guider les agriculteurs dans l'achat de leurs engrais chimiques sont: la composition, l'action utile et le prix; en conséquence, pour ne pas être dupés, le mieux est de s'adresser seulement aux maisons de commerce sérieuses et honorablement connues, ou encore aux coopératives et comptoirs agricoles dont ils sont adhérents et qui, pour la plupart, s'approvisionnent eux-mêmes chez de tels fournisseurs.

Sous ce rapport, les agriculteurs ont intérêt à s'assurer auprès de leur agronome de district que la formule de l'engrais composé qu'ils achètent est bien proportionnée et appropriée à la nature et aux besoins du sol, ainsi qu'aux exigences des plantes. Ils ne doivent donc commander que des engrais déjà éprouvés avec satisfaction dans leur propre région, et non se laisser tenter par des engrais de qualité douteuse offerts à des prix avilis, attendu que le meilleur marché est souvent le plus cher. L'engrais avantageux n'est pas, en effet, toujours celui qui donne le rendement brut le plus considérable, mais celui qui procure le profit net le plus important. Ils auront à cet égard un guide averti et sûr dans la brochure du Service des marchés et des engrais chimiques du ministère fédéral de l'Agriculture, qui leur en enverra gratuitement un exemplaire sur simple demande écrite.

LETTRE DE QUEBEC

Nos gouverneurs et nos bons hivers

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Québec, 17. — Le présent hiver qui a toutes les qualités et les caractéristiques de ce que l'on appelle nos "bons vieux hivers d'autrefois" et dont on souhaitait la résurrection, après une série d'"hivers pourris", notre présent hiver, dis-je, recevrait assurément un témoignage d'admiration de la plupart de nos anciens gouverneurs généraux qui ont presque tous aimé notre hiver et ses rigueurs. Il est vrai que ces rigueurs, nos gouverneurs les subissaient per sport, pourrait-on dire, et ils n'y furent jamais condamnés contre leur gré. Nous ne connaissons pas précisément les sentiments de notre actuel gouverneur, à l'égard de notre hiver et de celui que nous subissons présentement, mais il doit être de l'avis des autres. Nous sommes sûr qu'une fois parti Lord Bessborough fera comme ses prédécesseurs et qu'il profitera de toutes les occasions qui lui seront fournies pour faire à notre hiver canadien une magnifique réclame. C'est ce qu'a fait son distingué prédécesseur Lord Willingdon qui a emporté d'excellentes impressions de nos diverses manifestations hivernales.

Un autre de nos gouverneurs, le brillant et toujours regretté Lord Dufferin, écrivait, peu après son départ de Québec: "Je ne me ferai jamais à la pensée que je n'habiterai plus la citadelle de Québec, que je ne reverrai plus les beaux hivers canadiens".

Ah! si tous ceux qui ont les préjugés exagérés que l'on sait sur notre climat, surtout sur notre hiver, pouvaient, comme nos gouverneurs en faire connaissance sur place, combien, de retour chez eux, parleraient autrement qu'ils l'ont fait! Ils parleraient comme ce Français que des affaires impérieuses appelaient chez nous en hiver et qui se voyait d'avance transformé en glaçon ambulant. Cependant, il écrivait, peu de jours après son arrivée à Québec: "Nous sommes en plein hiver, mais c'est un hiver pour rire, un hiver pour les enfants et qui nous donne tout juste ce qu'il faut de neige pour faire de bons chemins. Nous avons même les tramways qui grimpent les côtes, les descendent et circulent à travers les méandres des rues étroites".

Evidemment, notre Français était tombé en plein hiver doux; il n'aurait peut-être pas été aussi enthousiaste à l'heure qu'il est, mais il eut éprouvé quand même de fortes et saines émotions. Que de convertis comme cela nous pourrions signaler et qui ont complètement changé d'attitude seulement après quelques jours de notre hiver. D'ailleurs, nos hivers, doux ou cléments, rudes et tempêteux, n'ont été calomniés que par ceux qui ne les connaissaient pas. Ils en ont parlé à distance, comme nous parlons, nous, d'ici, des simouns du Sahara. Le sieur Arouet, de son château prussien, très probablement, le 27 mars 1757, exprimait dans une lettre qu'il adressait à M. de Moncril, son dédain pour nos "arpents de neige". Il ne parlait, le vieux Voltaire, que sur les ouï-dire d'aventuriers mécontents. Ses disciples se sont crus dispensés de se renseigner davantage.

Ce fut la punition de Rudyard Kipling de constater, voilà une vingtaine d'années que sa "Lady of the Snow" en avait moins, de neige, que certains états américains du centre et même du sud; souvent, qu'il n'y en avait pas suffisamment pour les affaires du sport et du commerce.

D'ailleurs, que nos hivers soient rudes, féroces même, est-ce que cela nous fait tort? Au contraire, plus notre hiver est rigoureux, plus les affaires de toute nature sont bonnes; et puis, on s'amuse mieux. Et cela justifie ce que Max O'Rell, l'auteur de "John Bull et son Ile" disait, un jour, à un journaliste de Londres: "In Russia, they say: it is too cold to go out: in Canada, they say: it is cold, let us go out".

SAINTE-FOY

NOS PECHERIES

En Colombie-Britannique

Quel pêcheur à la ligne ne serait pas impressionné par la capture d'une truite kamloops de neuf livres, et, cependant, il en fut pris trois de ce poids par un seul amateur de pêche dans le lac Garibaldi, C.B. Or, avant que ce lac ou l'un de ses tributaires ait été empoissonné, il y a quelques années, avec des oeufs de truites par les pisciculteurs à l'emploi du ministère fédéral des Pêcheries, il n'existait pas de truite dans le lac Garibaldi, non plus qu'aucune autre espèce de poisson. Ce fait témoigne de l'efficacité de la pisciculture pour la création et la reconstitution de réserves de pêche. C'est un des nombreux cas où l'exercice de l'agriculture par le ministère s'est révélé fructueux.

On attache, naturellement, une grande importance aux opérations piscicoles conduites en vue de la multiplication artificielle des poissons marchands, mais il n'en reste pas moins qu'une attention croissante est consacrée à la propagation des poissons sportifs et à l'agrandissement des réserves de pêche à la ligne en vue d'assurer des occasions de récréation aux gens du pays et aux touristes en visite chez nous.

En ce qui concerne le lac Garibaldi, superbe nappe d'eau sise en un des parcs nationaux du Canada, certaine exploration qui en fut effectuée il y a plusieurs années servit à faire ressortir l'absence de toute espèce de poisson en ce lac en même temps que les possibilités qu'il offrait à l'acclimatation de la truite kamloops. En 1928, quelque 5,000 oeufs, en provenance de la pisciculture de Pemberton, furent immergés dans la crique Mimulus, tributaire de ce lac, où des frayères propices à la ponte avaient été localisées. En 1929, un lot de 12,500 oeufs fut déversé dans les mêmes eaux. Il ne fut effectué que deux déversements d'oeufs, mais les résultats ont évidemment justifié l'essai tenté.

La capture récente de trois truites de trois livres dénote que le lac renferme aujourd'hui un peuplement de poissons en maturité. Un certain nombre de ces poissons ont déjà frayé; les autres le feront sous peu, de sorte qu'on peut s'attendre à ce que le lac Garibaldi devienne un des plus attrayants lieux de pêche à la ligne de la Colombie britannique.

Mise au point touchant une récente causerie

L'honorable M. Vincent Massey nous adresse la lettre suivante:

Batterwood House,
Port Hope, Ontario, le 15 janvier 1934

Monsieur le rédacteur, la "Presse"

Puis-je vous demander d'avoir l'obligeance de corriger une inexactitude dans le compte rendu, publié par votre journal, d'une causerie que j'ai prononcée, le jeudi 11 janvier, devant le Women's Canadian Club, de Montréal. On a rapporté que j'aurais fait des commentaires sur la conférence impériale d'Ottawa. Je n'y ai pas fait la moindre allusion. La seule conférence dont j'ai parlé est celle qui eut lieu à Toronto, en septembre dernier, sur les relations inter-impériales. Elle n'avait aucun caractère officiel et, selon moi, donna des résultats très satisfaisants.

Je suis, sincèrement vôtre,

VINCENT MASSEY

TRIBUNE LIBRE

Emprunts à lots belges

Sont-ils vendables au Canada ?

Montréal, janv. 1934

M. le rédacteur,

C'est avec étonnement que nous avons pris connaissance, à diverses reprises dans les journaux canadiens, des réponses évasives, et parfois négatives, à la question posée: "Les obligations belges ou françaises à lots, peuvent-elles se vendre au Canada?"

Les réponses données, paraissent dénoter une ignorance absolue de ce que sont ces emprunts des gouvernements européens, et, ce qui plus est, une méconnaissance complète de la Loi fédérale du Canada qui les autorise.

Prenons comme exemple le NOUVEL EMPRUNT BELGE à LOTS 1932, 5%, au Capital de 1 milliard cinq cents millions de francs, et posons et répondons à la question: QU'EST-CE QU'UN EMPRUNT A LOTS?

Le gouvernement belge, ayant dû renoncer aux dommages considérables de guerre, qui lui étaient dus par l'Allemagne—ayant dû faire face à la reconstitution de son Domaine National, sur ses ressources personnelles—ayant souffert de la Crise Mondiale qui nous étreint—et surtout, ayant dû, par des travaux considérables, envisager les dangers éventuels d'une nouvelle invasion de son territoire, vient de lancer un Nouvel Emprunt à lots, garantissant, par ses biens mobiliers et immobiliers, tant le paiement des primes, que du capital et des intérêts.

En d'autres termes, le Gouvernement Belge vient de constituer une nouvelle société par actions, au capital de 1½ milliard d'une durée de 70 ans divisé en 1,500,000 actions de 1000 francs chacune, portant un intérêt fixe de 5%, et dont tous les actionnaires jouissent des avantages suivants:

A—Tous les mois, et ce, pendant toute la durée de cet emprunt (70 ans) un certain nombre des obligations émises sont remboursables, capital et intérêts, plus une prime attribuée à certains lots.

B.—Pendant les 5 premières années, la prime attribuée à certaines de ces obligations remboursables chaque mois, variera de 25,000 à 5,000,000 de francs.

C.—Pendant toute la durée de cet emprunt (70 ans) toutes les obligations indistinctement doivent être remboursées avec prime.

Et, le conseil d'administration de cette société (le gouvernement Belge en l'espèce) afin de déterminer quelles sont les obligations remboursables à la fin de chaque mois, les fait tirer au sort publiquement, à l'Hôtel de Ville de la Capitale, en présence des actionnaires et des membres de son conseil d'administration (La Trésorerie Belge).

En quoi donc ce système constituerait-il une Loterie?

Qu'est-ce qu'une loterie? C'est un jeu de hasard dans lequel un certain nombre de billets étant distribués, on tire au sort un nombre de numéros convenus, et l'on distribue des prix, dits lots, aux détenteurs des numéros sortis. Les autres ont perdu irrévocablement leur mise. Ce n'est donc jamais un placement, mais un vrai jeu de hasard.

Le système d'Emprunt à lots employés par les Gouvernements Européens ne peuvent donc être considérés comme Loteries:

Io—Parce que c'est un placement de bon père de famille, sûr, garanti par le Gouvernement, et à intérêt fixe, d'une durée déterminée, pendant laquelle TOUTES LES OBLIGATIONS INDISTINCTEMENT SONT REMBOURSEES A LEUR PLEINE VALEUR AVEC INTERETS ET PRIMES.

IIo—Parce que c'est une Société qui s'est constituée et dont tous les actionnaires ont souscrit à tous les règlements qui leur ont été soumis et qui les régissent.

IIIo—Parce que le tirage au sort, n'est fait que pour déterminer, quels sont les numéros des Obligations remboursables chaque mois, et non pas pour avantager les uns et désavantager les autres.

IVo—Parce que la majoration de remboursement (primes) faite à certaines de ces Obligations sorties chaque mois, n'est qu'une répartition supplémentaire d'intérêts, allouée et distribuée d'un commun accord, entre Actionnaires d'une même Société.

Vo—Que contrairement aux loteries, ce ne sont pas quelques numéros seulement qui gagnent seuls, mais que ce sont des remboursements en Capital, Intérêts et Primes qui se continuent pendant toute la durée de ces Emprunts, CHAQUE OBLIGATION ETANT FORCEE DE SORTIR.

VIo—Que contrairement aux loteries, les OBLIGATIONS A LOTS ne se périment pas—conservent leur valeur intrinsèque pendant toute la durée de l'Emprunt et qu'elles augmentent même de valeur après chaque tirage, leur nombre devenant plus restreint, et les chances aux fortes primes devenant plus nombreuses.

Les Emprunts à Lots des Gouvernements Européens ne constituent donc pas les loteries au vrai sens de la Loi, parce que les tirages qu'ils effectuent ne sont faits que pour déterminer entre actionnaires d'une même Association (Société) quels sont les Obligations remboursables chaque mois conformément à leurs Statuts, et comprenant: Capital-Intérêts et Primes comme convenu entre eux.

Et, pour prouver mon affirmation, je ne puis mieux la confirmer qu'en citant ici l'Article de Lot passé à ce sujet par le Gouvernement Fédéral du Canada en 1927: qui dit: "AUTORISE LE PARTAGE PAR LA VOIE DU SORT OU DU HASARD, DES ACTIONS OU AUTRES VALEURS REMBOURSABLES PAR TIRAGE DE LOTS" (Statuts Refondus du Canada 1927, Chap. 36, Art. 230).

COMTE DE SARS LE COMTE

* * *

Loterie nationale

Montreal, janv. 1934

M. le rédacteur,

Le projet que doit apporter l'hon. M. Taschereau, premier ministre de cette province, en vue de légaliser une loterie nationale, est des plus louables; car, depuis nombre d'années, on ne peut s'imaginer la somme de capitaux qui sont partis du Canada, pour soutenir ces loteries à l'étranger. Et les petites fortunes parsemées ici et là parmi les heureux gagnants de ces loteries ne sont rien comparées aux sommes formidables qui se sont envolées vers l'étranger pour soutenir des institutions étrangères au pays. Si on avait légalisé une loterie nationale ayant pour but de soutenir nos hôpitaux, nos universités et nos autres institutions de bienfaisance, nos capitaux seraient demeurés chez nous et nous en aurions aujourd'hui le bénéfice.

Il est à bien remarquer, qu'on ne peut empêcher le public d'encourager les loteries, qu'elles soient légales ou non, car le peuple aime ces coups de hasard qui le peuvent mettre riche, parce qu'en somme il risque peu pour accomplir parfois sa fortune en un jour.

Mais si l'on en vient à légaliser les loteries, projet qui rencontrera l'approbation de nos gouvernants, sans aucun doute, il sera de toute première importance, que le public soit protégé; et pour cela il faut d'abord que les loteries soient sous contrôle d'Etat. Car, autrement, sous initiative privée, les loteries pulluleraient et le public en serait l'inévitable victime, par une exploitation qui ne manquerait pas de devenir toute pécuniaire, à l'avantage de ses organisateurs. Mais si la loterie devient une affaire d'Etat, elle aura toutes les chances de succès possibles, pourvu que la vente des billets soit bien organisée, et pour ce, on me permettra une suggestion qui sera certainement la plus pratique, tant pour la sécurité du public que pour éviter toute fraude ou toute contrefaçon des billets, d'autant plus que le mode sera des plus économiques. L'idée serait de placer les billets de loterie nationale, en vente dans les bureaux de poste, seulement. De sorte que le public pourrait en acheter en toute sécurité et être sûr de n'être point trompé et son grand avantage serait de savoir "où" en acheter.

GEO.-L. TALBOT

LE SOURIRE DE LA VIE

—Mais, non, chère amie, à la campagne, au bout de cinquante ans de ménage, on "sème" encore!

* * *

L'entrepreneur. — Voilà votre maison finie, mais vous n'avez pas l'air d'être satisfait!

Le client. — Mais, malheureux, vous l'avez construite sur le terrain de mon voisin.

* * *

—Helas! j'ai vendu bien des tableaux à l'huile, sans gagner beaucoup d'argent.

—Vous auriez dû, comme moi, vendre de l'huile sans tableaux ... vous auriez fait fortune!

* * *

—Crie pas, bobonne, si je rentre tard un soir de quatorze juillet, mais la circulation est très dangereuse!

—Comment cela?

—Dame! j'ai dû passer à travers les bals!

* * *

DEVANT LA CHAMBRE DES DEPUTES

—Enfin, les voilà partis! On va donc être un peu tranquilles! tranquilles!

—Ces pauvres députés! On leur crie après, et cependant, ils n'ont rien fait...

Vous souvient-il?

La "Presse" écrivait, le 18 janvier 1894, il y aura 40 ans demain :

Sir Charles Tupper, haut commissaire du Canada à Londres, a prononcé, hier, à Wolverhampton, Angleterre, un discours dans lequel il a fortement appuyé sur la nécessité de la préservation de l'unité de l'Empire par la Grande-Bretagne et ses colonies.

Pendant l'année 1893, il y a eu aux Etats-Unis 4,436 suicides, dont 3,578 hommes et 858 femmes.

M. P. Doyle, agent d'immigration de la province de Québec, déclare que le courant de l'immigration s'est accentué considérablement, cette année.

La "Presse" relatait, le 18 janvier 1904, il y aura 30 ans demain :

Les candidats à la mairie de Montréal qui ont, jusqu'à maintenant, déposé leur bulletin de présentation entre les mains du greffier de la ville sont, le maire Cochrane, l'échevin H. Laporte et M. U.-H. Dandurand.

L'hon. Eugène Bernier a donné sa démission comme ministre du revenu de l'intérieur dans le cabinet de sir Wilfrid Laurier. Il sera nommé membre de la Commission des chemins de fer.

M. George-E. Drummond a été élu, par acclamation, ce matin, président du Board of Trade de Montréal.

On lisait dans la "Presse", le 17 janvier 1914, il y a 20 ans aujourd'hui:

Le chef de district Mann, de la brigade des incendies de Montréal, vient d'être promu au poste de chef-adjoint, sur la recommandation du chef Tremblay.

Au cours de l'année 1913, le Canada a reçu 418,870 immigrants, contre 393,804 en 1912, soit une augmentation de 6 pour cent.

M. R.-J. Dale a été élu par acclamation, hier, président du Board of Trade de Montréal. M. Joseph Quintal a été élu vice-président et M. W.-W. Hutchison, trésorier.

La "Presse" écrivait, le 18 janvier 1924, il y aura 10 ans demain :

La Chambre des députés français a de nouveau exprimé sa confiance dans le gouvernement Poincaré, par un vote de 394 voix contre 180, sur la question des pensions.

Le Dr A.-R. Rocher, assistant-professeur de médecine au Collège des médecins et chirurgiens de l'université Columbia, annonce la découverte d'un sérum contre la fièvre scarlatine.

M. Wilfrid Lajeunesse a été élu président de la Ligue des propriétaires de Montréal, pour succéder à l'échevin J. O. Goreau.

La Santé Pour Tous

Désinfection nécessaire

Le spécialiste de la "Presse"

Tous les objets qui ont garni la chambre d'un malade doivent y être laissés jusqu'à la désinfection, qui doit être faite le plus tôt possible pour tous ces objets sans exception, qu'ils aient servi ou non au malade.

Pour les effets: linges de corps, vêtements, draps, couvertures, etc., on procède à la désinfection.

Pour les meubles, traversins, oreillers, etc., on en découd l'enveloppe qu'on lave à l'eau bouillante comme pour les draps; le contenu (laine, crin, varech, plume, paille), est soit brûlé, soit lavé tout au moins de la même façon.

Pour désinfecter la chambre, on lave les murs, le plafond et surtout le sol (plancher, carrelage ou terre battue) avec une solution d'acide phénique ou avec une solution de sublimé. Le sol est ensuite épongé et essuyé avec soin. Si les murs sont blanchis à la chaux, on devra toujours procéder à un nouveau blanchissage de la surface.

Il pourra être pris, sur l'avis du médecin, d'autres mesures de désinfection.

Le médecin indique lui-même quand le malade doit être levé et quand il doit sortir (mais la sortie ne doit jamais avoir lieu qu'après un bain ou un lavage à l'eau de savon).

Le médecin dit aussi, quand il s'agit d'un enfant, quand il peut jouer avec ses camarades et retourner à l'école.

La rentrée en classe ne peut s'effectuer qu'après une période de temps qui varie pour la variole, la scarlatine, la diphtérie, la rougeole, etc.

Dans l'intérêt public, l'instituteur a le devoir de renvoyer dans sa famille tout enfant chez lequel il peut craindre l'apparition d'une affection contagieuse.

—La franchise, c'est le coeur visible dans le regard (P. GRATEY).

LE PIANO pour 1934

DANS tous les pays civilisés il y a de la demande pour le piano. Le piano reprend sa place. La valeur d'un bon piano comme facteur d'union familiale est reconnue par toute la classe intelligente de tous les pays du monde.

Le monde musical, les chefs de familles, les institutions musicales, les collèges, les écoles, les églises, le clergé—tous s'unissent pour recommander le piano au foyer comme le meilleur facteur de la vie familiale.

WILLIS, le "Spécialiste du piano", la seule firme qui fabrique et vend exclusivement des pianos au Canada, déclare que les ventes des fêtes se sont faites surtout dans les meilleurs pianos à queue. Les petits pianos à queue WILLIS et les modèles de période—KNABE, MASON & HAMLIN, CHICKERING et les pianos reproducteurs AMPICO se sont fort bien vendus.

Nous avons en stock surtout des pianos de la meilleure classe pour la nouvelle année.

Le piano ne revient pas comme instrument médiocre, mais comme oeuvre d'art, un instrument fait en vue du son.

Les amateurs de musique et les acheteurs judicieux sont cordialement invités à nos salons de musique.

Prix modérés et conditions raisonnables

Ecrivez ou téléphonez pour plaquettes explicatives
— MA. 3743

WILLIS & CO., Limited

Manufacturiers de pianos exclusivement

1220-1224 rue Ste-Catherine Ouest

Angle Drummond

Magasin ouvert le vendredi et le samedi soir.

Concours Casse-Tête
Salon de l'Auto
Immeuble "Sun Life" — 20 au 27 janvier 1934
$200 — en Prix — $200
CASSE-TETE No 7

Définition ou signification du mot	Le mot (lettres mêlées)	Le mot (votre réponse)	La dernière lettre de votre réponse dans cette colonne.
Hypocrite, imposteur	R A A D C F		
Genre de peinture	Y G P S E A A		
Une préposition	R P S A E		
Instrument à corde et à clavier	O I N A P		
Chemin en zigzag	C A T E L		
Dialogue lyrique	A R R T I O O O		

En vous servant des lettres de la deuxième colonne, reconstituez le mot dont la signification est donnée dans la première colonne. Placez les lettres de ce mot ainsi reconstitué dans la troisième colonne moins la dernière lettre, laquelle doit être placée seule dans la quatrième colonne. Lorsque chaque ligne sera complétée et si vos réponses sont justes les lettres de la quatrième colonne, lues de haut en bas, formeront le nom d'un des autos qui seront exposés au Salon.

Ajoutez, sur une feuille en moins de 20 mots, pourquoi vous croyez qu'il doit y avoir un Salon de l'Auto chaque année à Montréal. Les solutions portant le timbre de la poste, ou livrées après le 30 janvier ne compteront pas. La décision des juges sera finale.

Ce concours est organisé par la

Montreal Automobile Trade Association, Limited

Un nouveau Casse-Tête chaque jour — Ne le manquez pas !

LISEZ LES ANNONCES CLASSÉES TOUS LES JOURS

Annoncez dans la "Presse

L'art est-il une variété de la folie ?

Les artistes du club Contemporary n'ont pas trouvé de réponse à cette question.

HORREURS MODERNES

Philadelphie, 17. — Le "Contemporary Club" en dépit du calibre de ses talents, n'a pas trouvé de réponse à la question: "L'art, de la folie ou du bon sens ?"

"Ce qu'est l'ail à la salade, la folie l'est envers l'art" a répondu Homer Saint-Gaudens, directeur des Beaux-Arts à l'Institut Cargegie et fils du fameux sculpteur Augustus Saint-Gaudens. Mon père a déjà dit, ajouta-t-il, que les artistes ont le même cerveau que les autres mais ils les dépassent sur un point et ce point est comme une bosse.

Reprenant son sérieux, Saint-Gaudens déclara que l'art n'est pas une forme de la folie mais que l'artiste est susceptible d'attaques qui laissent aux observateurs une fausse impression.

Albert Sterner, portraitiste connu, estime que l'art devrait essayer d'arrêter les vilaines tendances des désordres sociaux. L'artiste devrait essayer d'exprimer des idées qui sont claires pour les profanes.

Thornton Oakley, professeur à l'école du Musée de Pennsylvanie, veut oublier les horreurs de quelques expositions modernes.

L'Abitibi paie ces services trop cher, prétend M. S.-Onge

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17.—Bien que les possibilités de développement de l'Abitibi soient intéressantes, il semble que cette région de la province devrait être un peu mieux traitée par les compagnies d'utilités publiques et le chemin de fer national, afin que sa marche vers le progrès ne soit pas retardée. C'est ce qui ressort d'une brève entrevue que nous a accordée, hier, M. J.-A. S.-Onge, secrétaire de la Chambre de commerce de l'Abitibi. Délégué à Québec, au congrès des Chambres de commerce de la province, M. S.-Onge avait d'ailleurs exposé brièvement aux autres délégués la situation de l'Abitibi.

L'électricité, pour l'éclairage domestique, coûte neuf cents le kilowatt dans l'Abitibi, nous a-t-il déclaré, et les habitants de la région trouvent cela un peu cher. Mais, l'eau coûte encore plus cher. Il en coûte, en effet, $24 par année pour la première chantepleure, de sorte qu'il en coûte environ $25 par année pour l'eau, dans une maison ordinaire.

La vente de l'eau au gallon est basée sur un prix de $1.50 par 1,000 gallons. Il y a cependant des prix de faveur pour certaines institutions.

Aussi la Chambre de commerce de l'Abitibi, songe-t-elle à prendre des mesures contre cet état de choses.

Propagande touristique poursuivie activement

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 17.—L'hon. J.-E. Perrault fait actuellement préparer un "Guide" complet de la Gaspésie, pour 1934. Le ministère de la Voirie en a publié un l'an dernier, qui a été tiré à plus de 25,000 exemplaires. Celui de cette année sera encore plus complet.

Le bulletin officiel de la Voirie, publié en anglais et en français, est le Bulletin du tourisme. Son volume est augmenté.

Pour donner une idée de la propagande touristique faite par le ministère de la Voirie, rappelons qu'il a distribué, jusqu'à la fin de décembre 1933, 1,485 brochures de toutes sortes.

Elections à Saint-Martin

Des élections ont eu lieu, lundi, à Saint-Martin, pour les trois sièges de conseillers municipaux vacants. Y furent élus avec de fortes majorités: MM. Frédéric Cousineau, Edmond Lavoie et Armand Dagenais, trois figures nouvelles qui se sont déclarés à l'avance partisans de l'administration en office que dirige, comme maire, le notaire J.-A. Guy.

Débarrassez la peau

Enrayez la démangeaison en 30 minutes

Ne laissez pas des millions de germes invisibles ou des excroissances charnues devenir la cause que votre peau démange, brûle, se fendille, pèle, ou que vous souffriez d'eczéma, boutons, porrigo, démangeaison dans la main, pied d'athlète ou démangeaison dans la fourche. Vous pouvez enrayer la démangeaison en 30 minutes et cicatriser rapidement votre peau avec le Nixoderm du Dr Nixon. Cette remarquable prescription, basée sur la découverte d'un célèbre spécialiste anglais, agit rapidement parce qu'elle est faite spécialement pour maladies de peau graves. Garantie soulager et cicatriser rapidement votre peau ou argent remis sur renvoi du paquet vide. Demandez aujourd'hui à votre pharmacien le Nixoderm garanti du Dr Nixon.

La défense aérienne de l'Angleterre

Churchill dit qu'il faut renforcer la flotte britannique d'avions.

Londres, 17. (P.A.) — Le très honorable Winston Churchill, adressant la parole à un auditoire londonien hier soir, a déclaré que la Grande-Bretagne est entourée de nombreux dangers et a recommandé la création d'un fort service aérien et la coopération la plus fidèle avec la Société des Nations.

"La menace hideuse d'une guerre aérienne bouleverse le monde civilisé, dit M. Churchill, n'est-il pas sage pour l'Angleterre d'être aussi forte dans les airs qu'elle l'est actuellement sur mer?

"Il était de mise autrefois d'affirmer que la flotte anglaise surpassait les deux flottes combinées de n'importe quelle autre nation. Il est beaucoup plus important maintenant de s'assurer que notre force aérienne est au moins aussi forte que celle de n'importe quelle autre puissance. Sans quoi, nous ne sommes plus la nation indépendante que nous étions et nous exposons nos richesses et notre civilisation à la jalousie féroce du continent européen. La diplomatie, les bonnes intentions ont leur avantage, dit-il, mais il faut, avant tout, assurer la défense nationale."

M. Churchill rappela à ses auditeurs que la Grande-Bretagne avait surmonté la crise économique mieux que tout autre pays. Les finances nationales sont en bon ordre et si les dettes ne sont pas payées, du moins, il n'y a pas de déficit. "C'est plus que ne peuvent dire les Américains, les Allemands ou les Français".

"Mais, aussi conclut l'orateur, il faut nous glorifier d'avoir conservé notre liberté et l'existence de notre parlement alors qu'en tant d'autres pays, des institutions qui semblaient solidement assises ont été renversées par la tyrannie et la dictature".

L'hon. A. Fauteux au Club Canadien, le 20

C'est samedi, le 20 du courant, que le Club Canadien recevra à un dîner d'honneur l'hon. André Fauteux à l'occasion de sa récente nomination au sénat. Cette réunion sera sous la présidence du Dr Anatole Plante, député de Mercier à l'Assemblée législative. Parmi les réponses reçues à date, on remarque celles des hon. sénateurs C.-P. Beaubien, Arthur Marcotte et J.-H. Rainville. Les membres ont le privilège d'y amener leurs amis.

On compte sur la présence de plusieurs personnalités du domaine politique, professionnel, financier et industriel.

Allemand soupçonné de sabotage naval

Moscou, 17. — Des accusations de sabotage, de crime d'incendie et d'espionnage économique, annonçait hier le commissariat des Affaires étrangères, ont été portées contre six étrangers et vingt Russes qui sont détenus par la police secrète.

Ces inculpés sont associés avec la compagnie Controll, succursale de la Société des Surveillances Ltée de Genève, une firme qui certifie les exportations de la Russie à toutes les parties du monde.

Dans la colonie étrangère locale, on dit qu'un grave incendie aux chantiers navals de Nicolaeff dans lequel deux sous-marins en construction auraient été détruits a précédé l'arrestation de Heinrich Karl, un Allemand, employé à ces chantiers.

Des mutations à la légation de France

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — Deux changements importants sont faits dans le personnel de la légation de France à Ottawa. Le comte Jean de la Grèze qui, depuis deux ans, occupait le poste de secrétaire de la légation, a été rappelé à Paris pour remplir une autre position officielle. A Ottawa il sera remplacé par M. Maurice Dayet, secrétaire d'ambassade. M. Dayet a déjà fait du service diplomatique en Suisse, en Grèce, en Allemagne et aussi dans l'Amérique du Sud.

M. Etienne Jalenques, secrétaire archiviste de la légation, a été transféré au consulat de France à New-York; à Ottawa il sera remplacé par M. Albert Baron, vice-consul en Orient.

Réunion annuelle de la Can. Pulp and Paper Ass.

L'assemblée annuelle de la Canadian Pulp and Paper Association aura lieu du 24 au 26 janvier, aux quartiers généraux de l'association, à 3420 rue Université. La réunion générale aura lieu vendredi matin le 26 à 10 h. Le mercredi et le jeudi qui précèdent, la section des coupes tiendra des réunions spéciales au cours desquelles plusieurs rapports et travaux seront présentés.

F.-L. Mtchell, de Toronto, présidera l'assemblée annuelle. Il y aura déjeuner au Ritz-Carlton le mercredi 24 janvier, le jeudi au Mont-Royal pour la section des terres à bois et au Ritz-Carlton pour la section technique. Les nouveaux officiers seront élus le 25 janvier.

Alfred Auclair passera 8 ans au pénitencier

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Alfred Auclair, 67 ans, qui a déjà passé 35 ans en prison ou au pénitencier, et qui a été arrêté, la semaine dernière, par les détectives municipaux, pour de nouveaux vols, a été condamné hier à huit autres années de pénitencier. Le juge H. Fortier, de la Cour des sessions de la paix, a prononcé cette sentence.

Pour éviter la hache

Dortmund, Allemagne, 17. — Le communiste Stephan Kaptur, condamné à mort pour avoir assassiné un troupier nazi, s'est pendu dans sa cellule, annonce-t-on officiellement aujourd'hui.

Terrassez ce RHUME!

Ne lui laissez aucune chance de se développer !

Un rhume une fois en marche est un rhume difficile à extirper ! Ne laissez aucun rhume vous menacer. Au premier frisson ou éternuement, prenez du Bromo Quinine Laxatif de Grove. Il a habituellement vite raison d'un rhume parce que c'est expressément un remède contre le rhume et qu'il s'y attaque par en dedans. Un rhume, vous savez, est une infection interne et requiert traitement interne.

Le Bromo Quinine Laxatif de Grove signifie soulagement COMPLET parce que c'est un traitement COMPLET. Il accomplit les quatre choses nécessaires: il libère les intestins, combat les germes du rhume et la fièvre dans le système, délivre du mal de tête et de la sensation de grippe, tonifie et fortifie le système entier. C'est l'effet que vous désirez et faire moins, c'est courir des risques. Procurez-vous le Bromo Quinine Laxatif de Grove chez n'importe quel pharmacien, 30c et 50c. Demandez-le par son nom complet et n'acceptez pas de succédanés. 32F

Vente de carpettes et literie de février chez Woodhouse

Commençant demain

Les Montréalais ont appris à attendre les grandes ventes annuelles de Woodhouse. C'est la plus belle leçon d'économie que nous connaissions. En examinant cette annonce, vous reconnaîtrez vous aussi pourquoi il est payant d'attendre — car demain nous ferons une des ventes de carpettes les plus phénoménales dont Montréal ait jamais été témoin. Vous ne prenez pas de risque sur la qualité en profitant de ces énormes réductions de prix. Les carpettes ont été prises dans notre stock régulier. Chacune d'elles est un chef-d'oeuvre. La journée de demain révélera plusieurs grandes économies à notre troisième étage — en fait de superbes carpettes et effets de literie.

Valeurs dans les carpettes Axminster

Carpettes Axminster sans couture de 4' x 6'6" Rég. $15.00 pour **$9.95**
Carpettes Axminster sans couture de 4'6" x 6' Rég. $13.50 pour **$10.95**
Carpettes Axminster sans couture de 4'6" x 7'6" Rég. $13.00 pour **$8.95**
Carpettes Axminster sans couture de 4'6" x 7'6" Rég. $19.00 pour **$14.75**
Carpettes Axminster sans couture de 6'9" x 9' Rég. $30.00 pour **$24.95**
Carpettes Axminster sans couture de 6'9" x 9' Rég. $48.00 pour **$39.95**
Carpettes Axminster sans couture de 9' x 9' Rég. $46.00 pour **$36.50**
Carpettes Axminster sans couture de 9' x 9' Rég. $65.00 pour **$52.00**
Carpettes Axminster sans couture de 9' x 10'6" Rég. $54.00 pour **$41.50**
Carpettes Axminster sans couture de 9' x 10'6" Rég. $75.00 pour **$59.95**
Carpettes Axminster sans couture de 9' x 12' Rég. $60.00 pour **$45.50**
Carpettes Axminster sans couture de 9' x 12' Rég. $69.00 pour **$53.50**

Carpettes Axminster anglaises épaisses

Sans couture — Echantillons de magasin

2 seulement 7'6" x 9' Prix rég. $ 68.00 pour $ **44.00**
6 seulement 7'6" x 9' Prix rég. 85.00 pour **53.00**
3 seulement 9' x 9' Prix rég. 100.00 pour **68.00**
20 seulement 9' x 10'6" Prix rég. 125.00 pour **73.00**
2 seulement 9' x 12' Prix rég. 110.00 pour **69.00**
15 seulement 9' x 12' Prix rég. 135.00 pour **82.00**

Tapis d'escalier et Nattes Axminster

27" de large. Prix rég. la verge $2.25, pour, la verge **$1.69**
27" de large. Prix rég. la verge $2.40, pour, la verge **$1.89**
27" de large. Prix rég. la verge $2.50, pour, la verge **$1.95**

Nattes Axminster

Nattes Axminster 15" x 27" Rég. ch. $1.40 Ch. **$0.95**
Nattes Axminster 27" x 54" Rég. ch. 4.90 Ch. **3.95**
Nattes Axminster 27" x 54" Rég. ch. 5.50 Ch. **4.45**
Nattes Axminster 36" x 63" Rég. ch. 9.50 Ch. **6.95**

Nattes de portes genre brosse
16 x 27
Rég. $1.45
95c chacune

LINOLEUM

à moitié prix

6' x 9' Rég. $ 7.60 .... **$3.80**
7'6" x 9' Rég. $ 9.50 .... **$4.75**
9' x 9' Rég. $11.50 .... **$5.75**
9' x 10'6" Rég. $13.50 .... **$6.75**
9' x 12' Rég. $15.50 .... **$7.75**
50c comptant

Canapé de Studio Windsor

Ce canapé de studio comporte deux matelas à ressorts souples et deux sommiers câble ne s'affaissant pas. Un simple mouvement permet de le transformer en un grand lit double ou en lits jumeaux. Nouvelles couvertures de tapisserie de magnifiques nuances.

Rég. $42.50
$18.95
$2.00 d'acompte
$3.00 par mois

Fameuse vaisselle anglaise Myot

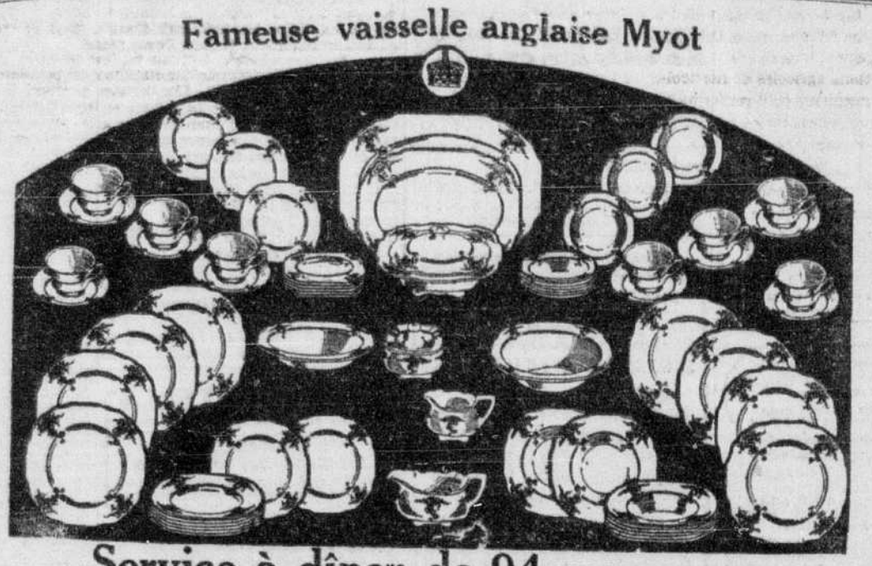

Service à dîner de 94 morceaux

$1.00 comptant
$2.00 par mois
PAS D'INTERET

En vente demain au troisième étage chez Woodhouse. Un service complet pour 12 personnes. Dessins de fleurs bleues. Une valeur que nous n'hésitons pas à recommander. Comprend: 12 assiettes à dîner, 12 assiettes à déjeuner, 12 assiettes à pain et beurre, 12 tasses et 12 soucoupes, 12 bols à soupe, 12 plats à fruits, un plat, un grand plat, sucrier avec couvercle, plat à salade, plat à olives, plat à légumes avec couvercle, pot à crème et saucière.

$12.95
Rég. $22.00

Fauteuils de boudoir

Ces fauteuils viennent de nous arriver et déjà nous vous les offrons au bas prix de notre vente de Janvier. Ce sont de très charmants fauteuils de boudoir avec bras d'un genre tout à fait nouveau. Diverses couvertures de cretonne de très belle qualité. Rég. $11.95.

$6.95

LIT COMPLET

trois morceaux

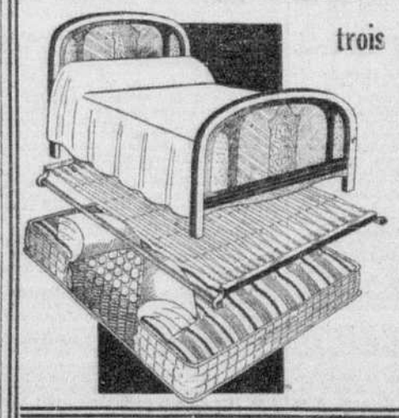

Lit d'acier à panneaux superbement fini en de jolies nuances de quatre bois différents qui se fondent en une parfaite harmonie de couleurs. Ce lit, avec matelas à ressorts et sommier câble ne creusent pas, se vend régulièrement $45.00. Toutes les grandeurs régulières, pour

$32.50
$2.00 comptant
$3.00 par mois
Pas d'intérêt

Lit complet Art Moderne

3 morceaux

Lit d'acier à panneaux, solidement construit et superbement fini dans le style Art Moderne, combiné avec matelas de feutre épais et sommier câble increusable. Toutes les grandeurs régulières. Rég. $35.00

$22.50

$2.00 comptant *$3.00 par mois* *Pas d'intérêt*

Matelas à ressorts

En plein l'article pour quiconque veut jouir du repos absolu. Rempli de centaines de ressorts flexibles en spirale et avec épais capitonnage. Toutes les grandeurs.

$7.95
Rég. $12.95

Divan de studio Baby Grand

Rég. 24.50

Divan de studio de qualité supérieure avec excellente couverture. Se convertit à volonté en un grand lit ou en lits jumeaux. Matelas de feutre et trois oreillers. Rég. —$21.50. Prix réduit à

$11.95
$2.00 de dépôt
$3.00 par mois pas d'intérêt

Lit complet Semi-Windsor

Un lit semi-Windsor fini noyer — avec sommier séparé à ressorts en spirales trempés à l'huile, et un matelas de feutre Impérial à bord roulé. Dimensions du lit: 3'3", 4' et 4'6". Rég. $14.

$8.95

Frais de transport en chemin de fer ou en autobus payés sur achats pour plus de $100.00 dans un rayon de 150 milles de Montréal. Fret payé sur achats de $100.00 ou plus dans un rayon de 200 milles.

WOODHOUSE & CO., Limited
105 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande

LE MEILLEUR SPECTACLE DE MONTREAL CETTE SEMAINE EST AU
ST-DENIS
Mes LEMONNIER HENRY GARAT et DRANEM dans
Un Soir de Réveillon
C'est un film Paramount
en programme double avec
RENATE MULLER dans
"Une Idylle au Caire"
Adm.: matinée sur semaine, 15c jusqu'à 6 heures. Soirée: 20c et 25c
Plus la Taxe.
Représentation de midi à minuit.
74-3E

Aujourd'hui—aux Théâtres United

★ STRAND "FOOTLIGHT PARADE"
Succès musical Warner avec James Cagney, Joan Blondell, Ruby Keeler, Dick Powell, Frank McHugh et Guy Kibbee. "ABOVE THE CLOUDS", Robert Armstrong, Dorothy Wilson et Richard Cromwell.

★ FRANÇAIS "MAN'S CASTLE" Spencer Tracy, Loretta Young et Glenda Farrell. "HAVANA WIDOWS", Joan Blondell, Lyle Talbot et Glenda Farrell. Comédie et "LES TROIS PETITS COCHONS" en français.

2 NUMEROS DE VAUDEVILLE.

★ AMHERST ★ REGENT
Etonnants exploits AUTHENTIQUES de la fameuse espionne belge, Marthe Checkaert.
I WAS A SPY with MADELEINE CARROLL
Herbert Marshall et Conrad Veidt. Aussi à l'affiche — WARREN WILLIAM, Joan Blondell et Geneviève Tobin dans "Goodbye Again". Films courts. Au Amherst—CONCOURS DE CHANT et Comédie CHARLIE CHASE.

★ RIALTO CHARLES LAUGHTON et Carole Lombard dans "White Woman", "TAKE A CHANCE", James Dunn, Lilian Roth et Cliff Edwards. Comédie LAUREL et HARDY.

★ BELMONT WARNER BAXTER, Myrna Loy et Charles Butterworth dans "Penthouse", GINGER ROGERS et Norman Foster dans "Rafter Romance". Mickey la souris.

★ SEVILLE "MOONLIGHT & PRETZELS", Un film musical avec 50 belles filles et toute une troupe d'étoiles. WARNER BAXTER, Myrna Loy et Charles Butterworth dans "Penthouse". Mickey la souris.

★ WESTMOUNT ★ PLAZA
Splendide programme double.
Maurice CHEVALIER in THE WAY TO LOVE
Ann Dvorak et Edward Everett Horton.
Autre film — "SATURDAY'S MILLIONS", Robert Young, Leila Hyams et Johnny Mack Brown. Films courts.
Au Plaza — CE SOIR: VARIETES.

★ MONKLAND "NIGHT FLIGHT" Clark Gable, Robert Montgomery, Myrna Loy, John et Lionel Barrymore et Helen Hayes. "BLIND ADVENTURE", Robert Armstrong et Helen Mack. Comédie.

★ GRANADA DOROTHY WIECK, Evelyn Venable et Sir Guy Standing dans "The Cradle Song". "THE CHEYENNE KID", film mouvementé avec Tom Keene. Comédie. Mickey la souris et films courts.

★ CORONA HERBERT MARSHALL Elizabeth Allan et May Robson dans "The Solitaire Man". "WHAT PRICE INNOCENCE", Jean Parker et Willard Mack. Comédie.

2 NUMEROS DE VAUDEVILLE

★ PAPINEAU ★ RIVOLI
MAE WEST in I'm No Angel
avec Cary Grant et Gregory Ratoff.
Aussi à l'affiche, WILLIAM POWELL, Mary Astor et Eugène Pallette dans "The Kennel Murder Case". Films courts.
Au Papineau — CE SOIR: CONCOURS DE CHANT.
Au Rivoli—Ce soir à 11 heures: Reprise de "Tonight Is Ours", Fredric March et Claudette Colbert.

★ ROSEMONT RONALD COLMAN et Elissa Landi dans "The Masquarader", "WALTZ TIME", avec la belle Evelyn Laye. COMEDIE CHARLIE CHASE.

★ MONT-ROYAL "BROADWAY TO HOLLYWOOD", Ralph Morgan, Madge Evans et Jackie Cooper. "BEFORE DAWN", d'Edgar Wallace, avec Stuart Erwin, Warner Oland et Dorothy Wilson. Comédie, Mickey la souris et films courts.

★ CORONA HERBERT MARSHALL Elizabeth Allan et May Robson dans "The Solitaire Man". "WHAT PRICE INNOCENCE", Jean Parker et Willard Mack. Comédie.

2 NUMEROS DE VAUDEVILLE

★ PAPINEAU ★ RIVOLI
MAE WEST in I'm No Angel
avec Cary Grant et Gregory Ratoff.
Aussi à l'affiche, WILLIAM POWELL, Mary Astor et Eugène Pallette dans "The Kennel Murder Case". Films courts.
Au Papineau — CE SOIR: CONCOURS DE CHANT.
Au Rivoli—Ce soir à 11 heures: Reprise de "Tonight Is Ours", Fredric March et Claudette Colbert.

★ ROSEMONT RONALD COLMAN et Elissa Landi dans "The Masquarader", "WALTZ TIME", avec la belle Evelyn Laye. COMEDIE CHARLIE CHASE.

★ MONT-ROYAL "BROADWAY TO HOLLYWOOD", Ralph Morgan, Madge Evans et Jackie Cooper. "BEFORE DAWN", d'Edgar Wallace, avec Stuart Erwin, Warner Oland et Dorothy Wilson. Comédie, Mickey la souris et films courts.

Disposez-vous à visiter le
SALON d'AUTOS
DU
20 au 27 JANVIER
SAUF LE DIMANCHE
EDIFICE SUN LIFE « MONTREAL
PAGEANT DE L'AUTO MODERNE
. . . ses nouvelles caractéristiques mécaniques et ses accessoires.
Derniers modèles de carrosseries pour autos à passagers et camions.
Des centaines d'innovations pour 1934. Valeurs sans précédent.
ADMISSION: Avant 6.00 p.m., 25c.; après 6.00 p.m., 50c.
10 a.m. à 11 p.m.
ADELSTAN LEVESQUE » Directeur Gérant
76—10E

spectacles et concerts

Échos

Pas de mariage

Greta Garbo et Rouben Mamoulien, le réalisateur du film "Queen Christina" que l'artiste suédoise vient de terminer, sont rentrés ce matin à Hollywood, après une excursion dans l'Arizona.

Pendant que Garbo se retirait chez elle et refusait de parler aux journalistes, Marmoulien a formellement déclaré à la United Press:

—Vous pouvez affirmer que nous ne sommes pas mariés.

Mais Hollywood est tellement sceptique en ces matières.

+

Serge Lifar

"Brillez à Paris, le monde est à vous. Moi, je ne peux travailler qu'ici. Ailleurs, on vous aime; ici, on vous juge".

Voilà à quoi se résument les impressions d'Amérique de Serge Lifar, à son retour à Paris.

"Ailleurs, on vous aime; ici, on vous juge". Lifar oublie apparemment les jugements de John Martin à New York, qui furent particulièrement défavorables, pour ne se souvenir que des fleurs qu'on lui a jetées, par amour, à Montréal. Chers critiques, voyez comme c'est un tort de vouloir faire des amabilités; on ne vous en garde qu'ingratitude.

Dans ce cas-là pourtant, il s'agit d'un véritable artiste. Mais combien de visiteurs gâtés par les journaux et le snobisme, qui jamais auparavant n'avaient vu citer même leur nom dans un journal français, passent ici en conquérants et, une fois repartis, se gausseront de ces naïfs "qui vous aiment tant"...

+

Dures paroles

Au cours d'un débat au Club du Faubourg, M. Henri Christiné, parlant de la situation intolérable faite aux compositeurs français d'opérettes dans les théâtres parisiens, a fait le parallèle suivant:

"Une somme de six millions, dit-il, est consacrée en Allemagne à la seule propagande musicale dans la seule France, tandis que chez nous 340,000 francs doivent, en tout et pour tout, suffire à la propagande de tous les arts dans tous les pays".

M. Christiné a parfaitement raison de s'indigner. Il pourrait joindre à son dossier le rapport du changement d'affiche survenu samedi à Chicago, alors qu'une représentation de "Manon" dut être contremandée, après un plein mois de répétitions, parce que les détenteurs français des droits d'auteur réclamaient la somme folle de $2,250 pour une seule matinée!

+

Vieux souvenirs

Ralph Kellard est bien oublié des anciens habitués du cinéma. Il eut pourtant un beau début de carrière.

Il était né en 1889. Après quelques années sur la scène, il tourna à Hollywood "The Hillcrest Mystery", où il était le partenaire de Irène Castle; "Pearl of the Army", "Ravengar" et quelques autres films.

Puis il partit à la guerre, et lorsqu'il en revint ce fut pour remonter sur la scène.

+

Pointages

Au festival dramatique de Ottawa, de même qu'aux éliminatoires qui le précéderont, les représentations données par les groupes amateurs seront jugées d'après les mesures suivantes:

Cinquante points pour le niveau général de l'interprétation. Individuellement, les acteurs seront jugés sur leur personnification, la netteté du débit, la variété d'intonations, l'expression (emphasis), le geste et le mouvement.

Trente-cinq points pour la production, jugés d'après sa concordance avec l'esprit et la signification de la pièce, l'homogénéité, le tempo, l'ensemble et l'action, la mise en relief des passages essentiels et le sens de leur progression vers le climax (moment le plus intense de l'action).

Quinze points pour la présentation scénique, décor, accessoires, éclairages, costumes et maquillage.

A Montréal, les éliminatoires pour l'Ouest de la province auront lieu du 19 au 24 mars, pour les groupements français et anglais.

+

M. Lionel Daunais, qui obtient son succès habituel dans un rôle amusant de l'opérette "Le Grand Mogol", à l'Impérial.

+

Dans "Trilby"

La distribution du premier spectacle que donnera l'Alliance Artistique au théâtre Impérial, les trois premiers jours de février, vient de s'augmenter d'un bon comédien amateur en la personne de M. Wilfrid Plamondon, qui tiendra le rôle de Sandy. On sait que Mmes Antoinette et Germaine Giroux, Jeanne Maubourg, encadrée par plusieurs élèves de son studio, MM. Georges Temple (dans le rôle de Svengali), Lucien Coedel, qui s'en vient de France, Gaston Saint-Jacques et Auguste Cercy sont en tête de cette forte distribution.

M. Temple, qui fait la mise en scène de "Trilby", porte une attention particulière à tout ce qui est élément de grand spectacle. Ainsi, les choeurs et les ensembles de danse du 2e acte subissent actuellement une mise au point méticuleuse.

J. B.

+

Programme:

Ce soir à 8 h. 30, à la salle Tudor, Etta Coles et Naomi Yanova, pianistes, offriront le programme suivant:

Sonate en ré majeur, Mozart; Sicilienne, Bach-Marier; Fantaisie et Fugue, la mineur, Bach-Bauer; Andantino varié, Schubert; Laideronnette et "La Belle et la Bête", Maurice Ravel; Tarantelle, Rachmaninoff; Valse, Arensky; Prélude, Franck; Aquarium et Le Coucou au fond du Bois, Saint-Saens; Marche Rakoczy, Liszt.

Comment Francis de Croisset a conçu "Il Etait Une Fois"

Francis de Croisset fait du théâtre en poète. Les réalités de la vie sont pour lui moins les témoignages du monde extérieur que la représentation visible des forces puissantes et cachées qui agitent les hommes et animent leur destin.

Il croit aux fées. Comme les déesses de l'antiquité il les tient pour immortelles. Partout, en tout temps, il sent leur présence vigilante.

Se trouvant en vacances, un jour il rêvait sur les bords d'un étang aux eaux endormies. Des libellules balançaient sur la surface humide leurs ailes irisées. N'annonçaient-ils point l'aviation d'aujourd'hui? Glissantes, rapides, elles nous apparaissaient comme les messagères de l'autre bout du monde, à l'exemple de la T. S. F. L'éclat de leurs couleurs était un modèle de cette beauté renouvelée, rêve des femmes avides d'une jeunesse éternelle. Enfermées dans une boîte, ces gracieuses bêtes la faisaient chanter et, ainsi par la seule vertu de leur nature, annonçaient le gramophone...

Ce petit horizon silencieux montait vers lui chargé de sympoles et, dans l'air immobile, semblait ouvrir le grand livre aux belles images où dorment tous les mystères qui, sur la terre, nous paraissent des miracles.

"C'est un de ces miracles-là, de ces progrès-là, raconte l'illustre auteur, que j'avais porté à la scène dans "IL ETAIT UNE FOIS" et qui a été transposé à l'écran. L'action s'y déroule en Angleterre — il faut toujours qu'un compte de fées se passe dans un autre pays. — Mon sorcier est André Maulois, mon prince charmtnt, André Luguet, ce grand acteur. J'ai aussi Cendrillon, une Cendrillon qui n'est pas résignée, qui est même un peu terrible, enfin qui est moderne, les "Cendrillons" ont bien changé depuis CENDRILLON! Ma Cendrillon, c'est Gaby Morlay: à elle seule, c'est un conte de fées.

"Il y a aussi le petit garçon: c'est Jean Bara; dans tous les contes de fées, il y a un petit garçon. Il y a un vieux grand-père pas assez vieux, sans doute, pour un grand-père de conte de fées: c'est André Dubosc.

Il y a le méchant prince, c'est Jean Max. Mais il y a le fidèle serviteur — ça aussi, c'est un conte de fées! — c'est Gaston Dubosc. Il y a d'autres sorcières et d'autres sorciers. Il y a Mme Madeleine Geoffroy, MM. Darmant, Nicole, Lorsy, Larquey. Il y a Mlle Andrée Ducret, qui est une fée malheureuse. Il y a...

Mais, dominant fées et sorcières, je dispose cette fois d'un magicien que je n'avais pas prévu. Je ne l'avais pas prévu, mais je le connaissais. C'est un très grand magicien. Il n'en est pas à son premier miracle: c'est Léonce Perret."

"Il était une fois" passe cette semaine au Cinéma de Paris.

Mae West en Cour

Los Angeles, 17. — Mae West témoignait hier au procès fait à un bandit du nom d'Edward Friedman, qui lui enleva $3,400 en espèces et $12,000 de bijoux à la pointe du revolver en septembre 1932. Lors du hold-up, elle se préoccupa surtout dit-elle, de protéger son visage à cause de son contrat de cinéma, sans songer à donner beaucoup d'importance à la perte de son argent et de ses bijoux.

Débuts à l'opéra

Chicago, 17. — Rose-Marie Brancato, une petite Italienne de Kansas City, âgée de 21 ans, débutera ce soir à l'Opéra de Chicago, en remplacement de Marion Talley, qui n'a pu s'entendre avec la direction sur les conditions d'une seconde représentation.

Réélus par acclamation

Une assemblée générale des membres de la France Républicaine a eu lieu dimanche dernier, au siège de la société, 429, avenue Viger à Montréal.

On devait procéder aux élections annuelles des officiers, mais devant les résultats obtenus par le conseil sortant de charge durant l'exercice 1933, ce dernier a été réélu par acclamation et reste composé comme suit: président: M. Paul Lachal; 1er vice-président, M. Ernest Hooper; 2e vice-président, M. Alfred Beulence; secrétaire-trésorier, M. Léon Corbin, fils; conseillers: MM. E. Coste, L. Corbin, père, J. Leroux, J. Berthier, E. Robert, A. Trouillard, V. Martenon, fils, M. Sargel; censeurs: MM. V. Martenon, père, F. Moreau, A. Hooper; porte-drapeau, M. Jules Hirtz.

Echos de Trois-Rivières

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières. — Cécile Tremblay, de Louiseville, a été condamnée à $50 d'amende pour avoir tenu une maison de désordre. W. Labonté et Fleurette Marchand ont été condamnés à $10 d'amende chacun.

—Le problème de fournir du bois de chauffage aux familles des chômeurs de notre ville a reçu une solution temporaire. La cité a acquis quelques centaines de cordes de bois de deux et trois pieds. Ce bois est livré aux chômeurs par des charretiers de la voirie municipale. Les chômeurs sont obligés de le couper eux-mêmes en bois d'un pied. Les marchands de bois de la ville ont récemment cessé de vendre contre les bons du secours direct, alléguant que le prix accordé était trop bas.

—M. Leo Lavergne, âgé de 20 ans, est décédé. Il laisse son père et sa mère, M. et Mme Majorique Lavergne, du Cap-de-la-Madeleine, deux frères, Roger et Paul, cinq soeurs, les soeurs Philippe-Ernest, de la Providence, de Joliette, Jean-Irené, de S.-Tite, Mmes Hervé Vivier, Richard Rocheleau et Thérèse.

—M. Joseph-A. Bergeron est décédé, ces jours derniers. Il laisse deux frères, Philippe, de Shawinigan, et Antonio, de S.-Grégoire, deux soeurs, Mme Emery Bergeron, de S.-Grégoire, et Denery Richard, de Trois-Rivières.

—Les Voyageurs de Commerce ont élu les officiers suivants: président, M. Hervé Gagnon; vice-président, M. J.-C. Boudreau; secrétaire, M. Bernard Benoit; trésorier, M. Roland Deeslies; bibliothécaire, M. A. Carle; directeur, M. C.-E. Lemoine.

—Lucien Champoux, 31 ans, s'est fait couper deux doigts dans une presse à l'usine de la Wabasso Cotton Co.

—L'Union Médicale Latine vient de décerner la médaille de Georges Clemenceau au Dr Adélard Téreault, de notre ville, délégué à Canada. L'Union Médicale Latine a été fondée par le père qui a célébré par un banquet, samedi, le dixième anniversaire de leur mariage. De nombreux cadeaux leur furent présentés. Etaient présents: MM. et Mmes Léo Pinsonnault, Colin-W. Ritchie, Waldo Jones, Raoul Désaulniers, Raoul Chenevert, Carl Jents, Paul Gilbert, Mmes B.-L. Piché, de Victoriaville, J.-D. Duval, Miles Gabrielle Dion, Antoinette Lacroix, Liliane Lacroix, Julienne Gagnon, de S.-Georges de Beauce, Gertrude Germain, Fernande Lemire, Rachel Emond, Simone Lemieux, MM. Maurice Chevalier, Ernest Dumont, Paul Girard, Robert Bernstein, Roméo Legendre, Jules Harvey, S. Prussein, Adrien Schiller, René Sénécal.

—Les officiers du Régiment de Trois-Rivières ont reçu au Manège. Etaient présents: le lieutenant-colonel et Mme Vining, MM. et Mmes Léon Pagé, Georges Smith, le capitaine et Mme Piché, MM. et Mmes Le-Baron, Charles Frye, E.-D. Hyndman, Irwing Smith, Miles Pauline Spénard, Alice DeBlois, Bibiane Poulin, Rolande Camirand, Jeannette Boisvert, Yvette Camirand, Madeleine Trudel, Béatrice Ogden, Mary Cross, Yolande Goulin, Françoise Madore, Jeanne Fournier, Laurette Lafleur, Fernande Lemire, Gericude Laurin, Marjorie Dumont, G. Bastien, L. Oscarson, Camille Marchildon, Marguerite Vigneau, MM. Ernest Turcotte, d'Ottawa, T. Trow, Louis Leblanc, T. McDougall, Gérard Marchildon, C. DeBlois, G. Couture, Jules Provencher, Ted Earle, Norman Ryan, Roder Duval, Roland Desmarais, Frank Spénard, Robert Rivard, Lucien Boisvert, Paul Rivard, Dr Georges DeBlois, François Hétu, Paul Connoly, etc.

L'évasion de cinq bandits organisée avec grand succès

Huntsville, Texas, 17. (P.A.) — Clyde Barrow, bandit américain notoire, a comploté et mené à bonne fin hier l'évasion de son complice, Raymond Hamilton, et de quatre autres prisonniers de la geôle de Eastham. Tout fut combiné avec tant d'exactitude et de précision que les gardes des prisonniers furent impuissants à prévenir leur fuite. Barrow et les cinq fugitifs sont disparus en automobile après l'évasion.

Hamilton et ses compagnons travaillaient dans un petit bois sous la surveillance des gardes. Subitement, ils se penchèrent, retirèrent chacun un revolver d'un buisson — ces armes furent évidememnt cachées là par Barrow — et tinrent les officiers en respect. L'un des prisonniers tira un coup de feu sans provocation, atteignant le garde Olan Bozeman à la hanche. Tout-à-coup, d'un marais environnant, l'on vit sortir deux hommes munis d'une mitrailleuse. Ils ouvrirent le feu, pendant que Hamilton et les autres prisonniers s'enfuyaient.

A part Hamilton, les fugitifs sont Henry Methvin, W.-H. Bybee, J.-B. French, Joe Palmer. Hamilton était condamné à la prison pour la vie, les sentences des autres variaient entre 20 et 10 ans.

Dix-sept autres prisonniers travaillaient dans le bois au moment de l'évasion. Ils n'essayèrent pas de fuir. Toute la police du Texas est à la recherche des cinq dangereux criminels.

Le voleur a été mis à la porte du palais de justice avec son butin

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 7.—Pendant une séance de la Cour supérieure, un individu qui faisait du bruit fut mis à la porte du palais de justice, sur instruction du gouverneur de la prison, M. Joseph Moussette. Cet individu, qui paraissait quelque peu sous l'influence de la boisson, portait un beau pardessus doublé en fourrure.

La séance de la Cour terminée, M. A. Pépin, sténographe officiel, chercha vainement son pardessus. Il avait été volé par l'individu mis à la porte du palais de justice. Les détectives ont aussitôt été mis au courant de cette affaire peu banale.

Rançon demandée

Shanghaï, 17. — Les propriétaires du navire "Pooan" pris par des pirates qui réclament une rançon pour accorder la liberté de neuf passagers ont demandé au gouvernement nationaliste aujourd'hui d'envoyer un navire de guerre pour exterminer les bandits et porter secours aux captifs.

Quinze pirates qui se firent passer pour des passagers s'emparèrent du navire comme il approchait de Tsingtao, samedi, et volèrent les personnes qui se trouvaient à bord.

Service social qui sera établi dans les écoles

C'est aujourd'hui que sera soumis devant le comité d'hygiène des écoles catholiques le projet de M. Victor Doré pour l'établissement d'un service social scolaire catholique. Ce projet pourvoit à la distribution d'un demiard de lait à tous les écoliers nécessiteux souffrant de malnutrition. On sait que le projet a reçu la haute approbation, la semaine dernière, des membres de la commission pédagogique. Après avoir reçu la sanction du comité d'hygiène que préside le Dr Joseph Nolin, le projet devra enfin être ratifié à la prochaine séance de la commission administrative, le 30 du courant.

Ce service sera sous la direction immédiate de M. J.-M. Manning, le directeur des études à la Commission scolaire, qui y sera aidé par les visiteurs ecclésiastiques, les contrôleurs d'absence, les directeurs et directrices des écoles. Le service social scolaire commencera à fonctionner dès le 1er février, a déclaré hier M. Victor Doré, à l'issue d'une séance de routine de la commission administrative au cours de laquelle il fut surtout question de congé pour maladie à accorder à quelques institutrices, de réparations peu importantes dans les écoles et de différends à régler.

Echos de S.-Hyacinthe

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe. — Au cours de l'année qui vient de se terminer, 143 prisonniers ont été incarcérés, dans notre prison, soit une augmentation de 27, le total de l'an dernier étant de 116.

—Les soeurs de La Présentation ont reçu la visite des soeurs Adélard-Marie et Joseph-du-Divin-Coeur, du couvent de Woonsocket, R.I.

—Les funérailles de Mme J.-B.-O. Dumont ont eu lieu ces jours derniers. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Letrasseur, neveu de la défunte et vicaire à Trois-Rivières. Le service fut chanté par le R. P. F.-M. Gauvreau, O.P., assisté des RR. PP. Bellemare et Biron. Le deuil était conduit par le fils de la défunte, le Dr R. Dumont, de Montréal, son gendre, M. Albert Morin, ses neveux MM. Rodolphe Dubord, de Montréal, Paul et René Richer.

—M. Georges Cayer, de Québec, a été nommé temporairement administrateur de l'Ecole d'Industrie Laitière, de S.-Hyacinthe. Il remplace M. Elie Bourbeau, qui est gravement malade depuis plusieurs semaines.

—Mlle Lumina Lavigne est tombée en descendant un escalier. Elle souffre de blessures à la figure et de quelques contusions sur le corps.

—Le rapport du médecin des dispensaires municipaux de S.-Hyacinthe, le Dr Ovila Desmarais, directeur médical de cette institution, pour 1933 vient d'être soumis. En voici le contenu: Nombre de jours de cliniques, 148; nombre de cliniques, 177; heures totales de travail, 2,561 dont 629 aux cliniques. 1,002 aux visites et 205 au bureau; nombre de cliniques antituberculeuses, 81; assistance, 1,107 personnes; nouveaux cas, 552; cas négatifs, 362; Rayons X, 325; cas positifs amenés, 54; cas douteux nouveaux, 28; nombre de cliniques de puériculture, 92; assistance, 3,558 personnes; visites à domicile par l'infirmière, 1958; bébés, 1,889; cas ante-partum, 300; cas post-partum, 58; cas préscolaires, 1,267; cas tuberculeux, 142; patients référés vers le médecin, dentiste, etc., 97; pièces de littérature distribuées, 1,462; enquêtes épidémiologiques, 78; cas déclarés et dépistés, 77; maisons visitées, 56; contacts, 161; cas isolés, 78.

—En décembre, il a été enregistré dans les deux comtés de S.-Hyacinthe et de Rouville, 76 naissances, 3 mariages et 43 sépultures.

M. O. Gilbert est réélu

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — M. Oscar Gilbert a été réélu président du club de Réforme, à la réunion générale des membres de ce club. Le rapport du secrétaire-trésorier a démontré un respectable surplus.

A Valleyfield

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield. — M. Joseph Biasonnette a été élu marguillier, en remplacement de M. Albert Branchaud, sortant de charge.

—Dimanche dernier a eu lieu en l'église du Sacré-Coeur, la bénédiction spéciale de l'Enfant-Jésus aux enfants. Il y eut chant des cantiques de Noël par la chorale, allocution par le curé Hébert et salut solennel au T. S. Sacrement.

Nouveau président

M. PHILIPPE de G. BEAUBIEN, qui a été récemment élu président du comité d'administration du Montreal Builders Exchange, section des entrepreneurs électriciens, pour 1934. M. Beaubien est aussi président du comité administratif de la B.-B. Electric Company, Limited.

TRIBUNE LIBRE

Sur un mot

Montréal, janvier 1934

M. le rédacteur,

Dernièrement un député des Etats-Unis a déclaré en Chambre que la France est un "pays de tricheurs" et "d'avarés" qui manquent à leurs obligations.

En voici les raisons principales: Fin des réparations, aggravation de la crise économique.

La Belgique a adressé dernièrement une note aux Etats-Unis qui contient des arguments et thèses qu'on doit faire valoir pour justifier l'attitude du gouvernement belge et également du gouvernement français.

Le 20 août 1925 le Gouvernement belge avait signé un accord avec Washington avec certitude que les paiements dus aux Etats-Unis seraient largement couverts par les versements de l'Allemagne au titre de réparations.

En 1931 le président Hoover proposa de suspendre pendant un an le service des dettes intergouvernementales. Cette suspension ne devait être que provisoire.

Le Président Hoover, dans l'espoir de sauver les énormes capitaux américains investis imprudemment en Allemagne depuis 10 ans, a rendu définitif l'annulation des créances au titre des réparations dues par l'Allemagne à la Belgique, à la France et aux autres pays signataires du traité de Versailles.

Ces créances dues ont permis à l'Allemagne de réarmer clandestinement.

Actuellement même elle annonce par les soins du Dr Schacht, qu'elle n'effectuera pas le service des emprunts Dawes et Young.

Les Etats-Unis qui ont fait des affaires d'or pendant et avant leur entrée en guerre, ont mis tout en oeuvre pour ne pas que l'Allemagne effectue ses paiements des réparations. C'est le pays qui a commencé par mettre des barrières tarifaires, imitées par les autres pays et on fait un tort considérable au commerce mondial.

La suppression de l'étalon or aux Etats-Unis a amené la hausse des francs français et belges, ce qui a ruiné bien des importateurs au Canada et aux Etats-Unis.

Dans ces conditions, si les Etats-Unis avaient la moindre idée de ce que c'est que la justice, ils n'hésiteraient pas à annuler complètement les dettes de guerre et devraient s'abstenir d'insulter gratuitement les honnêtes gens.

François WOLFF.

A S.-Maxime de Scott

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17.—M. Amédée Perrault et Emile Gagné ont été élus respectivement marguillier et syndic, par de fortes majorités, à S.-Maxime de Scott, contre deux candidats à qui les paroissiens reprochent la lutte à laquelle ils ont pris part, contre leur curé.

Feu Mme A. Dostaler

Nous apprenons la mort survenue hier de Mme Alfred Dostaler, née (Marie-Indiana) Thiffault. Elle était âgée de 79 ans et 7 mois et veuve de M. Alfred Dostaler, d'Ottawa, "ancien zouave pontifical, décédé il y a de nombreuses années.

Elle laisse dans le deuil ses fils: Henri-Hygin, de Montréal; Adéorat d'Ottawa; Alphonse de Montréal; ses filles, Mme veuve J.-O. Mathieu (Alice); Mme A. Papineau-Couture (Marie-Anne), Mme Jean Trudel (Hélène). Les funérailles auront lieu vendredi.

Echos de Shawinigan

(Du correspondant de la PRESSE)

Shawinigan Falls. — La population de notre ville, d'après le dernier recensement fait par les curés, est de 16,096 âmes. En ajoutant à ce chiffre la population des trois paroisses voisines, la Baie Shawinigan et les deux paroisses d'Almaville, se chiffrant à 4,278, nous arrivons à un total de 20,374 habitants. Dans la ville il y eut durant le cours de l'année 1933, 548 baptêmes, 50 mariages et 161 décès.

—Mlle Thérèse Trudel, de S.-Marc, a reçu à un bridge récemment. Les prix ont été gagnés par Mlles Germaine Grenier, Lisette Beauvais, MM. Jean Bouvette, Alex. Lang, Jr. et Ernest Lobry.

—Les marguilliers de la paroisse Saint-Marc ont donné, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, deux représentations d'une pièce intitulée "Une noce au bon vieux temps" dont l'auteur est Mme Roch Rousseau, de la paroisse Saint-Marc de Shawinigan. Ces soirées étaient sous le patronage de Mmes Albert Gélgaire et de Mme la mairesse. Il y eut aussi chant par le quatuor composé de MM. Antonio Héroux, Gérard Longpré, Lucien Millette et Maurice S.-Pierre Mlyle Lucille Gilbert, M. Antonio Héroux. Mlle Simone Gélinas accompagnait au piano. La pièce fut interprétée par M. Antonin Lavergne, Mlles Cécilia Lamy, Simone Gélinas, Cécile Lafrenière, Lucile Gilbert; MM. Louis-Paul Rousseau, Georges Perreault, Mme Hector Fréchette, M. Wilfrid Déry, Mlle Cécile Trépanier, M. Lucien Millette, Mlles Juliette Désaulniers, Raymonde Marchand, M. Gérard Longpré, Maurice St-Pierre, René Boisvert, Roméo Lapointe, Mme Roch Rousseau, M. Rosaire Marcotte.

Un vol à Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 17. — Des cambrioleurs se sont introduits pendant la nuit de lundi à mardi, dans l'entrepôt Miller et Freedman, 52a, septième avenue, à Lachine. Ils ont emporté des cigares, cigarettes et bonbons, le tout évalué à $300.

L'avion a subitement plongé dans la mer

Miami, 17. (P.A.) — La princesse de Polignac et son frère, M. Jacques Dupuy, éditeur du "Petit Parisien", ont fait un plongeon forcé dans la baie de Biscayne hier. Ils volaient dans un avion loué à l'heure, le long de la côte, quand l'appareil fit subitement défaut et piqua une tête vers la mer. La princesse n'a souffert que d'un choc nerveux mais son frère a reçu des lacérations du cuir chevelu. Ils ont été transportés à l'hôpital.

M. Dupuy est venu aux Etats-Unis y étudier les méthodes d'impressions américaines. Il possède un permis de pilote et conduisait lui-même l'avion défectueux. Après l'accident, il aida sa soeur à sortir de la cabine de l'avion. Ils furent rescapés par un pêcheur qui se trouvait dans les environs.

Congrès d'éleveurs de renards tenu à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Le congrès de l'association canadienne des éleveurs de renards s'est ouverte hier, à 10 heures, au Château Frontenac. Le maire Lavigueur a souhaité la bienvenue aux congressistes, puis il y eut une première séance d'étude. A une heure, M. Edgar Rochette, M.P.P., président de l'association provinciale et directeur de l'association nationale, a présidé un déjeuner. L'hon. M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, et M. L.-A. Richard, son sous-ministre étaient présents. Le congrès est présidé par M. Georges-A. Caldbeck, président de l'association nationale des éleveurs de renards argentés.

L'hon. G. Shelton Sharpe, ministre des Travaux Publics de l'Ile du Prince-Edouard, assiste à ce congrès.

Lundi après-midi, les congressistes ont été les invités de la société zoologique de Québec au jardin de Charlesbourg.

Un jugement contraire au verdict des jurés

Un verdict des jurés accordant une somme de $5,738 au bénéficiaire d'une police d'assurance a été renversé hier par l'hon juge en chef Greenshields, de la Cour supérieure, lorsque celui-ci a déclaré que le droit d'action de dame Jennie Handler contre la New-York Life Insurance Company était prescrit.

Joseph Gold, mari de la demanderesse, avait assuré sa vie pour $15,000 en 1927. La police prévoyait le paiement d'une somme de $150, par mois en cas d'incapacité absolue et le non paiement des primes durant cette période de temps. Le 17 février 1930, Gold subit un accident à la suite duquel il devint totalement incapable. La compagnie lui paya $150, pendant 19 mois, puis cessa soudain ses paiements, en prétendant que l'incapacité totale avait cessé.

Le jury donna raison à la demanderesse, mais les procureurs de la compagnie d'assurance firent une motion pour jugement contraire au verdict alléguant que l'action aurait dû être prise dans l'année qui avait suivi la cessation des paiements.

Les funérailles de M. Léo Tardy

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Léo Tardy, fils de Maxime Tardy et de feu Hélène Dagenais, décédé le 3 janvier à l'âge de 36 ans.

Le convoi funèbre est parti de sa demeure rue Denormandville pour se rendre à l'église S.-Arsène. La levée du corps fut faite par l'abbé O. Bibeau, curé de la paroisse, M. Raymond et L. Lefebvre, comme diacre et sous-diacre. La chorale sous la direction de M. Paul Berirand, exécuta la messe de Yon. Accompagnait à l'orgue, M. Pierre Drolet.

Le deuil était conduit par son père, M. Maxime Tardy, ses frères MM. Hector, Adolphe, Marc et Joseph Tardy, ses beaux-frères, MM. le notaire J.-M. Savignac et Isaie David, ses oncles, MM. Adelard et Delphis Tardy, Jos Dagenais, son neveu, M. Yvon Guy, ses cousins, MM. Adoris Tardy, C.-E. Bastien, Albert Primeau, H. Guilbault, Domina Corbeil, Thomas Dagenais.

On remarquait dans le cortège: MM. D. Lapierre, R. Savignac, L. Renaud, Jos. Labelle, A. Gonneville R. Gonneville, H. Hurtubise, Nap. Bertrand, W. Bélanger, A. Beaudry, R. Chevalier, Jos. Gravel, Art. Prégeau, H. Roussin, Thomas Léonard, R. Chevalier, D. Gagnon, M. Gonneville, A. Bibaury, R. Cloutier, Jos. Gravel, Art. Prégeau, H. Roussin, Thomas Léonard, R. Chevalier, D. Gagnon, M. Gonneville, A. Gordiau, L. Planie, E. Désy, R. Emond, A. Gagnon, S. Desy, A. Duval, J.-E. Blais, A. Blais, Conrad Giguère, Ant. Gonneville, C. Perrault, Jos. Archambault, P.-E. Gauthier, H. Gohier, A. Lussier, Z. Martineau, A. Brochu, J.-A. Belleteur, H. Dagenais, R. Gascon, O. Desjardins, E. Martin et plusieurs autres.

Le défunt laisse dans le deuil, son père, M. Maxime Tardy, 4 frères, MM. Marc, Adolphe, Joseph et Hector Tardy; 4 soeurs, Mmes Vve Ed. Guy (Dorcima), I. David (Alda), J.-M. Savignac (Mélina), Mlle Léa Tardy, ses neveux, Edouard, Roger et Arthur Guy, Yvon Guy.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies. L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'Est.

MESSE DE REQUIEM

Il y aura au Refuge N.-D. de la Merci, 489, rue S.-Paul est, demain à 8 h. a.m. une messe de requiem pour le repos de l'âme de Mme Caty, ancienne dame patronnesse du refuge. Les parents et amis sont invités d'y assister.

IMPERIAL
CE SOIR
Samedi en matinée
LE GRAND MOGOL
OPERETTE-BOUFFE
.25 à 1.50
STUDIO HA-2183 THEATRE LA-6168
76-3E

Maintenant — La charmante chanteuse
Lita Grey CHAPLIN and her COUNTRY CLUB

OCCASIONS DU JEUDI CHEZ EATON

Jamais auparavant offerte à moins que les prix réguliers.

Argenterie originale Rogers et William Rogers and Sons

Dessin "Triumph" à moitié prix jeudi

Un triomphe en dessin—un triomphe pour l'hôtesse—et durant cette vente un triomphe d'économie. Le dessin "Triumph" est depuis nombre d'années très populaire et ses lignes délicatement dentelées continueront d'être admirées pendant des années à venir. Le dessin "Triumph" n'a jamais été auparavant offert à moins que les prix réguliers—mais pour cette vente nous présentons une grande aubaine à moitié prix. Services et morceaux individuels d'argenterie William Rogers and Sons bien connus et garantis donner satisfaction. Venez de bonne heure pour le meilleur choix.

Cuillers à café. Rég. 3.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** . . . **6** pour **.75**
Petites cuillers à thé. Rég. 3.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** **6** pour **.75**
Grosses cuillers à thé. Rég. 3.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** **6** pour **.75**
Cuillers à dessert. Rég. 6.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** **6** pour **1.50**
Cuillers à soupe. Rég. 6.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** . . . **6** pour **1.50**
Cuillers à table. Rég. 6.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** . . . **6** pour **1.50**
Cuillers à oranges. Rég. 6.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** **6** pour **1.50**
Cuillers à bouillon. Rég. 6.50 douzaine. **Moitié prix jeudi** **6** pour **1.60**
Fourchettes à dessert. Rég. 6.00 douz. **Moitié prix jeudi** **6** pour **1.50**
Fourchettes de table. Rég. 6.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** **6** pour **1.50**
Fourchettes à salade. Rég. 7.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** **6** pour **1.75**
Couteaux à beurre. Rég. 6.50 douz. **Moitié prix jeudi** . . . **6** pour **1.60**
Couteaux à dessert à manches creux. Rég. 18.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** . . . **6** pour **4.50**
Couteaux moyens à manches creux. Rég. 18.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** . . . **6** pour **4.50**
Couteaux à viande. Rég. 18.00 douz. **Moitié prix jeudi** . . . **6** pour **4.50**
Couteaux à dessert à manches pleins. Rég. 10.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** . . . **6** pour **2.50**
Couteaux moyens à manches pleins. Rég. 10.00 douzaine. **Moitié prix jeudi** . . . **6** pour **2.50**

Morceaux individuels

Cuiller à sucre. Rég. .60. **Moitié prix jeudi** . . . **.30**
Cullers à baies. Rég. 2.00. **Moitié prix jeudi** . . . **1.00**
Fourchettes à marinades. Rég. 1.00. **Moitié prix jeudi** . . . **.50**
Fourchette à viandes froides. Rég. 1.50. **Moitié prix jeudi** . . . **.75**
Couteaux à beurre. Rég. .60. **Moitié prix jeudi** . . . **.30**
Cuiller à crème. Rég. 1.50. **Moitié prix jeudi** . . . **.75**
Cuiller à sauce. Rég. 1.75. **Moitié prix jeudi** . . . **.85**
Pinces à sucre. Rég. 1.25. **Moitié prix jeudi** . . . **.62**
Spatule à tomates. Rég. 2.00. **Moitié prix jeudi** . . . **1.00**
Couteau à gâteaux à manche creux. Rég. 3.00. **Moitié prix jeudi** **1.50**
Couteau à tartes. Rég. 2.50. **Moitié prix jeudi** . . . **1.25**
Nécessaires à dépecer, 3 articles. Rég. 15.00. **Moitié prix jeudi** **7.50**
Nécessaires à dépecer, 2 articles. Rég. 8.50. **Moitié prix jeudi** . . **4.25**
Cuillers de bébés. Rég. .50. **Moitié prix jeudi** . . . **.25**
Ensembles pour bébés. Rég. 1.00. **Moitié prix jeudi** . . . **.50**
Ensembles No 10 pour bébés. Rég. 2.00. **Moitié prix jeudi** . . . **1.00**

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Sainte-Catherine

800 culottes et pantalons pour garçons et jeunes gens

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin

Une occasion qui ne se présente qu'une fois en de longs mois. Achetez-en deux ou trois. Belle qualité épaisse de tissus tweed et cheviote, solide confection — nuances et dessins en demande.

CULOTTES en bleu, gris et brun. Tailles 25 à 33 pour garçons de 7 à 14 ans.
PANTALONS en gris et brun. Tailles 28 à 36 pour jeunes gens de 10 à 18 ans.

Bas prix sensationnel jeudi

$1.00 chacun

Au deuxième chez Eaton

Bas en soie chiffon et service

"Imparfaits" — une grande occasion jeudi

Jeudi, la paire **.50**

Economisez pour maintenant ou plus tard! Ces bas, bien qu'appelés "imparfaits" n'ont aucun défaut d'importance. De légères ombres dans la teinture sont leur seule irrégularité. Chiffon clair et pesanteur service pratique. Biscayne, beige, taupe, Clearsan, jungle, taupe-rosée et gunmetal. Pointures 8½ à 10½.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Centre

Combinaisons "Woods"

en balbriggan pour hommes

Jeudi, chacune **.69**

Un solde de combinaisons en balbriggan à deux brins. Nuances naturelle et crème dans le lot. Boutonnant en avant, et avec manches et jambes courtes. Tailles 34 à 44. Ordinairement 1.25.

Combinaisons "Mercury"

Ordinairement 2.95

Jeudi, chacune **1.98**

Belle qualité de coton et laine pour le printemps. Nuance crème. Boutonnant en avant. Manches et jambes longues. Tailles 36 à 44.

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Sainte-Catherine

Pardessus d'hiver pour hommes

Réduits de 16.50. Jeudi, chacun **12.95**

Chauds tweeds et cheviotes plus "habillées", en gris et brun. Modèles ulster, raglan ou ajustés. Tailles 35 à 44 dans le lot à 9 a.m.

Au deuxième chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

Occasion en

Gants échantillons en tissu

Ordinairement .59 à 1.50 la paire. Pas de C.O.D.

Venez dès l'ouverture pour cette occasion jeudi, la paire **.44**

Une des plus grandes variétés de modèles offertes à la fois cette saison. Tous en modèles slip-on avec poignets de fantaisie. Le tissu est rétréci au préalable — lavable et de bonne qualité. Beige, fauve, gris, champagne, brun, noir et blanc. Pointures 6½ à 7 seulement.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Centre

VENTE SPOTLIGHT DE KIMONOS

★ Kimonos en édredon

de coton. Ord. 2.98

Ces confortables kimonos vous sont offerts jeudi à prix de grande économie. Profitez-en! Jolis dessins jacquards et floraux avec nervures de corde de rayon rose, copen, sable, gris, brun, vert, rouge, flamme et poudre. Petites, moyennes et grandes tailles dans le lot.

Spécial de la Vente Spotlight, jeudi **1.79**

★ Robes de chambre

en satin rayon rembourré importé

Pas de C.O.D.

Ordinairement 8.95

De nouveau vous vous réjouirez de l'extraordinaire économie. Modèles tailleurs avec col châle et ceinture en même tissu. Bien doublées. Texture brochée en rose, pêche, bleu, vert, flamme et noir. Petites, moyennes et grandes tailles dans le lot.

Spécial de la Vente Spotlight, jeudi **5.95**

ROBES DE CHAMBRE—satin de rayon. Modèles et nuances tel que ci-dessus. Rég. 15.75. Spécial de la Vente Spotlight, jeudi . . **7.95**

★ Robes de chambre en flanelle de laine anglaise

Unies ou rayées. Ord. 4.98

Elles sont chaudes, confortables, élégantes et à très bas prix jeudi. Modèles tailleurs avec col en pointe ou châle. Effets un ou deux-tons. Petites, moyennes et grandes tailles. Toutes les nuances en demande dans le lot. Illustré à droite.

Spécial de la Vente Spotlight, jeudi **2.95**

★ Robes de chambre en velours

côtelé et velours de coton piqué

Ordinairement 4.98 à 6.98

Venez de bonne heure jeudi, et achetez une de ces robes de chambre, et profitez ainsi de la grande économie. Lignes tailleur, tel qu'illustré à gauche. Rose, bleu, rouge, vin, sable, orchidée, pensée, brique, orange brûlée et noir. Tailles 32 à 44 ans le lot.

Spécial de la Vente Spotlight, jeudi **3.95**

Kimonos et pyjamas

En crêpe de vraie soie

Pas de C.O.D.

Ordinairement 7.98

Achetés spécialement et offerts à prix de grande économie jeudi! Modèles tailleur, tel qu'illustré, avec jolis motifs de couleur et ceinture en même tissu. Rose, copen, turquoise, pêche, orchidée, vert et noir. Petites, moyennes tailles. Venez de bonne heure.

Spécial de la Vente Spotlight, chacun, jeudi **3.95**

Robes de chambre échantillon

Ordinairement 8.95 à 13.95

La plupart sont des modèles individuels. En chaude flanelle anglaise — avec intérêt aux manches, contrastes de fantaisie, et effets tailleurs. Quelques-unes avec rayures dans le lot. Tailles 34 à 44 dans le groupe. Nuances en demande. Pas de commandes C. O. D. ou téléphoniques.

Spécial de la Vente Spotlight, jeudi **6.95**

AU GROCETERIA EATON

Café spécial EATON, lb **.25**
Homard de choix Eagle, ⅛ **2** boîtes **.23**
Farine Ogilvie Royal Household, sac 7 livres . . . . . **.21**
Fraises, framboises, pêches ou poires de choix, boîtes No 2. . . . . **2** boîtes **.29**

En vente de 9 à 11 a.m. et la quantité dure (Avec autre achat au Groceteria)
Lait évaporé NESTLE ou BORDEN
3 grosses boîtes **.22**
Pas plus que 3 boîtes à chaque client

Confitures aux fraises, framboises ou cassis, pot 32 oz. **.35**
Fromage doux canadien, la livre . . . . . **.15**
Soupes assorties Aylmer, excepté au poulet . **3** boîtes **.22**
Marmelade à l'orange Old City, pot 40 onces . . . . **.23**

★ **Les item ci-dessus sont aussi en vente au Magasin Teco, 1207, rue Sainte-Catherine est.**

Au sous-sol chez Eaton —Rue Université

Viandes de choix

Jambon de choix dans la fesse, la livre . . . . . **.18**
Steak dans la surlonge du haut, la livre . . . . . **.21**
Filets de porc frais, la livre **.19**
Longes de porc, la livre . . **.17**
Foies de veau, la livre . . **.29**
Saucisses fraiches, **2** lbs **.25**

Comptoir des viandes, près du Groceteria

Poisson de choix

Filets frais, **2** livres **.25**
Flétan, la livre . . . . **.22**
Harengs frais **10** pour **.25**
Winnipeg Gold Eyes, la livre . . . . . **.33**
Aiglefin fumé, la lb **.14**
Digby Chicks, la livre **.15**

Comptoir des viandes, près du Groceteria

Volailles de choix

Volailles pour bouillir, fraîches tuées, moyenne de 4 livres. Jeudi, lb **.15**
Poulets de choix pour rôtir, moyenne de 4 livres. Jeudi, la livre . . . . **.19**

Comptoir des fruits, près du Groceteria

VENTE "SPOTLIGHT"

en pâtisseries EATON, fraîches, délicieuses

Toutes de notre propre confection, toutes faites spécialement pour cette vente, et chacune à bas prix extraordinaire. Ayez-en une variété. Achetez-en de deux ou trois sortes différentes.

Commandes téléphoniques (PLateau 9211) acceptées jusqu'à épuisement des quantités.

Gâteau étagé à l'érable, à l'orange, au citron et au chocolat. Rég. .35 la livre. Jeudi, la livre . . . . **.25** — **4** livres pour **.98**

Tartes aux pommes, au raisin, aux abricots et à l'ananas, chacune ou **.13** — **2** pour **.25**

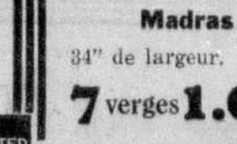

Gâteau uni, à l'anis ou au raisin. Rég. .35 la livre . . . . . **.25** ou **4** lbs pour **.98**

Gâteau foncé aux fruits, Rég. .50. La livre, **.35**
Tartes au citron, chacune **.19**
Tranches au citron, la douzaine. **.23**

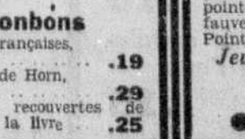

Brioches au raisin, la douzaine **.15**
Beignes, la douzaine . . **.18**

Tartelettes ouvertes aux pêches, framboises, fraises et ananas. Rég. .45 la douzaine. La douzaine **.35**
Scones au raisin, la douzaine **.23**

Rouleaux à la gelée, chacun **.10**
Pains au raisin, chacun . . . . . **.09**

★ **Aussi en vente au Magasin Teco, 1207, rue Sainte-Catherine est.**

Rayon des pâtisseries, près du Groceteria

★ **Les item du Sous-Sol sont aussi en vente au Magasin Teco, 1207, rue Sainte-Catherine est.**

Pas de commandes C.O.D.

OCCASIONS DU JEUDI AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Pas de livraison sauf pour articles volumineux.

Pas de commandes postales sur les item annoncés au Magasin du Sous-Sol.

Bonnes rainettes pour dames

Jeudi, la paire **1.29**

Tout de caoutchouc, chaudement doublées. En noir ou brun. Talons français, cubains ou bas. Pointures 3 à 8.

Bas de golf pour garçons

tout laine et très épais

Laine Botany de 2 brins. Lovat, chiné, fauve et gris oxford dans le lot. Pointures 7 à 10½ dans le lot.

Jeudi, la paire **.45**

Culottes de garçons

Jeudi, chacune **1.00**

Tweeds en mélanges de gris et brun. Fond double épais et genoux doubles. Doublures de coton. Pour 6 à 15 ans.

Pantalons pour hommes

Jeudi chacun **1.49**

Tweeds en mélanges chevronnés de gris. Splendides pour le travail. Tailles 31 à 44.

Finette

27" de largeur. Rayée. Jeudi, la verge . . . . **.10**

Finette

Imprimée de 36". Jeudi, la verge . . . . **.15**

Coupons

Tissus lavables, soies, tissus à rideaux, etc. Jeudi, chacun . . . . **.05** à **2.95**

Combinaisons St-George

Série "Plum" pour hommes

Epaisseur moyenne pour l'hiver. Tricot côtelé élastique de coton. Tailles 34 à 44.

Jeudi **1.00**

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Imperméables de fillettes

Jeudi, chacun **1.00**

Tweeds caoutchoutés de belle apparence. Avec deux poches et ceinture tout autour. Pour 6 à 14 ans.

Camisoles et bouffants

Pour dames. Tricot de coton. Camisoles avec épaules en forme et corsages brodés. Petites, moyennes et grandes tailles. Jeudi, chacun . **.39**

Madras

34" de largeur. Jeudi **7** verges **1.00**

Bonbons

Crèmes françaises, la livre . . . . . **.19**
Menthes de Horn, la livre . . . . . **.29**
Avelines recouvertes de chocolat, la livre . . **.25**

Jolies pantoufles pour enfants

Jeudi, la paire **.39**

En cuir verni et simili-cuir. Genre Everett avec pompon et doublure de couleur. Pointures 6 à 10 et 11 à 2.

Chaussettes pour hommes

en laine très épaisse

Aubaine superbe! Jambes en tricot à 3 brins, pieds à 4 brins, talons et pointes à 5 brins. Chiné, fauve et gris oxford. Pointures 10 à 11½.

Jeudi, la paire **.47**

OCCASIONS DU JEUDI CHEZ EATON

Un triple programme d'économie

- *Occasions du Jeudi.*
- *Vente de Mi-Hiver*
- *Vente Semestrielle de Meubles et d'Articles d'Ameublement.*

Peu importe ce qu'il vous faut—pour vous-même ou pour le foyer—vous le trouverez certainement dans une de ces trois grandes ventes. Ces ventes font d'EATON l'endroit le plus achalandé en ville. Suivez les foules — et économisez chez EATON.
Lisez bien nos anonnces quotidiennes.

Vêtements

Capes et mantes du soir

en velours. Rég. 39.50 et 45. Longueur fashionable, en noir, bleu, rouge et vin. Col à même et arrangement des manches. Certaines avec garnitures de coney (lapin). Pour dames et jeunes filles. Jeudi, chacune **29.50**
Au troisième chez Eaton—Rue Victoria

Robes pour dames et jeunes filles

Grande variété de robes du jour, de dîner et de soir — toutes rég. 25.00 à 38.75 et réduites pour solder. Velours, crêpes de vraie soie, satins, taffetas, ribbelaines et failles à dessus de satin. Grande variété de garnitures nuances et modèles. Pour dames et jeunes filles.

Rég. 35.00 et 38.75. Jeudi	Rég. 25.00. Jeudi
25.00	**15.00**

Au troisième chez Eaton Rue Université

Blouses en jersey

de laine. Rég. 2.95
Jersey Botany de qualité — en modèles très populaires. Blanc jaune, vert, bleu, vin, rouge. Certaines fléchées dans le lot. Tailles 14 à 20. Jeudi **1.95**
Au troisième chez Eaton—Rue Victoria

Robes de maternité

Nouveaux modèles de printemps
Toutes aussi élégantes et seyantes que les robes que vous portez ordinairement. Tissus Celasole en noir, brun, bleu croisière et vert. Plusieurs avec garnitures d'imprimés au poignet, revers et gilets. Tailles 14 à 40 — avec lignes ajustables. Jeudi, chacune **5.95**
troisième chez Eaton—Rue Université

Robes du jour

Modèles individuels. Rég. 8.95
Elles sont à prix de grande occasion jeudi. Lainage Rabbit's Hair (nom enregistré). Crêpes de vraie soie, failles et sheers. Nombreux modèles, en bleu, vert, noir, brun, rouille, taupe, gris. La plupart en tailles 14 à 20. Certaines pour dames dans le lot. Jeudi, chacune **5.95**
troisième chez Eaton—Rue Université

Articles de literie

Couvre-lits en filet suisse

Rég. 2.49 à 35.00
Grande variété de filet suisse, en dimensions variées. Occasion de la Vente de Mi-Hiver, jeudi **1.25 à 17.50**

★Edredons rembourrés de coton

Environ 58" x 70"
Rembourrés de coton blanc, recouverts de fortes perses à draperies. Les deux côtés sont semblables, et en dessins floraux roses ou bleus. Occasions de la Vente de Mi-Hiver, jeudi **1.79**

Continuant l'aubaine principale!

★Draps Wabasso et Colonial

Imaginez pouvoir acheter des draps en coton de cette qualité à prix aussi bas. Venez de bonne heure et achetez en quantité.
Environ 81" x 95". Jeudi, la paire **2.95**
Environ 72" x 95". Jeudi, la paire **2.89**

Coton blanchi Wabasso 'Superfine'

Environ 81" de largeur
Le qualificatif "Superfine" est très approprié à cette qualité de coton de texture serrée et égale. Bien blanchi et entièrement sans apprêts. Occasion de la Vente de Mi-Hiver, jeudi, la verge **.55**

★Taies d'oreillers en toile

irlandaise, environ 42" x 33"
Toile irlandaise d'une qualité qui durera les années. Ord. 1.25. Occasion de la Vente de Mi-Hiver, la paire **.85**
deuxième chez Eaton—Rue Université

Toiles

Dessus de bureaux tulle

écru de qualité à moitié prix
Fond crème avec bordures en
Environ 17" x 36". Rég. 1.75. Jeudi, chacun **.87**
Environ 17" x 45". Rég. 1.95. Jeudi, chacun **.97**

Serviettes de bain

Environ 22" x 44"
Fond crème avec bordures en nuances de bleu, rouge, mauve et vert. Rég. 3.45. Jeudi, la paire **2.00**

Toile irlandaise

de qualité — moitié prix
Rég. 1.00. Environ 36" de largeur. Pour mouchoirs, etc. Jeudi, la verge **.50**
deuxième chez Eaton—Rue Université

Pour enfants

Costumes en jersey de laine

Solde de manufacture. Costumes deux-pièces avec manches longues. Bleu poudre, marine, rouge, fauve et vert. Tailles pour 2 à 6 ans dans le lot. Jeudi, chacun **.69**

Kimonos de 1.59 à 2.95

Pas de commandes C.O.D.
Kimonos en édredon de coton, légèrement défraîchis. Jaune, rose et bleu. Pour 2 à 6 ans dans le lot. Jeudi **1.00**

Robes en jersey de laine

2 à 6 ans. Pas de C.O.D.
Modèle deux ou trois-pièces. Certains avec bouffants harmonisants. Vert, beige et bleu. 2 à 6 ans dans le lot. Rég. 1.95. Jeudi **1.00**

Sacs de bébés

en fourrure peau de mouton
Fourrure rasée ou longue en nuance sable. Rég. 5.95 à 8.95. Jeudi

Fourrure longue.	Fourrure rasée
2.95	**4.45**

Au troisième chez Eaton—Rue Victoria

Pour fillettes

Ensembles en chinchilla de laine et tweed

Rég. 15.00. réduits de ⅓
Ensembles 3-pièces. Manteau genre Regent, jambières et chapeau harmonisants. Vert, fauve et bleu. Et aussi quelques ensembles en tweed de laine brun, genre Regent avec guêtres et tissu pour chapeau. Pour 7 à 10 ans dans le lot. Jeudi, l'ensemble **9.95**

Robes en laine

Rég. 2.95 et 3.95
Flanelle carreautée, crêpes de laine et jerseys de laine. Cols, cravates et détails favoris à la ceinture. Bleu, marine, vert foncé et foncé et brun. Pour 7 à 14 ans dans le lot. Quantité limitée. Jeudi **1.95 à 2.95**
Au troisième chez Eaton—Rue Victoria

Articles de toilette

Occasion en savon

3 pains savon Lux; 3 pains savon Lifebuoy. Rég. .45. Jeudi, le tout pour **.34**
Pas plus que 12 à chaque client. Pas de commandes téléphoniques C.O.D.

Occasion à .50

en papier de toilette
3 rouleaux de White Swan; 4 rouleaux de Blue Ribbon. Rég. tout pour .72. Jeudi, tout pour **.50**

Spéciaux à .15

Comprenant: nettoyeur Acco pour les mains, 'Bath Foam' de Brummel pour les pieds et les cors fatigués (paquet de 8). Ensembles échantillons de Myrurgia (savon poudre et parfum), et sels de bain à la lavande d'EATON, Jeudi, chacun **.15**

Occasions à 1.00 en savons

10 savon Sunlight
3 flocons Lux (petits)
3 savon Jergen de toilette
Rég. le tout pour 1.29. Jeudi, le tout pour **1.00**
Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria

Merceries

Rideaux de douches

En imprimé Pyratex. Environ 70" x 70", avec anneaux de métal pour suspendre. Rég. 2.95 Jeudi, chacun **1.95**

Ceintures à moitié prix

En coutil de coton, baleinées, avec insertions de 10" en élastique aux hanches. Quatre jarretelles. Rég. .95. Jeudi, chacune **.47**

★ Couvre-table de bridge

Faites en satinette avec bordure en rayon de couleur. Environ 30" x 30". Jeudi **.69**

★ Elastique

¼" de largeur, et recouvert de rayon. Jeudi
6 verges pour **.10**

★Peignes à ondulation à l'eau

6 sur une carte. Jeudi, la carte **.15**
Au rez-de-chaussée chez Eaton Rue Université

2 JOURS D'INSPECTION PRÉLIMINAIRE

précédant la

VENTE SEMESTRIELLE DE MEUBLES ET d'ARTICLES D'AMEUBLEMENT

commençant samedi, 20 janvier

OFFRANT
- une qualité meilleure que jamais
- des plus grandes variétés
- des prix avantageux garantis

Des centaines de personnes bénéficient toujours de ces jours d'inspection préliminaire pour examiner d'avance, à loisir, les grandes variétés d'ameublements offerts à prix de vente.

Cette année, avec des prix plus avantageux que jamais, des qualités supérieures en tout, des collections encore plus variées et des styles plus intéressants, de plus grandes foules que jamais devraient se presser chez EATON jeudi et vendredi.

Les 4e, 5e et 6e étages seront ouverts vendredi soir
LE RESTAURANT OUVRE LE MÊME SOIR

Pour ceux qui désirent dîner avant de faire l'inspection des aubaines de la Vente, des dîners à .50, .75 et 1.00 seront servis. Musique spéciale.

- **Les commandes seront prises** durant les jours d'inspection préliminaire, pour être livrées aussi tôt que possible après le commencement de la Vente.
- **Voyez les annonces Eaton** dans la "Presse" de demain, annonçant quelques-unes des aubaines les plus extraordinaires de la Vente. Lisez-les avec attention. Gardez-les pour référence future
- **Voyez les vitrines Eaton** Pratiquement toutes les vitrines du Magasin, comprenant l'Arcade, présenteront des aubaines typiques de la Vente, jeudi et vendredi. — L'Arcade est ouverte jusqu'à 11 p.m.

La majorité de nos antiques et reproductions à ½ prix durant la Vente

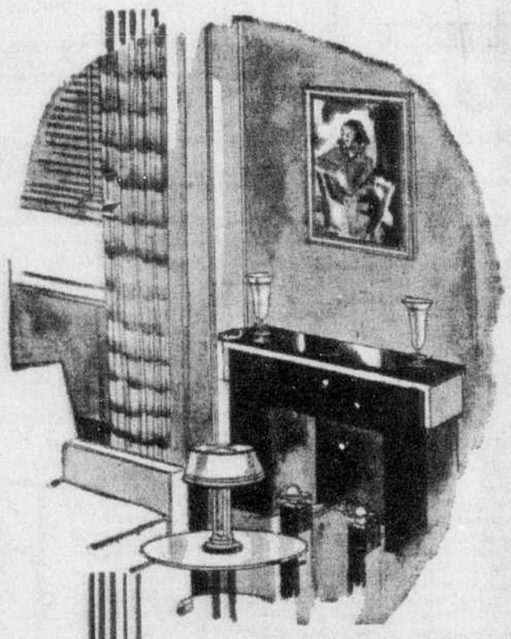

EATON OUVRE LES PORTES D'UNE MAISON NOUVELLE, COMPLÈTEMENT REDIVISÉE ET REMEUBLÉE

Présentant un motif entièrement nouveau en décoration moderne, aussi pratique que belle, adaptable à votre foyer et à vos goûts, la Maison d'Aujourd'hui est une révélation de l'art décoratif moderne.

LA MAISON D'AUJOURD'HUI

Au cinquième étage

La Maison d'Aujourd'hui est claire et gaie, d'une grande simplicité. A ceux qui préfèrent, ou doivent garder leurs meubles actuels, la Maison d'Aujourd'hui suggère comment donner un air plus nouveau aux foyers, en y entroduisant des arrière-plans unis, choisis pour faire ressortir les meubles principaux.... par l'addition habile de meubles nouveaux, draperies nouvelles, nouveaux tapis. Elle montre des ameublements adaptables au plus petit chez-soi ou à la plus grande résidence.

Notre personnel actuel de décorateurs a été augmenté de deux artistes renommés, de grande expérience en France et Angleterre. Depuis des semaines à l'œuvre, ils ont remodelé la maison entière, créant des meubles nouveaux et exclusifs, recherchant les ameublements les plus beaux et les plus pratiques. Avec le toucher sûr et habile de l'artiste, ils ont créé des pièces de remarquable beauté, des pièces que chaque ménagère parmi vous admirera avec enthousiasme.

Venez la voir, comme le feront des milliers d'autres Montréalais. Vous vous en retournerez avec des idées nouvelles, fraîches, sur la décoration intérieure. Vous réaliserez comme les ameublements du jour sont pratiques, beaux et éminemment confortables.

Cinquième étage, rue Sainte-Catherine.

- *VOYEZ LE "COIN DU SOMMEIL" — Une présentation nouvelle et entièrement différente de literie et accessoires, au quatrième étage, rue Sainte-Catherine.*
- *VISITEZ LES EXHIBITS DES MEUBLES MODERNES — au cinquième étage — centre.*

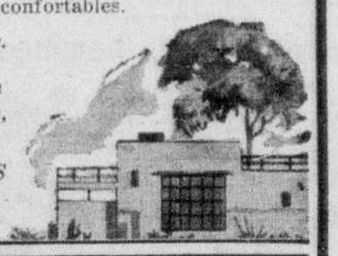

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

La vente de complets se continue

- *Faits sur mesure*
- *Tout faits*
- *Tous des tissus importés—nouveaux dessins et modèles de printemps.*

Malgré l'intérêt intense que cause cette vente, il nous reste encore nombre de beaux tissus importés. Ils seront confectionnés par une des meilleures maisons du Canada. Complets tout faits en tailles 35 à 44.
Spécial de la Vente de Mi-Hiver **26.50**
Conditions de Paiements Différés applicables moyennant un supplément équitable

Pour le foyer

Panneaux et rideaux anglais et frangés en filet

Solde à moitié prix jeudi
Certains légèrement défraîchis, ayant servi aux démonstrations. Dimensions et nuances variées. Rég. .49 à 4.50. Moitié prix jeudi chacun ou la paire **.24 à 2.25**

Coupons de draperies

Moitié prix
Damas, reps "slub", popeline, taffetas et textures naturelles rugueuses. De ½ à 3 verges. Longueurs pour rideaux, housses, ou coussins. Rég. .50 à 6.75. Jeudi, chacun **.25 à 3.37**

Coupons de rideaux

Moitié prix et moins
Marquisette, Celanese, etc., en longueurs jusqu'à 4 verges. Certains légèrement froissés, certains défraîchis, mais tous de belle qualité. Jeudi, chacun **.10 à 1.60**
Au sixième chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

Peinture, etc.

1 livre de cire importée à parquets
1 boîte de poli à meubles
1 linge à polir
Rég. 1.25. Jeudi, les trois pour **.99**

Solde de peinture et accessoires

Cire à danse, peinture et émail, nettoyeurs, vernis - teintures et peinture dans le lot. Jeudi, la boîte **.05 à 1.20**
Au sixième chez Eaton—Rue Université

Papiers-peints

500 rouleaux. Rég. .49

Dessins floraux ou petits carreaux. Jeudi, rouleau simple **.25**

300 rouleaux. Rég. .29

Dessins floraux, rayures-crayon en bleu, rose ou pêche, pour chambres à coucher. Jeudi, rouleau simple **.19**
Au sixième chez Eaton—Rue Université

Jouets

Jouets mécaniques

Balle avec homme sur le dessus. Rég. .65 chacun. Jeudi, chacun **.49**

Bouffon sur dais

Environ 11½ de hauteur. Rég. .85. Jeudi, chacun **.65**

Poupées de couleurs

Tête, bras et jambes en composé. Yeux qui ferment et voix pleurante. Environ 17" et 20" de hauteur. Rég. 3.50 et 4.50. Jeudi, chacune **2.75 et 3.50**
Au quatrième chez Eaton—Rue Victoria

Tissus à la verge

COTONS

Longueurs de ¼ à 2½ verges. Coton blanc, imprimés, rayons et finettes dans le lot. Jeudi, le coupon **.10 à 2.00**

SOIES

Longueurs de ½ à 2½ verges. Unies et imprimées, pour blouses, garnitures et robes d'enfants. Jeudi, le coupon **.35 à 4.95**

LAINAGES

Longueurs de ½ à 3 verges. Ce qu'il vous faut pour une longueur de jupe, une jaquette, blouse tailleurs. Jeudi, le coupon **.45 à 4.75**
Au deuxième chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

Parures de cou

Ensembles de cols et manchettes

Certaines légèrement défraîchies
Piqué, satin de rayon, crêpes de vraie soie et bengalines. Blanc et coquille d'œuf. Jeudi, l'ensemble **.29**

Coupons de ruches

Vraie soie et satins de rayon et crêpes, organdi, filet, georgette et plusieurs autres. Tous en longueurs pour cols. Jeudi, chacun **.25**

Ensembles de cols et manchettes

Plusieurs modèles — et certains ensembles français dans le lot. Blanc et certaines nuances pastelles. Rég. .69 à 3.95. Jeudi **.34 à 2.64**
Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

Grande occasion jeudi!

Souliers pour dames

Très réduits jeudi! Modèles à lanières, lacés et escarpins. Modèles unis ou de toilette. Noir et brun. Certains ont été spécialement achetés. Pointures 3 à 7 dans le lot à 9 a.m. Pas de commandes C. O. D. Jeudi, la paire **1.99**
Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

La vente Spotlight de

Souliers Selby "Arch-Preserver"

se continue jeudi
Des milliers sont venues. Vous feriez bien de venir de bonne heure jeudi matin alors que ces économies extraordinaires vous sont encore possibles. Prix ordinaire EATON, 9.00, 9.50 à 11.00. Spécial de la Vente Spotlight, la paire **6.45**
Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Chaussures

Couvre-chaussure

en jersey de laine doublés—à 1 boucle pour hommes
Pointures 6 à 10. Pas de commandes C. O. D. Jeudi, la paire **1.49**
Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Gravures de fleurs

Grande variété de copies de fleurs, sur bois-gomme noir de 1", et cadre doré. Environ 6" x 8". Rég. .19. Jeudi, chacun **.15**
Au cinquième chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

Vendredi — Grande Vente Spotlight

Laines et ouvrages de fantaisie

Une grande série d'aubaines en articles pratiques pour le foyer.
Voyez les journaux de demain. Voyez nos vitrines jeudi
deuxième chez Eaton—Rue Université

Grande occasion en

Bijouterie

nouveauté jeudi!
Chacun ou la paire
.44
Importations européennes — Seul un achat en grande quantité rend possible un tel prix. Dessins originaux et fashionables, en métal et simili-pierres de couleurs. Quelques-unes sont illustrées.

Pendentifs	Colliers en simili-perles
Colliers	Bracelets
Articles en pierres du Rhin	Epingles
Bagues en marcasite, plaqué argent	Pinces
Pendentifs gouttes	Sacs à main en matité pour enfants, et ornement de cheveux

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

Vente par tout le Magasin de serviettes à vaisselle

continuant jeudi—Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin
La plus grande quantité de serviettes jamais achetée dans l'histoire d'EATON rend possible le bas prix de cette vente. Qualité durable, absorbante. Environ 21" x 32". En vente à tous les étages du Magasin. **5 pour 1.00**
★ *Aussi en vente au Magasin Teco, 1267 rue Sainte-Catherine est.*

50e ANNEE — No 76
MONTREAL, MERCREDI, 17 JANVIER 1934

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 11

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

AU JOUR LE JOUR

Le touriste est un hôte de choix;

Un hôte sans pareil pour activer la vie économique,

Dans toutes comme dans chacune de ses moindres manifestations.

Chaque touriste, nous ne le redirons jamais trop haut ni trop clair, est pour un pays un facteur de prospérité.

Il y apporte de l'argent sans en prendre et les localités qu'il visite, avec sa famille ou ses amis, s'offrent comme un marché où il dépense selon ses besoins et sa fantaisie.

L'expérience tentée par Roosevelt sur une grande échelle est renouvelée par le nouveau maire de New-York, LaGuardia qui a établi depuis sa nomination une sorte de dictature municipale, unique dans l'administration des villes américaines. Il a fait une guerre sans relâche aux gangsters. Il s'est donné des pouvoirs extraordinaires sans que ses collègues y trouvent à redire, il a déterminé énergiquement de nombreuses économies, fixé les traitements des fonctionnaires, décidé la réduction ou l'élimination de plusieurs agences municipales. Il s'est servi de l'autorité qui lui était conférée pour exercer partout une étroite surveillance et pour rétablir l'ordre dans la grande ville américaine. Son action a été efficace! Encouragé par ses premières expériences il entend parachever son oeuvre pour le plus grand bien de tous. LaGuardia suivrait en cela l'exemple du dictateur de Rome! Les deux sont fils de l'Italie moderne.

La conférence interprovinciale d'Ottawa est le premier événement politique marquant de l'année 1934. Tous les chefs de nos gouvernements provinciaux chercheront sous l'égide du premier ministre du Canada la panacée aux maux dont souffre notre pays. Les questions soumises aux délibérations sont les suivantes: le chômage; l'assurance-chômage; le crédit agricole; les finances provinciales; la loi des compagnies; la taxe d'accise sur l'alcool; la conversion de la dette fédérale; l'accord du blé; le projet fédéral agricole; les amendements à la constitution; la législation sur les loteries, etc. L'année commence sous les plus heureux auspices puisque nos gouvernants prennent déjà en main notre cause et veulent la défendre avec toute l'énergie dont ils sont capables. Confiants dans ces hommes publics qui veulent dégager la nation canadienne de l'emprise du chômage nous attendons avec impatience le mot d'ordre et le programme susceptibles de raffermir nos positions.

La Gaspésie, depuis qu'elle est ceinturée d'une route moderne, est devenue un point d'attraction pour les touristes. La péninsule est sans contredit l'une des plus pittoresques regions de notre province et tous ceux qui ont la bonne fortune de la visiter en reviennent émerveillés de la splendeur des paysages qui se déroulent à tous les méandres que dessinent sur ses côtes accidentées la Baie des Chaleurs au sud, le golfe Saint-Laurent et l'Atlantique au nord et à l'est—charmés aussi par la savoureuse urbanité de son hospitalière population. Pays de souvenirs historiques et de légendes pieusement gardées dans le sanctuaire des familles de pêcheurs. Fréquentée presque seulement naguère par les sportmen américains, amateurs de pêche au saumon, la Gaspésie est, de nos jours mieux connue, grâce au ministère de la Voirie du gouvernement de Québec qui en a fait connaître les beautés dans un "Guide" profusément répandu dont doit paraître prochainement une édition soigneusement revisée et illustrée. Cette sollicitude du ministère devra certainement contribuer à la popularité de la péninsule et l'accroissement du tourisme, surtout cette année vu la célébration du quatre-centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier qui aura lieu à Gaspé.

Incendie à Boucherville

(Du correspondant de la PRESSE)

Boucherville, 17. — Un incendie a détruit une maison de 2 logements appartenant à M. Pierre Dulude, de Montréal, située dans la 7e avenue. On a pu sauver une partie des meubles dans le logement occupé par M. Gérard Bissonnette, mais tout le contenu du logement de M. Antoni Bissonnette a été détruit.

Le travail augmente dans tout le Canada

La province de Québec arrive en tête, en 1933, pour le plus fort pourcentage dans l'augmentation de l'embauchage.—Statistiques réconfortantes.

Ottawa, 17. — La reprise du travail fut à peu près générale dans tout le pays, au cours de l'année qui vient de se terminer, indice manifeste et probant d'un retour à l'état normal, lequel retour semble devoir continuer encore à s'accentuer. Tous se réjouiront tout particulièrement du fait que les statistiques révèlent que la province de Québec a connu la plus forte proportion de l'embauchage, qui est de 26.4 pour cent sur l'année précédente, la Colombie britannique venant aussitôt après avec 24.1 pour cent, et les provinces des prairies, en dernier lieu, avec 14.1 pour cent.

Nos industries du Québec, spécialement, ont fourni de l'emploi à 36,275 hommes de plus en 1933 qu'en 1932.

L'embauchage, au Canada, pendant la majeure partie de 1933 s'est caractérisé par un mouvement favorable et coïncide avec des marques de reprise dans la plupart des principaux centres industriels du monde entier. Pendant les premiers mois, l'activité a baissé à son minimum, mais à partir du 1er avril on constate amélioration continue pendant plus de huit mois. Durant plusieurs mois, l'augmentation moyenne a dépassé celle de tout autre laps correspondant depuis l'année 1920, tandis que l'augmentation constatée pendant les derniers mois est particulièrement remarquable, étant entièrement opposée aux tendances saisonnières des douze dernières années.

Environ 146,900 personnes ont été réembauchées par les patrons fournissant des déclarations au Bureau Fédéral de la Statistique en 1933, ce qui est un contraste favorable avec la diminution de plus de 40,000 travailleurs constatée entre le 1er avril et le 1er décembre 1932. La proportion de la population active comprise dans ces relevés est considérable, correspondant à environ 45 pour cent de la population active dénombrée par le recensement de 1931. Si nous avions des données pour tous les établissements, ce chiffre serait beaucoup plus élevé.

Après avoir atteint 78.5 le 1er janvier 1933 et 76 au commencement d'avril, l'indice de l'emploiement (1926=100) s'est graduellement élevé à 91.8 le 1er décembre, avance de 15.8 points ou de 20.8 pour cent sur le minimum de 1933. Ce pourcentage est supérieur à celui de n'importe quelle autre année pour laquelle nous avons des données. Un autre fait significatif des conditions existant en 1933 est que l'indice marquait une

A SUIVRE SUR LA PAGE 19

Réclamation en dommages pour $83,663

Une très importante cause de Laval-des-Rapides qui toucherait à sa fin.

La ville de Laval-des-Rapides, qui réclame de la Montreal Island Power Company la somme de $83,663.98 à titre de dommages soi-disant subis à la suite de la construction par celle-ci, durant les années 1929 et 1930, d'une chaussée barrant la rivière des Prairies dans toute sa largeur, cela à environ quatre milles en aval de l'immeuble de la demanderesse, a continué, cet avant-midi devant la Commission des services publics, sa cause commencée en septembre 1933, en transquestionnant, par la bouche de Me Alphonse Décary, quelques-uns des principaux témoins de la défense offerte par la défenderesse, dont M. R.-S. Lea, ingénieur-conseil de la compagnie.

Comme les intéressés de ladite cause le savent, la demanderesse allègue que la chaussée de la défenderesse a un caractère de permanence et que "les faits reprochés se répéteront d'année en année à ce point qu'ils enlèvent toute valeur à la propriété de la demanderesse", tel que dit dans la requête, "propriété qui est d'absolue nécessité pour la ville."

Immeuble qui n'aurait plus aucune valeur

Les auteurs de la requête déclarent, comme question de fait, que l'"immeuble de la demanderesse n'a plus pour elle aucune valeur appréciable et la demanderesse est prête à le céder à la compagnie défenderesse avec toutes les constructions et améliorations qui s'y trouvent, exempt et libre de toutes charges et hypothèques, et à lui abandonner tous ses droits sur paiement de la valeur dudit immeuble", valeur qui serait de $78,157.64.

Mais comme la demanderesse aurait souffert, par ailleurs, des dommages et encouru des dépenses, à la suite d'une inondation, "toujours à raison des faits relatés", elle évalue ces dommages et dépenses à $5,507.34, les deux montants réunis formant le total de $83,663.98 qu'elle réclame.

La cause se continue et tout semble indiquer qu'elle sera terminée d'ici demain au plus tard, les parties en présence étant anxieuses d'en finir sans plus de délai.

Un cheval compte 20 ans de service aux incendies

Le pompier Henri Chevalier, qui est en charge du service des chevaux de la brigade des incendies de Montréal, apprenait ce matin à un reporter de la "Presse", qu'un des chevaux, attaché à la brigade avait "célébré" ces jours derniers le vingtième anniversaire de son entrée au service des incendies. Le "cheval gris", comme le nomment les pompiers, est maintenant âgé de 24 ans et on le croit encore capable de faire plusieurs bonnes et longues courses dans le district de la Côte-des-Neiges. "Membre" de la caserne no 27 depuis quelques mois, il passa le reste de sa "carrière" à la caserne no 12, rue Des Seigneurs. C'est le seul cheval qui compte autant d'années de travail dans la brigade. Nombre d'autres ont failli à la tâche et plusieurs font encore leur ronde quotidienne au compte du service de l'incinération.

Navire en détresse

San-Francisco, 17. — On entretenait des craintes aujourd'hui au sujet du navire anglais "Cape Cornwall" et de son équipage de 40 membres. Aucune nouvelle ne fut reçue du navire depuis hier lorsqu'on le rapporta en détresse. Un message avait été reçu par le service de la marine de la Chambre de commerce de San Francisco.

Des mesures contre les Autrichiens

Les Autrichiens habitant en Allemagne devront se rapporter à la police.

Berlin, 17.—Des mesures régulatrices envers les Autrichiens habitant en Allemagne sont prévues aujourd'hui à la suite d'un communiqué laconique disant que la police secrète de Prusse se documentait sur eux et qu'elle allait prendre des mesures spéciales.

En même temps, les Autrichiens habitant la Bavière, la Saxe et le Mecklembourg ont reçu l'ordre de se présenter à la police avec leurs passeports pour donner tous renseignements demandés sur leurs occupations, leur religion, leur ascendance, leurs biens et leurs affiliations politiques. Ceux qui ne se conformeront pas à cet ordre pourront être déportés dans les 24 heures.

Les autorités n'ont pas voulu dire si l'on préparait des représailles pour les mauvais traitements infligés aux nazis en Autriche.

Vienne, 17. — Le prince Ernst Rudiger von Starhemberg, chef de la Heimwehr fasciste, faisait hier soir des efforts désespérés pour empêcher certaines sections de sa garde de passer aux nazis.

Intervention de Starhemberg

Il a ordonné au successeur du comte Alberti, chef de la Heimwehr de Basse-Autriche, arrêté pour négociations secrètes avec les nazis, de remettre son commandement, et il a pris lui-même la direction de ce groupement. Il a lancé un appel à la Heimwehr de la Basse-Autriche, lui demandant de ne pas prêter l'oreille aux chefs nazis et de se rallier autour de lui pour débarrasser la Garde de ceux qui la trahissent.

On voit ainsi que la situation est grave dans la Heimwehr, qui a été jusqu'ici la principale force du chancelier Dollfuss dans sa lutte contre les nazis.

Le chancelier éprouve beaucoup de difficultés à faire juger promptement les nazis accusés de terrorisme.

Amateurisme dangereux

Kearny, N.-J., 17. — Kuraji Takashashi, secrétaire du bureau de tourisme au Japon, et quatre autres ingénieurs japonais, arrêtés par la police pour avoir pris des photographies de ponts dans les prairies de Hackensack, seront ramenés à New-York aujourd'hui où leurs passeports seront examinés.

Les détectives ont déclaré qu'ils s'occupent seulement de savoir si leurs passe-ports sont en règle.

Journal accusé de plagiat

New-York, 17. — Le juge Patterson a accordé une injonction contre les éditeurs du Morning Express, accusés d'avoir copié des chartes de course publiées dans la feuille quotidienne des champs de course. En accordant l'injonction le juge déclara que l'action des défendeurs était une infraction à la loi des droits d'auteur et était en outre une injuste compétition.

Rayons plus puissants que les rayons "X"

Service de l'United Press spécial à la "Presse"

Berkeley, Cal., 17. — Deux savants de l'université de la Californie annoncent, aujourd'hui, avoir découvert et canalisé de nouveaux rayons, des rayons de "neutrons", qui sont énormément plus puissants et plus pénétrants que tout autre rayon jusqu'à présent découvert. Ces deux savants sont les docteurs Stanley Livingston et E.-O. Lawrence. Les rayons de "neutrons" pénètrent plus profondément dans le corps humain que les rayons "X", c'est-à-dire qu'ils parviennent à des endroits que les rayons "X" ne peuvent atteindre.

(Service de la Presse Associée)

Berkeley, Cal., 17. — Les nouveaux rayons de "neutrons" qui viennent d'être canalisés sont fournis de courants composés de 10,000,000 de neutrons par seconde.

DANS LA PAIX DU FOYER

Le colonel Fulgentio Batista, commandant en chef de l'armée cubaine, depuis la chute du gouvernement Machado, est un homme fort pacifique, au milieu de sa famille, comme on peut le voir ici en compagnie de sa femme et de leurs deux enfants.

Une présidence fragile

Le Dr Antonio Guiteras, ancien ministre de la guerre, serait l'instigateur du mouvement de gauche qui suscite des grèves dans les services d'utilité publique.

La Havane, 17. — La société secrète A.B.C., le directoire des étudiants, la Fédération du Travail et le Dr Antonio Guiteras se sont alliés ensemble aujourd'hui et, sous la menace d'une nouvelle grève générale révolutionnaire, ont demandé la démission immédiate du colonel Fulgencio Batista.

La Havane, Cuba, 17.—Des menaces de graves difficultés ouvrières et de nouveaux événements politiques mettent aujourd'hui en danger la présidence de Carlos Hevia. Parmi les rumeurs de grève et de révolte et l'explosion de bombes, l'opinion générale ne semble pas croire que le jeune homme d'Etat, qui n'est âgé que de 33 ans, ait beaucoup de chances de garder la présidence.

On rapporte aujourd'hui que le Dr Antonio Guiteras, ancien ministre de la guerre, serait au fond d'un mouvement de gauche qui suscite des grèves parmi les employés des compagnies d'utilité publique, afin d'embêter Hevia et le colonel Fulgencio Batista. On affirme que des conflits armés sont imminents depuis que le Dr Guiteras et le colonel Batista se sont brouillés ouvertement à cause de divergences d'opinions.

Cependant Hevia fait de son mieux pour empêcher les grèves qui, selon des sources autorisées, devaient éclater aujourd'hui.

Au cours de la nuit plusieurs bombes ont éclaté et les soldats de Batista durent patrouiller sans arrêt par mesure de précaution.

L'une des bombes lancées au cours de la nuit a endommagé l'un des réservoirs de la compagnie Shell Oil. Aucune des autres n'a fait de grands dommages. Personne n'a été blessé.

Le président Carlos Hevia a annoncé ce matin que trois membres du cabinet Grau San Martin ont déjà été nommés membres de son propre cabinet. Ce sont Domingo Yamargo, secrétaire de la justice; Carlos Finlay, secrétaire de l'hygiène, et Manuel Despaigne, secrétaire du trésor.

Le prince Tokugawa est allé à Boston

Son Altesse le prince Tokugawa, père du ministre japonais à Ottawa, est arrivé hier soir d'Ottawa, accompagné de son fils, et est parti de très bonne heure ce matin pour Boston. Il sera de retour en fin de semaine et parlera au Canadian Club lundi prochain.

Huit destroyers mis en chantier

Londres, 17. — L'Amirauté a annoncé aujourd'hui la distribution du programme de remplacement des destroyers; ces huit contre-torpilleurs ont été commandés en vertu du programme de remplacement de 1933 mais leur construction a été retardée.

L'Amirauté doit encore accorder des contrats pour deux croiseurs de 9,000 tonnes et un croiseur de 5,200 tonnes, un chef de flottille, deux sous-marins et trois avisos, qui appartiennent aussi au programme régulier de 1933.

Les huit contre-torpilleurs à mettre en chantier à Glasgow, Barrow et Southampton jaugeront chacun 1,375 tonnes; ils seront actionnés par des machines donnant une force de 36,000 c.v. et une vitesse de 35 noeuds et demi; ils pourront embarquer 470 tonnes de mazout. Ils seront armés de quatre canons de 4.7 pouces et de canons anti-avions.

L'hôpital Saint-Paul est présentement vide

L'hôpital St-Paul se trouve vide depuis vendredi dernier alors que les patients qui occupaient les cent-trente lits ont été transportés à l'hôpital Pasteur, rue Sherbrooke est, l'hôpital anticontagieux administré par Saint-Luc. Il avait été question, le printemps dernier, d'installer à Saint-Paul les enfants tuberculeux et de faire de l'Institution une annexe de l'Institut Bruchési, débordé comme on sait.

Le manque d'argent dans les coffres de la province comme de la ville retarderait l'exécution du projet, car on comprend que sur cent-trente malades, la majorité serait des patients de l'Assistance publique. En attendant les anciens locaux de l'hôpital Saint-Paul restent inutilisés.

Défiance paysanne

Paris, 17.—La classe paysanne se défie des tarifications fixées par l'Etat et ne croit pas à leur efficacité.

Le général Liu est seul maître dans Fou-Tchéou

Sous une pluie battante, il a forcé l'armée rebelle à battre en retraite.

Fou-Tcheou, Chine, 17. — Entrée à Fou-Tchéou sur les talons de l'armée rebelle en retraite, l'infanterie du gouvernement nationaliste s'est mise immédiatement à l'oeuvre pour restaurer l'ordre, malgré une abondante chute de pluie.

Le général Liu Ho-Ting, commandant de la 5e division a déclaré que ses troupes se remettraient à la poursuite des rebelles vers le sud, aussitôt qu'elles auraient récupéré leurs forces.

Les troupes nationalistes ont pénétré dans la ville par la porte occidentale. Leur arrivée a mis fin au régime rebelle et chassé de la capitale du Foukien toute la direction du groupe sécessionniste.

Une délégation de la Chambre de Commerce est venue souhaiter la bienvenue aux soldats sous une pluie battante. Le général Liu qui sera probablement nommé gouverneur du Foukien a raconté qu'il y a eu une courte escarmouche entre la 19e armée et les régiments qu'il conduit. Il a annoncé que les rebelles ont brûlé plusieurs ponts dans leur retraite et que la poursuite a dû être temporairement abandonée.

Les trois régiments de marine qui prirent possession de Fou-Tchéou hier, ont remis aujourd'hui la ville aux troupes du général Liu. Les matelots furent dispersés en plusieurs endroits de la ville pour empêcher des risques entre factions ennemies. Chaque homme était équipé d'un pistolet, d'une carabine et d'un parapluie.

L'injonction est refusée mais le demandeur reçoit une indemnisation de $335

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Deux jugements importants pour la ville de Québec ont été rendus hier, dans la même cause, par l'hon. juge J.-Alfred Prévost, de la Cour supérieure. Les parties en cause étaient Louis Boulanger et la ville de Québec.

Dans cette cause, M. Boulanger se plaignait d'un dépotoir de la ville, situé à Stadacona. La première procédure consista en un bref d'injonction pour forcer la ville à cesser d'opérer ce dépotoir. Le juge a renvoyé cette injonction en déclarant que la ville avait d'elle-même, au moment de l'institution de l'action, cessé toute opération à cet endroit. De plus, que le demandeur n'avait pas donné avis à la ville de Québec.

Afin de se protéger, le demandeur enregistra une autre action, en dommages cette fois de $2,800, et plaida le même litige. L'hon. juge Prévost a déclaré qu'il prenait le bref d'injonction pour un avis à la ville, et que vu les dommages soufferts par le demandeur, en raison des odeurs qui se dégageaient du dépotoir, il accordait au demandeur une somme de $335.

"Pas d'ouvrage aux fauteurs de désordre!"

Telle est la réponse du maire Courtemanche à une délégation de la F. C. O. P. Q.

"Il n'y a pas de travail à Montréal-Est pour les membres de la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec, et je donnerai des instructions à cet effet dès demain matin (en parlant de ce matin). Je suis ouvrier moi-même, et j'ai à coeur le bien-être des travailleurs de ma ville, mais je n'accorderai rien aux fauteurs de désordre, aux gens qui échauffent l'esprit des chômeurs et qui font partie de la Fédération de Chalifoux".

Voilà ce qu'a répondu hier soir le maire Napoléon Courtemanche, de Montréal-Est, à M. Vital Boisseau, domicilié dans cette municipalité et qui parlait au nom d'une délégation de la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec. La délégation rencontra le maire et tous les membres du conseil, hier soir, vers 9. h. 30, en l'hôtel de ville. M. Boisseau demanda à M. Courtemanche comment il se faisait qu'il n'y avait pas de travail pour tout le monde à Montréal-Est et pour lui tout particulièrement.

Le président de la délégation posa plusieurs autres questions mais au bout d'une demi-heure de discussion, le maire déclara que l'entrevue était close et pria les délégués de sortir. Ces derniers se groupèrent rue Notre-Dame, près de l'hôtel de ville. On parla même de prendre l'hôtel de ville d'assaut mais la présence du chef de police Meunier, du sous-chef Durand, de plusieurs constables en uniforme et d'agents spéciaux, sous les ordres du sergent-détective Dalpé, fit changer d'idée au groupe. M. J.-Anaclet Chalifoux, président de la Fédération, apparut sur les lieux quelques minutes plus tard et voulut voir le maire mais ce dernier lui promit de le rencontrer à 4 heures, cet après-midi.

La culture maraîchère en Québec

Le ministère de l'agriculture veut la protéger contre les insectes.

La 5e assemblée générale des actionnaires de la Coopérative des jardiniers-maraichers de Québec a eu lieu, ce matin, au deuxième étage de l'édifice de la Coopérative Fédérée de Québec, 130 rue Saint-Paul-est, sous la présidence de M. Eugène Légal. Une centaine de membres assistaient.

Après la lecture des avis de convocation, le président de la Coopérative des jardiniers-maraichers, M. Eugène Légal, souhaita la bienvenue à l'assistance.

Le bilan de la société

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, M. Jean-Marie Paquet, secrétaire, donna l'état du bilan et des opérations de la société au cours de l'année 1933. Le rapport a fait voir que les opérations avaient été plus que satisfaisantes. Les ventes de $55,000 qu'elles furent en 1932, passèrent à $72,000 en 1933.

M. Eugène Légal, en commentant la teneur du bilan, fit remarquer que si la société tenait compte de toutes les circonstances adverses pendant l'année qui vient de se terminer, elle devait être très heureuse du résultat obtenu.

M. Charles Hacck, gérant, parla de la classification des légumes, principe essentiel pour la société en vue de conserver sa clientèle et de l'accroître. Il engagea les membres à coopérer plus étroitement afin de vendre leurs produits sur les marchés étrangers. Comme le bilan l'indique, fit-il remarquer, les opérations de la société ont été excellentes et dépassent même l'attente des membres.

Si on veut que la société progresse, dit-il, il faut que les producteurs s'efforcent d'offrir en vente leurs légumes en variétés.

M. L.-P. Desiongchamps, secrétaire de l'exécutif fit remarquer que la société ne continuerait à progresser que par la coopération et aussi par la classification des produits.

M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec, insista pour que la Coopérative des jardiniers - maraîchers s'occupe plus activement de recrutement, chose indispensable au succès de la société, car, ajouta-t-il, plus l'effectif est grand, plus une coopérative progresse par l'union qui se crée indiscutablement entre les membres.

Un service de protection

M. Gabriel Billault, instructeur horticole, ajouta que le gouvernement provincial avait nommé des officiers chargés de s'occuper d'horticulture pour s'assurer que le gouvernement fédéral fasse respecter la loi qui régit le commerce des légumes dans la province de Québec.

M. Fernand Godbout, du service de protection des arbres de Québec, a annoncé ensuite que les autorités du ministère de l'agriculture, après avoir considéré le volume des pertes énormes que causent les insectes et les maladies, ont décidé d'organiser un service de protection de culture maraîchère comme celui qui fonctionne actuellement dans les Etats de New-York et du Connecticut. M. Edouard Lavallée, gradué d'Oka et du collège Macdonald et spécialiste en pathologie végétale, sera transféré du bureau de Québec dans un avenir prochain pour diriger ce nouveau service à Montréal.

Cet organisme, conclut M. Godbout, consistera à surveiller les opérations de contrôle des jardiniers-maraichers.

MM. R.-P. Charbonneau, agronome régional, et J.-E. Leclerc, agronome de Saint-Jean, ont ajouté quelques mots. L'assemblée du nouvel exécutif eut lieu à la fin de la séance.

L'essence tombe à 13 cts

Toronto, 17. — Le prix de la gazoline est descendu à 13 cents le gallon hier, par suite de la guerre des prix qui continue. Un poste d'essence vendait à 13 cents tandis qu'un groupe de postes indépendants l'offrait à 14½ le gallon.

Que fera-t-on des violateurs du régime sec?

Des juges prétendent qu'on ne peut plus poursuivre en vertu de la loi Volstead.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Washington, 17. — Le sort de 13,000 violateurs de la loi de prohibition a été placé dans la balance de la Cour suprême aujourd'hui alors que les procureurs font entendre de part et d'autre leurs plaidoyers dans une cause-type. Ces 13,000 violateurs ont été arrêtés et condamnés à subir leur procès en vertu de la loi Volstead avant le rappel de la prohibition.

Les cours des différents Etats ont déjà tenté de décider le problème chacune à leur manière. Un juge de la Caroline du nord a décidé que la loi Volstead n'existe plus et que les tribunaux n'ont plus juridiction pour entendre ces causes. En conséquence il a mis les accusés en liberté.

Trois tribunaux fédéraux ont décidé de la même façon que ce juge, mais trois autres ont affirmé que les violateurs de la prohibition peuvent encore être condamnés, le rappel de la prohibition n'ayant pas d'effet rétroactif.

Bien que le débat n'ait plus qu'un intérêt académique et théorique pour le gouvernement, les procureurs font de leur mieux pour jeter de la lumière sur cette question et une foule compacte a envahi la salle d'audition.

Mystère du "Restless"

Victoria, C.-B., 17. — Le bateau "M.L. No 7", de la police provinciale de la Colombie Britannique est parti ce matin pour Nasparti Inlet, situé à 250 milles plus haut sur la côte ouest de l'île Vancouver, pour enquêter sur la mystérieuse affaire du bateau de pêche "Restless".

Ce petit navire a été trouvé ancré et à demi rempli d'eau à un mille et demi de l'entrée de cette baie; il était abandonné de son équipage qui avait laissé des fusils chargés sur le pont. Des aliments moisis trouvés dans la cabine indiquaient qu'une désertion précipitée a été, produite il y a deux semaines environ.

Le premier rapport sur cette affaire a été transmis par le colonel A.-W.-R. Wilby, agent de la Marine et des pêcheries qui avait reçu un sans-fil du vapeur "Maquinna". Ce navire avait appris la nouvelle du bateau de pêche américain "Eclipse".

Le mauvais temps empêche dans le moment de rechercher l'équipage du "Restless" qui était composé d'Emil Coleman, patron et probablement de deux matelots.

M. Gaboury quitte le service des postes

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — M. L.-J. Gaboury, sous-ministre des postes, prend sa retraite après 34 ans de service. M. P.-T. Coolican, assistant-sous-ministre, prendra charge du ministère, et on croit que sous peu, il sera confirmé dans cette position. Le ministère des poste, par le départ de M. Gaboury, perd l'un de ses fonctionnaires les plus populaires.

M. Gaboury est né à S.-Césaire, en 1870. Gradué de l'université Laval, il entra dans le service postal à Montréal, le 1er janvier 1900. Il a occupé différents postes de la plus haute importance dans le service postal, entre autres celui de surintendant pour l'est du Canada, avec quartiers généraux à Montréal. Il fut nommé sous-ministre des postes en 1923, succédant à feu le Dr Coulter.

Avec le départ de M. Gaboury, le gouvernement aura trois sous-ministres à nommer, les deux autres sont ceux de l'immigration et du travail, positions pour lesquelles sont désignés MM. Thomas Magladery et M. William Dickson.

La nomination de ces derniers n'a pas encore été officiellement confirmée.

France-Canada

NOUVELLES D'ACTUALITE

Le parti des "mous"

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse")

Paris, 17.—Les actes parlementaires du nouveau groupe néo-socialiste des "socialistes de France" sont assez décevants. C'est un membre de ce parti des "mous", M. Counin, qui fut la cause de la chute du cabinet Sarraut, en soufenant un amendement portant de 10,000 à 12,000 frs. l'exonération à la base pour les prélèvements sur les traitements des fonctionnaires. C'est encore le groupe néo-socialiste qui refusa de collaborer au pouvoir avec le cabinet Chautemps, provoquant ainsi le refus de participation du groupe des républicains de gauche, ce qui augmente les difficultés du Cabinet.

L'industrie du meuble

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse".)

Paris, 17.—Les demandes d'emplacement reçues dès maintenant par le Comité excèdent la superficie de tous les halls consacrés à l'industrie du meuble. Les stands seront répartis incessamment entre les exposants. Ce groupe, l'un des plus importants de la Foire de Paris, se trouvera absolument au complet. Les travaux d'agrandissement du bâtiment qui se trouve en bordure de l'avenue Pasteur sont activement poussés. Ils seront terminés dans le courant de janvier. Ce magnifique palais compte désormais 215 mètres de longueur sur 60 mètres de largeur. Ses immenses allées, le long desquelles les meubles seront une fois de plus présentés de façon particulièrement artistique, constitueront l'une des plus belles perspectives qu'il soit possible de voir dans une exposition.

La section de l'Ameublement à la Foire de Paris est d'ailleurs incontestablement la manifestation annuelle la plus importante du monde pour l'industrie du meuble.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

Le docteur Louis-J. BACHAND, ex-interne des hôpitaux Notre-Dame et Saint-Luc et maintenant chef interne de l'hôpital Pasteur, rue Sherbrooke-est, où l'on a déjà reçu 140 cas de contagieux. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

Au fil de l'heure

L'ARTICLE SE MEURT

A une époque qui offrait sur la nôtre l'avantage de s'intéresser aux plaisirs de l'esprit, où la conversation, non encore déchue à l'état de commérages d'office, pouvait, même en présence de femmes, porter sur des sujets littéraires; où l'on savait goûter un sermon, de Bossuet il est vrai, apprécier une tragédie, discuter un sonnet, riposter à une pointe, il n'était point indifférent aux gens du monde, non moins qu'aux écrivains, que la langue française perdit en route, rejetât un terme, que, selon l'expression de la Bruyère, l'on ébranchât trop le vieux chêne gaulois. Les jeunes filles qui, vainquant les scrupules de leur famille, ont préparé leur baccalauréat, se rappellent peut-être mieux que les jeunes gens, déjà possédés du désir de s'illustrer dans les sports et la politique, certaine lettre de Voiture à Mademoiselle Julie de Rambouillet touchant le sort dont était menacée la conjonction car.

L'horreur du vulgaire ajoutée au goût de la distinction, d'où naquit le préciosité, le plus souvent jugée d'après ses seuls ridicules, quand elle ne fut pas toujours sans mérites, avait, avec la complicité des grammairiens, fabricants de rébus, de casse-tête, privé le français de quelques mots (face et poitrine en étaient) et voici qu'un même destin guettait, à son tour, l'innocente particule car. A la nouvelle d'une semblable calamité, quel coeur bien né ne se serait pas attendri! Celui de Mlle de Rambouillet en fut bouleversé. Aussitôt elle s'entremit auprès de Voiture, l'oracle de la chambre bleue d'Arthénice, afin qu'il usât de son prestige, de son autorité pour sauver la conjonction en danger. Qu'ils y aient réussi, nous en avons la preuve, et le succès de cette intervention me fait me demander si, renouvelée chez nous, à propos de l'article, en grand péril lui aussi, elle ne donnerait pas également d'heureux résultats. Car l'article se meurt, cette création du génie français est vouée, si on n'y prend garde, à une extinction rapide, sûre. Voyez plutôt autour de vous, regardez, lisez.

C'est une conspiration générale. Du remède qui "rectifie excès d'acidité" à la pâte qui "nettoie mains vite", en passant par le "salon de beauté", le restaurant où l'on sert, à Vatel, "repas réguliers", on ne compte plus les défections. Un marchand annonce: "embellissez votre maison avec articles en cuir", un autre vous fait savoir que "films emportés (sic) avant ", vous connaissez la formule. Que dirai-je des noms propres, de ces invitations pressantes à boire telle liqueur "sur glace", à déguster non pas un, non pas du, mais simplement X.Y.Z. aliment ou breuvage, comme si l'on commandait une bouteille bordeaux, un verre sauternes, une coupe champagne, une chope bière, etc. La grande et la petite industries ont certes assez de soucis sans s'embarrasser de défendre la syntaxe, protéger le vocabulaire, respecter les préceptes. Comment croire cependant qu'elles ne se rendent, un jour, aux intercessions d'une nouvelle Julie, qu'elles ne consentent à ressusciter l'article, à rétablir dans leur publicité cette jointure, cette articulation qui, non seulement donne de la souplesse à la phrase, mais, en la déterminant, en fait quelque chose de positif, de clair, de précis? Ce serait un miracle dont s'enorgueillirait avec raison le sexe si délibérément, si diplomatiquement faible.

TURC

POUR LA MAISON

PIANOS LINDSAY

LE CHOIX DU PUBLIC MUSICAL CONNAISSEUR

AU PREMIER RANG DANS L'ESPRIT DES AMATEURS DE MUSIQUE DEPUIS CINQUANTE-SEPT ANS.

MODELE "S"

Un petit modèle d'appartement, bien fini, d'une sonorité exquise.

$325

Facilités de paiement. Petit acompte et $1.50 par semaine.

Exactement tel qu'illustré.

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

112 rue Ste-Catherine Ouest (Juste à l'ouest de Peel)

6885 rue St-Hubert (près Bélanger) | 380 rue Ste-Catherine Est (angle St-Hubert) | 4332 rue Wellington (Verdun)

MONTREAL

Special chez HARTNEY

RADIOS POELES GLACIERES aux meilleures conditions

Plus d'économie! Plus de loisirs!

LAVEUSES CONNOR

$5 COMPTANT

Garantie pour 12 ans

$1 PAR SEMAINE

Livraison Immédiate

Modèles à partir de 79.50

Hartney COMPANY LIMITED

755 rue Ste-Catherine Ouest

5627 avenue du Parc — 4349 rue Wellington

PERSONNEL CANADIEN-FRANÇAIS

La Corne d'abondance . . .

Pour les manufacturiers, industriels, marchands de gros, détaillants de tous genres, c'est l'emploi raisonné, constant, de la publicité dans les quotidiens. Le quotidien français qui atteint la grande majorité des consommateurs de langue française à Montréal et dans la banlieue, c'est depuis près d'un demi-siècle, le choix de tous les annonceurs:

LA PRESSE

Le favori de la grande famille de la langue française dans la province de Québec

L'ÉCOLE CANADIENNE D'ART CULINAIRE

Cours de 36 leçons traitant des diverses branches de la science domestique. Toutes les femmes, depuis les jeunes commençantes jusqu'aux maîtresses de maison expérimentées, y puiseront des méthodes nouvelles, plus rapides et plus économiques.

Préparé par . . . . . Marthe Miral

La "Presse", Montréal

(Tous droits réservés, Ottawa, 1934. Reproduction même partielle interdite).

2ième LEÇON

Nous avons étudié, dans la première leçon, quelques préliminaires sur les petits détails dont l'importance, en cuisine, est capitale. Nous allons maintenant voir comment doser la température du fourneau, pour assurer le succès de nos recettes, car il est aussi important d'y apporter toute votre attention que de connaître la proportion exacte des ingrédients à mélanger.

Avec un thermomètre

La seule façon de vérifier la température exacte est de recourir au thermomètre. Si vous usez d'un poêle moderne, celui-ci est probablement pourvu d'un très bon thermomètre, peut-être même d'un excellent. Quelquefois, cependant, comme ces appareils sont placés du côté extérieur de la porte du fourneau, ils ne peuvent indiquer exactement la température intérieure, mais l'expérience vous montrera bien vite si l'aiguille indique fidèlement ou non la température intérieure du fourneau. Si le thermomètre ne répond pas exactement à cela, vous trouverez très commode d'acquérir un de ces petits appareils qui se tiennent facilement debout entre les interstices de la grille du poêle sur laquelle vous posez votre gâteau pour la cuisson. Un bon thermomètre ne coûte pas cher et est d'un précieux secours pour la réussite de vos mets et principalement des gâteaux.

Le contrôleur automatique

Un poêle moderne, réellement parfait possède, néanmoins, un bon thermomètre. Le meilleur, celui qui vous rendra le plus de services est pourvu d'un contrôleur automatique qui maintiendra votre fourneau indéfiniment à la température voulue.

Sur le dessus du poêle

Quant aux aliments qui se cuisent sur le dessus du poêle, à la casserole ou au poêlon, il existe une autre sorte de thermomètre pourvu d'un dispositif qui le maintient en équilibre sur le bord de la casserole, du chaudron ou du poêlon. Celui-ci vous permet de contrôler exactement la température des préparations pour glaces, pour bonbons aussi.

Ce thermomètre est également d'un grand secours pour vérifier la température des fritures, car la plupart des causes d'insuccès quant aux beignes, croquettes, etc. reposent sur une température inappropriée de la friture.

Températures de cuisson

On divise habituellement en quatre degrés distincts, la température du fourneau:

Lent	250° F à 325° F
Modéré	350° F à 375° F
Chaud	400° F à 450° F
Très chaud	450° F. et au delà

Sans thermomètre

Si vous n'avez pas de thermomètre pour vous indiquer la température exacte du fourneau, étendez un peu de farine sur une feuille de papier, placez-la dans le fourneau, et notez combien de temps met la farine à changer de couleur.

Dans un four lent, (250o à 325o F.) la farine brunit légèrement en 5 minutes; dans un four modéré (350o à 375o F.) elle devient d'un brun doré en 5 minutes. Si le four est chaud (400o à 450o F.) en 5 minutes, elle devient brun foncé. Quand la température du fourneau est élevée (450o F.) cela ne prend que 3 minutes pour obtenir le même résultat, et moins de temps encore si la température dépasse 450o F.

Pour les grandes fritures

Pour les aliments qui ne sont pas cuits au préalable (poisson, volaille, etc.) la friture doit atteindre 365o à 375o F. c'est-à-dire être assez chaude pour brunir un morceau de pain en 60 secondes.

Les aliments cuits demandent une température plus élevée (390o F.) celle qui brunit le même morceau de pain en 40 secondes.

Les préparations à la farine (beignes, et beignets) requièrent une température de 365o à 370o F.

Les sauces

Et maintenant, si vous avez bien saisi ces différents points—importants parce qu'ils sont à considérer pour chacune des leçons — nous allons étudier ensemble ce qui fait réellement l'objet du premier chapitre de notre cour: les sauces.

Personne ne peut se considérer bonne cuisinière sans connaître quelques types de sauces qu'elle puisse réussir avec certitude, exécuter avec aise et de façon rapide.

Il importe d'abord de connaître les principes fondamentaux des différents types de sauces desquelles sont dérivées une quantité de recettes diverses que l'on obtient à l'aide de quelques changements dans les ingrédients ou dans l'assaisonnement.

La plupart de nos sauces s'épaississent à l'aide de farine ou autres féculents, d'oeufs, ou des deux réunis. Nous allons donc vous montrer comment vous servir de l'un et de l'autre ou des deux et obtenir toujours un résultat parfait.

Parfaitement lisses

La principale chose que nous avons besoin de savoir pour exécuter les sauces, est comment les obtenir toujours lisses et exemptes de grumeaux. Quand nous employons pour les épaissir, un féculent quelconque, (farine de blé ou de maïs) rappelons-nous toujours que toute farine a une tendance à grumeler, que les grumeaux se massent rapidement et que si on ne voit à les en empêcher, ils ne tardent pas à former bloc. Et la façon dont ces grumeaux se multiplient, une fois formés, est une chose étonnante. Aussi, faut-il surveiller attentivement la farine ou autre féculent de manière à prévenir toute tentative de formation de ces grumeaux, afin de les réduire dès qu'ils se montrent et d'éviter ainsi un épaississement indésirable du liquide. Il y a deux manières de procéder pour épaissir les sauces et les rendre savoureuses.

Epaissir à la farine

Première méthode: — Que votre recette requière peu ou beaucoup de matière grasse (beurre, graisse, ou huile), comme il y a de la farine dans toute sauce, qu'il s'agisse de sauce blanche, brune ou autre, (la farine étant notre facteur d'épaississement le plus employé), vous trouverez cette méthode excellente: Faites fondre la matière grasse sur le côté du poêle, incorporez-y la farine en brassant à l'aide d'une cuiller de bois, (choisissez une cuiller facilement maniable qui vous servira en maintes occasions) versez-y graduellement le liquide, chaud ou froid (le chaud épaissit plus vite) remettez sur le feu et remuez constamment et à fond jusqu'à ce que le mélange soit épais et lisse. Remarquez bien que vous ne devez jamais arrêter de brasser pendant cette opération, sinon les grumeaux ne tarderont pas à se former au fond, à s'y masser, et à brûler. Cette méthode sert de base à la confection d'une foule de recettes de sauces qui se terminent de différentes façons afin d'en varier le goût.

Deuxième méthode: Quand la quantité de matière grasse que comporte la recette est beaucoup moindre que la quantité de féculent, procédez de cette manière:

Mesurez la quantité de farine prescrite et l'assaisonnement, mettez le tout dans une tasse ou un petit bol et délayez avec un peu de liquide froid, eau ou lait, versé graduellement. Ajoutez du liquide, petit à petit, au fur et à mesure que la farine se délaye et jusqu'à ce que le mélange soit liquide. D'autre part, amenez au point d'ébullition le reste du liquide indiqué dans la recette et versez-y graduellement en brassant constamment, le mélange ainsi délayé. Cuisez en remuant continuellement jusqu'à ce que le tout soit épais et lisse.

Liaison aux oeufs

Troisième méthode: Les oeufs entrent comme liaison dans beaucoup de recettes de sauces. La méthode courante est celle-ci:

Procédez comme il est indiqué dans les méthodes précédentes, sauf que vous employez moins de farine, les oeufs apportant à la recette une part du principe d'épaississement, il arrive même qu'ils remplacent complètement la farine ou fécule. Comme une trop longue cuisson a pour résultat de faire se coaguler les oeufs, on ne les ajoute qu'au dernier moment, juste avant de retirer du feu. La sauce prête à les recevoir, est placée sur une casserole contenant de l'eau chaude.

Les jaunes d'oeufs ou les oeufs entiers sont légèrement battus ou soumis à d'autres traitements selon le cas. Ensuite—et ceci a son importance — on verse dessus en agitant à l'aide d'une cuiller, un peu du mélange chaud. **En aucun cas**, les oeufs ne doivent être versés dans le mélange chaud car le contact de la chaleur aurait pour effet de les défaire en molécules qui se durciraient à la cuisson.

Les oeufs ainsi délayés et réchauffés par l'addition du mélange chaud sont alors versés dans celui-ci et le tout est remis sur le feu où on le brasse jusqu'à ce que la liaison soit parfaite et que les oeufs aient opéré l'épaississement voulu.

EPICERIES ET PROVISIONS

SI VOUS trouvez cette enseigne chez votre fournisseur—soyez assuré que vous avez le poisson le plus frais et la meilleure qualité possible.

"LE CHOIX DE LA PECHE"

D. HATTON COMPANY

FONDEE EN 1874

EPICERIES ET PROVISIONS

POUR MOINS DE 1¢ DANS UN GATEAU

MAGIC

POUR MOINS DE 1¢ de "MAGIC" vous donne un gros gâteau à 3 étages. C'est bien peu, surtout si vous considérez que la pureté et l'efficacité de la Poudre à Pâte "Magic" ne varient jamais. C'est pourquoi les plus grandes autorités culinaires au Canada vous recommandent de ne pas risquer l'usage d'une poudre de qualité médiocre. Cuisez avec la "Magic" et soyez certaine!

FABRIQUEE AU CANADA — "NE CONTIENT PAS D'ALUN". Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

POUR LA MAISON

LA MENAGERE BIEN AVISEE

SUIT AVEC ASSIDUITE LES

COURS DE SCIENCE DOMESTIQUE

DE LA "PRESSE"

ELLE Y TROUVE DE PRECIEUX CONSEILS SUR L'EMBELLISSEMENT DE SON FOYER

Elle trouvera à notre magasin tout ce qu'il faut pour faciliter son travail et rendre le "home" plus attrayant et cela a des bas prix qui la surprendront agréablement.

Meubles pour la cuisine, set à déjeuner, laveuses et réfrigérateurs électriques, mobiliers de salle à dîner, chambre à coucher et de vivoir, lampes, etc.

MODE DE PAIEMENTS FACILES POUR VOUS CONVENIR

A. L. DUPONT Limitée

4020 rue Ste-Catherine Est ANGLE JEANNE D'ARC

MAISON FONDEE EN 1909 *FRONTENAC 0828*

POUR LE MENAGE

ECONOMISEZ **$10** *sur l'achat d'une*

balayeuse électrique **"HOOVER"**

MODELE 1933

Grace à cette offre spéciale vous pouvez maintenant vous procurer la fameuse balayeuse électrique Hoover, à partir de

$59

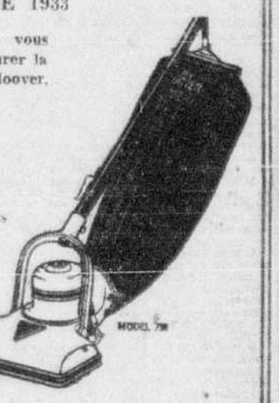

De plus, nous vous accorderons l'allocation ordinaire pour votre vieille balayeuse électrique

4.50 COMPTANT

solde par versements mensuels égaux.

Démonstration au rez-de-chaussée

Dupuis Frères LIMITEE

NOURRITURES ET BREUVAGES

MERES

ne risquez pas la santé de cet enfant délicat—donnez-lui du VIROL

Un docteur d'écoles dit:—

Je puis attester de la valeur de Virol durant l'âge scolaire. Son influence sur la saine croissance est indiscutable à ce stage important de la vie.

Si votre enfant vous inquiète un peu—rassurer-vous en lui donnant du Virol. Virol renforçit les enfants délicats et les fait résister à l'infection.

Les enfants aiment Virol dans la soupane ou le lait, ou avec des beurrées, des biscuits, etc.

Se vend en boîtes de 16-oc., 8-oc., 4-oc., dans les bons magasins. 2F

LE COIN DES ENFANTS

NOS PETITS CHEFS-D'OEUVRE

1—Fantaisie, par Gérard Rondeau; 2—Sur l'eau, par Rose-Rita Leblanc; 3—En mer, par Léo-Wilfrid Leblanc; 4—Fido, tête, par Albert Charest; 5—Habitation, par Conrad Lafaille.

Le cheval de sir Arthur Currie suit son maître

Brock, le cheval de bataille du général sir Arthur Currie, est mort à Strathroy, Ontario, sur la ferme de M. John Currie, frère de sir Arthur, un mois et demi après son maître. Lady Currie a appris hier cette nouvelle. Pendant la grande guerre, il avait porté le commandant de l'armée canadienne dans toutes les batailles et les revues. Depuis l'armistice, il menait une vie facile à Strathroy. Le principal de l'université McGill allait l'y visiter de temps à autre et Brock, trépignant de plaisir, flairait son maître bien-aimé et cherchait dans son gousset les morceaux de sucre que sir Arthur n'oubliait jamais d'y mettre d'avance. Chaque jour, le noble coursier faisait une promenade avec Mlle Ethel Currie, soeur de sir Arthur. Dimanche matin, il fut trouvé mort dans sa stalle. Il avait vécu vingt-huit ans.

Un grand ralliement à l'école Baril, dimanche

Dimanche, le 21 du courant, il y aura un grand ralliement à l'école Baril, angle des rues Adam et Joliette, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Père Marquette. La société recevra la collaboration du groupe A, des Francs-Unis, le cercle Saint-Rédempteur, les ligues du Sacré-Coeur, ainsi que des représentants et les marchands de la section. L'entrée sera libre et tous seront les bienvenus.

Retraites termées

Au Monastère de Marie Réparatrice, 1025, Mont-Royal Ouest, Outremont, Montréal, Février, 12 au 15, Dames. Mars, 19 au 22, Dames. Prière d'inclure un timbre pour toute demande de renseignements.

L'Oeuvre de la Soupe fait appel au grand public

Pour continuer sa distribution de bols de soupe aux pauvres il lui faut de l'argent.

DONNONS GENEREUSEMENT

De toutes les oeuvres de charité qui ont connu du fait de la crise une recrudescence d'activité il convient de mentionner parmi les plus émouvantes celle de "La Soupe". Sait-on que tous les jours à l'asile de la Providence, 551, rue S.-Catherine-est, on distribue aux pauvres ou aux chômeurs 1000 bols d'une succulente soupe et 3000 morceaux de pain?

L'"Oeuvre de la Soupe" existe depuis 84 années. Mais c'est depuis quatre ans surtout que le nombre des malheureux qu'elle aide à augmenté. Les Soeurs de la Providence, pendant des années, ont assumé seules les frais de cette oeuvre de charité directe. Aujourd'hui les difficultés pécuniaires se font de plus en plus sérieuses si bien que, cette année, on doit faire encore appel au public pour l'aider à se maintenir.

Par les froids de l'hiver, il faut voir cette théorie d'hommes qui attendent que sonne l'heure de la soupe. Ils se sont rendus là; ils attendent avec patience . . c'est qu'ils ont grand'faim. La ration est généreuse mais limitée car les religieuses sont à court de moyens. Les années dernières elles eurent une subvention de la ville: cette année, rien.

Elles comptent sur la générosité d'amis de l'oeuvre et sur celle du grand public. L'"Oeuvre de la Soupe" étend sa réconfortante charité à nombre de pauvres honteux qui ne peuvent se rendre à l'asile attendre un bol de soupe. Les religieuses comprennent ce sentiment et le respectent. Dès qu'elles sont averties de l'existence de cas semblables elles s'empressent d'envoyer une religieuse à ce foyer. L'an dernier l'Oeuvre de la Soupe a coûté $20,000; les dons, aumônes et souscriptions des amis de l'oeuvre ont rapporté $13,000. Les religieuses ont donc à combler un déficit de $7,000. Dans ce but une souscription est lancée. Le public est d'habitude généreux surtout lorsqu'il s'agit d'oeuvre aussi utile. La souscription de l'an dernier fut un magnifique succès. On espère bien qu'il en sera de même cette année.

On peut faire parvenir son obole à Soeur Jean du Crucifix, Asile de la Providence, 551, S.-Catherine est.

Une partie de cartes remise à plus tard

La partie de cartes organisée par l'Assemblée R.-Papineau, de la Ligue des Filles Canadiennes, qui devait avoir lieu le 17 janvier dans les salons du club Canadien, a été forcément remise au 24, à 8 hrs du soir.

Les membres de la Ligue prient leurs amis de prendre note de ce changement et les invitent cordialement à venir en grand nombre à cette réunion. Mlle Jacqueline de Foy et Mlle Mariette Gaucher sont inscrites au programme musical. Pour renseignements, téléphonez HA. 3756 ou BElair 3297.

EPICERIES ET PROVISIONS

COIN DE Marthe Miral

Des milliers de lettres nous sont parvenues jusqu'à date, prouvant l'immense intérêt que suscite le cours de l'Ecole canadienne d'Art Culinaire. La plupart de ces missives contenaient simplement le coupon, dûment rempli, tel que requis pour recevoir à la fin du cours la formule d'examen donnant droit au diplôme; d'autres étaient accompagnées de demandes de renseignements.

Afin que chacune des lectrices qui s'intéresse à son cours puisse en bénéficier dans la pleine mesure, **Marthe Miral** répondra, dans cette colonne, à toute question qui lui sera adressée et toute personne qui requerra un renseignement quelconque concernant l'art culinaire trouvera, sous cette rubrique, à l'aide de ses initiales ou d'un pseudonyme, l'information qu'elle désire.

N. B.—On recommande toutefois, afin d'éviter l'encombrement dans la correspondance, de suivre attentivement les leçons publiées dans le journal, le lundi, le mercredi et le samedi de chaque semaine. Prière de prendre note de vouloir bien affranchir les lettres selon le tarif postal: 2 centins pour la ville et 3 centins pour la campagne.

à M.-Ange J. Saint-Mathieu de Rimouski: Plusieurs membres d'une même famille peuvent subir les examens, il suffit de retourner à la "Presse", un coupon pour chacun d'eux.

A 13813 Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles: Abonnez-vous au journal pour la durée des leçons, c'est-à-dire jusqu'au 7 avril.

à Mlle Marie-Anne D, Sherbrooke: Tâchez de lire chacune des leçons et de bien les étudier. J'inscrirai votre nom sur la liste des candidates aux examens et j'espère que vous aurez beaucoup de succès. Merci de vos bons souhaits.

à Mlle Juliette C, rue Laurier: Mille regrets de vous dire que je ne puis faire suite à votre demande. Suivez, pour cela, les petites annonces de la "Presse", vous y trouverez, tôt ou tard, ce que vous cherchez. Je vous souhaite bonne chance.

à Mlle P.-E. L., Sainte-Marie de Beauce: Merci de votre aimable appréciation.

à Mlle Alice B., Cap de la Madeleine: Je vous félicite de si bien comprendre toute l'importance de la science domestique. Merci de la confiance que vous m'accordez.

à Mlle Cécile A., rue des Erables: Bien que j'emploie souvent la forme du pluriel, je suis seule à diriger le cours d'art culinaire donné, sous les auspices de la "Presse". N'y voyez donc qu'une forme de style. Je regrette de ne pouvoir faire suite à votre demande, mais je ne doute pas qu'avec de la volonté, vous ne trouviez tôt ou tard ce que vous cherchez. Vous pouvez cependant subir les examens à la fin du cours que je vous engage à suivre attentivement. Merci de vos félicitations.

à Mlle Antoinette D., avenue Old Orchard: Les brochures de la série "La méthode à portée de tous", seront en vente sous peu. Suivez nos annonces, à ce sujet.

à Mme Pierre B., Amos: Du moment que vous recevez la "Presse", rien ne vous empêche de suivre le cours, ni de prendre part aux examens. Suivez les annonces en ce qui concerne mes livres de recettes, qui seront en vente bientôt.

à Mlle Germaine B., Sainte-Anne de Bellevue: En suivant le journal tous les jours, vous aurez bientôt la réponse à votre demande au sujet de mes brochures, que je vous conseille de vous procurer dès qu'elles seront en vente. Merci de votre attention.

à Mme Gabriel R.: Je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à mon cours. Vous avez raison: il n'est jamais trop tard pour bien faire.

à Mme Elzéar E., East Farnham: Je vois qu'on prend, autour de vous, beaucoup d'intérêt à mes leçons. Merci.

à Mme Napoléon B., Pointe Saint-Charles: Vous n'êtes nullement en retard, votre nom est inscrit. J'espère que vous êtes complètement rétablie. Mes félicitations pour votre belle famille.

à Mme E. Sigouin, Sudbury, Ontario: Ce cours est absolument gratuit, il vous suffira donc de vous abonner à la "Presse", pour en suivre toutes les leçons. Retournez-nous un coupon à votre nom et vous recevrez, plus tard, une formule d'examen, vous donnant droit au diplôme.

à Mlle Mina D., Saint-Damien de Berthier: C'est là, en effet, un des grands avantages de l'initiative qu'a prise la "Presse" que d'atteindre, par ce cours, toutes les femmes, non seulement, celles de la ville, mais aussi celles du dehors.

CONTE POUR LES ENFANTS

Retour au pays

Monsieur, m'avait-on dit un soir, les bécasses sont arrivées! Aussi, dès le jour levé, fusil en main, mon chien furetant devant moi, avais-je gagné les taillis, retraite élue des voyageuses, et je pénétrai sous bois, l'oreille aux aguets du grelot du griffon devenu invisible dans le gaulis.

Soudain, un aboi inattendu me fit forcer le pas pour reconnaître la cause qui détournait mon chien de ses devoirs de pisteur; j'aperçus vaguement une silhouette d'homme qui, un bâton en main, cherchait à se garantir de la colère de mon compagnon. Je le rappelai à moi, tout en marchant sur le hère, aux allures suspectes, à la défroque minable de vagabond.

— Ici, Phanor!

Le chien recula vers moi tout en grondant.

J'interpellai l'individu.

— Hola! que faites-vous dans le bois!

Il ne répondit pas d'abord, me regardant d'un oeil inquiet. Enfin il s'exclama d'une voix plus rassurée:

— Ah! c'est vous, commandant?

Ainsi, il me connaissait, mais moi je restais indécis, bien que cette figure ravagée évoquait un confus souvenir.

— Qui donc êtes-vous?

— Faut-il que j'aie changé en ces deux ans!... Je suis votre ancien voisin, Marie-Pierre, le fils Le Rouzic.

— Toi... Certes oui! Tu n'es plus le beau gars que regardaient d'un oeil favorable les filles du pays!... Ah! tu as voulu le quitter, malgré la volonté de tes parents; ça ne t'a guère réussi!

— Que trop mal! soupira-t-il.

— Alors, tu reviens anxieux, mais tu prends un drôle de chemin en cheminant par les bois!

— Vous savez bien que lorsque j'ai voulu partir malgré lui, le père m'a chassé et défendu de reparaître devant lui.

— Non, je savais qu'il avait blâmé ton départ, mais pas qu'il t'eût fermé sa porte... Mais, mon gars, il ne fallait pas retenir les mots dits dans la colère... Un père pardonne toujours un fils qui se repent. Si tu étais venu implorer son pardon, tu l'aurais eu.

— Peut-être! Le père n'est guère de ceux qui reviennent sur leur parole, et moi je ne voulais pas m'humilier.

— Alors, que venais-tu faire?

— Ah! je ne sais plus... Je n'ai plus de fierté... J'ai trop souffert loin de chez nous; il fallait que je retrouve le pays!... Seulement, je n'ose plus maintenant aller à la maison... Commandant, puisque je vous ai rencontré, si vous vouliez parler pour moi!

— Nous verrons ça. Avant tout, sois franc et dis-moi nettement comment tu as pu quitter tes vieux parents et par quelles misères tu en es arrivé à revenir à eux.

— Voilà... Au régiment, j'avais pris goût à la ville, à ses cafés, à ses cinémas, à ses lumières... C'est si triste chez nous l'hiver, dans la maison sombre, par les chemins embourbés, sans autres distractions que la grand'messe le dimanche et les rares veillées... Seul entre mes deux vieux, je sentais l'ennui me glacer le sang... En vain la mère me parlait de la joie que ramènerait au foyer la femme qu'elle rêvait pour moi, l'Annaïk Quélern, un beau brin de fille, évidemment, solide à l'ouvrage, mais qui ne ressemblait guère aux poupées que j'avais vues dans les bals parisiens et qui m'avaient aguiché avec leurs cheveux frisés et leurs jupes haut troussées. Si bien qu'un jour je déclarai que ma décision était prise, que je partais.

— J'ai trimé pour t'élever quand l'étais jeune et fort, dit le père; maintenant que je suis vieux et affaibli, tu m'abandonnes, tu n'es qu'un fils dénaturé que je renie. Si tu passes la porte pour t'en aller, elle ne s'ouvrira pas à ton retour.

La mère pleurait

La mère pleurait. Mais, tout à mon idée, malgré tout, je partis.

A l'arrivée, je trouvai facilement à m'embaucher. On bâtissait, je gagnai de bonnes journées. Seulement, elles passaient à payer un mauvais gîte, des repas qui, d'abord, me plurent par leur variété, mais dont les denrées frelatées me fatiguèrent vite l'estomac. Les sous qui me restaient passaient au cabaret; enfin, je m'entêtai et m'en tirai à peu près jusqu'au jour où la maladie me conduisit à l'hôpital. Là, je réfléchis, et ce furent d'amers regrets d'avoir quitté la bonne vie du pays. Mais une fausse honte me retenait encore pour écrire et demander mon pardon. Sorti de l'hospice, ma faiblesse ne me permit plus de gagner ma vie. A bout de résistance, je me mis en route pour venir demander grâce... Je fis la route en chemineau, couchant dans les meules, mendiant une écuellée de soupe!... Enfin, je suis parvenu ici, mais je n'ose plus affronter le père.

— J'entrainai Marie-Pierre à ma suite. Il s'étonna de me voir prendre la direction du village et non celle de sa maison.

Je le conduisis jusqu'à l'église qu'entoure son cimetière. Là, je l'arrêtai près d'une croix.

— C'est ici qu'il faut demander pardon à celui que tu as abandonné et qui est mort de ton départ.

Il eut un cri désespéré.

— Le père est mort!... Ah! je n'ai plus qu'en m'en aller crever dans un coin!

— Et ta mère? dis-je sévèrement.

— Ma mère! gémit-il; ah! la pauvre femme!

— Elle t'attend!... Tu lui dois de soutenir sa vieillesse, de consoler son veuvage... Et, sache-le, la Providence a réservé à ton repentir une consolation immérité. L'Annaïk n'a pas voulu de mari, toi parti... Avec elle, tu pourras ramener un rayon de soleil au foyer qu'avait assombri ton départ... Sache qu'avant de mourir, ton père te pardonnait et te rappelait..., mais on ne savait où te trouver.

Marie-Pierre s'était agenouillé.

—Merci, père, murmura-t-il; que Dieu m'aide, et je réparerai!

Georges de Lys.

PATRON No 359:—Robe de satin à manches drapées de façon originale. Se fait pour 11-13-15 et 17 ans.

N.B.—Veuillez faire remise par bon postal mandat d'express, ou argent sous pli recommandé. La Presse n'est pas responsables des lettres non reçues et n'accepte aucun envoi par chèque. Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées.

LA PRESSE, Dépt. des Patrons, Montréal

Ci-inclus 25 cents pour patron No 359

Ecrire nom lisiblement

Rue et numéro

Grandeur

Ville et Province

Un catalogue des patrons est en vente au prix de 15 cents.

NOURRITURES ET BREUVAGES

Achetez
les produits laitiers yoghurés
ORBIS
LAIT — FROMAGE à la crème
En vente partout ou appelez
CRescent 7878 HArbour 3867
Les Produits Laitiers ORBIS Ltée
6740 rue de Gaspé Montréal

Tarif d'abonnement

(Empire Britannique; hors Montréal)

EDITION QUOTIDIENNE: 1 an, $6; 6 mois, $3; 3 mois, $1.50; 1 mois, 50c; 2 semaines, 30c; 1 semaine, 15c

EDITION DU SAMEDI (avec rotogravure): un an, $3; 6 mois, $1.50; 3 mois, 75c.

EDITION HEBDOMADAIRE (jeudi) 1 an, $1.50; 6 mois 75c; 3 mois 40c

(Etats-Unis, Amérique du Sud, Amérique Centrale)

EDITION QUOTIDIENNE CANADIENNE: 1 an $7.50; 6 mois, $3.75; 3 mois, $2.

EDITION CANADIENNE DU SAMEDI (avec rotogravure): 1 an $3.50; 6 mois, $1.75; 3 mois, 90c.

EDITION HEBDOMADAIRE (jeudi) 1 an, $2.00; 6 mois, $1; 3 mois 50c.

(Aux Etats-Unis seulement)

EDITION QUOTIDIENNE AMERICAINE: 1 an, $4.20; 6 mois, $2.10; 3 mois, $1.05.

L'abonnement est payable à l'avance

LA PRESSE

197-n

NOURRITURES ET BREUVAGES

Mères!
vos enfants profiteront si vous leur servez ce
breuvage NOUVEAU délicieux scientifique

Je certifie le contenu de vitamines et de fer du VIP, ainsi que l'exactitude des autres déclarations contenues dans cette annonce.

(Signé) *F.A.J. Zeidler, Ph.D., F.C.I.C.*
Président
Zeidler Research and Analytical Laboratories.

LE VIP est bien supérieur aux breuvages alimentaires ordinaires à saveur de chocolat . . . parce que le VIP contient 27% d'embryons de blé (germes) spécialement traités, lesquels sont extrêmement riches en Vitamines B1 et B2.

Un essai fait par des savants spécialisés en nutrition, sur 100 enfants d'école, montre clairement l'importance vitale de l'embryon du blé dans la croissance et la vitalité des enfants.

* Les mesures du corps de ces enfants indiquaient un manque de nutrition. On divisa les enfants en deux groupes. Ceux du premier groupe conservèrent leur alimentation ordinaire; ceux du deuxième groupe reçurent en plus une ration d'embryons de blé, pendant 10 semaines. Après cette période de temps, on renversa le procédé. Cet essai dura pendant trois périodes de 10 semaines.

Les enfantes auxquels l'on donnait des embryons de blé prenaient trois fois plus de poids que les autres; et les enfants dont l'alimentation contenait des embryons de blé grandissaient plus vite que ceux qui en étaient privés.

*Voir le rapport complet dans l'American Journal Diseases of Children, Mai, 1930, 39: 935.

Et puis il y a aussi du fer dans le VIP pour garder le sang riche en hémoglobine et en corpuscules rouges. Très peu d'enfants et d'adultes reçoivent une quantité suffisante de fer chaque jour. Une tasse de VIP en donne suffisamment. Prévient l'anémie. *Fait que vous vous portez merveilleusement bien.*

Toutes les épiceries et les pharmacies vendent le VIP,

2 grandeurs, 59c et 98c

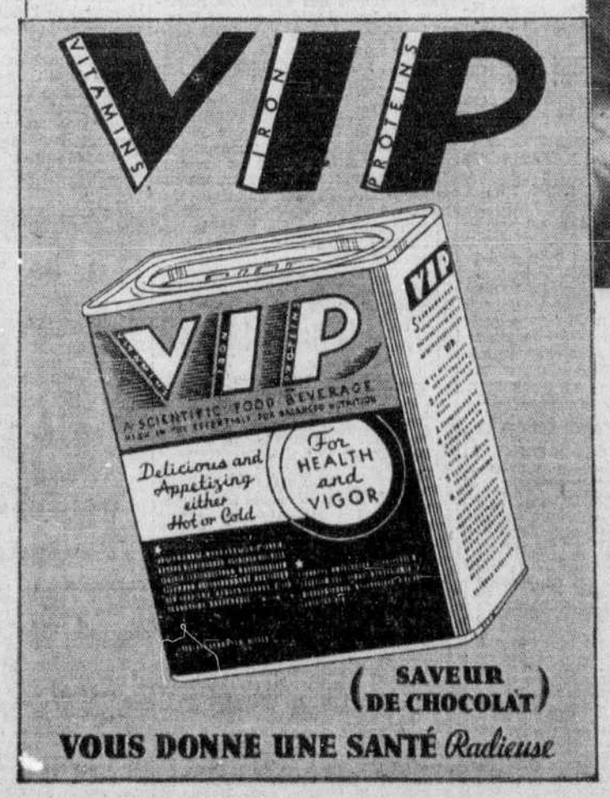

VOUS DONNE UNE SANTÉ *Radieuse*

Pourquoi le VIP est supérieur à de nombreux "breuvages alimentaires" à saveur de chocolat qui vous sont offerts:—

PREMIEREMENT—*la présence de l'embryon du blé.*

Le VIP contient 27% de GERMES DE BLE *spécialement traités* (l'embryon de vie dans le blé)—vous donnant ainsi la Vitamine A anti-inefficace; des sources excessivement riches de Vitamines B1 et B2, dont l'habileté à augmenter l'appétit, à stimuler la croissance des enfants et à soulager l'hyper-irritabilité nerveuse a été prouvée; elles améliorent aussi la régularité du canal intestinal. L'embryon du blé est également une source de Vitamines E.

DEUXIEMEMENT—*la présence du fer.*

La science dit qu'il n'y a qu'une faible réserve de fer dans le corps; que la quantité présente dans différentes sources nutritives est relativement petite; et qu'une provision adéquate de fer, *chaque jour*, est très importante à la santé . . . environ 12 mg. pour les adultes et 8 mg. pour les enfants; il faut cela pour maintenir une abondance d'hémoglobine et de corpuscules rouge dans le sang.

Une tasse de VIP, chaque jour, fournit 12 mg. de fer . . . de fait, autant de fer qu'il s'en trouve dans une livre d'épinards, 12 oeufs, ou 1/3 de livre de foie de boeuf. Le VIP contient aussi de précieuses protéines et d'importants hydrates de carbone, sources d'énergie.

V-11F

LA VOIX DU PARLEMENT DE QUÉBEC

La députation va être en congé jusqu'au 23

La séance d'hier après-midi est ajournée, en signe de deuil, pour la mort de Mme T.-D. Bouchard.—La canalisation et la conférence interprovinciale

Bills adoptés en 1ère lecture

(Du correspondant de la "Presse".)

QUEBEC, 17. — Après une courte séance, hier après-midi, la Chambre basse s'est ajournée au mardi, 23 du courant, à 3 heures de l'après-midi. Comme on le sait, cet ajournement d'une semaine était nécessité par la participation du premier ministre et de l'hon. J.-E. Perrault à la conférence interprovinciale qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa. Le premier ministre sera aussi accompagné de MM. Charles Lanctôt, assistant-procureur général, et Ivan Vallée, sous-ministre des travaux publics.

On comptait en tout, à cette séance d'hier après-midi, 31 fauteuils occupés. Les députés ont reçu, au début de la séance, les premiers bills de la session. La plupart de ces bills ont été expliqués lors de leur présentation, la semaine dernière.

Dès le début de la séance, M. Maurice Duplessis a demandé au premier ministre si c'était l'intention du gouvernement de soumettre à la conférence interprovinciale le plan de M. Emile Doucet, concernant la diminution du nombre des taudis et la construction des logements salubres à Montréal, ce à quoi le premier ministre a demandé tout simplement à M. Duplessis, sans répondre à sa question, s'il s'agissait du plan Doucet ou du plan Ouimet.

La canalisation du S_2-Laurent

M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, vers le milieu de la séance, a posé la question suivante au premier ministre:

"Je désirerais savoir s'il sera question de la canalisation du Saint-Laurent, à la conférence interprovinciale."

L'hon. M. Taschereau a répondu: "L'agenda ne contient aucune référence à cette question. La canalisation a été décidée par le gouvernement canadien et le projet attend actuellement d'être ratifié par le sénat américain. Je puis assurer mon collègue que si cette question est discutée, je dénontrerai que je n'ai pas changé d'avis. Je crois que la décision prise à ce sujet est une erreur. Le projet n'est ni dans l'intérêt du Canada ni à plus forte raison de la province de Québec. Il sera en particulier très dommageable à la ville de Montréal, sans compter qu'il ajoutera des millions à la dette du Canada et n'améliorera en aucune façon la situation actuelle."

M. Duplessis prend la parole, dans ce petit débat improvisé, et fait remarquer que cette question n'a pas été étudiée par le gouvernement canadien:

"Je trouve" dit-il, "qu'il est prématuré de parler de cette question à la veille de la conférence où il sera question du chômage et où il sera nécessaire, plus que jamais, d'avoir le concours de la bonne volonté de tous.

—M. Bennett, dit M. Taschereau, a déclaré sur l'agenda que toute les questions que les délégués viendront soumettre à l'étude de la conférence et qui n'apparaissent pas sur l'agenda seront discutées quand même.

Cette remarque du premier ministre termina l'incident soulevé par le député de Dorion.

Ajournement, en signe de deuil

A quatre heures, la séance a été ajournée, en signe de deuil, pour la mort de l'épouse de l'Orateur de l'Assemblée législative, l'hon. T.-D. Bouchard. Successivement, MM. Taschereau et Duplessis ont exprimé leurs sympathies au président de la Chambre.

"Mes collègues et tous les députés de cette Chambre", dit le premier ministre, "ont appris la mort de Mme Bouchard. C'était une bonne mère et une bonne chrétienne dont la disparition cause de profonds regrets à ceux qui l'ont connue et qui ont été à même d'apprécier ses grandes qualités de coeur et d'esprit. Je demanderais l'ajournement, en signe de deuil, par sympathie pour le président de cette Chambre."

M. Duplessis a appuyé ainsi la motion du premier ministre: "C'est une cruelle épreuve qui s'abat sur le président de cette Chambre, et avec tous les membres de la députation, je me joins au premier ministre pour offrir mes plus vives condoléances à la famille éprouvée".

Tous les députés se tinrent respectueusement debout, quelques instants, et la Chambre s'ajourna ensuite au 23.

Les bills présentés

Plusieurs bills importants ont été présentés, hier, en première lecture, et brièvement expliqués par leur parrain respectif.

L'hon. M. Godbout a fait approuver, en première lecture, le bill prolongeant son moratoire d'une année. Ce bill est intitulé: Loi amendant la loi suspendant l'exigibilité des créances hypothécaires.

M. Gault a présenté le bill de la ville de Hull, en spécifiant qu'il remplissait cette formalité, au nom de M. Aimé Guertin. La droite n'a pu s'empêcher de sourire. On sait que M. Gault est affilié au groupe Guertin, cette année.

Comme M. Duplessis présentait un bill dans le but de permettre à l'accidenté de choisir son médecin, l'hon. M. Taschereau a exigé quelques explications, et le chef de l'opposition a répondu: "Il s'agit d'un droit de l'ouvrier, c'est pour cela que le gouvernement ignore cette mesure".

—Ces explications, comme dirait M. Barré, sont vagues, rétorqua M. Taschereau.

M. Pierre Bertrand par un autre projet a réclamé le rétablissement de l'indemnité à $12.50 par semaine pour les victimes d'un accident de travail dans le cas de ceux qui souffrent d'une incapacité totale.

M. Taschereau interrompit alors: "Le gouvernement est bien bon, mais je ne crois pas qu'il puisse aller aussi loin".

Les principaux projets de loi qui ont aussi franchi leur première étape touchaient l'ouverture des magasins de la Commission des liqueurs, après six heures, lorsqu'on le jugera à propos; la municipalisation de l'électricité, moyennant certaines conditions déjà exposées, et d'autres réformes de moindre importance.

Comité spécial de surveillance pour notre ville

L'Union des Citoyens demande un tel comité pour protéger le contribuable.

"Unissons-nous pour défendre notre propriété menacée, sans quoi elle passera bientôt aux mains des communistes et des C.C.F.

Ces paroles furent prononcées, hier soir, par M. M. Pagnuelo, à l'assemblée de l'Union des Citoyens de la Métropole, tenue à l'hôtel Viger sous la présidence de M. Georges Lépine. Cette association veut unir tous les citoyens de la métropole pour protéger les contribuables. Dans sa causerie, M. Pagnuelo a déclaré que les propriétaires hébergent 48,000 familles de chômeurs et que la dette municipale représente plus de 40% de l'évaluation immobilière. Il proposa qu'un comité de surveillance soit chargé de contrôler les dépenses municipales et de prévenir les abus.

Les officiers élus à cette assemblée sont: M. E. Rodier, président; J.-W. Duquette, vice-président; L.-P. Forest, 2e vice-président; M. Desrochers, secrétaire; H. Fortier, trésorier; G. Lépine, organisateur.

Les directeurs sont: MM. B. Beaulieu, V. Lévesque, M. Pagnuelo, H.-F. Lauzon, A. Desjardins, L.-P. Renaud, le docteur E.-D. Lecavalier, O. Mathieu, T. Lacombe, N. Rochon, P. Paré, D. Ménard, A.-D. Deschamps, L.-H. Ouimet, L.-D. Baril, P. Desforges. Les présidents des organisations faisant partie de l'Union des Citoyens font partie ex-officio du comité des directeurs.

La même association a tenu une assemblée, lundi dernier, dans la salle paroissiale de Saint-Alphonse d'Youville, où des centaines de personnes applaudirent les discours de M. G. Lépine, organisateur, et de M. Jos. Proulx, notaire.

Tous deux ont demandé l'union de tous les Canadiens-français de la métropole en vue de protéger leurs intérêts et de surveiller les abus qui peuvent se commettre dans le domaine municipal.

La navigation des lacs doit être protégée

La fédération canadienne des navigateurs contre le projet de canalisation.

La fédération canadienne des navigateurs, division du Saint-Laurent, s'est opposée énergiquement au projet de canalisation du Saint-Laurent, au cours de la dernière séance de son congrès de deux jours, hier après-midi, en l'hôtel Plaza.

Ce projet a fait le sujet d'une vive discussion et finalement les membres se prononcèrent contre une telle entreprise dans le meilleur intérêt de la navigation entre Kingston et Montréal.

Le capitaine Jos. Ouellette, qui en a fait une étude toute spéciale, a fait remarquer que la fédération devait s'opposer au projet pour des raisons particulières et nationales. Tout d'abord, dit-il, Kingston et Montréal peuvent lutter avec avantage contre Oswego et Buffalo. Ce serait, ajouta-t-il, la répercussion de ce qui s'est produit pour nos chemins de fer, le bois de pulpe et l'énergie électrique que les Etats-Unis accaparent graduellement.

La ruine d'une flotte

D'après le capitaine Ouellette, la canalisation du Saint-Laurent ruinerait complètement la flotte des vaisseaux des grands lacs par le fait que les océaniques pourront alors se rendre dans ces cours d'eau. Il y a actuellement deux catégories de vaisseaux qui font le service des grands lacs, ceux de 600 pieds de longueur et les autres de 250 pieds. Ces derniers seraient appelés à disparaître entièrement. D'ailleurs, fit-il remarquer, le Canada n'est pas préparé à l'exécution d'une telle entreprise qui va coûter des millions de dollars. La fédération a demandé au capitaine Ouellette de préparer un travail très élaboré contre le projet, rapport qui sera soumis aux autorités fédérales.

La question du niveau de l'eau au port de Montréal et dans le chenal navigable du Saint-Laurent a été longuement discutée. Si certains courants d'eau du lac Supérieur étaient dirigés dans le Saint-Laurent, nota le capitaine E.-A. Landry, comme le veulent certaines spécifications d'ingénieur civils, on pourrait augmenter le niveau de l'eau de 2 pieds et demi.

Une réélection

La fédération a aussi étudié la question de l'établissement d'un district de pilotage entre Montréal et Kingston. Il est toutefois compris que le pilotage ne sera pas obligatoire. Tous ces problèmes seront soumis, sous forme de résolutions, au gouvernement fédéral.

Le congrès s'est terminé par la réélection en bloc de l'exécutif qui se compose de M. C.-B. Hamelin, président honoraire; du capitaine C.-E. Kennedy, de Kingston, président; des capitaines Jos. Duguay et Preston Cherry et M. Thomas Houde, pilote, vice-présidents; du capitaine E.-A. Landry, secrétaire, et du capitaine Jules Brière, trésorier. Les directeurs sont les capitaines T. Marchand, Victor Chartier, Donat Brais, Bill Maaterns et J.-E. Ouellette et les syndics, le capitaine Charles Mahoney et les pilotes Oscar Perron et Edmond Lacroix.

L'"Empress of Britain"

Monaco, 16. — L'"Empress of Britain", paquebot canadien faisant le tour du monde avec quelques centaines de touristes à son bord, a jeté l'ancre, hier soir, à quelques encablures de la jetée de Monaco. C'est la troisième visite que fait sur la Côte d'Azur le puissant navire du Pacifique Canadien.

Ses passagers ont immédiatement débarqué et se sont dispersés dans la ville, le plus grand nombre allant au Casino. Aujourd'hui ils se rendent à Nice en autocars puis reviendront à Monaco par voie de Villefranche et Beaulieu. Le "Britain", en partant d'ici, se rend à Naples. Plusieurs notables anglais s'embarquent ici à son bord pour continuer la croisière.

Premier chargement de grain

Les cercles maritimes et les exportateurs ont appris avec une grande satisfaction, hier, la nouvelle que le cargo britannique 'Lurigethan' vient d'être nolisé pour prendre un chargement de grain la saison prochaine pour Anvers et Rotterdam. Ce nolisement est trois semaines plus hâtivement que l'an dernier.

Le "N.B. McLean"

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17.—Le "McLean", navire du gouvernement, est revenu à Québec hier après-midi, après un long travail dans les glaces qui ferment le chenal à Cap Saint-Charles. Il a été remplacé par le "Saurel" qui est parti aussitôt pour faire le même travail dans l'ouverture du chenal.

Accusé d'avoir mis le feu à un établissement

Le commissaire Walsh ordonne l'arrestation d'Albert, de l'avenue du Parc.

Le commissaire David-R. Walsh, siégeant hier après-midi à la commission des incendies, a émis à 4 heures un mandat d'arrestation contre Alexander Albert, 31 ans, domicilié 5714, avenue du Parc, appartement 6, propriétaire de l'Empire Cleaner Company, 5710, avenue du Parc, atelier de tailleur qui fut la proie des flammes, samedi soir dernier, à 11 h. 55.

Le capitaine-détective Thomas McManus, le sergent-détective Treflé Lebrun et M. Eric Neuman, investigateur spécial des Underwriters, firent les recherches dans cette cause. L'enquête du commissaire dura plus d'une heure.

Le capitaine de pompiers James Messett, chef de district intérimaire, affirma que les pompiers combattirent les flammes durant une heure afin d'éviter tout danger de conflagration.

Porte fermée à clef

"A mon arrivée sur la scène de l'incendie, déclara le chef, j'ai constaté qu'il y avait trois foyers distincts d'incendie, l'un en avant de l'atelier où les flammes faisaient rage sur une machine servant à presser les habits et les complets; l'autre en arrière de l'établissement et le troisième, sous une table. Le pompier H. Valiquette, de la caserne no 17, affirma de son côté qu'il fut obligé d'enfoncer la porte pour pénétrer à l'intérieur.

Le messager de l'établissement, William Marshall, déclara qu'il laissa l'atelier, ce soir-là à 10 h. 45, tandis qu'il l'avait laissé à 11 h. 30 et même minuit, les autres samedis.

Le gardien de la conciergerie, M. Thomas Quesnel, déclara qu'il demeure juste au-dessus de l'atelier et qu'Albert laissa l'établissement vers 11 h. 30. "Une vingtaine de minutes plus tard, dit-il, j'entendis des cris "Au feu" et je vis accourir les pompiers".

Le propriétaire, M. Laurendeau affirma que son locataire lui devait 9 mois de loyers, à raison de $50 par mois pour le magasin et 3 autres mois, à raison de $25 par mois pour l'appartement.

Albert a admis qu'il devait quelques mois de loyer et de l'argent sur ses machines.

Il affirme de plus qu'il laissa son établissement pour se rendre chez sa belle-mère, rue Hutchison, où il rencontra sa femme et son enfant, vers 11 h. 45. A son retour, à 12 h. 10, les pompiers étaient à combattre les flammes dans l'atelier.

Le commissaire juges ensuite que la preuve était suffisante pour faire arrêter Albert et signa un mandat contre lui.

Service direct de tram entre Craig et Bordeaux

M. Alfred Legault, échevin d'Ahuntsic et commissaire du nord, promit hier soir à l'Association des citoyens d'Ahuntsic d'accomplir toutes les démarches préliminaires à l'établissement d'un service direct de trams entre le terminus Craig et Bordeaux. Ce service direct supprimerait le raccordement des voitures Saint-Laurent et Bordeaux, à la rue Jean Talon. M. Legault doit prochainement s'entendre avec la commission du tramway pour qu'une date soit fixée, à laquelle une délégation des citoyens d'Ahuntsic pourra soumettre une requête demandant le circuit interrompu que nous venons d'exposer.

M. L.-A. Venne, de S.-Lambert, est mort hier

La province perd en lui l'un de ses architectes les plus réputés.

La province de Québec vient de perdre l'un de ses architectes les plus réputés dans la personne de M. Louis-Alphonse Venne, mort subitement chez lui, hier, 217, rue Notre-Dame, Saint-Lambert. Le défunt, qui était âgé de 59 ans, étant né à Montréal, le 24 août, 1875, laisse, outre sa femme née (Louisa) Moll, quatre filles: Mlles Cécile, Claire, Suzanne et Jeanne, celle-ci religieuse chez les RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie et deux fils, MM. Maurice et Jean Venne.

Feu M. Venne, qui avait fait ses études chez les Révérends Frères des écoles chrétiennes, fut d'abord dessinateur chez Perrault, Mesnard et Venne et ensuite chez Maurice Perrault (1896-1903), puis il entrait en affaires pour son compte personnel (1903-1911) et devenait enfin membre de la firme Viau (J.-Dalbé) et Venne, dont il fut l'un des fondateurs en 1912.

Au nombre des édifices les plus importants érigés sous la direction de cette firme mentionnons l'église et le presbytère de Saint-Stanislas, de Montréal; l'église Sainte-Cécile, de Trois-Rivières; restauration de la cathédrale de Saint-Hyacinthe; l'Oratoire Saint-Joseph, de Montréal; le noviciat des Frères des écoles chrétiennes, de Laval-des-Rapides; le collège Laval, de Saint-Vincent-de-Paul; l'école technique (en collaboration), de Montréal; l'église de Lachine; l'église et le presbytère de Sainte-Marie-de-Monnoir; la cathédrale de Mont-Laurier, etc.

Echevin de Saint-Lambert de 1911 à 1914, le défunt avait été élu maire de cette municipalité en 1915 et réélu en 1916, cette dernière fois par acclamation.

Feu M. Venne était membre du club de Réforme, de Montréal, depuis de nombreuses années; de l'ordre des Chevaliers de Colomb, de la société des Artisans canadiens-français, de l'Alliance Nationale et autres institutions publiques.

Les funérailles auront lieu à S.-Lambert, vendredi matin, à 9 heures.

Mort d'un ministre

Saint-Jean, Terre-Neuve, 17. — L'hon. John Stone, ministre des pêcheries de Terre-Neuve, s'était embarqué pour le Canada dans l'intention de se faire soigner, lorsqu'il est mort hier à bord du vaisseau "Belle-Ile".

Il fut élu pour la première fois à la législature en 1913. Réélu de nouveau en 1932, il fut nommé ministre des pêcheries.

28 couples d'Indiens décident de se marier

Vancouver, 17. — Un pasteur de la Colombie Britannique, le révérend C.-K.-K. Prosser, recteur de l'église anglicane à Alert Bay a trouvé la solution d'un problème compliqué de secours directs parmi ses paroissiens la semaine dernière: il a marié 28 couples d'un coup.

Un certain nombre d'Indiens ayant demandé des secours du gouvernement, on leur avait répondu qu'il fallait pour cela qu'ils soient légalement mariés: qu'on ne considérait pas leur genre de vie en commun comme des mariages.

Nullement désarmés, 28 couples, dont quelques-uns avaient des enfants de 15 ans, se rendirent chez le pasteur et s'entendirent avec lui pour qu'il les mariât tous ensemble d'un seul coup.

Les emplois obtenus par notre bureau de placement provincial

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17.—Au cours de l'année qui vient de se terminer, 7269 femmes et jeunes filles sans emploi se sont présentées au bureau de placement provincial qui a reçu 3,462 demandes de la part de maîtresses de maison qui offraient des places permanentes, et 1,312 pour des occasions particulières, soit un total de 4,774 vacances à remplir. Sur les 7,269 solliciteuses, sélection faite, on plaça 6,895 en approbation; 3,728 acquirent ainsi un emploi, dont 45 dans le commerce et 2,371 comme servantes, d'une façon permanente.

Il y eut, en 1933, environ mille demandes de plus que pendant l'année précédente, et les vacances qui ont été signalées au bureau ont augmenté à peu près dans la même proportion.

Les salaires, depuis quelque temps, ont une tendance à monter et les recommandations prises sur chacune des solliciteuses ont montré que la très grande majorité étaient des jeunes filles honnêtes.

Conspiration non prouvée

George Pine et Stanley Beecroft ont été acquittés, hier après-midi, par le juge Victor Cusson de l'accusation d'avoir conspiré avec J.-Borden Fisher pour commettre des vols à main armée au garage de M. Thomas Millington, à Longueuil, ainsi qu'au garage de M. Antonio Boivin, à Chambly Bassin. Il a été révélé au cours du procès que les deux inculpés accompagnaient Fisher lors de ces vols à main armée, mais sans rien connaître à l'avance des intentions criminelles de leur compagnon.

Il avait peine à se redresser

Mais les Pilules Dodd l'ont rétabli

"Mon mari souffrait beaucoup de courbatures," dit Mme Edwin Milner, de 47 avenue Swanwick, Toronto, "au point que s'il se penchait il avait peine à se redresser. Attribuant son mal au rein, il a pris des Pilules Dodd un petit bout de temps. La douleur dans le dos l'a bientôt quitté et aujourd'hui il est très bien. J'ai également pris des Pilules Dodd pour le Rein et tous deux nous les croyons le meilleur remède qui existe." 67F

Pilules Dodd pour le Rein

Les comptes publics de Québec durant l'exercice 1932-1933

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17.—L'hon. F.-F. Stockwell, trésorier provincial, a déposé, hier, l'état des comptes publics de la province, pour l'exercice fiscal terminé le 30 juin 1933.

Ce rapport nous apprend d'abord que la dette consolidée de la province est de $83,583,142.28, tandis que les fonds d'amortissement placés par la province atteignent $13,046,234.77. Les emprunts et dépôts temporaires de la province se chiffrent à $19,539,298.28.

Les débentures et emprunts garantis par la province se totalisent à $4,864,300., tandis que les octrois spéciaux à diverses institutions et provenant de fonds publics, en paiements annuels répartis en 20 ou 30 ans, sont de $15,939,445.14. Les prêts aux diverses sociétés agricoles, en 1932-1933, ont été de $55,888.57.

Les comptes publics donnent ensuite l'état des recettes et déboursés de la province, pour 1932-1933. Nous avons publié ces chiffres, au début de septembre. On sait que la province a enregistré un déficit de $6,840,797.56 les déboursés ayant été de $37,864,797.56 et les recettes de $31,023,889.60.

Le rapport des comptes publics a été soumis à l'hon. M. Stockwell par M. Edgar Vézina, auditeur de la province. Il porte aussi la signature de M. A.-P.-B. Williams, assistant-trésorier de la province.

M. Alex. Nickle est promu par l'Exécutif

A la recommandation de M. L.-F. Philie, directeur du service de la finance, le comité exécutif de Montréal vient de désigner à la direction du service des achats et des magasins municipaux M. Alex. Nickle. Dans son rapport à l'administration Gabias, M. Philie fait un chaleureux éloge de M. Nickle, qui en est à sa seconde promotion depuis un an. C'est en effet au début de 1933 qu'il devint acheteur, après avoir occupé le poste d'assistant de l'acheteur.

Il y a quelques mois à peine, on célébrait le 25e anniversaire de son entrée au service de la municipalité. La réunion sous une seule direction des magasins municipaux, recommandée dans le rapport des deux maisons de vérification qui ont fait enquête dans la comptabilité municipale, a motivé la suggestion de M. Philie. Sept comptables seront mis à leur pension, mais ne seront pas remplacés.

Un piéton heurté par un tramway, rue Atwater

M. Abraham Weder, 37 ans, 753, avenue de l'Epée, a été frappé par un tramway hier après-midi, à l'angle des rues Notre-Dame et Atwater. Le malheureux fut conduit à l'hôpital Général de Montréal, division ouest, où il a été admis sous observation. Son cas est assez grave.

Une femme plonge du haut d'un 3e étage

Une femme de 46 ans, Mme James Vaughan, 6927 Christophe-Colomb, a tenté de se suicider, hier après-midi, en sautant d'un troisième étage à sa demeure. Elle a été admise à l'hôpital Saint-Luc, où elle souffre d'une double fracture de la cuisse gauche. Son cas est assez grave.

Un officier de police du poste numéro 15 a fait enquête. Il a déclaré que des témoins avaient vu la pauvre femme enjamber la fenêtre et tomber dans le vide. Mme Vaughan a déclaré elle-même à l'hôpital qu'elle était découragée et qu'elle avait voulu se suicider. Mme Vaughan devra répondre à une accusation de tentative de suicide dès qu'elle sera rétablie.

Les nouveaux officiers des vétéarns du service civil

Les membres de l'association des vétérans du service civil ont tenu leur réunion annuelle, hier soir, à l'hôtel Windsor. Ils ont reçu les rapports annuels et on leur a, de plus, donné les noms des nouveaux officiers élus pour l'année 1934, comme suit: le major W.-J. Gerrard, président; le colonel C.-E. Beauchamp, MM. Orrell et R.-J. Chevrier, vice-présidents; M. C.-L. Robinson, secrétaire-archiviste; M. T. Wolfenden, secrétaire-financier; M. F.-C. Conroy, trésorier; M. J. Jackson, assistant-trésorier; comité exécutif: MM. A.-E. Hutchison, J.-C. Forbes, P. McDonald, J. Belisle, le capitaine G.-E. Leprohon, Léo Taylor, Rosario Roy, H. Taylor, A. Hawarth, Norman Cameron, Georges-C. Caron, W. Boothby et W.-E. Gerrard; Me Bernard Rose, aviseur légal. Le major W.-J. Gerrard a présidé la réunion.

Une forte somme qui est réclamée d'un prisonnier

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 17. — La cause de Mme André Riopel, de Montréal, qui réclame $6,000 de son mari, André Riopel, âgé de 61 ans, cultivateur à Luskville, récemment condamné à un an de prison pour homicide involontaire à la suite de la mort du bébé de Lucienne Kingsbury, de Duclos, se plaide actuellement à Hull devant l'hon. juge Demers. Mme Riopel qui est séparée de son mari depuis quelques années dit que la somme réclamée représente des arrérages dans le paiement de sa pension alimentaire.

Avantages douaniers que réclame le Canada

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — Le Canada a, dit-on, envoyé des protestations à la France et à l'Espagne au sujet de certaines restrictions de commerce qui sont au désavantage de notre commerce. La France a réduit de 25% le quota de ses importations de certains pays. La Grande-Bretagne et les Etats-Uins ont déjà protesté. Le Canada à cause de son traité avec la France, n'en souffrira pas autant cependant pour son exportation de pommes et certains autres produits. En ce qui concerne l'Espagne ce pays accorde à la France des avantages que le Canada ne possède pas pour ses exportations d'automobiles. La France reçoit une remise de douane de 35% sur les automobiles français. Le Canada devrait recevoir de l'Espagne le traitement de la nation la plus favorisée étant partie à un traité entre l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Comment on trompe les propriétaires

La commission du chômage de Montréal s'applique de ce temps-ci à trouver un moyen pour mettre fin à une petite industrie pratiquée par certains faux-chômeurs et dont nombre de propriétaires ont été dupés depuis quelques mois.

Des gens qui touchaient autrefois du secours et qui ont, depuis, trouvé un emploi, ont conservé leur carte de chômeur et se font loger gratuitement par leur propriétaire, à qui ils produisent cette carte devenue caduque et sans validité. A leur tour, les propriétaires réclament du loyer de la commission, mais ils n'y ont pas droit, ainsi que le révèlent les enquêtes opérées par les inspecteurs de la commission.

D'autres gens ont un compte d'épargnes en banque et touchent tout de même des secours. L'administration Gabias veut mettre fin à tous ces abus et conférera prochainement avec les commissaires du chômage à ce sujet.

Les mesures approuvées par les Fermiers-Unis

Edmonton, 17—Plusieurs questions ont occupé les Fermiers-Unis d'Alberta réunis en congrès aujourd'hui. Une politique de santé publique, une diminution de l'âge pour les pensions des vieillards, la nationalisation des armements furent les principaux points discutés.

Les délégués ont aussi approuvé le contrôle public de la prochaine banque centrale, une législation pour l'ajournement des dettes, la réduction des taux d'intérêt sur les hypothèques foncières à 4 et demi pour cent, le financement des secours directs par l'émission de billets du Dominion.

Le congrès ne s'est pas prononcé sur les accords du blé récemment conclus à Londres; il a toutefois approuvé le principe d'un dédommagement pour le tort causé au fermier. L'établissement d'un bureau du blé a rencontré l'appui unanime des membres. Il en fut de même d'une organisation nationale pour le bétail afin d'éviter le monopole et la baisse des prix.

Les funérailles du Dr Ronald Lévesque

Ce matin ont eu lieu les funérailles du Dr Ronald Lévesque, décédé à sa demeure, 1455 Drummond, à l'âge de 46 ans.

Le cortège funèbre précédé d'un landau de fleurs est parti des Salons Mortuaires de la Maison Georges Vandelac pour se rendre à l'église de S.-Jean-Baptiste où le service a été chanté à 9 h. 15, par l'abbé L.-P. Roy, qui a aussi fait la levée du corps, assisté de l'abbé G. Bergeron, comme diacre et l'abbé L. Dussault comme sous-diacre. Le chant sous la direction de M. Germain Lefebvre exécuta la messe de P. Yon et Bordua. MM. Emile Beauchamp, Louis Lapierre, Gaston Favreau, Emile Gauthier, Théo. Mongeau, Joseph Paquette, L. Rouleau, J.-H. Gagné, étaient les solistes. M. Raoul Paquet touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les deux frères du défunt: MM. Léopold et Georges Lévesque; ses deux oncles, le Dr Malderger Mercier, dentiste, M. Edouard Lévesque; ses trois cousins: MM. François-Xavier St-Charles, Joseph Moquin, Henri Moquin.

Dans le cortège on remarquait: MM. O.-P. Dorais, C.R., le notaire J.-A. Villemaire, le docteur Auguste Desjardins, J. Cantin, R. Messier, Bruno-Charles Barbeau, Benoit Laberge, P.-E. Robichaud Alex. Gour, François Dupuis, Arsène Laporte, le docteur F. Labadie, M. Gravel, M. A. McDonald R. Beausoleil, J.-F. Chevalier, J.-M.-R. Longtin, J.-P. Martineau, P.-G. Smith, T. Renaud, J. Trudel, Paul Dorais, E. Pilon, P. Brochu, H. Lavigne, J.-X. Moquin S. Masse A. Chevalier Joseph Motte, J.-A. Beauline, A. Chevalier, M.-W.-S. Harper.

Projet approuvé par les manufacturiers du Canada

L'exécutif de la succursale de Montréal de l'Association des manufacturiers du Canada s'est prononcé, hier, en faveur de l'établissement d'un tribunal des relations domestiques dans le district de Montréal. Cette motion a été adoptée à la suite d'une autre motion du comité des affaires publiques du club Rotary demandant la coopération et l'appui de chacun pour lui aider à faire endosser le projet par les autorités.

Mère préparez cette mixture contre les mauvaises toux

Pas besoin de feu! Grande économie!

Vous serez agréablement surprises lorsque vous préparerez cette simple mixture domestique et l'essaierez contre une mauvaise toux. Elle se prépare facilement, et ne coûte qu'une bagatelle, mais on peut compter sur elle pour obtenir un soulagement prompt et durable.

Faites un sirop en agitant 2 tasses de sucre granulé et 1 tasse d'eau pendant quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de feu. Procurez-vous 2½ onces de Pinex à n'importe quelle pharmacie, versez dans une bouteille de 16 onces et remplissez de votre sirop de sucre. Cette solution de 16 onces préparée ainsi vous donnera quatre fois autant de remède contre la toux pour votre argent, cependant elle est beaucoup plus efficace que le remède tout fait. Elle se conserve parfaitement et a bon goût.

Ce simple remède a une remarquable action triple. Il adoucit et soulage les membranes enflammées, détache le phlegme chargé de germes et dégage les voies respiratoires. Il facilite ainsi la respiration et vous assure un sommeil reposant.

Pinex est un composé de Pin de Norvège, sous une forme concentrée, fameux pour ses bienfaisants effets sur la gorge. Il est garanti donner un soulagement rapide, autrement on vous remboursera.

PINEX
POUR LE RHUME

Une femme heureuse trouve le soulagement à la névrite

Elle découvre une prescription de médecin qui arrête instantanément la douleur.

Ceux qui souffrent de névrite sont tout simplement enchantés de la découverte de Nurito. Ils ont maintenant trouvé un remède qui soulage rapidement les douleurs du rhumatisme, de la sciatique, du lumbago, de la névralgie, de la névrite et autres maux et douleurs lancinantes. Si deux ou trois doses de Nurito ne soulagent pas la plus atroce douleur, votre argent vous sera remis.

On décida finalement un médecin à faire bénéficier le public de sa fameuse prescription. Elle agit comme un charme, est rapide et puissante en même temps qu'inoffensive même pour les enfants, elle ne contient ni opiacés ni narcotiques. En tous cas, faites un essai de cette remarquable prescription qui fait quitter le lit aux souffrants, les rend heureux et libres de toute douleur. Nurito est maintenant en vente dans les pharmacies. Faites-en l'essai aujourd'hui. Ne retardez pas.

Nurito pour douleurs névritiques.

VOYAGES

VACANCES D'HIVER
sur la verdoyante
CÔTE DU PACIFIQUE

Passages réduits pour VANCOUVER, C.B. VICTORIA, C.B. et Seattle, Washington

Fuyez les rigueurs hivernales de l'Est et venez séjourner sur la côte canadienne du Pacifique, au milieu des fleurs et de la verdure. Venez jouer au golf, faire de l'auto ou de l'équitation sous un ciel ensoleillé.
Un prix de passage TRÈS BAS et des tarifs réduits dans les hôtels vous permettront de faire ce beau voyage à un coût relativement modique.
Billets valables pour aller du 15 nov. au 28 fév.
Retour valable jusqu'au 30 avril. Arrêts facultatifs à toutes les gares intermédiaires.
Renseignements complets de tout agent de chemins de fer.

$132.30
ALLER-RETOUR MONTRÉAL À VANCOUVER, VICTORIA - SEATTLE

PACIFIQUE CANADIEN • CANADIEN NATIONAL

MAL DE TÊTE parti en 10 Minutes

SOULAGEMENT GARANTI OU VOTRE ARGENT REMIS

YEAST-VITE
PASTILLES TONIQUES

Chaque année des millions de pastilles sont prises pour le soulagement des maux de tête, tension nerveuse, insomnie, indigestion et autres semblables malaises — mais aucune pastille ne possède les merveilleuses propriétés de Yeast-Vite, avec leur effet étonnant sur les nerfs fatigués et surmenés.

Si vous faites usage de pastilles maintenant pour les maux de tête ou la nervosité, essayez les pastilles Yeast-Vite et remarquez la différence.

En vente chez tous les pharmaciens
15c, 35c et $1.00

Fabriquées au Canada

INTRODUISANT:—

"LE COMBUSTIBLE A SOUFFLEURS"

"BLOWER FUEL"

"LASALLE COKE"

$7.00 la tonne
LIVRÉE DANS LE DISTRICT DE MONTRÉAL

Une grosseur du Coke Lasalle, préparée et tamisée tout spécialement pour tous les systèmes à tirage forcé.

Ce "Combustible à Souffleurs", d'un prix très attrayant, est idéal pour usage dans les fournaises Nos 5 et plus, modèles Spencer, etc., etc.

Plusieurs de nos clients en font usage avec un succès remarquable et il est tout particulièrement recommandé pour les maisons de rapport, les édifices commerciaux, les hôtels et les institutions.

Nous apprécierons une commande d'essai

LASALLE COKE

De votre fournisseur ou directement de LASALLE COKE COMPANY

La Vie Sociale

SUITE DE LA PAGE 5

sard, Marguerite Noiseux, Jeanne Lorrain, Angèle Gannon, Marie Bissonnette, Suzanne Charlebois, Madeleine Champoux, Pauline Vidal, Suzon Baudouin, Rolande Dugal, de Shawinigan Falls; Simone Brunet, Georgette Paquin, Claire Daoust, Aurore Lalonde, Elizabeth Hoey, Gilberte Paradis, Lily Gareau, Thérèse Meloce, Lise Paré, Gertrude Desjardins, Madeleine Gauthier, Gabrielle Quesnel, Simone Quenneville, Benoîte Tremblay, Laurette Béchard; MM. Roland Lamarche, Robert Lamarche, Philippe Monpeau, Raymond Gaudreault, Roger Tarte, Roger Lyonnais, Louis-Philippe Robert, Gérard Blain, Etienne Crevier, Roger Martel, Paul Dansereau, Jean Phaneuf, Henry Eckman, Jacques-M. Décary, Jean-Louis Dorais, Armand Lambert, Jean Gagnon, Jean Jobin, Eddy McNeil, Pierre Dagenais, Lionel Dagenais, Jean Carmel, Roland Christin, Paul-E. Brunet, Maurice Ladouceur, L.-Gaston Leblanc, Jean-Paul Noiseux, Bertrand Tremblay, Louis-P. Roy, Gilbert Latour, Paul Quintin, Yvon-Roma Tassé, Albert Bohémier, Gérard Coulombe, Jean-Paul Gauthier, Jacques Larue, Roland Chagnon, Raymond Goudreault, Laurent Laberge, Rodolphe Maheu, Julien Thuot, Jean Girard, René Barrière, Gérard Gareau, Florian Gareau, Théodore Lamy, Rolland Bélanger, Girard Duguay, Raymond Robert, Gaston Clairoux, Roland Gareau, Gérard Sénécal, Marcel Desjardins, Denis Daoust, Henri Bonneau, Jules Leblanc, Edouard Tremblay, Maurice Gariépy, Lionel Lamy, Claude Jodoin, Roger Brisson, H. Desrosiers, Dominique Gagnon, Robert Turcot, Arthur Archambault, Pierre Paul Roussel, Pierre Dupras, Raymond Rolland, Gilbert Leblanc, Maurice Beaudry, Ken Farmer, Paul Rochon, Pierre Brouillet, Raphael Monette, Edouard Gélinas, Yvon Létourneau, Conrad Lefebvre, Camille Barbeau, Jean-Paul LeRue, Georges Héroux, Jean Fabien, Albert Gauthier, Lorenzo Gauthier, Paul-Emile Julien, Lesile Chevrier, Jacques Demers, F. Proulx, Roger Messier.

Prochaine Revue

—Assisteront à la Revue "Montréal en Folies", au théâtre Impérial, les 25, 26 et 27 janvier, les personnes dont les noms suivent: M. et Mme T. Bourassa, le docteur et Mme J.-A. Marcoux, le docteur et Mme J.-E. Bélanger, de Québec, M. et Mme Jean Lanctôt, M. et Mme Pierre Desmarais, M. et Mme J.-C. d'Aoust, Mme E. Poitras, Mme E. Villeneuve, Mme Georges Bouvier, le docteur Saint-Jean DesRosiers, Mlles Marcelle Demers, Lucienne Dufort, Marcelle Dussault, Renée Desjardins, Simone Boyer, Madeleine Tessier, Louise Saint-Jacques, Suzanne Handfield, Camille Brien, Violette Wayland, Suzon Morin, Carmen Legault, Claudine Pelletier, Ninette Favier, Yvette Gagné, Suzanne Cholette, Isabelle Labrosse, Jeannette Tremblay, Jeanne Pellerin, Paulette Dussault, Jacqueline Duhamel, Reine Larose, J. Villeneuve, H. Beauregard, A. Martel, Thérèse Hay, Annette Lefebvre, Madeleine Goyette, A. Gratton, Jacqueline Dorais, Cécile Villeneuve, Germaine Villeneuve, Jeannie Villeneuve, Jeanne Champoux, Gisèle Duquette, Jeanne Thibodeau, Linda Tressider, Olivette Bourassa, Marie-Thérèse Bourassa, Gaby Laurendeau, Cécile Lachapelle, Gisèle Foisy, Georgette Larivée, Simone Gagnon, Madeleine Gagnon, Denise Goudreault, Simone Dumas, Fernande Foisy, Gisèle Lefebvre, Madeleine Landry, Marcelle Moise, Jeanne-Marie Déziel, Cécile Pelletier, Antolnette Corbeil, Cécile Letellier, M. Charron, G. Vallée, Simone Coupal, G. Vinet, A. Fortier, F. Mousseau, T. Vézina, R. Lesage, C. Senécal, A. Cousineau, L. Laliberté, Y. Goyer, A. Robin, R. Brazeau, A. Bailly, A. Brunel, G. Badeaux, G. Many, M. Beauregard, G. Audet, Lucienne Déziel, Thérèse Déziel, MM. Maurice Désy, André Montpetit, Louis-René Lagacé, Maurice Beaudry, Jean-Paul Bourassa, Raymond Saucier, Roland Senécal, Julien Beaudry, Jean-Paul Foisy, Jacques Beaudry, Robert Payette, Eddy Tressider, Marcel Gravel, Yvon Beaudry, Gérard Beaudry, René d'Aaoust, Denis Legault, Emile Pelletier, Fernand Leroux, Marcel Primeau, Marcel Faure, Hertel de Bellefeuille, Avellin Dalcourt, Paul Guénette, Laurent Trudeau, Paul Quintin, Roland Bonin, Louis Gaboury, Jacques Saulnier, Roger Viau, Paul Phaneuf, Maurice Larose, Fernand Gauthier, Marcel Jalbert, M. Desrochers, Albert Doré, L.-P. Roy, M. Roy, Marcel Pigeon, J.-E. Roy, M. Verdon, Yves Champoux, Marcel Joncas.

Mlle Reina Lavallée, fille de M. et de Mme Donat Lavallée, et M. Irénée Lavigne, fils de M. et de Mme Narcisse Lavigne, dont on annonce les fiançailles. (Clichés D. Léonard, ave Mont-Royal Est).

Bridge-dansant

— C'est le vendredi 19 janvier qu'aura lieu, à l'hôtel Viger, le bridge-dansant organisé sous les auspices de l'Association des Infirmières Hygiénistes de l'Ecole d'Hygiène Sociale Appliquée. Parmi les personnes qui y prendront part, on remarque: le docteur Hervé Legrand, Mlle Juliette Goyer, Mlle Blanche Pépin, M. et Mme Roger Vincent, Mlle Adrienne Bérard, M. Bernard Quintal, M. et Mme Arthur Lavigueur, Mlle Berthe Chapleau, Mlle Gilberte Gaudet, M. N. Baker, Mlle Germaine Dupuis, Mlle Jeanne Verdon, Mlle Yvonne Ratelle, Mlle Florida Hurtubise, M. J. Aubin, M. Emil Christemsen, M. Paul Clément, Mlle Isabelle Côté, Mlle Adrienne Ménard, Mlle Hélène Beaudet, Mlle Flore Rivet, Mlle Berthe Bédard, M. Jules Provost, M. Joseph Delany, Mlle Jeannette Gaudet, Mlle Germaine Raymond, Mlle Cécile Joly, Mlle Claire Proulx, Mlle Germaine Doyon, Mlle Germaine Tessier, M. René Prud'homme, Mlle Juliette Loyer, Mlle Laura Boylan, Mlle Athala Loyer, Mlle M.-Blanche Bouchard, M. Jean-Jacques Parthenais, Mlle Germaine Gilbert, Mlle Juliette David, Mlle Gertrude Gilbert, Mlle Rolande Poirier, Mlle Cécile Lemieux, Mme Thifault, Mlle Gaulin, Mlle Lucette Thifault, Mlle Simone Tétrault, M. J.-O. Pépin, M. W.-J. Cartier, Mlle Jeanne Clavette, Mlle Thérèse Baudouin, Mlle Marguerite Baudouin, M. Jean Perrault, Mlle Alice Gagné, M. Romain Gour, M. Marcel Coutu, Mlle Gabrielle Pagé, Mlle Germaine Beaudoin, Mlle Alice Gélinas, Mlle Rollande Pilon, Mlle M.-Blanche Bourget, M. Armand Gour, Mlle Hélène Lamontagne, Mlle Carmen Loyer, Mlle Rolande Comtois, M. Léo Perrier, M. Jean Rolland, Mlle Elizabeth Massé, Mlle A. Valiquette, Mlle Juliette Côté, Mlle J. Guérin, Mlle Choquette, Mlle Gabrielle Brassard, Mlle Henriette Taschereau, Mlle M. Deland, Mlle L. Dédine, Mlle Angèle Doyon, Mlle Aurore Bigras, Mlle Marielle Benoît, Mlle Florence Larocque, Mlle Bernadette Malette, Mlle Adeste Martin, Mlle Clémence Thuot, Mlle Jeanne Saint-Onge, Mlle Léonie Thuot, Mlle Elisabeth Provost, Mlle Alice Daignault, Mlle Cécile Bergeron, le docteur Chaussé, Mlle A. Lepage.

Bal annuel du Club Jarry

—C'est à l'hôtel Place Viger que sera donné le bal annuel du Club de Tennis Jarry, le vendredi 26 janvier prochain. Au nombre des personnes qui y assisteront, mentionnons: Mlles Gabrielle Saint-Jean, Gertrude Bernier, Jeannette Saint-Pierre, Lauretle Lyman, Ethel Lyman, Gertie Lyman, Aline Lyman, Bernadette Cormier, Marie-des-Anges Cormier, Jeanne Bigras, Aline Bélanger, Irène Bigras, Marie-Jeanne Beausoleil, Cécile Bédard, Gertrude Latouche, Marguerite Sanscartier, Alice Cyr, Gabrielle Laplante, Madeleine Laplante, Germaine Renaud, M. et Mme Henri Croteau, Mlles A. Brown, Girty Reed, A. Leblanc, Bernadette Martin, Jeanne Dubois, Alice Ladouceur, Teddy Payne, Françoise Chapleau, Mlles Joubert, Claude Champagne, Lucienne Beauvais, Thérèse Champagne, Germaine Boisvert, Irène Boisvert, Angéla Frappier, Lucienne Côté, Simone Côté, Antoinette Côté, Gilberte Côté, Marcelle Côté, Juliette Languirand, Irène Languirand, Dolorès Dumouchel, Fleurette Bilodeau, Mlles Dugas, Mathilde Bruneau, Mlles Benoît, Geneviève Lefebvre, Laurette Ricndeau, Antoinette Bernier, Yvonne Latour, Jeanne Latour, Laurette Latour, Mlle Thibert, Estelle Roussin, V. Whellan, Fernande Brousseau, Irène Filion, MM. Léo Desrosiers, Guy Cox, Antonio Lamy, Salvatore Carboni, Jean Gillet, Jules Gillet, Maurice Gillet, Marcel Blais, Pierre Parson, Georges Martin, Charles-Auguste Portelance, Paul-Emile Blouin, Adhémar Blouin, Gaston Beauchamp, Alfred Cloutier, Roland Dubreuil, M. Blais, Maurice Chevalier, Henri Lemay, Richard Saint-Pierre, Paul Desaulniers, Joseph Beauvais, André Lamontagne, Lucien Jetté, Elzéar Duquette, Paul-Emile Fortin, Bernard Venne, Roger Duhamel, Fernand Poirier, Gérard Raymond, Marcel Vallée, Léo Ericson, Lucien Jarry, Raoul Grenier, Fernand Douglas, Jean Gally, Dominique Cairo, Fernand Arsenault, M. Maysenholder, Jean Madore, Georges Godin, Camille Roberge et autres. Pour renseignements, appeler: DU. 5537.

Québec

—Mlle Suzanne de Varennes réunissait à déjeuner quelques invitées, aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Josette Sirois.

—Mlle Jean Gibaut a reçu à déjeuner, hier, en l'honneur de Mlle Margaret Creelman, de Montréal. Les autres invitées étaient: Mlle Nancy Atkinson, Mlle Frances Drouin, Mlle Sheila Price, Mlle Joan Oliver, Mlle Marie Barnard et Mlle Alice Amyot.

—L'honorable John-Hall Kelly a reçu à déjeuner, lundi, au Club de la Garnison, en l'honneur de M. Eric Bowater et de M. Jack Keeling, de Londres. Les autres invités étaient: le juge Albert Sévigny, l'hon. Ernest Lapointe, l'hon. Lucien Cannon, le sénateur Georges Parent, l'hon. W.-G. Power, le major C.-G. Power, M. Charles Lanctôt, M. Louis Saint-Laurent, M. R.-P. Kernan, le lieutenant-colonel J.-S. O'Meara, le lieutenant-colonel J.-H. Price, le major F.-M. Stanton, le major W.-H. Petry.

Ottawa

—Des invitations ont été lancées pour des fêtes sportives que donneront Leurs Excellences le comte et la comtesse de Bessborough, les 3 et 10 février prochain, à la patinoire de Rideau-Hall.

—Son Honneur le lieutenant gouverneur de la province d'Ontario et Mme Herbert Bruce assisteront à l'ouverture du Parlement et seront les invités de Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough, pendant leur séjour à Ottawa.

—Le prince Tokugawa accompagné de l'honorable I.-M. Tokugawa, de Mlle Toyo Togukawa et de M. L. Yamasaki est parti pour Boston.

—Mme Adrian Law, après avoir passé quelques semaines à Ottawa, chez ses parents, le juge et Mme Audette, est retournée à Québec.

—Le comte Jean de la Grèze quittera sous peu la Légation de France au Canada pour assumer de nouvelles fonctions diplomatiques.

—M. Jean-François Pouliot, C.R., et Mme Pouliot, de la Rivière-du-Loup, arriveront à Ottawa le 23 janvier. Ils résideront au Roxborough durant la session.

M. Ernest Labelle est fêté par ses amis

Les parents, les amis et les camarades du sergent-détective Ernest Labelle, de la Sûreté municipale, se réunissaient samedi soir, à la salle McCaughan, pour fêter ses vingt ans de service. Le héros de la fête reçut les hommages de la Sûreté et ceux du groupe d'amis qui étaient présents. Une magnifique horloge grand-père fut présentée à M. Labelle.

Claire Desmarais, fillette de M. Charles Desmarais, présenta une ravissante gerbe de roses rouges à Mme Labelle. M. Charles Mayer, rédacteur sportif, adressa la parole pour présenter les voeux de tous à M. Labelle. Le héros de la fête répondit en termes émus. Il déclara que les vingt années lui paraissaient un rêve, puisqu'il se retrouvait au milieu de ceux qui les commencèrent avec lui et qui encore, en cette unique occasion, se mêlaient joyeusement à la troupe des jeunes venus pour célébrer de leur entraînante façon cet anniversaire.

Un goûter fut servi à minuit et le signal des réjouissances fut donné. Un orchestre de danse fit les frais de la musique. M. Labelle reçut ensuite la visite des artistes du théâtre Stella, M. Albert Duquesne, M. Fred Barry, M. et Mme Jacques Auger, Mme Marthe Thiery. Tous réciterent des monologues irrésistibles. M. Ernest Loiselle arriva un peu plus tard, ne voulant pas manquer l'occasion de célébrer avec tous ce joyeux anniversaire. M. Loiselle amusa beaucoup l'assistance en donnant plusieurs imitations connues des radiophiles. La fête se termina avec les premières lueurs du jour. Comme il n'y a pas de plaisir sans peine, tous les gais lurons de la fête durent suer à grosses gouttes pour dégager leur voiture d'un formidable banc de neige canadien.

Controverse finie

Londres, 17. — Le ministère des affaires étrangères a annoncé hier que le gouvernement de la Grande-Bretagne a protégé les intérêts du gouvernement canadien dans une controverse tarifaire avec le gouvernement espagnol, concernant les impôts sur les automobiles qui entrent en Espagne. Selon le rapport, la controverse est pratiquement terminée.

La récente offre de l'Espagne de donner à la France une nouvelle concession au sujet de l'importation des automobiles en Espagne donna lieu à la controverse. Le ministère des affaires étrangères a annoncé que le gouvernement espagnol accorde à la Grande Bretagne les mêmes réductions dont jouit la France sur l'exportation de ses automobiles, en Espagne, et cette décision pour la Grande Bretagne est rétroactive au 1 octobre 1933.

Afin d'enflammer le patriotisme allemand

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

BERLIN, 17. — Les soldats et les marins allemands vont bientôt recevoir des ordres d'acheter des exemplaires complets du traité de Versailles "afin de pouvoir plus parfaitement connaître les stipulations de la paix".

Les contes de la "PRESSE"

Un homme distrait

Comme quoi certaines distractions peuvent avoir l'effet des meilleurs calculs, par François de REZE.

Madame Croquelot, réputée femme prudente, n'avait pas beaucoup de certitudes en ce bas monde, qui ne connait que hasards; mais elle possédait au moins la conviction raisonnée, et appuyée sur une large expérience, que son mari était l'homme le plus distrait de la terre, doué d'une manière de génie pour laisser tomber au pire moment des paroles inopportunes, ruiner par une intervention imprévisible et définitive les combinaisons les plus savamment ourdies.

Excellent homme au demeurant, et qui assurait l'existence de la famille honorablement, mais de justesse, comme un certain nombre de ses pareils. Il était notoire que, quoi qu'il arrivât, les demoiselles Croquelot — Lucie et Marthe — seraient dotées de leurs vertus et de quelques chemises pour l'honneur. C'était là fort léger bagage, eu égard au malheur des temps.

Par surcroît, l'aînée, Lucie, était assez disgraciée de nature et Mme Croquelot en avait quelque souci, ce qui ne laissait pas d'influencer fâcheusement son humeur. La cadette, Marthe, par contre, défendait sa chance avec de bons espoirs de succès, et bénéficiait encore d'un certain regard en coulisse qui faisait retourner les hommes sur son passage. Aussi Mme Croquelot n'avait-elle pas été trop surprise quand, dès l'âge de 18 ans, Marthe avait été demandée en mariage par Gaston Piédelièvre.

Mais par quelle aberration Sébastien Croquelot ne manquait-il aucune occasion de faire apparaître sa fille sous un jour défavorable, de la déprécier comme à plaisir? Gracieux en diable avec son futur gendre, qui était entré de plain-pied dans la famille et y avait installé ses petites habitudes comme en pays conquis, il prenait un inexplicable plaisir à accabler Marthe d'avanies, à l'humilier durement, au point de gêner l'assistance, à démontrer à l'évidence qu'elle n'était pas une femme possible, et que devrait s'en repentir amèrement l'homme naïf qui aurait l'imprudence de tenter de la tirer de son honnête médiocrité.

Eugénie Croquelot patientait, par nature et par calcul. Elle fit quand même un éclat le jour où elle entendit, dissimulée derrière une porte — il faut ce qu'il faut—son mari dire bonnement à Gaston Piédelièvre, entre hommes:

—Mon cher Gaston, je ne veux pas vous cacher que j'ai de l'amitie pour vous. Vous me plaisez, nous sommes faits pour nous entendre, tout le monde vous considère comme de la maison, rien ne peut me faire plus de joie, d'autant que, comme partenaire au ping-pong, vous êtes là, surtout avec la grande table. Mais... entre nous, Marthe! Ah! mon ami, la danse, les robes qui l'amincissent, voilà...Pour la cervelle, vous savez... plût à Dieu qu'elle en eût le quart de ce qui a été donné à sa soeur. Oh! Lucie n'est pas jolie, je sais. Mais il n'y a pas que cela. Elle est tournée... et pour la tête.... Enfin, chacun son goût. Un cigare ?

Mme Croquelot pensa s'étrangler de colère, mais digéra sa honte au prix d'une scène en règle. On ne pouvait donc rien faire avec ces hommes qui sont fous! Mais elle ne renoncerait pas. Le lendemain, qui était un dimanche, elle engagea avec autorité son mari à partir pour une petite promenade matinale et s'employa courageusement à reprendre en main Gaston Piédelièvre. Elle dut constate sans plaisir qu'il n'est pas de leçon qui ne porte ses fruits. Déjà Gaston regardait Lucie avec complaisance, faisant montre à l'égard de Marthe d'une froideur marquée.

Bien osé est celui qui pense savoir où il va, et le diable est partout. Mme Croquelot, qui avait cru au moins neutraliser son mari en le chassant du terrain de manoeuvre, eût été plus surprise encore en apprenant que les pas nonchalants du distrait l'avaient porté chez Gustave Mouillefarine, dernier—et d'ailleurs débonnaire — représentant d'une grosse maison d'alimentation qui frisait d'assez près l'opulence. Le bonhomme lui tint à peu près ce langage:

—Mouillefarine, vous êtes un ami, un de ceux à qui on peut ouvrir son coeur... et les coeurs de père sont plus profonds que les autres. Eh bien, mon cher, je dois vous dire,— oh ! tout à fait entre nous, n'est-ce pas ? — que le mien est soumis à la plus cruelle épreuve. Vous n'ignorez pas que j'ai une fille charmante, je dis une... car l'autre... Enfin... j'avais rêvé pour Marthe un avenir sérieux, un mari qui serait un Monsieur, ce qui s'appelle un établissement. Elle vaut cela, en dépit de sa petite dot, car elle apporte justement ce qui ne s'achète pas. Mais je ne devais même pas avoir cette satisfaction. La voilà qui se toque de ce Piédelièvre ! Je vous demande un peu... Un bon garçon, naturellement. Ce n'est pas assez. Ma femme se met de la partie, peut-être simplement pour faire pièce. Qui sait ce qu'elles ont dans la tête ? et quelque jour prochain, je vais être obligé de dire oui. Qu'en pensez-vous ?

Gustave Mouillefarine pensait depuis quelques semaines qu'il ne serait pas si déplaisant de vivre avec Marthe Croquelot, puisqu'une dot en nature en vaut une autre, en toute maison bien ordonnée. Il estimait cependant qu'on ne doit rien faire sans mûre réflexion, comme tous ceux qui ont une tradition à porter. Mais c'était l'alarme au camp. Il n'y avait pas de temps à perdre. Ce Piédelièvre n'avait qu'à montrer un peu de hâte, et, morbleu ! un Mouillefarine n'aurait pas réalisé...!

Le maire Byers sera de nouveau candidat

Au cours d'une assemblée de l'Associations municipale de Hampstead, tenue lundi sous la présidence de M. R.-B. Huestis, en l'auditorium de l'école de Hampstead, le maire A.-F. Byers et les échevins H.-D. Parsons et V.-E. Scully ont été priés de se porter candidats pour un deuxième terme. MM. P.-H. Knowlton, R.-D. Huestis et H.-B. Gilmour ont également été priés de se porter candidats à l'échevinage. L'appel nominal a été fixé au 25 janvier et l'élection, si elle est nécessaire, au 1er février.

Les élections municipales

Ont été élus conseillers municipaux:

S.-André de Kamouraska village: MM. Hyp. Morin et Arthur Tardif, réélus et M. Gérard Michaud, élu.

L'Assomption paroisse: M. Hector Verrault, élu.

S.-Prosper: MM. Joseph Brousseau, Joseph Drouin et Joseph Talbot, élus.

Cap Santé: MM. Arthur Godin et Adrien Matte, élus.

S.-André d'Acton: MM. Jean-Baptiste Leduc, Hormisdas Brunelle et Philias Leclerc, réélus.

Lac Bellemare: M. Henry Bellemare, réélu, MM. Josaphat Bordeleau et Jules Parent, réélus.

Henryville village: MM. Idola Rathe, Philiza Raymond et Pierre Raymond, élus.

Henryville paroisse: MM. Philias Goyette, Hormisdas Clouâtre et Arsène Dupuis, réélus.

Paroisse Sainte-Cécile: MM. Narcisse Daoust, Ovila Dumouchel, Edmour Poirier, réélus.

Paroisse Grande-Ile: MM. Joseph Aumais, Célestin Cardinal, Zéphirin Boyer, réélus.

Village Nouveau-Salaberry: MM. Aimé Bougie, réélu, Adrien Leduc, Emile Latour, élus.

S.-Stanislas de Kostka: MM. Adélard Vaudrin, réélu, J.-Bte Lefebvre, Léopold Denis, élus.

Sainte-Barbe: MM. Henri Pinsonnault, réélu, Zénaus Tremblay, Ovila Hainault, élus.

S.-Louis de Gonzague: MM. Emile Bougie, Alfred Brossoit, Chs Taft, réélus.

Côteau du Lac, paroisse: M. Alcide Pigeon, élu.

Côteau du Lac, village: MM. Gaspard Legros et Omer Pharand, réélus, M. Xiste Bourbonnais, élu.

Sainte-Cécile de Milton: MM. Joseph S.-Jacques, Isidore Boileau, élus, M. Henri Fontaine, réélu.

Village de Gentilly: MM. Alfred Bellefeuille, Ernest Mailhot et Maurice Trottier, élus.

Paroisse de Gentilly: MM. Charles Trottier, Ludger Baril et Arthur Beauchesne, fils, élus.

Bécancour village: MM. Amédée Levasseur, Jean-Baptiste Décormier et Anatole Carignan, élus.

Bécancour paroisse: MM. Philippe Cyrenne, A. Dubois et S. S.-Louis, élus.

Upton paroisse: MM. Valmar Roberi, Arsène Martin et Adoré Marin, élus.

Upton village: MM. Joseph Blais, Joseph Paré et Marc MacDuff, élus.

Plessisville village: M. Rodrigue Ostiguy, élu.

Plessisville village: MM. J.-P. Couture, J.-E. Létourneau et Rodrigue Ostiguy, élus.

Village Lambton: MM. Théophile Dumas, Cyrénus Bureau, Josaphat Lapointe, réélus.

Lambton: MM. Aimé Couture, Onésime Richard, réélus, M. J. Bouchard, élu.

Des signaux lumineux à l'avenue des Pins

Ayant reçu de nombreuses plaintes à ce sujet et poursuivi une enquête qui a prouvé la nécessité de cette démarche, la Ligue de Sécurité de la Province de Québec demandera aux autorités de la Ville de Montréal de placer des signaux lumineux au coin des avenues du Parc et des Pins.

Parmi les nombreux accidents à déplorer à cet endroit il faut signaler la grave collision survenue il y a quelque temps entre un autobus et un tramway. Les autorités de la Ligue ont constaté qu'un rail glissant était la cause de cette collision et que des signaux lumineux à ce coin auraient probablement prévenu un tel accident. La circulation est intense à cette intersection et l'avenue des Pins étant divisée par un îlot qui rend la traversée doublement hasardeuse, les membres de la Ligue estiment que ce coin devrait être le prochain à être muni de signaux lumineux.

ADRESSEZ CE

COUPON

AUJOURD'HUI

N.B. — Les formules d'examen seront adressées après la publication de la dernière leçon du cours.

— COUPON D'INSCRIPTION —

17 janvier 1934

Marthe Miral,
s/d la "Presse",
Montréal.

Veuillez inscrire mon nom sur la liste des candidates aux examens de votre cours de science domestique, et m'adresser la formule me permettant d'y prendre part.

(Ecrivez très lisiblement)

Nom .....
(Mentionnez: Madame ou Mademoiselle)

Adresse .....

Ville ..... Prov. ..... Age .....
(Si au-dessous de 16 ans).

Si Vous Désirez Subir les Examens pour Obtenir votre DIPLÔME de l'École Canadienne d'Art Culinaire

A LA FIN DU COURS DE SCIENCE DOMESTIQUE DE

Marthe Miral

DONT LA DEUXIÈME DES 36 LEÇONS PARAÎT

AUJOURD'HUI

À LA PAGE 12

Ces leçons seront publiées dans la "Presse" tous les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS jusqu'au 7 avril prochain

CONSERVEZ SOIGNEUSEMENT CHAQUE LEÇON

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

La "Presse" a préparé des formules spéciales d'examen pour ses lectrices de huit ans et plus qui suivront le cours de science domestique de Marthe Miral, et qui ont l'ambition d'obtenir un diplôme de l'Ecole Canadienne d'Art Culinaire. La valeur des réponses sera jugée en tenant compte de l'âge des candidates subissant l'examen.

Remplissez le coupon ci-dessus et adressez-le comme suit: **Marthe Miral, La "Presse", rue Saint-Jacques, Montréal.** Votre nom sera inscrit sur la liste des candidates et une formule d'examen vous sera adressée après la publication de la dernière leçon, le 7 avril prochain. Vous n'aurez qu'à remplir ce questionnaire et à nous le retourner. L'inscription et le diplôme sont GRATUITS.

Que vous demeuriez à Montréal ou en dehors de la ville, assurez-vous bien de recevoir la "Presse" tous les jours jusqu'au 7 Avril!

SALON SABOURIN
Permanent ordinaire avec ond. à l'eau... $1
à l'huile $2.50
Ondul. à l'eau 40c
Marcel 35c
Kamol 50c
1732 AMHERST FR. 5031

CHOCOLATS du Dr CHARLES VERMIFUGES

Les enfants pâles et chétifs, qui mangent beaucoup et dorment mal, ont des vers. Les CHOCOLATS DU Dr CHARLES chasseront ces vers et rétabliront l'enfant.

En vente partout

Nez-Gorge

Amygdales gonflées, rhumes de cerveau, sinusites, catarrhe nasal, maux de gorge, laryngites, pharyngites, enrouements, extinctions de voix et autres maladies du nez et de la gorge conduisant à la surdité par infection et inflammation des trompes (qui réunissent le nez aux oreilles) ou bien "descendent sur la poitrine" et provoquent toux, rhumes, bronchites, grippe, asthme, etc. Toutes ces affections sont soulagées par Nazinette, nouveau et efficace baume nasal chargé d'essences végétales antiseptiques qui détruisent les microbes, décongestionnent les muqueuses, apaisent les sinusites, suppriment les mauvaises odeurs nasales, empêchent les quintes de toux, calment les oppressions et font respirer. La maladie entre par le nez, c'est dans le nez qu'il faut la vaincre.

Procurez-vous un tube de 65c de Nazinette chez votre pharmacien ou écrivez à l'agent canadien: G.-A. Lapointe, 1690 blvd Saint-Joseph, Montréal. 7F

NAZINETTE

PRENEZ LES PILULES **Beecham** dans les cas de INDOLENE DU FOIE DES INTESTINS DOULEURS STOMACALES

Une dose de Pilules Beecham chaque soir vous rendra santé, gaieté et entrain.

PERMANENT CROQUIGNOLE
Ondulation à l'eau comprise 50c
Autre permanent à l'huile 1.00
SALON GAUTHIER
1426 Amherst. PL. 6756

CLASSIFICATION ET TARIF

Accordeurs de pianos 37
Achats de créances 93
Accessoires d'autos 70
Adoption 38
Agences demandées 8
Agents demandés 5
A louer 17
Ameublements 77
Animaux 69
Antiquaires 71
Agences de Placement 7A
Appartements à louer 15
Appartements à louer 108
Appts demandés 14
Appts meublés à louer 18
Argent à prêter 98
Argent demandé 97
Argenterie, nickel 39
Articles de ménage 78
Articles de sport 78
Associés demandés 7
Autos-Camions 116
Autos à louer 115
Autos à vendre 117
Autos demandés 117
Aux malades 40
A vendre divers 73
A vendre ou échanger 95
A vendre ou à louer 82
Aviation 41A
Avis de responsabilité 41
Bateaux et Engins 42A
Bicycles Motocyclettes 72
Bijouterie 42
Blanchissage 6
Bois et charbon 80
Boutons, plissage 43
Brevets 44
Broderie 78A
Bruleurs à l'huile 78B
Buanderies 45
Bureaux à louer 18
Cadres et Miroirs 46
Calendriers 47
Camionnage 48
Cartes postales 49
Chambres à louer 19
Chambres demandées 20
Chambres et pension 21
Maison chauff. à louer 27A
Maisons à vendre 104
Mais. camp. à louer 31
Mais camp demandées 103
Maisons demandées 103
Mais. meublées à louer 29
Manufactures à louer 32
Matériaux de const. 88
Moteurs et Yachts 89
Numismates, Philaté. 88A
Notes 102
Objets perdus 62
Objets trouvés 63
Occasions d'affaires 107
Oeufs et volailles 90
On demande à acheter 68
On demande à louer 68
Pension, chasse 84
Peinture 90A
Produits de beauté 63A
Professeurs 64
Position demand. hom. 1
Position demand. fem. 2
Prof. Leçons demandées 4
Machinerie 37
Magasins à louer 30
Maisons à louer 103
Service domestique 12
Suggestions 74A
Terrains à vendre 112
Terrains à louer 108
Terrains demandés 109
Terres à vendre 113
Terres à louer 113
Terres demandées 111
Timbres-Poste 91A
Transports 67

FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, NAISSANCES, REMERCIEMENTS, OFFRANDES DE MESSE, DE FLEURS, DE SYMPATHIES, BOUQUETS SPIRITUELS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 50 cents par insertion.

AVIS DE DECES, 2 centins par mot avec minimum de 50c, par insertion. Pour autres détails, voir colonnes de ces avis dans une autre page.

EMPLOIS DEMANDES, 2 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 45c et de quinze mots par insertion.

EN-TETE EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne de caractère gothique 12 points (20 lettres à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

Le remise par lettre recommandée, mandat de poste ou mandat d'argent, doit accompagner toute annonce expédiée par malle. Toute remise par chèque doit être faite payable au pair à Montréal.

Montréal, 9 juin 1932, la "Presse".

DEMANDES

6 BLANCHISSAGE, TAPISSAGE

A BAS PRIX. Plâtrier demande réparations tous genres, blanchissage, ciment, gratlex, ouvrage garanti. S'ad. CAl. 8452J. 0—73-4

1 POSITION DEMANDEE HOM.

BACHELIER en pharmacie désire position. Ecrire Casier 572 Le Presse. 1—

CHEF cuisinier demande position hôtel, restaurant, prix modéré. CL. 7875R. 1—73-2

COMPTABLE, teneur de livres, collection générale, vingt ans d'expérience, petit salaire. Casier 3669 La Presse. 78-2

HOMME marié sans enfant, désire concierge, très habile dans réparation générale, parlant deux langues. Adresse par écrit, personne, G. Lanctôt, 2123 Sherbrooke Est. 1—

HOMME marié, bilingue, possédant automobile, pourrait disposer tout ou partie de son temps, pour vente, livraison, connections, etc. Bonnes références. Ecrire L. B., sous-bureau postal No 47. 1—

JEUNE homme sérieux désire représenter manufacturiers sur base de commission dans le district de Québec. R. Bégin, 8 rue Kirouac, Québec. 1—76-3

2 POSITION DEMANDEE FEM.

APPELEZ Cher. 9726, personne demande ouvrage général, aussi pour soins malade, pourra coucher chez elle. 2—

BONNE fille camougne désire position maison privée, honnête, tranquille. HA 3015. 2—

COUTURIERE ira à domicile, prendre couture à la maison. Cherrier 3020. 2—

DAME expérimentée bonnes références désire postion dans collège ou presbytère, ville ou campagne. Mme Maillé, 101 Laguachetière ouest, PLateau 6437. 2—

FEMME journée, fiable, ménage 1.25. Téléphoner MArquette 2886. 2—

FILLE de compagne désire position dans maison privée, AMherst 3498. 2—

2 FILLES de camougne désirent position, maison privée, références. DOllard 7975. 2—

FILLE 48 ans désire position maison sans enfant. CAlumet 2576. 2—

FILLE honnête sérieuse demande position famille, pas d'enfant. DUpont 0100. 2—

FILLE camougne, honnête désire position, maison privée, AMherst 3834. 2—

FILLE sérieuse, connaissant entièrement recommandée, ouvrage général de maison, sans enfant. Salaire raisonnable. DUp. 4803. 2—

FILLE de campagne désire ouvrage dans maison privée CRescent 2077. 2—

FILLE désire position dans maison privée, ouvrage général, FRontenac 2648. 2—

GARDE-malades ayant de bonnes références, prendrait cas immédiatement, invalides ou autres. AMherst 3382. 2—

JEUNE fille demande ouvrage de maison le matin préférence Maisonneuve. 2087 St-Hubert. CLair. 2382. 2—

JEUNE FILLE française désire échanger conversation avec personne anglaise. Ecrire à case 562 La Presse. 4—

JEUNE FILLE, bonnes références, désire emploi dans maison privée, pour petite famille. FRontenac 8429. 2—

JEUNE fille désire position maison privée, pas cuisine, références. 924A Wolfe. 2—

JEUNE FILLE bilingue, très compétente pour switchboard, référence. Casier 564 La Presse. 9—

UNE jeune personne distinguée demande position dans maison privée pour une ou deux personnes. Téléphone From. 7138. 2—

3 ELEVES DEMANDES

A APPRENDRE anglais (sans livres), sténographie bilingue, dactylographie, comptabilité donner quelques mois. Jour, soir. Prospectus gratuit. Fard, 2475 St-Denis. LAnc. 5927. 3—74-5

COLLEGE ELIE 3815 St-Denis, cours commercial complet, jour, soir. Aussi télégraphie et brevets universitaires. 3—17,19,22

DAME donne leçons anglais, français, littérature, tradiction. S'ad. 3414 St-Hubert. Tél. HArb. 3958. 3—101-M-8

DEMOISELLE d'expérience diplômée de l'école Normale et du collège commercial donne cours privés anglais, français, sténographie bilingue, dactylographie, comptabilité, calculateur cours classique méthode rapide avantage particuliers. 4174 Parc Lafontaine. Tél. AMh. 8058. 3—74-8

MUSIQUE populaire pour piano enseignée dans 6 mois, leçons données à très bas prix par experte, autrefois directrice de l'école Américaine de musique populaire. DOllard 7644. 3—17,18,20

PROFESSEUR René Savoie, L.C., I.E., B.A., B.S.A., brevets cours classique, commercial, 1446 ouest, Sherbrooke. PLateau 9717. 3—76-1,3,5,M,J,V

4 AGENTS DEMANDES

AGENTS pour vendre des étiquettes en soie. Nous les vendrons directement à un prix qui leur permettra de faire 100% de commission. Ecrire aujourd'hui pour avoir des détails et des échantillons gratuits. Ontario Neckwear Co. Dept. 306 Toronto 8, Ont. 5—10,12,17,20,24,27,31 h

ON DEMANDE des agents établis dans les villes, villages et campagnes pour vendre nos Arbres Fruitiers et Arbustes Fleuristes bien connus. Paye hebdomadaire, territoire réservé, équipement fourni. Ecriver à Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 5—2,3,5,8,10,12,15,17,20,22,24,27,29,31-M

TUBE cirage à chaussures. Remunition contre 25c. avec catalogue mille lignes. Economic Products, 249 Lisgar, Toronto. 5—

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE avec petit capital, manufacture portes et chassis, réparation générales, moins profits. 8330 St-Laurent. 7—

ASSOCIE demandé avec petit capital dans pâtisserie et lunch, 2 à 5, 1398 Ste-Catherine Est. 7—

ASSOCIE avec 2,000 demandé pour commerce d'immeubles. Expérience pas nécessaire. Henri Petit, 4693 DeLaroche. 7—

JEUNE HOMME. Chance exceptionnelle, références échangées. 500.00 requis, ailleurs le temps voulu pour l'essai. 7021 St-Valier. 7—

MANUFACTURE établie: Produits domestiques. Mon associé doit se retirer. Capital 2,000 piastres vous assurera bon salaire et profits. Casier 314, la Presse. 7—73-4

8 HOMMES, GARÇONS DEM.

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations mais simplement une copie. 8—N.O.

8 HOMMES, GARÇONS DEM.

BON BARBIER demandé. S'ad. 513 Gordon, Verdun. 8—

ECNS vendeurs, trois, actifs et de bonne apparence. S'adresser 447 Malines, face Carré S.-Louis. 8—

BOUCHER d'expérience demandé pour fin de semaine. S'adresser 3755 Ontario, AM. 7050. 8—

COUPEURS et "choppers" expérimentés demandés pour robes de soie pour dames. S'ad. Polly Anna Dress, immeuble Place Phillips. 8—

COUPLE Polonais pour travailler dans maison de chambres. S'ad. à 789 Mont-Royal Est. 8—

DEUX hommes de bonne apparence, comme vendeurs. Références. Voir Archambault 4507 St-Denis. 8—

DEUX hommes bilingues de bonne apparence. Ouvrage spécial et permanent, expérience pas nécessaire. S'adresser de 3-5 p.m. chambre 314, édifice Amherst. 8—74-6

GAGNEZ de l'argent d'une manière facile et agréable en vendant nos arbres et arbrisseaux, garantis, à vos voisins et amis. Argent payé hebdomadairement pour tout votre temps, ou pour une partie. Assistance par lettres personnelles; équipement gratis avec instructions. S'adresser: Lake Frères Limitée, pépiniéristes, Montréal. 8—4,10,17,24,31 h

GARÇON bilingue, bien recommandé et possédant bicycle demandé. S'ad. 5730 Ave du Parc. 8—

HOMME avec petit capital, commerce intéressant, très bien établi. Ecrire Casier 545 La Presse. 8—17,20

HOMME énergique demandé, marié de préférence pour emploi permanent. Téléphoner FRontenac 8136, de 4 à 7 p.m. 8—n

HOMMES demandés comme voyageurs, travail de bureau, cash bond requis. Ecrire Casier 571 La Presse. 8—

HOMME demandé immédiatement avec petite garantie, aura position et salaire fixe. S'adresser 1112 Sherbrooke Est. 8—

LA CULTURE des champignons est lucrative: on peut y gagner plus ou moins $25 par semaine à les cultiver pour nous dans les caves et dépendances. Marché tout prêt. Nous fournissons des instructions. Brochurette et renseignements gratuits Canadian Mushroom Company, Dépt. 42, Toronto 10. 8—73-8n

ON DEMANDE des représentants pour la vente des glacières électriques. S'adresser Boite 570 La Presse. 8—17,19,20-n

PHARMACIEN licencié, expérience pour gérer une pharmacie dans Montréal, références exigées. Ecrire Casier 564 La Presse. 8—

PRESSEUR-couturier demandé à 7935 Berri. 8—

VENDEUR bilingue ayant clientèle dans le commerce de quincaillerie et d'articles électriques dans le Québec et les provinces Maritimes pour vendre produits annoncés dans tout le pays. Ecrire donnant détails complets, références, expérience, etc., à boite 370 La Presse. 8—

VENDEURS demandés par la plus vieille compagnie du genre au monde se spécialisant dans le vente de pro duits de nécessité; produits culinaires, savons, épices, essences, médecines. Cours de ventes gratis tout en touchant des profits de $25.00 par semaine au début. Quelques localités encore disponibles. S'adresser jeudi matin, le 18 janvier, à 9 heures a.m. à M. C. Côté, 940 rue Inspecteur, 3ième plancher. 8—

VENDEUR DE ROBES

Pour la province de Québec excepté Montréal. Seul un vendeur de première classe ayant expérience dans ce territoire doit se présenter. S'ad. à Colonial Dresses Limited, Guelph, Ontario. 8—74-3f

VOYAGEUR avec connection commerciale, proposition exceptionnelle, écrire détails complets. No téléphone. Casier 569 La Presse. 8—

AVIS

AUCUNE ANNONCE DEMANDANT UNE MISE DE FONDS NE SERA PUBLIEE SOUS CETTE RUBRIQUE, EXCEPTE CELLE EXIGEANT UNE GARANTIE. 8—N.O.

9 ECOLES DE METIERS

A BAS le chômage. Apprenez metier de barbier. Quelques semaines suffisent. Position assurée. Enseigné par experts. Ecole de Barbier, 939 St-Laurent. 9—74-6

APPRENEZ l'automobile. Soyez protégé. Ecole Fédérale Enregistrée, automobile double controle, licence garantie. Installation moderne pour cours mécanique. Diplômes accordés. Leçons privées pour dames. 1621 St-Denis. Tél. HArbour 5318. 9—16,17,20

ECOLE de métier. Apprenez métier de barbier. Quelques semaines suffisent. Position assurée. Enseigné par experts. Ecole de Barbier, 939 St-Laurent. 9—74-6

APPRENEZ l'automobile. Soyez protégé. Ecole Fédérale Enregistrée, automobile double controle, licence garantie. Installation moderne pour cours mécanique. Diplômes accordés. Leçons privées pour dames. 1621 St-Denis. Tél. HArbour 5318. 9—16,17,20

APPRENEZ L'ELECTRICITE

Et le génie de la Radio. Apprenez d'une manière pratique sur moteurs, générateurs, soudure d'armatures, etc. Nous vous aidons à avoir de bonnes positions après un court entrainement. Canadian School of Electricity, 1485 Bleury. 9—12,17

APPRENTIS barbiers pour termes avantageux, voyez M. Déchêne, salon de barbier "Moderne", 1107 Saint-Laurent. 9—74-6

APPRENTIS barbiers demandés. Quelques semaines suffisent. Position assurée. Diplômes. Termes faciles. Etablie depuis 40 ans, Ecole Moler, 914 Saint-Laurent. 9—74-6

10 FEMMES, FILLES, DEM.

DRAPEUSES de chapeaux de dames. Sport-headwear Ltd. 209 rue S.-Paul ouest. 10—

COUTURIERES demandées, des expertes en robes de haut ton, références requises. S'ad. Pompadour Shop, 2082 rue Peel. 10—

DRAPEUSSES et finisseuses expérimentées demandées pour robes de soie. S'ad. chambre 705, immeuble Sommer. 10—

DRAPEUSES à la main dans les chapeaux pour dames. Modern Hat Co., 460 Sainte-Catherine Ouest, chambre 114. 10—78-2

2 FILLES de tables expérimentées demandées. S'ad. 4287 Wellington. 10—78-2

JEUNES filles demandées. Bonne position permanente. Van Dyck Studio, 1482 Drummond. Florian Aubin. 10—

JEUNE FILLE demandée, bilingue, bonne vendeuse, salaire et commission. Chambre 302, 1434 Sainte-Catherine ouest. 10—

NOUS avons besoin des femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Ecrivez à Ontario Neckwear Company, Dept. 180, Toronto, Ont. 10—10,12,17,20,24,27,31 h

OPERATRICES dans les robes de soie. Expérience requise. S'ad. chambre 930, immeuble Jacobs, 480 Ste-Catherine ouest. 10—73-2

OPERATRICES expérimentées dans les robes de coton. Emploi constant et bon salaire. S'ad. chez H. Packer & Son, immeuble Hermer. 10—75-3

OPERATRICES expérimentées sur machines à point croisé demandées pour confection de robes à prix populaire. S'adresser à chambre 306, immeuble Jacob, 460, Ste-Catherine O. 10—

10 FEMMES, FILLES, DEM.

OPERATRICES d'expérience demandées pour robes de soie. 1435 Bleury, Chambre 1005A. 10—

OPERATRICE d'expérience dans robes d'enfants demandée. S'ad. 402 Notre-Dame Est. 10—

10A COURS FEMMES, FILLES

11 COIFFEUSES

A BAS PRIX. Académie coiffure, cours complet 15.00. Diplôme, position termes. Coiffure gratis. Jour, soir. 2005 Chambly près Ontario. FRontenac 1536. 11—110-N.O.

A BAS petits salaires. Prix spécial coiffure, culture de beauté enseignée par experts. Salon "Marvel", 8 Sainte-Catherine Est. 11—74-6

BONNE coiffeuse demandée avec expérience. S'adresser de préférences après 5 heures 2007 Masson. 11—

COURS coiffure, salaire en apprenant.—coiffure gratuite. Mme Boyer, 74, Ste-Catherine Ouest. LAncaster 6344. 11—30-N.O.

12 SERVICE DOMESTIQUE

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations mais simplement une copie. 12—285-n.o.

BONNE servante, maison privée, de 35 à 45 ans, faisant cuisine. Bon salaire. 8673 St-Denis, près Crémazie. 12—

CUISINIERE-SERVANTE générale, bonne cuisinière, ayant de l'expérience dans les travaux du ménage, habituée aux soins des bébés, ayant quelque expérience des soins d'hôpitaux préférée. Bon chez-soi pour la personne voulue. Téléphoner l'après-midi entre deux et cinq heures à Dexter 9665. 12—

FEMME âgée demandée pour prendre soin de 2 enfants chez veuf, 8284 Poucher. 12—

FILLE honnête, pour ouvrage général, trois enfants, bon chez-soi. 5302 Ave Decelle. 12—

FILLE parlant un peu l'anglais demandée pour légers travaux domestiques. Pas de lavage ni cuisine. Couchera loi. 4625 Hutchison. 12—

FILLE 14-16 ans, pour soin enfant, ménage, coucher loi. 3.50 semaine, 4290 Fulham. Adresse: 7-9 P.M. 12—

PERSONNE fiable, ouvrage général, sachant cuisine, médecin, un enfant. 7.00 par semaine. Adresser de 6 à 8 h., 3293 Ontario Est. 12—h

SERVANTE connaissant l'anglais et aimant les enfants, pour service général. Références, DExter 3611. 12—

SERVANTE demandée pour soin du ménage. Adresser à 8475 Châteaubriand, DUp. 1932. 12—

SERVANTE générale dans petite famille. Inutile de se présenter sans avoir l'expérience requise. AT. 0059. 5781 Ave Décelles. 12—

SERVANTE propre, connaissant la cuisine, 807 Wilder, AT. 2174. 12—

SERVANTE générale demandée, références exigées. 6717 Denormanville. 12—

SERVANTE, ouvrage général avec expérience capable et propre. Faire application en personne avec références à 4810 Roslyn Ave, entre 4 et 8 heures p.m. 12—76-2 h

SERVANTE bonne cuisinière, pour service général. Les meilleures références de ville. 8 avenue Renfrew, près le Boulevard. Tel. WE. 8400. 12—76-3

13 ON DEMANDE A LOUER

14 APPARTEMENTS DEMANDES

MODERNE, une pièce, près Sherbrooke, entre St-Denis-Bleury. $25 au plus. Case 568 La "Presse". 14—

A LOUER

15 APPARTEMENTS A LOUER

A 1217 DRUMMOND

Appartements à louer, 2, 3 et 4 pièces, localité centrale, prix réduits. 15—17,18,19,22,23-F

AVE DU PARC 6024, aussi Notre-Dame de Grâce, 4, 5, 8 chambres, modernes, prix modéré. DOllard 0519 15—19-N.O.

J.-T.-Z. PATENAUDE

Bureau: 3040 Parc Ave. Jour et soir. DOllard 4631; DOllard 6068. Appartements modernes toutes parties de la ville, $35.00 et plus. 15—74-15f

MOUNT ROYAL COURT

Coin Des Erables appartements chauffés, très modernes, frigidaire, incinérateur. Occupation immédiate si désirée. 2180 Mont-Royal Est, appartement 36. 15—F

16 APPTS MEUBLES A LOUER

A CHOISIR: appts meublés, chauffés, gaz fourni, eau chaude, deux chambres, deux lits, cuisinette, cour, 1er plancher. 3028 St-Timothée. 16—

ALLEZ 3879 Laval, 2e, en avant, 4 pièces propres, privé, tout compris, 6.00 par semaine. PLateau 1867. 16—

APPARTEMENTS 1044 St-Denis, grande chambre-vivoir, chambre bain, cuisinette, service concierge. Semaine ou mois. 16—

APPARTEMENTS Castle, 5249, Ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—117-N.O.

BOUL. ST-JOSEPH est 400, joli appt, gaz, éclairage payés. Demandes concierge Ouellet. 16—

DEUX appts à louer, meublés, gaz, téléphone, eau chaude, ensoleillés, pas enfant. 7933 Lajeunesse. 16—

MOUNTAIN, 4436, voisin Ogilvy, Shuter 3441, 3.00 à 6.00 semaine. Gaz, électricité compris, conciergerie. 16—147-N.O.

PLACE CHRISTIN, 330, 1, 2, 3 pièces, gaz et électricité. Prix modérés. S'adresser concierge. 16—5,10,12,17,20,24,27,31

ST-DENIS, 1880, Ville-Marie, appartement 1 pièce, meublé ou non meuble, concierge. LAnc. 6770. 16—17,20,23,25,27

ST-HUBERT 1164, une, deux pièces, chambres, armoires, cuisine, dépense, eau chaude, planche, balgnoire, douche, pharmacie. 16—74-4

1-2 PIECES meublées, gaz, électricité compris, 3.00 à 6.00 par semaine. 7092 St-Laurent. 16—

17 A LOUER

390 ST-PAUL Ouest, convenable pour entrepôt, ou tous genres de commerce, grandeur 30 x 80, loyer bien raisonnable. CL. 6845. 17—75-8n

SALLE de réception, euchres, etc. 400 chaises et tables. Inf. Bovet, 2567 Ontario est. AMherst 4307. 17—17,18,20

18 BUREAUX A LOUER

BUREAU de médecin, local de choix, St-Denis, près Sherbrooke, 3 pièces, ocultiste sur même plancher. Occupation immédiate si désirée. Lanc. 3068, 2-5 p.m. 18—75-3

19 CHAMBRES A LOUER

A LOUER, chambres devant ensoleillées, grandes, petites, gaz, bon marché. 3011 Ste-Catherine Est coin Delorimier. 19—

A LOUER, très belle chambre double avec poêle à gaz, très propre, bain, eau chaude, tél, tranquille. 1785 St-Christophe. 19—

BEAUDRY 1390, appartement 3, grande, petite chambres famille privée, usage du gaz. Adresser le soir. 19—

BELLE grande chambre bien propre pour couple, fournies, maison moderne, prix raisonnable. 3673 Ave Laval. 19—76-2

BELLE grande chambre sur devant, gaz, tél, eau chaude. 1780 St-Christophe. 19—

BLVD ST-JOSEPH EST 1533, chambre ensoleillée, chaude, famille privée, tranquille, honnête, eau chaude, confort. 19—

CHAMBRE usage cuisine, 2.00, 3.00, 3.50, bon chez-soi, possession immédiate. 1684 St-Hubert, téléphone. 19—

CHAMBRE-BOUDOIR, pension si désirée, famille distinguée. 1394 Sherbrooke, coin Plessis, face Parc. FRontenac 8663. 19—

CHAMBRE propre, pour couple, armoire, gaz, boudoir, grande garde-robe, 1.50-1.25, confort. 1242 Dorion. 19—

CHERRIER 982, belle chambre et boudoir dans famille privée distinguée, sans enfant, confort moderne. 19—

CHERRIER 549 belle chambre dans famille privée, pour monsieur distingué, téléphone. 19—17,20

DAME louera boudoir double, téléphone, pension si désiré. 1011 Marie-Anne. 19—

DUCHARME, 1883, Outremont. Chambres meublées neuf, téléphone. 4.00 et 5.00. Aussi garage chauffé. 19—

GAUTHIER, 1285. Seul chambreur, famille 3 grandes personnes, usage cuisine, téléphone près Parc Lafontaine. 19—

GRANDE chambre, boudoir en avant, usage gaz, place tranquille et confort, prix raisonnable. 1621 St-Hubert. 19—75-2

SALON ou boudoir propre, confortable, tranquille, radio, repas, possession immédiate, personne respectable. 4391 Delorimier. 19—76-2

20 CHAMBRE DEMANDEE

NOIRE instruite, chambre double non meublée, privilège cuisine, entre Fulford et Greene. Bonnes références. S'adresser à Boite 567 La Presse. 20—

21 CHAMBRE ET PENSION

CARRE ST-LOUIS 286, jolie chambre sur devant, étage chambre de bain, tuile, possession immédiate, personne distinguée. 21—

SHERBROOKE Est 950, chambre-boudoir au avant, famille privée, distinguée, seul pensionnaire, pension première classe. 21—

23 CH. ET PENS. D'ENFANT

PENSION recommandée pour enfants naissants, prix modéré. 2137 Amherst. FRontenac 2891. 23—17,19

27 GARAGES A LOUER

PLACE DE GARAGE

2 places de garage, rue St-Hubert, près Mont-Royal, garage chauffé, bon marché. S'adresser: A.-J. Dugal, le jour PLateau 8151, après 7 h. 30, DOllard 6309. 27—10,13,17,20,24,27f

28 MAISONS A LOUER

A LOUER, 7 pièces modernes, chauffées, à 1875 Sherbrooke Est. AMherst 1726. 28—

BEAUX logements, Parthenais près Mont-Royal, 5 pièces, 20.00; 2ième, planchers chêne, chaufferette; aussi troisième et bas, 6 pièces, 21.00. HArbour 7094. 28—

GRAND logement, possession immédiate, 7 pièces, 3ième, près Mont-Royal, très propre, 30.00. 4376 Iberville. HArbour 7094. 28—

3410 HUTCHISON, 9 pièces, occupation immediate, loyer $45, long bail. LAnc. 7991. 28—75-5h

MAISON à louer, 411 Sherbrooke Ouest, 9 pièces, occupation immédiate, $50 par mois. LAnc. 7991. 28—75-5h

MEDECIN, dentiste, un vrai poste pour vous dans Villeray, appelez DUp. 8644 le soir. 28—

OUTREMONT, près Parc Notre-Dame de Grâce, St-André, Laurier, Boyer, Parc, 3, 5, 6, 7 appts modernes. FAlkirk 1503—3376. 28—

POUR MAI, 3, 4, 5, 6 pièces, modernes, rue Berri, paroisses Saint-Alphonse d'Youville et Saint-Pierre Claver. S'adresser à 4689 Chabot. 28—

RUE HUTCHISON, 3 portes plus haut que Sherbrooke, 4 pièces, place centrale, loyer $25 par mois. LAnc. 7991. 28—75-5h

ST-DENIS 4314, Bas, 8 pièces, très confortable, ménage fait récemment. Franchère, dentiste. BEl. 1888. 28—15,17,19

29 MAISONS MEUB. A LOUER

A LOUER, maison de 4 appts. meublés, bien propres. S'adresser 1787 Amherst. Téléphone FRontenac 4414. 29—

BON MARCHE, 6 appts bien meublés, ménage fait à neuf. 586 Dufresne. Cherrier 0856. 29—

30 MAGASINS A LOUER

BELANGER 2482 près Iberville grand magasin 33 x 50, 40.00 par mois, système fournaise air chaud pour commerce marchandise sèche, shaussure, epicerie ou boucherie. S'adresser 1695 Mont-Royal Est, AMh. 7297. 30—

ETAL rue St.-Huberi, glacière, comptoir vitré, moulin viande, coupeur jambon, beau magasin. CRescent 7836. 30—17,19,20

LOCAL AVANTAGEUX — Disponible 1er mai ou avant par entente — Magasin à devanture double en excellent état — Rue St-Pierre entre Craig et St-Jacques — Vitrines modernes — Chauffé — Sous-sol — Espace disponible à l'étage supérieur si requis — Devanture 32 pieds — Profondeur 42 pieds — S'adresser 355 rue St-Jacques ouest, Chambre 408. 30—17,19,22,24,26,29,31

MT-ROYAL Est, 1479-1481, 3 grands magasins éclairés, chauffés, côté nord, centre des affaires, loyer raisonnable. S. Gruber, 967 Mt-Royal Est. 30—

MT-ROYAL 1215 voisin coin transfert, côté nord, chauffé, endroit central occupé chapeaux dames et salon beauté depuis nombreuses années tous commerces. Cherrier 2193. 30—76-1

NOTRE-DAME, coin Frontenac, 2 magasins chauffés, $15.00 chaque. AMherst 7143. 30—15,17,19

STE-CATHERINE OUEST — Magasin au coin du district du commerce, côté nord de la rue, grandeur environ 15 x 80. Loyer raisonnable. Appelez PLateau 6361. 30—75-8n

SHERBROOKE Ouest, 5849, coin Draper grand magasin avec sassement, 30 x 62, entrée en arrière, occupation 1er mai, loyer raisonnable. MAr. 3751. 30—17,19

33 SALLE A LOUER

SALLES à louer pour réceptions, danses assemblées, chaises, tables, piano. Toutes commodités, 3.00 et plus. 1485 Mont-Royal Est. 33—

DIVERS

40 AUX MALADES

AMELIOREZ votre santé en employant les Médicaments Hanaquine. En vente à 2115 Bourbonnière CHerrier 7410. 40—141-N.O.

Dr LODDO, 308 Ste-Catherine Est. Maladie vénérienne, gonorrhée, résultats très rapides sans lavages nécessairement, syphilis, chancre, peau. 40—16,17,18,20

Dr LERICHE, Maladies spéciales, hommes, femmes, jeunes filles, maternité. 1631 St-Denis, devant théâtre. HArbour 8410. 40—166-N.O.

RHUMATISME, reins, intestin, estomac, sang, un traitement gratuitement pour prouver l'efficacité. Téléphone: DOl. 1863. 40—74-4

41 AVIS RESPONSABILITE

A PARTIR de cette date je ne serai plus responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, autre que moi-même. George Brown, Ste-Adèle. 41—76-3

A PARTIR de cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, même mon épouse, sans ma signature. Henri Ratelle, fils, Terrebonne. 41—75-3

APRES cette date je ne serai plus responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme sans ma signature. Conrad Dubuc, 2474 Springland. 41—

AVIS est par la présente donné qu'à partir de cette date je ne serai pas responsable des dettes contractées envers moi par ma femme. Lionel Roy, 5333 Des Erables. 41—

JE NE SUIS pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans ma signature. Wellie Denis, 81, 3ième avenue, Lachine. 41—

55A EXTERMINATION VERMINE

ABOLISSEZ punaises, coquerelles dans 6 heures. Garantie un an. Ouvrage complètement assuré. Plus grande compagnie au Canada. Service Canadien Limitée, York 5258. 55A—1-N.O.

60 HOPITAUX PRIVES

HOPITAL SAINTE-CECILE—Maternité privée, pension avant terme, soins garantis. Plaçons bébés. Garde-malade graduée. 1223 Mont-Royal Est. CHerrier 4209. 60—74-3

HOPITAL Ste-Marguerite maternité privée, bon chez-soi, pension avant terme, prix modérés, attention spéciale aux personnes des campagnes. Placons bébés. 1435 Amherst, près Ste-Catherine. Tél. FR. 7823. 60—117-N.O.

65 REMBOURRAGE

APPELEZ "Felland", CHerrier 8182, matelas refaits 1.90; lits plumes désinfectés. Chesterfields, meubles rembourrés. Vendons: (matelas-ressorts), plumes, Kapok, chesterfields, 1195 Wolfe. 65—64-N.O.

66 REPARATIONS

A BAS PRIX, matelas refaits. Vendons aussi matelas et oreillers neufs. Boyer Limitée, BElair 1760. 66—76-4

APPELEZ FISET, CRescent 3688, matelas réparés, lits plumes desinfectés, lavés, matelas neufs, 2.95. Travail parfait. 221 rue Beaubien Est. 66—74-4

67 TRANSPORT

ACME EXPRESS. Déménagements, pianos, transport général, ville, campagne, jour et nuit, valises 50c. FRontenac 2890. 67—30-N.O.

BEAVER TRUCK TAXI Ltd, 910 Ontario Est, déménagement, transport général, pianos, valises, ville, campagne. Ouvert le soir. FRontenac 2191. 67—307-N.O.

BON camion à louer transport général, 0.90 l'heure. 821 Gilford, FRontenac 6868. 67—

68 ON DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS show-cases, wall-cases, comptoirs, registres, balances, glacières, fontaines, aussi stock. CRes. 3891. 68—

ACHETONS chars de rebuts et ferrailles plus haut prix en ville. CHerrier 5443. 68—

ACHETERAIT tour à fer, forêt, (drille), arbre pour meule émeri, bon marché, comptant. 1284 Beaubien est. 68—

ALFRED RICHARD paye plus haut prix meubles, tapis, glacières, balayeuses électriques, machines coudre. DU. 0682 68—74-6

A VENDRE

69 ANIMAUX

ALL BREEDS Dogs Kennels, 4323 St-Dominique, 40 chiens, très bon marché, fous grands, fox terriers, Boston bulls, caniches. Prix Blanck de tan terriers, aussi quelques beaux gros croisés. Nous échangeons et achetons chiens. 69—

70 ACCESSOIRES D'AUTOS

ASSORTIMENT complet pièces automobiles toutes sortes neuves, usagées. Brasseur Motor Ltd, 930 Clarke. LAncaster 3898. 70—12,13,15,17

PNEUS usagés et chaines usagées à vendre bon marché, chez Brasseur Motor Ltd, 930 rue Clarke. LAncaster 3898. 70—72-6

75 A VENDRE, DIVERS

CLAVIGRAPHE Remington, parfait ordre, à sacrifice. 286 Carré St-Louis. 75—

POCHES de TOILE et COTON

Très bon marché pour nappes, serviettes, draps, coton pour draps et têtes d'oreillers à la verge ou livre, très bas prix, etc. 1200 Mont-Royal Est, coin De La Roche. 75—15,17,19f

TABLES de billard pour maison privée. Le cadeau idéal pour toute la famille. Tables Brunswick de toute grandeurs, au prix de $2.00 et plus. Tables grandeur régulière, neuves ou de seconde main, à paiements différés. La Cie Brunswick, 34 Notre-Dame Ouest. 75—73-15

UTILITES pour la ménagère, detail 15c. Gros profits, merveilleux cap pour bouteille à lait patenté. 7021 St-Valier. 75—

77 AMEUBLEMENTS

AMEUBLEMENT 4 chambres, loyer payé jusqu'à mai 115.00, quartier près Sherbrooke. CHerrier 5344 jusqu'à 7 hrs. Demandez Léveillé. 77—

AMEUBLEMENT 11 appts chambres toutes louées, vendra 125. Cause de maladie. 417 Notre-Dame Est. 77—

AMEUBLEMENT 10 pièces, 8 louées, plancher bois franc. Continuation du bail. Cause mortalité, 3114 St-Denis, près Sherbrooke. 77—

ACHETERAIT tour à fer, forêt, (drille), arbre pour meule émeri, bon marché, comptant. 1284 Beaubien est. 68—

ALFRED RICHARD paye plus haut prix meubles, tapis, glacières, balayeuses électriques, machines coudre. DU. 0682 68—74-6

78 ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE: chesterfields, sets de chambre, salles à diner, poêles. Amherst Furniture Co., 1223 rue Amherst. 78—75-8

ATTENTION. Magnifique set salle manger Gibbard, 10 morceaux, set chambre, art moderne, 7 morceaux, coûte 1500 pour 500. Départ Floride. Chance future, mariés. 4411 Rivard. 78—17,18,20

BARGAIN dans meubles et poêles usagés, mobilier de chambre, chesterfield, etc. 1984 Ste-Catherine Est. 78—112-N.O.

BELLE laveuse en parfaite condition, vendra à sacrifice pour balance de paiements. HArbour 1961. 78—

BIBLIOTHEQUE, set rotin, boudoir, couchettes jumelées, matelas Marshall, table extension, berceuse, radio combiné, écran, enfant. DOl. 0223. 78—

CHESTERFIELDS, pour couvrir aux prix du manufacturier. Venez vous convaincre. Amherst Furniture Co., 1223 rue Amherst. 78—76-8

CHESTERFIELD presque neuf, ayant coûté 129.00, sacrifiera pour 55.00. Cause: manque de travail. 1607 Amherst. 78—

CONTENU de 8 appartements, chesterfield superbe, 38.00; chambre coucher, salle diner, radio, lampe table, laveuse électrique. Occasion nouveaux mariés, 106 Sherbrooke O. 78—78-5

ECHANGEZ vos vieux meubles pour des meubles modernes à Amherst Furniture Co., où on vous alloures un prix très généreux. 1223 rue Amherst. 78—75-6

GRANDE vente de surplus de stock, pour écouler à des prix jamais

115 **AUTOMOBILES A VENDRE**

AUBAINES CHEZ JUST

Voici votre chance. Bons autos usagés. Facilités de paiement.

Chev. Cab. 1928	115.00
Chev. Landau 1928	125.00
Ford Tudor 1929	100.00
Buick Victoria 1927	109.00
Olds Coach 1927	89.50
Whippet Sedan 1928	95.00
Essex Coach 1928	150.00
Pontiac Coach 1928	150.00

JUST MOTORS LTD,

3421 avenue du Parc, MA. 6318-9
1640 Ste-Catherine O. WI. 6141
115—

A QUI la chance? Ford 1931 Tudor, absolument comme neuf. Sacrifiera pour $225.00. Madame Gauthier, BElair 3003. 115—

8 AUTOMOBILES repossédées. Faut vendre immédiatement pour balance due. Ford 1933 de luxe tudor; Plymouth 1933 sedan 4 portes; Chevrolet 1931 coach; Chevrolet 1933 sport roadster; Buick sedan 1931. PL. 9934. 4556 St-Laurent. 115—

BEAU PONTIAC sedan landau 1930, $175. Obligé de vendre. PLateau 9684—4447 St-Denis. 115—

BUICK Sedan De Luxe six roues. Presque neuf, peu millage. Vendra bon marché. MArquette 2828. 115—76-2

BUICK Coach 1930, mécanisme parfait, belle apparence, vendra $715. BElair 1696; 4536 De Bullion 115—

CHARS saisis: Durand, Packard, Buick 1929, Nash 1929, Oldsmobile roadster 1928, et plusieurs camions. Brasseur Motor Limited, 930 Clarke. PLateau 8644. 115—72-6

CHARS saisis: Essex 33 De Luxe; Chevrolet 30 Sedan; Ford 29; Auburn Sedan; etc. $50.00 à $475.00. Echangera. 4364 St-Denis. HArbour 3447. 115—75-2

CHEVROLET sport sedan 1933, pas de différence avec un char neuf, comptant ou termes, 306 St-Zotique. CRescent 1147. 115—

CHEVROLET sport sedan 1931, un char d'économie et de confort, 306 St-Zotique. CRes. 1147. 115—

CHEVROLET 31 Coach; Chevrolet Sedan 31; Pontiac 30 Roadster; Fords 31 Tudor. Gadbois Automobile, 3732 St-Denis. 115—75-3

CHEVROLET coach 1931, pneus neufs, peu de parcours; aussi Dodge sedan 1929, en bonne condition. Montreal Acceptance Corp. PL. 1929. Le soir, BL. 2186. 115—75-2

CHRYSLER sedan 1931, parfaite condition, faut vendre cette semaine, 4228 DeLaroche. 115—17,19

CHRYSLER 1931, sedan 4 portes, parfait ordre, vendrait 550.00. Wilbank 7077, Wellington 3507. 115—

COUPE Ford V-8 1933, avec siège à bascule, couleur bleu. Très peu de millage. Considérera petit échange et conditions. CA. 1536. 115—76-3h

DODGE coach 1932, avec radio, comme neuf, accepterai petit échange, CHevrier 2965. 115—75-4

DODGE sedan, 4 cylindres, modèle 1928 en parfait ordre, moteur comme neuf, vendra $75.00. 6033 Delanaudière. 115—

DODGE coach 1933, comme neuf, faut vendre. AM. 7946, entre 7 et 8 p.m. 115—73-2

FORD Tudor 1931, mécanisme en parfait ordre, $165. CRescent 9497. 115—

FORD Tudor V-8 1932 spécial, avec portebagage, couleur noir. Seulement 9000 milles. Vendra avec garantie et termes. 8053 Chateaubriand. CA. 1530. 115—76-3h

FORD tudor 1929, bon ordre, propre, sacrifiera, 60.00, faut vendre. 5021 Bréheuf. 115—

FORD Tudor 1931, en très bon ordre, faut vendre. HArb. 9397. 115—73-2

FORD V-8 Cabriolet 1932, peu de millage, M. Vincent, MArquette 4220 115—

GRAHAM-PAIGE. Doit vendre cette semaine. M. Bos, MArquette 4220. 115—

115 **AUTOS A VENDRE**

FORD 1933, V8 tudor, 1400 milles
FORD 1932, V8 tudor, 13000 milles
et plusieurs belles valeurs à prix réduit.

GENEREUX MOTOR CO. Ltd

2144 BLEURY
LA. 6341 115—

FORD roulière sport, six roues de broche, 285.00; Chevrolet Sedan, six roues de broche, 325.00; Chrysler Sedan, 125.00; Plymouth Sedan, 150.00; Chevrolet Sedan deux portes, 150.00; Durant Coupé, siège auxiliaire, 200.00. Plusieurs autres. Termes faciles. Entreposage gratuit. Ouvert le soir. Crescent Garage, 5369 St-Laurent. CRescent 5268. 115—76-3

MERCI D'AVANCE

Lorsque vous répondez verbalement ou par écrit à une annonce publiée dans la "Presse" veuillez nous rendre service en mentionnant que vous l'avez lue dans la "Presse". Tout en faisant plaisir à l'annonceur vous vous assurerez ainsi une attention toute particulière. 115—295-n.h.F.

PACKARD sedan 1929, en excellente condition. Montreal Acceptance Corp. PLa. 1929. Le soir, EL. 2186. 115—73-2

116 **AUTOS CAMIONS A VENDRE**

CAMION Chevrolet Stake body 1933; Commerce 2 tonnes 1929; Federal 2 tonnes 1931; Dodge 3 tonnes 1930; Studebaker 1½ tonne neuf 1932; Ford 1931 1½ tonne. Echanges considérés. Termes faciles. HArbour 9131. 116—17,19

CHEVROLET 1 tonne 1930 stake body, pneus neufs, excellente condition. 4384 St-Denis. HArbour 3447. 116—75-2

DODGE 1931, 3 tonnes, à ridelles, long empattement, pneus doubles, récemment remis au point. 575.00. PLa. 4484. 116—

DODGE 1930, livraison légère, à panneaux, bon et neuf. Prix 250. PLateau 1080. 116—

117 **AUTOS DEMANDES**

ACHETONS automobiles pour du comptant plus haut prix payé. Benoit Automobile, 5644 Parc. CResc. 4136. 117—64-35

ACHETONS au comptant autos et camions. Modèles 1929 à 1933. Crescent Garage, 5369 Saint-Laurent. CRescent 5268. 117—17,20,32,24,27,29,31

ACHETONS automobiles et camions, payons strictement comptant, modèles 1929 à 1933. BElair 2382. Kings Used Car Exchange, 4864 St-Dominique 117—36-N.O.

ACHETONS chars de rebus et ferraille toutes sortes. Brasseur Motor Ltd, 930 Clarke. Plateau 6644. 117—72-6

AUTOMOBILES achetés pour comptant. Hauts prix payés. Echangeons. Gadbois Automobile, 3732 St-Denis, HArbour 4959. 117—73-5

AUTOMOBILES, camions demandés aux plus hauts prix comptant. Nous voir immédiatement. PLateau 4484. 117—74-3

DESIREZ-VOUS vendre votre automobile ou camion modèle depuis 1929 à 1933? Achetons et payons comptant. O. Corbeil & Cie, 9 Marie-Anne est. PL. 8344. 117—273-N.O.

DES automobiles pour nos encans réguliers du samedi, prix maximum obtenu. Discrétion, règlement immédiat. Encheres Ballargeon, Plateau 1721. 117—11,17,24,31

DESIRE acheter automobile coach sedan, petite marque, paiera comptant, bargain seulement. CAl. 7296P. 117—

FOURNIER paiera très bon prix comptant pour votre char. 1672 Ste-Catherine est. AMherst 1947. 117—58-N.O.

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le

Jeudi, premier jour de février prochain, à dix heures du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis ainsi à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif,
OMER LAPIERRE.

Bureau du shérif,
Montréal, 10 janvier 1934. 74—18

Cité de Montréal

PROJET DE REGLEMENT

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné qu'un projet de règlement à l'effet d'amender le règlement No 647 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux, tel qu'amendé par des règlements subséquents, et abrogeant le règlement No 1104, a été soumis au Conseil municipal le 8 janvier 1934.

Les intéressés pourront obtenir du soussigné tous renseignements relatifs au projet de règlement ci-dessus.

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de ville, 17 janvier 1934.
Montréal

MINISTERE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, CANADA

Canal Lachine

Réparations aux entrées supérieures des écluses nord et sud No 2 — Canal de Lachine, Montréal, P. Q.

Avis aux entrepreneurs

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et marquées "Soumission pour réparations aux entrées supérieures des écluses nord et sud, No 2, Canal de Lachine" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, (heure normale), lundi, 29 janvier 1934.

Les plans, spécifications et formule de contrat pourront être examinés à compter de la date de la publication de cet avis au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa ainsi qu'au bureau de l'ingénieur surintendant, canal de Lachine, Montréal, P. Q.

On pourra obtenir du ministère, moyennant paiement de $35.00, copies des plans et spécifications. Cette somme sera remboursée aux soumissionnaires bona fide qui remettront les dits plans et spécifications en bon état.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié par une banque à charte du Canada, pour une somme de $5,000.00, à l'ordre du ministère des chemins de fer et canaux. Si on le désire on pourra au lieu d'un chèque ou conjointement avec un chèque, envoyer des obligations du gouvernement du Canada ou du Chemin de Fer National du Canada, garanties par le gouvernement, et dans tous les cas, le montant ainsi déposé sera confisqué si le soumissionnaire, dont la soumission aura été acceptée, refuse de signer un contrat sur la formule réglementaire, "formule de contrat 1908", tel que mentionné ci-dessus. Les chèques et ou les obligations accompagnant les soumissions seront retournés à ceux dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Les chèques et ou les obligations de l'heureux soumissionnaire seront gardés en garantie de l'exécution du contrat et le soumissionnaire devra déposer une autre garantie suffisante basée sur les spécifications.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
G. W. YATES,
Sous-ministre adjoint,
Secrétaire.

Ministère des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 15 janvier 1934. 98-3

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 123972. J. O. Pichette, Demandeur, vs Hôtel Montparnasse Inc. & al, Défendeurs. Le 26ième jour de janvier 1934, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dite défenderesse Hôtel Montparnasse Inc., au No 88 rue Sainte-Catherine Est, en la cité de Montreal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en tables, chaises, fixtures, etc. Conditions: argent comptant. Edmond Jodoin, H. C. S. Montréal, ce 17 janvier, 1934.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier St-Jacques

Rue St-Hubert, Nos 3444A, 3446, Lot No 1203-118, terrain 25 x 100 pds. De D. Shaw, à De Joseph Joffre, $3,000.—346358.

Rue Wellington, Nos 5501 à 5505, Rue Woodland, No 234, Lot No 4676-4-2, W.-W. Shaw, à Victor Joannette, $8,900.—346360.

Ville Saint-Laurent.

Blvd O'Brien, bâtisse, lots Nos 242—806a, 807a, terrain 25 x 98 chacun. Union Housing Corp. Ltd, à Ernest Hosking, 36,250.—346428.

Quartier Saint-Denis

Rue auteur, vacant, lot No 323—187, terrain 5,480 pds. Cité de Montréal à W.-H. Taylor, $500.—346453.

Quartier Saint-Edouard

Rue Saint-Valier, Nos 6216 à 6218, lot No 8—518, terrain 25 x 100 pieds. De Vve Amédée Tellier à De W. Davignon, $3,500.—346400.

Quartier Montealm

Rue Delorimier, vacant, lot No 477—450, terrain 30 x 73 pieds. R. Beaudry, Leblanc et al ex qual à Jan Poproski.—346398.

Quartier Saint-Edouard

Rue Marquette, No 8753, lot No 1—45, terrain 20 x 57 pieds. Joseph Thouin à Henri De Gulise, $500, dation en paiement.—346401.

Quartier Préfontaine

Rue Adam, Nos 3812 à 3816, lot No 22-47, terrain 2,750 pieds. J.-Arsène Payette, à Louis Desjardins et al, $4,580.—346402.

Quartier Sainte-Marie

Rue Iberville, Nos 1746, 1748. Rue Lafontaine Est, No 2480, lots Nos 168-6, 1262-46, terrain 25 x 77 pieds. Joseph Lizotte à Cléophas Gagnon, $6,100.—346411.

Ville Pointe-Claire

Rue Saint-André (Beaurepaire), vacant, lots Nos 8-1127 à 1129, terrain 25 x 112 pieds chacun. J.-A. Smart à A.-H. Mason, $300.—346446.

Rétablissement industriel par un plan de construction

Hamilton, 17. — M. L.-L. Anthes, de Toronto, président de l'association des manufacturiers canadiens, a suggéré hier devant l'association de construction de Hamilton un programme de rétablissement industriel et de secours directs qu'il prétend être "raisonnable et exécutable sans trop exiger des contribuables".

Une étude du conseil national de construction a démontré qu'on pourrait commencer pour $400,000,000 de travaux de génie civil, d'immeubles et de construction au Canada, sans compter les habitations particulières.

Chaque dollar dépensé ainsi rapporterait 82 cents à la main-d'oeuvre. Ce plan serait exécuté avec la coopération des gouvernements fédéral et provincial et des municipalités.

Les funérailles de M. Edouard Therrien

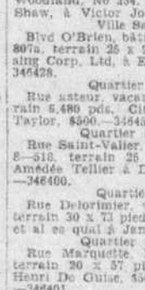

Ces jours derniers, à l'église Notre-Dame du Rosaire du Villeray, eurent lieu les funérailles de M. Edouard Therrien, époux de feu Pamela Perron, décédé à l'âge de 68 ans, et 11 mois. La levée du corps fut faite par l'abbé Louis-Philippe Carbonneau. Célébrait le service funèbre, l'abbé Raymond Allard.

Le défunt laisse dans le deuil neuf enfants dont 4 fils, Léonard, René, Armand et Roméo et 5 filles, Mme B. Dubreuil (Marie); Mme B. Cervais (Georgine); Mme J. S.-Hilaire (Juliette); Mme L. Mercier, (Gabrielle) et Mlle Annie; 4 frères, Joseph, Etienne, Grégoire, et Eugène; une soeur Célina et plusieurs petits-enfants. On remarquait dans le cortège plusieurs parents et amis.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure (ex parte). Dans l'affaire de: Andrew Kilneski, ci-devant de la Cité de Montréal et maintenant de lieux inconnus: Avis Public est par les présentes donné qu'une requête pour divol en possession provisoire de ses biens sera présentée par Dame Marie-Louise Guénette, épouse d'Edmond Clavel, de Montréal à la Cour Supérieure, Division de Pratique, Chambre 31, Palais de Justice, Montreal, le vingtième jour de février 1934 à dix heures et demie de l'avant-midi. Montréal, ce 12 janvier 1934.

J.-ALBERT CLAVEL, N.P.
Procureur de la requérante
15.17

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit, No 23024. Dame Vve E. Lamarre, demanderesse, vs R. Rebel, défendeur. Le 26e jour de janvier 1934, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur au No 312 rue Laurier Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. P. L. Brien, H.C.S., 20 St-Jacques Est. HA. 1080 Montréal, 17 janvier 1934.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Nouvelle adhésion patronale au projet de l'extension du contrat de travail.

M. Elie Gérard

Nous avons reproduit, hier, une lettre de M. Alphonse Gratton, de la Maison Alphonse Gratton Limitée, dans laquelle cet entrepreneur déclarait que l'extension juridique du contrat de travail serait une source de bien-être pour l'employeur et pour l'employé.

La lettre suivante que M. Elie Gérard, de la Maison Gérard et Gérard, limitée, entrepreneurs-plâtriers de cette ville, adressait dernièrement au secrétaire du Conseil de construction des syndicats catholiques, n'est pas moins élogieuse pour le projet de loi de l'extension juridique des contrats collectifs de travail.

"Il me fait plaisir de constater, écrit M. Elie Gérard, que votre conseil fait en ce moment un grand mouvement en faveur du projet de l'extension juridique du contrat collectif de travail. Je n'ai que des félicitations à vous faire à cet égard. Je dois louanger hautement ce projet et j'espère voir vos efforts couronnés de succès, car cette mesure serait en même temps avantageuse aux employeurs... Je crois qu'il serait très intéressant d'obtenir la coopération de l'entrepreneur-général qui est le baromètre de tous les métiers."

M. Elie Gérard voit aussi dans l'extension juridique "un espoir fondé de relèvement économique". Un relèvement économique en effet ne saurait se faire sans un règlement des heures de travail qui permettrait à un plus grand nombre d'ouvriers d'obtenir un emploi et par la fixation de salaires raisonnables qui contribuerait à généraliser le pouvoir d'achat et à faire circuler l'argent. Le meilleur moyen de parvenir à cette fin, c'est de généraliser le contrat collectif de travail qui a pour but premier de fixer, par entente, les salaires et les heures de travail selon les conditions propres à chaque industrie."

(A suivre)

Fête en famille

Le Conseil central des syndicats catholiques donnera sa fête de famille annuelle, samedi 20 janvier courant à l'édifice des syndicats, 1231 Demontigny Est. A cette fête sont invités tous les membres des syndicats catholiques avec leurs épouses. Le programme comporte un programme musical et de chant. Il y aura une attraction toute spéciale, celle d'un programme de magie par le professeur Donat. L'entrée est gratuite.

Monseigneur Forget, directeur des oeuvres sociales du diocèse de Montréal, sera présent.

Une fête remise

Pour des raisons incontrôlables, le concert-boucane des ferblantiers couvreurs, local 116, qui devait avoir lieu, samedi prochain, 20 courant, est remis à plus tard. Les personnes qui ont des billets, sont priées de les conserver.

Chapeaux pour dames

La conférence qui eut lieu, hier après-midi, à l'hôtel Mont-Royal, entre les représentants des manufacturiers et les officiers de l'union internationale, MM. Zaritsky, de New-York, A. Bastien, organisateur général de la Fédération Américaine du travail, à Montréal, et L. Fine, de Toronto, s'est terminée avec un heureux résultat, ont déclaré les officiers de l'union, à leur sortie de cette conférence. Quatre conditions ont été proposées aux manufacturiers: la semaine de 40 heures au lieu de 44 heures de travail, un salaire minimum raisonnable; le contrôle par l'union du travail supplementaire, et l'établissement du principe de l'atelier fermé dans tous les ateliers de Montréal. Ces conditions seront étudiées par les manufacturiers, et leur réponse sera faite, demain soir, à une autre conférence à l'hôtel Mont-Royal.

Dames d'Hochelaga

La section féminine d'Hochelaga, de la F. P. E. tiendra une grande assemblée, ce soir, à 8 h. en sa salle ordinaire 3410 Sainte-Catherine est, sous la présidence de Mme P. Leroux, assistée de Mme J.-R. Roberge, organisatrice. Toutes les dames et demoiselles qui s'intéressent à la question ouvrière et sociale y sont invitées.

Avis aux vétérans

Une grande assemblée de la section No 3, des Camarades de la grande guerre sera tenue, ce soir, à 8 h. au No 1886 avenue de l'Eglise, sous la présidence de M. V. Lacombe, président. Tous les vétérans de Ville Emard et Côte Saint-Paul y sont cordialement invités.

Nouveau club ouvrier

Il vient de se former dans le quartier Saint-Jacques un nouveau club ouvrier, dont le bureau de direction est ainsi composé: MM. A. Doucet, E. Jutras, Beaudoin et Wilfrid Pouliot, ce dernier secrétaire correspondant du nouveau club.

Dans Saint-Joseph

La section Saint-Joseph, de la F.O.C., à sa dernière assemblée, au No 2080 Notre-Dame ouest, a fait l'élection de ses officiers avec le résultat suivant: Président, H. Mailloux, reélu; 1er vice-président, J. Lamontagne; 2e vice-président, E. Major; secrétaire-correspondant et archiviste, A. Faubert, fils; secrétaire financier et trésorier, J. Charette; bureau des directeurs: MM. C.-H. Williams, O. Favreau, C. Faubert; chef du conseil, J.-O Brabant; organisateur, O. Wagner; agents de liaison, A. Lavallée et A. Aumais.

L'assemblée était présidée par M. E. Cromp, du Conseil central, assisté de M. Gaudet, président de la filiale Sainte-Cunégonde.

Dans Saint-Denis

L'association ouvrière du nord, section Saint-Denis, de la F.O.C. a donné, samedi soir, une veillée de famille des mieux réussies, sous la présidence de M. D. Maillé, président, assisté de Mme D. Maillé. Une comédie intitulée: "Les tribulations d'un candidat", interprétée par la troupe Jobin, fit rire aux larmes. L'orchestre Maurice Beauchamp fit les frais de la musique. Cette fête eut lieu au No 4677 Saint-Denis.

Une autre soirée récréative sera donnée samedi soir prochain, en la même salle. La troupe Jobin interprétera une comédie-bouffe. Ce soir, mercredi, la section Saint-Denis tiendra son assemblée régulière en sa salle, au No 4677 Saint-Denis. Des rapports de la plus haute importance y seront soumis.

Association S.-Marie

Ce soir, a lieu l'assemblée régulière de l'association ouvrière, sociale et indépendante Sainte-Marie, en sa salle ordinaire, coin Bordeaux et Ontario, sous la présidence de M. J.-E. Lachapelle, son président. Le comité qui a été chargé de voir aux préparatifs de souper du Bon Vieux Temps fera son rapport. D'autres questions d'actualité et d'intérêt public y seront discutées.

Club Delorimier S.-Denis

Lundi soir prochain 22 courant, le club ouvrier Delorimier S.-Denis célébrera, par une grande soirée de famille, le 2e anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, le 21 janvier 1932, que ce club fut fondé en la salle Corbeil, au milieu d'une assistance nombreuse et des plus enthousiastes.

Lundi soir, au cours de cette soirée, des amis de la cause ouvrière exposeront la carrière, encore courte, mais bien remplie du club ouvrier Delorimier-S.-Denis. Plusieurs invités d'honneur y seront présents. La fête se passera dans les salons du Palais Mont-Royal, 1485 avenue Mont-Royal.

Dans Delorimier

C'était fête bien réussie à la section Delorimier de la F.P.E., samedi soir, en son local, au No 2316 Mont-Royal. L'orchestre "Royal Boys" fit les frais de la musique. Les artistes au programme étaient Mmes Rose et Côté, MM. Paquette, Fournier, Jarry, Guémond, Côté, Girard, Goulet, Rollin et autres.

Ce soir, mercredi, cette section tient son assemblée régulière. Tous les membres anciens et nouveaux y sont cordialement invités.

Euchre à Maisonneuve

Ce soir, réunion de famille, sous les auspices de la filiale No 8 de Maisonneuve de la F.C.O.P.Q., en son local au No 4146 S.-Catherine est, près Pie IX, sous les auspices du local des hommes et de la section féminines. De magnifiques prix de présence seront distribués, et un beau programme d'amusements sera exécuté. Mme Y. Morency, présidente de la section féminine, et M. J.-A. Gamelin, président du local No 8, présideront. Hommes, dames et demoiselles y sont invités.

Fédération des clubs

Dans S.-Jean, samedi soir, avait lieu à 6963 boulevard S.-Laurent, l'ouverture de la section féminine de S.-Jean de la Fédération des Clubs ouvriers de la province de Québec sous la présidence de Mme A. Bédard, assisté de son exécutif. Assistaient comme invités d'honneur: M. et Mme J.-A. Chalifoux, MM. J.-C. Gauthier, Mme D. Cardinal et Mme F. Pelletier, trésorière générale. Ces officières ont adressé la parole devant une nombreuse foule qui remplissait la salle à sa pleine capacité. Des prix de présence ont été distribués aux heureuses gagnantes. L'assemblée s'est terminée par les chants de la Fédération et toutes se quittèrent en promettant qu'à la prochaine assemblée elles reviendraient encore plus nombreuses. Communiqué.

Conseil central

Vendredi prochain 19 courant à 6558 S.-Denis, l'assemblée du Conseil central de la Fédération des Clubs ouvriers de la province de Québec, aura une importance capitale. M. Louis François Papineau, petit-fils de J.-L. Papineau ainsi que M. J.-R. Lavallée, petit-fils de feu Calixa Lavallée auteur du chant "O Canada", parleront du quatrième centenaire de la découverte du Canada et seront remerciés par un avocat éminent. Le président de chaque filiale est prié d'y amener au moins dix délégués et chaque présidente des sections féminines d'y amener également leurs déléguées. Des déclarations de très haute importance seront faites concernant les organisations en ce qui regarde le Bureau central. Cette assemblée sera sous la présidence de M. J.-A. Chalifoux, président général.

A Montréal-Est

Ce soir, il y aura grande assemblée publique au no 88 Broadway, pour entendre le rapport de la délégation qui a eu hier soir, une entrevue avec les autorités municipales à l'hôtel de ville.

ASSEMBLEES CE SOIR DE LA F. C. O. P. Q.

—Section italienne de Villeray, au No 7396, S.-Hubert, assemblée de propagande. Président, Signor de Cesare.

—Section Ste-Edouard, président M. J.-C. Gauthier, au No 6475 Saint-Denis;

—Section Côte S.-Paul, président M. J. Raby, au No 6598 Monk; propagande;

—Section S.-Jean, président M. R. Cloutier, au No 6484 S.-Laurent; assemblée publique;

—Section S.-Eusèbe, président M. J. Chayer, au No 2116 Frontenac;

—Section féminine S.-Edouard, présidente Mme D. Cardinal, au No 6558 S.-Denis;

—Section féminine de Villeray, présidente Mme J.-A. Villeneuve, au No 7523 Lajeunesse;

—Soirée de famille organisée par Mme J. Lauzon, présidente de la section féminine de Saint-Henri, au No 4734 Notre-Dame ouest.

FEDERATION DES OUVRIERS (F. O. C.)

—Section Saint-Denis président M. D. Maille, au No 4677 S.-Denis;

—Section Laurier, au No 4627 Clarke; section S.-Joseph, au No 2037 Notre-Dame ouest;

—Section Notre-Dame des Victoires, président M. Lucien Beauchemin, au No 2883 Lacordaire;

—Section Saint-Jacques, au No 1158 S.-Catherine est; Section Rosemont, au No 2439 Masson;

—Section Saint-Louis de France, Lafontaine président M. Geo. Jarry, au No 3957 S.-André.

FEDERATION POPULAIRE

—Section Delorimier, au No 2316 Mont-Royal; section S.-Denis, au No 1280 Mont-Royal;

—Section Canadienne et Italienne du quartier S.-Jean, au No 6846 S.-Laurent.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Assemblées, ce soir, à l'édifice des syndicats, 1231 Demontigny est:

—Syndicats des typographes et des relieurs; rapports très importants;

—Cordonniers; sections des monteurs, machinistes, tailleurs de cuir, treeseurs et ouvriers du cuir à semelle.

—Association des plâtriers; rapports de propagande et d'organisation.

CLUBS INDEPENDANTS

—Club ouvrier des citoyens de Montcalm, au No 5885 Papineau.

Echos de Montmagny

(Du correspondant de la PRESSE)

Montmagny, 13.—M. Joseph Collin, cultivateur du Bras, a été nommé marguillier.

—Ces jours derniers, ont eu lieu l'élection des officiers chez les Artisans Canadiens-Français de Montmagny. M. Conrad Pelletier, l'organisateur du district, présidait l'assemblée, l'abbé Azarias Papillon a consenti à rester aumônier. Ont été élus: représentant du conseil: M. Emile Langlois; président, M. René Paré; 1er vice-président, M. Antonio Laberge, 2e vice-pres. M. Geo. Olivier, secrétaire, M. Amedée Côté, 1er comm.-ord. M. Wellie Paquet; 2e commissaire-ord. M. Joseph Clouston; 1er censeur, M. Séraphin Gamache, 2e censeur, M. Ern. Cloutier, 3e censeur, M. Emile Bernier.

—En 1933, il y a eu 178 baptêmes, 22 mariages et 84 sépultures, dont 65 adultes. La population de la paroisse et de la ville de Montmagny est de 6,620 âmes.

—Ces jours derniers a été célébré le mariage de M. Georges Ladurantaye, fils de M. Georges Ladurantaye, avec Mlle Mathilde Caron, fille de M. Joseph Caron. Les mariés étaient accompagnés de leur père respectif. Le curé Auguste Lessard a béni le mariage de M. Pierre Coulombe, fils de M. Xavier Coulombe avec Mlle Lucienne Laurendeau, fille de M. et Mme Wilfrid Laurendeau. Les mariés étaient accompagnés de leur père respectif.

—Ces jours derniers, est décédée Mme J.-B.-Cléophas Fournier, à l'âge de 82 ans. Elle laisse une fille, Soeur Ste-Marie-Cléophas, de la Congrégation Notre-Dame, de Québec, un fils adoptif, M. Thomas Fournier, et deux frères, MM. Narcisse Chabot et C. Chabot, de Montmagny.

—Mlle Fernande Cloutier, de Montréal, a passé quelque temps chez M. et Mme Emile Collin.

PARTIE DE CARTES A S.-HENRI

C'est demain qu'aura lieu à la salle municipale de S.-Henri, la partie de cartes en faveur de la Maison du Christ Roi, à 8 h. 30.
—Communiqué.

Mort subite du R. P. François-P. Boudin

Le R. P. François Boudin, supérieur des missionnaires du Sacré-Coeur, est mort soudainement à 5 h. 15, hier après-midi, au presbytère de Notre-Dame du Sacré-Coeur, Ville LaSalle, où ses funérailles seront célébrées vendredi matin à 9 h. 30. Le corps sera exposé demain dans l'église. L'inhumation se fera à Beauport.

Le R. P. François-Pierre Boudin était né à Céaucé, (Orne,) France, le 21 décembre 1869, de Pierre Boudin, cultivateur, et de Marie Robleu. Il avait fait ses études à Issoudun, à la Petite-Oeuvre du Sacré-Coeur et à l'école apostolique des Missionnaires du Sacré-Coeur, chez lesquels il entra en ce même endroit en 1883. Il faisait sa profession temporaire à Anvers, Belgique, le 4 octobre 1888 et perpétuelle à Chezal-Benoit près Issoudun, le 23 novembre 1891, et était ordonné à Bourges par Mgr Bardel le 21 mars 1896. Professeur au collège d'Issoudun (1896-1900) au collège et à la Petite-Oeuvre de Barcelone, Espagne (1900-1904), à la Petite-Oeuvre de Fribourg, Suisse (1904-1907), aumônier d'un pensionnat des Soeurs de Sainte-Thérèse à Menugines, Belgique, de février 1907 à décembre 1909; depuis lors au Canada, supérieur du noviciat de Beauport (1909-1914); à Québec, directeur du bureau de l'archiconfrérie et des Annales de Notre-Dame du Sacré-Coeur de septembre 1917 à 1931; enfin supérieur à Ville-LaSalle.

Le P. Boudin avait prêché des missions dans les diverses provinces du Canada et il était particulièrement bien connu dans la province de Québec.

Lymburner est enfin arrivé à Povungnituk

Le pilote J.-H. Lymburner est actuellement à Povungnituk, à l'extrémité nord-est de la baie d'Hudson. Dans deux messages radio-téléphoniques à la Canadian Airways, il a annoncé que la mauvaise température l'empêchait de décoller pour revenir à Moosonee et que l'avant du fuselage de l'avion avait été endommagé par la glace. Cependant, les messages n'ont pas indiqué si c'est le Junkers de Lymburner ou l'avion du pilote Bibby qui est endommagé. Lymburner a indiqué son intention de revenir à Moosonee le plus tôt possible. Il était parti à la recherche de Bibby, disparu depuis le 20 décembre dernier et qu'il a retrouvé à Port-Harrison, à 50 milles au sud de Povungnituk.

Un pot de peinture fait explosion: deux blessés

Deux hommes ont été légèrement blessés, hier midi, quand un pot de peinture que l'un d'eux avait placé sur le poêle, fit soudainement explosion. Les victimes sont: MM. James Clark, 35 ans, 186 avenue de l'Eglise, Verdun, et Albert Day, 19 ans, même adresse. Tous les deux furent traités à l'Hôpital Général de Verdun. Un commencement d'incendie se déclara dans le domicile. Les pompiers, sous les ordres du chef Dubeau, maîtrisèrent les flammes avec rapidité. Les dommages sont peu considérables.

COUR SUPÉRIEURE

Cour Supérieure, Division de Pratique, Le 17 janvier 1934. Présent: L'hon. juge Curran. Les jugements suivants furent rendus:

A. Binette vs F. Chaumont et al; jugement pour $800, avec int. et dépens;

Richford Savings Bank and Trust Co. vs The Hervey Institute et al; jugement pour $10,867.50 avec int. et dépens;

La Cité de Verdun vs Georges Morrison; jugement pour $49.67 avec int. et dépens;

Myer Caplan vs Mario Products Registered; jugement pour $359.70 avec int. et dépens;

G. Magnee vs A. Naoum et al et Banque Canadienne Nationale, tierce-saisie; jugement pour $170, avec int. et dépens;

Charles Oelbaum et al vs Pierre Tremblay et al; jugement pour $1063.71 avec int. et dépens;

L. Millman vs H. Kennedy; jugement pour $900, avec int. et dépens;

Delle R. Elgrat vs A. Prudeau; jugement référant cause à jury français et au juge-en-chef quand aux dates, frais à suivre;

G. Paxton vs Standard Cab Ass. Co.; jugement autorisant examen du demandeur avant plaidoyer, frais à suivre;

P. Lauza vs Cité de Montréal; jugement autorisant à poursuivre in forma pauperis;

A. Larose vs J.-B. Léonard et al; jugement accordant forclusion;

Alexander Hamilton Institute Ltd vs Hyman Star; jugement ordonnant de fournir cautionnement pour frais, frais à suivre;

Allan Cutler vs J.-B. Baillargeon Express Ltd.; jugement ordonnant de fournir cautionnement pour frais, frais à suivre;

Dame M. Ponton vs Hector Laurendeau; jugement accordant motion pour détails pour frais seulement à suivre;

Robert Geoffrey Harries vs M.-A. Joseph; jugement accordant motion pour péremption, avec dépens;

Delle R. Patenaude vs B. W. Newsam; jugement définitif sur les faits pour le jury;

Douglas-C. Ross vs Fred-L. Allen; jugement pour $540, avec int. et dépens.

Dame Anna Lavoie vs Alarie Binette et al; jugement pour $6,731.93 avec int. et dépens.

I. Nantel vs O. Bolsay; jugement pour $225, avec int. et dépens.

Robert Baird vs W.-W. Shields; jugement pour $106.95 avec int. et dépens.

J.-Donat Langelier Ltée vs John Neopole; jugement pour $462, avec int. et dépens.

L. Demontigny vs Dame E. Tremblay; jugement accordant requête pour mise-toire, avec dépens.

Capital Trust Corporation vs S. Silverstein; jugement accordant action pour détails, 3 jours délai, frais à suivre.

H. Lebeau vs Dame E. Lamalice; jugement accordant requête pour séquestre.

F.-A. Sill vs J.-M. Hall; jugement accordant requête pour rejet d'opposition, avec dépens.

Dame R. Cabu vs A. Sigouin; jugement accordant action pour péremption, avec dépens.

M. Feldman vs A. Lemaire et M.-L. Girard; jugement accordant motion pour péremption, avec dépens.

Atlas Thrift Plan Corporation vs L. Schacter et Dame H. Marks; jugement fixant le salaire du défendeur à $10.09 par semaine.

Silman Reed Builders Supply Co. et A. Cohan et K. Silmon; jugement sanctionnant compromis.

R. Lecavalier vs Equitable Mutual Fire Insurance Co. jugement rejetant motion pour péremption avec dépens.

Siegel Mannequins Inc. vs E. Lalonde et J.-A. Blanchar, jugement autorisant examen de l'opposant.

G. Laurier vs Canadian National Railways; jugement autorisant examen du demandeur avant plaidoyer.

Le doyen d'une Cie maritime se retire

M. O.-R. Cauchois, directeur aviseur de la Cie Générale Transatlantique en Amérique et doyen du département des expéditions à New-York, prendra sa retraite à la fin de janvier, après 58 ans de service, avec le titre de gérant honoraire. M. Cauchois est entré à 20 ans au service de la compagnie. Après avoir

M. O.-R. CAUCHOIS

occupé les postes de gérant général du département du fret et de sous-agent, il fut promu directeur avise

N.Y. SE HISSE LENTEMENT — TENUE ASSEZ STABLE À MONTRÉAL

Nouvelles brèves

La Banque de Toronto maintient une position excellente au cours de l'année 1933, affirme le président à l'assemblée annuelle des actionnaires.

* * *

Iron Age rapporte que l'amélioration est beaucoup plus rapide dans l'acier que ce qui avait été entrevu en décembre.

* * *

Un nouveau plan de réorganisation interne de Price Brothers and Company, Limited, est présenté à l'hon. Gordon-W. Scott.

* * *

Après l'irrégularité des premières opérations, la liste s'apprécie modérément et lentement à New-York.

* * *

La Bourse locale montre une assez grande stabilité malgré les prises de profits qui affectent particulièrement quelques titres.

Légère baisse de la livre sterling

New York, 17.—Le dollar canadien et la livre sterling continuèrent leur tendance à la baisse au cours des opérations initiales au marché des changes étrangers. Le franc-or fut ferme toutefois en regard des fonds américains.

La devise canadienne débuta à

LES CHANGES A MIDI

Livre sterling à Montréal, $5.08¾.
Dollar américain à Montréal, $1.00¾.
Franc français à Montreal, 6.33⅛ cents.
Livre sterling à New-York, $5.07.
Dollar canadien à New-York, 99⅝ cents.
Franc français à New-York, 6.32 cents.
Livre sterling à Paris, 80.00 francs.
Dollar canadien à Paris, 15.78 francs.
Dollar américain à Paris, 15.73 francs.

99⅞c, aucun changement par rapport à la fermeture hier; des offres furent faites à 99⅝c. La livre sterling se replia de ½c à $5.07½, tandis que le franc avança de 4½ points à 6.33½c.

* * *

Londres, 17.—Une tenue erratique caractérisera le dollar américain au marché des changes étrangers aujourd'hui, indiquant le sentiment d'incertitude qui existe présentement sur cette place; le taux de clôture à $5.08⅝ à la livre à midi.

Le dollar toucha à un certain temps $5.04 à la livre, en comparaison de $5.09⅝ en fermeture hier. Les mises à couvert et la demande commerciale fut la cause de la vigueur de cette devise au début des opérations. Cette vigueur disparut toutefois subséquemment par suite de la reprise des offres se rapportant aux achats d'or.

Le franc français eut une meilleure tenue aujourd'hui à 80.50.

* * *

Paris, 17.—Le dollar américain fit preuve de vigueur aujourd'hui au cours d'une grande activité.

Le dollar débute à 15.90 francs, 6.22c au franc, se hissait à midi à 15.80 francs, 6.33c, sous la mise à couvert, en regard de 15.66 francs, 6.38c en fermeture hier.

COURS DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale.

New York—dollar	¼ pr
Sterling—livre	
livre	3.68¼
chèque	5.08¼
Suisse—franc	96⅜
Belgique	
franc	0450
Belga	3250
Italie—lire	0845¼
Espagne—peseta	1335
Suède—franc	2130
Hollande—florin	6490
Norvège—couronne	2560
Danemark—couronne	2280
Grèce—couronne	2630
Allemagne—Reichsmark	2830
Tchécoslovaquie—couronne	0481
Grèce—drachme	0092
Brésil—mreis	0123
Hongrie—pengo	0223
Chine—dollar H. K.	3678
Yougoslavie—dinar	1873
Japon—yen	2979
Autriche—schilling	14
Normandie—tel	0103

Le prix de l'or

Londres, 17 — Le cours de l'or en barre aujourd'hui fut de 131 chelins 6 deniers, une contraction de 3 chelins par rapport aux prix d'hier. Sur la base de $5.07⅛ pour la livre sterling, l'équivalent en fonds américains est de $33.37, ce qui élève le cours-or du dollar à 61.94 c.

Le gros des $900,000 d'or en barre offert au marché libre fut acheté pour le compte d'Américains et le reste par des acheteurs inconnus à un prime de 10 deniers.

* * *

En fonds canadiens le prix de l'or à Londres aujourd'hui fut de $32.47 l'once, basé sur le prix de 131 chelins 6 deniers et la livre sterling à Montréal à $5.08¾; hier le cours équivalent fut de $33.47.

Nouvelle preuve de la solidité du marché des obligations du Canada

Les nouvelles ventes d'obligations gouvernementales canadiennes s'élevaient au 15 janvier 1934, suivant Wood, Gundy & Coompany, Limited, à $42,157,000, et comprenaient deux nouvelles émissions provinciales. La province d'Ontario fit une émission de $40,000,000, consistant en obligations à échéance dans trois, six et quinze ans à des prix rapportant 4.36 p.c., 4.50 p.c. et 4.78 p.c. respectivement. C'est le premier gros financement de l'année et l'accueil qu'il a reçu des épargnants et des institutions financières est une preuve de la position des plus solides du marché canadien des obligations. La province du Nouveau-Brunswick fit une émission d'obligations 5 p.c. à échéance en 21954 au montant de $799,000 au commencement du mois.

LEGERE AVANCE DE LA LISTE AU MARCHE DE N.Y.

New-York, 17. — Les stocks se hissèrent après l'irrégularité de l'ouverture aujourd'hui à New-York. L'avance d'une façon générale varia toutefois d'une fraction à 1 point. Les opérations montrèrent plus d'activité durant les achats. Les chemins de fer enregistrèrent une bonne demande tandis que les utilités se maintinrent stables et les aciers firent voir quelque hésitation.

U. S. Steel se replia d'une fraction. Radio fit preuve d'une grande activité et avança d'une fraction. Celanese s'éleva de 2 points et les autres valeurs qui s'apprécièrent d'environ 1 point comprirent entre autres Union Pacific, Allied Chemical, U. S. Pipe & Foundry et Johns-Manville. Santa Fe, Consolidated Gas, U. S. Smelting, Westinghouse, Bethlehem Steel, General Electric, American Can, American Telephone et Montgomery Ward furent inchangés ou légèrement plus élevés. L'argent est renouvelé à 1 p. c.

Les stocks montrèrent une allure mixte aujourd'hui au cours d'une activité modérés. Radio enregistra un léger gain sur un virement de 10,000 actions. American Can, Chesapeake & Ohio, McIntyre et International Harvester furent stables et un peu plus hauts. Union Pacific se hissa d'un point. Westinghouse, Dome et American Telephone fléchirent de quelques fractions.

Au marché des changes étrangers, les devises étrangères s'apprécièrent en regard du dollar américain.

Iron Age rapporte que la production d'acier augmente beaucoup plus rapidement que ce qui avait été entrevu en décembre dernier, malgré le tonnage restreint des commandes des manufacturiers d'automobiles, des chemins de fer et de la construction.

La production d'énergie électrique se hissa, la semaine dernière, de 10.1 p.c. au-dessus du chiffre de l'an dernier, c'est le gain le plus prononcé depuis septembre.

Bourse de New-York

(Par Jenks, Gwyane & Co.)

	Ouv	Midi
Allied Chemical	151	151
American Can	100	99¼
Am. Foreign Power	9½	9½
Am. Power and Light	8	8
Am. Smelting	44	43⅝
Am. Tel. and Tel.	118⅝	117¼
Am. Tobacco "B"	121⅛	121¼
Anaconda	15	15⅛
Atchison	66½	67
Atlantic Refining	30⅛	29⅞
Auburn Motors	51⅝	52
Bethlehem Steel	42⅝	42½
Bordens	23⅝	23⅝
Canadian Pacific	15⅛	15⅛
Chesapeake and Ohio	43	43¼
Chrysler	32⅝	33¼
Coca Cola	97⅞	98
Com. and South.	3	3
Consolidated Gas	43	43¼
DuPont	95½	95¼
El. Power & L.	6⅝	6⅝
Fox Film	14⅜	13¾
Gen. Motors	31	30¾
Gillette	10⅛	10⅛
Glidden	17	16⅞
Int. Tel. & Tel.	16⅜	16⅜
Johns Manville	62	61¾
Missouri Pacific	4⅝	4½
Mont. Ward	36	34¾
Nash—Biscuits	26⅝	26½
North Am.	17⅜	18
N. Y. Central	36⅜	37¼
North Pac.	26	26⅛
Radio	7⅜	8
Sears Roebuck	45⅜	46
South. Pac.	23¾	24
Stand. Brands	23⅛	23¼
Union Pacific	122	122
U. S. Steel	53	53⅜
Vanadium	24½	24⅝
Westinghouse	41⅝	42⅛
Woolworth	46⅝	46⅞

Ailure irrégulière au Standard Exchange

Toronto, 17.—Des mouvements irréguliers caractérisèrent le marché des mines de Toronto aujourd'hui. Les petites mines firent très bonne figure tandis que les principales valeurs dans tous les compartiments firent preuve d'une attitude nonchalante. Les grosses mines d'or enregistrèrent plus de reculs que de gains. Les métaux de base furent inchanges en général, tandis que les mines d'argent baissèrent légèrement.

L'incertitude du début au marché de New York affecta un peu la place locale. Lake Shore recula de 50 c. à $45. McIntyre, de 50 c. à $41, Wright Hargreaves de 5 c. à $7, Pioneer de 20 c. à $11.90 tandis que Teck se hissa de 5 points à $6.10 et Hollinger de 10 à $12.35. Bralorne demeura inchangé à $10.25.

Une grande activité apparut dans Sylvanite. Reno, Siscoe et South Tiblemont. Reno se hissa à $1.12 pour revenir à $1.08, aucun changement avec la fermeture d'hier. Sylvanite enregistra un léger gain à $1.51 tandis que Siscoe gagna 2 points à $1.54. Wayside se fixa à 44. Ventures à 80, McVittie à $1.07 et Macassa à $2.18.

Noranda et International Nickel n'enregistrent que quelques transactions à des prix inchangés.

Actif plus élevé de la London Life

Le rapport de la London Life Insurance Company atteste que l'émission de nouvelles polices en 1933 atteignit le total le plus élevé pour une année dans toute l'histoire de la compagnie; le total net des nouvelles polices émises fut de $92,578,531 et le montant global de l'assurance en vigueur se chiffra par $476,811,531.

L'actif de la London Life se totalise à $84,516,221, une augmentation de $3,957,980 en regard de 1932. En plus, la réserve de placements fut augmentée d'une façon substantielle et la compagnie tint également compte de la contraction de la valeur des obligations et des actions détenues. Les premières hypothèques sur des immeubles améliorés constituent 52.7 p.c. de l'actif total et il est intéressant de noter que l'intérêt couru sur ces placements n'est que de 1.06 p.c. du principal émis. Des obligations de toute garantie, en grande partie des obligations gouvernementales et municipales, constituent 26.4 p.c. de l'actif; les prêts faits sur les polices, 13.3 p.c., tandis que les immubles y compris les établissements de la compagnie, des stocks et d'autres item divers constituent le reste, soit 7.6 p.c.

Le revenu pour l'année se chiffra par $21,056,653, une amélioration considérable par rapport à l'an dernier. Les paiements faits aux détenteurs de polices s'élevèrent à $6,480,723 et aux bénéficiaires des assurés décédés, $1,755,706.

M. Edward-E. Reid, vice-président et directeur-gérant de la compagnie se montre des plus confiants pour l'année 1934.

CHANGEMENTS TRES LIMITES A MONTREAL

La liste enregistra d'une façon générale des prises de profits à partir de l'ouverture des opérations aujourd'hui en Bourse locale. Les reculs furent toutefois très limités. La pression qui se dessina hier apparut encore durant la matinée et les spéculateurs réalisèrent leurs profits après l'avance des deux dernières séances. Le volume des opérations ralentit toutefois et seulement 7,500 actions furent transigées durant les deux premières heures approximativement.

International Nickel continua à reculer modérément après avoir atteint hier un nouveau sommet depuis deux ans; ce titre à midi côtait $22.40, après avoir débuté à $22.50. Des pertes de ¼ à ½ furent visibles dans Brazilian, Bruck Silk, Canada Cement, Cockshutt Plow, Lake of the Woods et plusieurs autres. Dominion Bridge recula de ¾ à 30¼ et Hollinger, de 15c à $12.25.

Parmi les stocks qui enregistrèrent de légères avances on distingua entre autres Steel of Canada, une avance de ¼, Canadian Celanese, de ¾ à 18¾ et Canadian Bronze, de ½ à 22. Les alcools, Gypsum et une foule d'autres valeurs demeurèrent inchangés.

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

Agnew-Surpass—20 à 7; 10 à 7½; 20 à 8; 25 à 8; 10 à 8; 60 à 8; 115 à 8; 55 à 8; 25 à 8; 25 à 8; 10 à 8.

Bell Telephone—5 à 113; 1 à 112½; 2 à 113¼; 2 à 112¾; 3 à 113; 1 à 112; 18 à 113; 6 à 112.

B.C. Packers—10 à 3¾; 5 à 3⅞; 15 à 3½; 15 à 3⅝; 15 à 3½; 15 à 3⅝; 10 à 3¾; 90 à 3¾.

Brazilian—5 à 12⅞; 5 à 12¾; 10 à 12⅞; 100 à 12⅞; 25 à 12⅞; 5 à 12¾; 25 à 12⅞; 5 à 12⅞; 10 à 13; 15 à 13; 50 à 12⅞; 25 à 13; 10 à 13; 2 à 12⅞; 50 à 12⅝; 1 à 12⅝; 2 à 12⅝; 50 à 12½; 25 à 12¾; 25 à 12¾; 200 à 13; 5 à 12⅝; 25 à 13; 15 à 13; 10 à 13; 25 à 13; 25 à 13; 100 à 13; 25 à 13.

Can. Bronze—20 à 21½; 20 à 21¾; 70 à 22; 85 à 22; 5 à 22; 5 à 22; 25 à 22; 25 à 22.

Bruck Silk—25 à 19; 40 à 19; 20 à 18⅞; 50 à 18⅞; 25 à 18¾; 25 à 18¾; 25 à 18⅞.

Can. Cottons pfd.—3 à 77; 5 à 80.

Can Car—60 à 73¾; 25 à 73¾; 20 à 74; 25 à 74¼; 30 à 74¾; 25 à 75¼; 30 à 77.

Can Cement—50 à 99⅜; 10 à 99⅝; 25 à 99⅞; 30 à 99⅝; 30 à 99¼; 35 à 99¼; 50 à 99¼; 10 à 99½; 10 à 99¾; 5 à 99¼; 20 à 99½; 30 à 99¾; 5 à 99¾; 90 à 99½; 10 à 99¾; 10 à 99¾; 10 à 99¼; 25 à 99½; 10 à 99¼; 10 à 99½; 5 à 99.

Can. Celanese — 50 à 18½; 10 à 18½; 50 à 18¾; 50 à 18¾; 100 à 18¾.

Can. Cement pfd. — 15 à 48; 25 à 47¼; 10 à 47¾; 10 à 47¼; 5 à 47¼; 5 à 47.

Can. Ind. Alcohol "A" — 25 à 18¾; 15 à 18⅞; 5 à 18¾; 80 à 18⅞; 100 à 18¾; 80 à 18⅝; 5 à 18¾; 10 à 18¾.

Can. Locomotive pfd. — 10 à 14½.

Can. Ind. Alcohol "B" — 5 à 17¾; 100 à 17⅝.

Can. Gen. Electric pfd. — 25 à 80½; 5 à 80¾.

Can Northern Power — 50 à 17½; 10 à 17⅝; 25 à 17½; 25 à 17½.

Can. Gypsum — 30 à 6¼; 50 à 6¼; 25 à 6; 10 à 6; 5 à 6; 10 à 6; 25 à 6; 25 à 6; 25 à 6.

Can. Pacific—100 à 16; 5 à 15⅞; 5 à 15⅝; 5 à 15⅝; 5 à 15¾; 5 à 15¾; 5 à 15¾; 5 à 15¾; 5 à 15⅝; 5 à 15¾.

Cons. Smelting—10 à 13⅝; 25 à 13⅝; 10 à 13⅝; 25 à 13½; 25 à 13¾; 20 à 13¾; 5 à 13¾; 25 à 13¾; 25 à 13¾; 20 à 13¾; 5 à 13¾; 25 à 13¾; 5 à 13¾.

Can. Steamship pfd—40 à ; 20 à 5, 25 à 5, 20 à 5.

Dom. Bridge—25 à 30¾; 25 à 30¾; 10 à 30¾; 80 à 30¾; 10 à 30¾; 5 à 30¾; 10 à 30¾; 25 à 30½; 50 à 30½; 25 à 30¾; 25 à 30¾; 20 à 30¾; 5 à 30¼; 5 à 30¼.

Dom. Steel Coal "B"—25 à 3¼; 50 à 3⅛; 75 à 3¼; 25 à 3¼; 10 à 3¼; 15 à 3; 10 à 3.

Dom. Glass—10 à 85; 5 à 85.

Can Steamship—50 à 2¼.

Foundation—100 à 12¾.

Gen Steel Wares—100 à 4½; 100 à 4½.

Gurd—10 à 9¾.

Howard Smith pfd—65 à 42.

Hollinger—25 à 12.25; 200 à 12.25; 300 à 12.25; 5 à 12.50; 10 à 12.50; 10 à 12.50.

Int. Nickel—10 à 22.50; 30 à 22.50; 10 à 22.50; 30 à 22.50; 25 à 22.50; 5 à 22.50; 15 à 22.50; 5 à 22.50; 10 à 22.50; 25 à 22.50; 10 à 22.50; 300 à 22.50; 10 à 22.50; 100 à 22.55; 100 à 22.55; 50 à 22.50; 100 à 22.5; 350 à 22.50; 70 à 22.50; 5 à 22.50; 5 à 22.50; 200 à 22.40; 2 à 22.50; 25 à 22.40; 30 à 22.40.

Lake of Woods—5 à 13¼; 10 à 13¼; 40 à 13; 15 à 13; 5 à 13; 20 à 13; 25 à 13¼; 5 à 13¼.

Massey Harris — 25 à 6⅜; 5 à 6⅜; 10 à 6⅜; 50 à 6⅜; 25 à 6⅜; 35 à 6¼; 265 à 6¼; 25 à 6¼; 25 à 6¼; 25 à 6¾; 10 à 6¼; 25 à 6⅜; 50 à 6¼; 30 à 6¼; 15 à 6⅜; 100 à 6¼.

Mont Tramways — 35 à 115.

Mont. Power—10 à 37¼; 65 à 37¼; 30 à 37¼; 1 à 37¼; 20 à 37¼; 35 à 37; 25 à 37; 35 à 37; 10 à 37; 5 à 37; 5 à 37; 20 à 37; 1 à 37; 3 à 37; 2 à 37; 2 à 37; 3 à 37; 1 à 37.

Nat. Breweries — 100 à 25¼; 15 à 25½; 30 à 25½; 50 à 25½; 30 à 25½; 5 à 25¼; 10 à 25¼; 30 à 25¼; 35 à 25½.

Nat. Steel Car—50 à 14½; 25 à 14½; 5 à 14½; 5 à 14½.

Power Corp—10 à 11¼; 5 à 11¼.

Shawinigan—50 à 20¾; 65 à 20¾; 90 à 20¾; 10 20¾; 85 à 20¾; 15 à 20¾; 10 à 20¾; 10 à 20¾; 10 à 20¾; 10 à 20¾; 5 à 20¾; 15 à 20¾; 30 à 20¾; 40 à 20¾; 15 à 20¾; 5 à 20¾; 4 à 20¾; 8 à 20¾.

Southern Can. Power — 10 à 11½; 10 à 11½.

Steel of Canada — 5 à 31½; 5 à 31½; 35 à 31; 5 à 31½; 5 à 31⅝; 10 à 31½; 25 à 31½; 5 à 31½; 10 à 31½; 15 à 31½; 30 à 31⅝; 10 à 31¾.

St. Lawrence Corp.—10 à 3¾; 90 à 3¾; 10 à 3¾; 50 à 3¾.

Wabasso Cotton — 5 à 34.

St. Lawrence pfd.—5 à 17.

Viau Biscuit — 35 à 34½.

Winnipeg — 10 à 3¾; 5 à 3¾.

Winnipeg pfd. — 10 à 7.

BANQUE

Commerce — 5 à 147; 5 à 147; 25 à 147; 15 à 147; 15 à 147; 15 à 147.

Canadienne Nationale

Montral — 25 à 190.

Royale — 14 à 145; 25 à 145; 1 à 145; 5 à 145; 3 à 145; 1 à 145; 4 à 145; 5 à 145; 3 à 145; 25 à 145; 25 à 146.

Nova Scotia — 2 à 271.

OBLIGATIONS

Mont Power 3½ — 25 à 44¾; 50 à 44¾; 2 à 44¾; 5 à 44¾; 15 à 44¾; 1 à 44¾; 5 à 44¾.

VENTES DE MIDI A MIDI ET DEMI

B.C. Packers—40 à 3¼.

Can. Cement—10 à 9; 25 à 9; 25 à 9; 10 à 9; 50 à 9¼.

Can. Cement pfd—50 à 47; 3 à 47; 2 à 47.

Brazilian—25 à 13⅛.

Can. Bronze—25 à 22; 25 à 21¾.

Can. Ind. Alcohol "A"—80 à 18⅝; 50 à 18¾; 10 à 18¾; 5 à 19; 25 à 19¼; 25 à 19¼; 25 à 19¼; 80 à 19¼; 25 à 19¼; 10 à 19¼; 70 à 19¼; 15 à 19¼; 25 à 19⅛; 10 à 19¼; 25 à 19⅛; 10 à 19¼; 15 à 19¼; 25 à 19¼; 10 à 19¼; 5 à 19¾; 10 à 19¾; 25 à 19¼; 30 à 19¼; 25 à 19¼; 30 à 19¾; 25 à 19¼; 25 à 19¾; 5 à 19¾; 5 à 19¾.

Can. Ind. Alcohol "B"—25 à 18; 5 à 18; 25 à 18; 25 à 18; 25 à 18; 25 à 18; 15 à 18¼; 10 à 18¼; 25 à 18¼; 5 à 18¾; 50 à 18¾; 20 à 18¾; 25 à 18½; 2 à 18½; 35 à 18½.

Can. Pacific — 100 à 15¾; 3 à 16.

Dom. Bridge — 25 à 30¼; 30 à 30¼.

Dryden — 5 à 5¾.

Dom. Steel Coal "B" — 20 à 3.

Hamilton Bridge — 15 à 8¾.

Hollinger — 35 à 12.30; 60 à 12.30.

Int. Nickel — 5 à 22.30; 35 à 22.30; 5 à 22.30; 5 à 22.30.

McColl Frontenac — 5 à 11; 35 à 11; 45 à 11.

Mont. Power — 25 à 37; 40 à 37; 5 à 37; 50 à 37; 5 à 37; 250 à 37; 10 à 37; 15 à 37; 110 à 37; 125 à 37.

Nat. Breweries — 15 à 25½; 10 à 25½.

Power Corp. — 10 à 10.

Nat. Steel Car — 25 à 14½; 25 à 14½.

Shawinigan — 10 à 20¾.

Winnipeg — 10 à 2¾.

Réélus présidents

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 17. — M. John-A. Tilton, de Rock Island, a été réélu président de l'association des chambres de Commerce Fédérées des Cantons de l'Est, et M. B.-N. Robinson de Coaticook, a été réélu président de la Société d'Etablissement des Cantons de l'Est, aux élections annuelles qui ont terminé le congrès conjoint de ces deux organisations, hier soir.

Bourse de Paris

Paris, 17—Les rentes 3 p.c. cotaient 65.15 francs; les rentes 4½ p.c., 80.75 francs; le change sur Londres, 80.00 francs; le dollar, 15.73 francs.

Envois au Japon

Londres, 17.—Des envois réguliers d'armes et de munitions sont faits d'Angleterre au Japon depuis de longs mois.

Position favorable de la Banque de Toronto

Commentaires optimistes du président, M. W.-G. Gooderham, et du gérant général, M. H.-B. Henwood, à la 78ième assemblée annuelle des actionnaires à Toronto.

Résultats très satisfaisants

Toronto, 17. — A la 78ième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Toronto, qui eut lieu aujourd'hui, le président de cette institution, M. W.-G. Gooderham, déclara dans ses commentaires qu'il était très satisfait des résultats de l'année. Les recettes, continue-t-il, sont suffisantes, après avoir amplement pourvu à la provision pour les créances douteuses, au paiement du dividende de 10 p.c. par année. Les changements dans l'actif et le passif ne sont guère importants.

Les rapports des agences de statistiques et de renseignements commerciaux annoncent une amélioration, mais ce gain, affirme M. Gooderham, n'est pas tout à fait général et l'industrie agricole souffre encore de l'existence des bas prix.

Nonobstant une petite récolte de blé au pays, estimée à 272 millions de boisseaux et une réduction de 465 millions de boisseaux, en bas de la moyenne quinquennale aux Etats-Unis comme au Canada, l'univers produit encore plus de blé que les marchés peuvent en absorber. L'amélioration de cette situation dépend en grande partie du progrès des conditions économiques dans tout le monde.

Le commerce extérieur

Un changement prononcé a été vu dans le commerce extérieur du Canada. La balance défavorable du commerce des trois années qui précédèrent 1932 a été convertie en une balance favorable d'au moins 134 millions de dollars au cours des douze mois se terminant en novembre 1933. Les tarifs, les incertitudes se rapportant aux changes et d'autres facteurs divers ont continué à restreindre le commerce mondial total, y compris celui du Canada avec les autres pays. La Conférence économique mondiale de 1933 n'a pas amélioré la situation, mais la conférence économique impériale, qui eut lieu à Ottawa l'année précédente, a donné toutefois de bons résultats.

La banque centrale

"La prochaine révision de l'Acte des Banques Canadiennes n'est pas sans causer quelque anxiété à nos institutions bancaires et à leurs actionnaires, continue le président. L'enquête sur la situation bancaire au pays, conduite par une commission royale, fut sans doute prisée par nous-mêmes et nos confrères. Disons que nous fûmes entendus avec la plus grande déférence. Le rapport de la commission est en quelque sorte un certificat de bonne conduite et de santé. L'honnêteté de nos dessins, et l'efficacité de notre administration ont été clairement démontrées en des termes qui doivent convaincre tout le monde.

Pour ce qui est des deux recommandations contenues dans le rapport, soit l'établissement d'une banque centrale et une étude sérieuse sur les conditions du prêt rural nous avons quelques critiques à formuler du moins du point de vue théorique. Nous ne croyons pas qu'une banque centrale puisse donner des bénéfices égaux au coût de son opération. Ses possibilités de succès et ses bons effets seront malheureusement contrecarrés par les possibilités que l'on peut prévoir, d'abus et de troubles.

Bien que deux des cinq membres de la commission se soient prononcés contre l'établissement d'une banque centrale — ces deux commissaires étaient les seuls à posséder une expérience réelle sur les conditions bancaires canadiennes — il semble bien qu'à la prochaine session un corps bancaire central sera créé.

Notre plus grande inquiétude réside au sujet de quelques suggestions de la commission notamment celle qui a trait à l'abolition du privilège détenu par les banques d'émettre du papier-monnaie. Si cette décision est maintenue les banques nécessairement subiront une déperdition considérable de profits. La commission prévoit que les banques devront compenser leurs pertes par de nouvelles charges à leurs clients. Nous serons acculés à cette alternative car enfin une banque doit soutenir une certaine concurrence et ses opérations rapporter des profits aux actionnaires. Sinon les capitaux ne tarderont pas à manquer. Nous sommes d'avis que toute diminution de profits aura pour effet de diriger ailleurs que vers les banques les capitaux présentement disponibles. D'autre part les banques considérant les risques considérables qu'leur imposent les conditions présentes seront forcées d'augmenter les charges aux clients, geste tout à fait impopulaire. Ou bien il nous faudra fermer certaines succursales précisément celles établies dans les quartiers excentriques ou la marge de profit sera réduite à sa plus simple expression par suite de l'augmentation des frais qu'occasionnera l'emploi du papier-monnaie de la banque centrale. Nous espérons que le parlement étudiera ces problèmes avec une méticuleuse prudence avant de prendre la moindre décision.

Quant à la banque centrale considérée comme institution nationale nous croyons que ses plus fervents avocats seront les premiers à être désappointés. Ceux qui s'imaginent qu'une banque centrale va rendre plus rapide la circulation de l'argent, plus élastiques les facilités de crédit ne tarderont pas à se rendre compte que l'argent ne pousse pas comme les feuilles des arbres. L'argent appartient à quelqu'un, il représente une valeur et l'emprunteur doit offrir une sécurité absolue pour l'obtenir et payer l'intérêt de ses emprunts.

A ceux qui s'imaginent que la banque centrale va exercer le contrôle du crédit et conséquemment influencer le niveau des prix de nos produits domestiques nous dirons que, si simple que cela puisse paraitre, le procédé contraire qui sera d'abaisser le niveau des prix et contracter le crédit deviendra d'autant plus difficile qu'il sera précomisé par une institution sujette aux influences politiques.

En discutant du sujet, nous ne sommes pas tellement dans le domaine des théories. Des banques centrales ont été instituées dans maints pays; elles eurent toutes un but identique. Leur succès fut en plusieurs cas fort aléatoire.

Il y a certes la Banque d'Angleterre mais qui doit être considérée une exception. Elle est à la fois une institution domestique et internationale sise au coeur du monde financier universel où l'argent à court terme peut s'obtenir en quantité.

Il a été dit que sans une banque centrale le pays serait incapable d'équilibrer sa balance financière avec les nations étrangères et particulièrement avec Londres, à moins de passer par New-York. Le fait réel est celui-ci. Partout il y a embargo sur le mouvement de l'or il n'existe aucun autre moyen d'équilibrer cette balance — qu'il y ait une banque centrale ou non — que de faire des emprunts d'une façon ou d'une autre. En Australie, où une banque centrale existe depuis 20 ans, on a connu des difficultés beaucoup plus sérieuses que les nôtres dans le règlement de la balance commerciale. En fait, un moment la circulation de l'or fut quasi complètement arrêtée. Jamais au Canada où il n'existe pas de banque centrale nous avons expérimenté pareille situation.

Le problème du papier-monnaie

On sait que l'émission du papier-monnaie soit par les banques ou le gouvernement n'a pas d'autre but que faciliter les échanges de valeurs. Il n'existe pas d'autre raison.

Or, les banques sont plus en mesure que le gouvernement d'émettre du papier-monnaie parce que dans les limites prescrites par la loi il représente des valeurs en cours de fabrication ou de distribution.

Par exemple, notre circulation actuelle forte de six millions est garantie deux fois par des dépôts de blé sur lesquels nous avons consentis des prêts. Le papier - monnaie du gouvernement de son côté n'est couvert actuellement que par 40% or et il est suggéré que cette garantie soit réduite à 25%. Au-dessus de la couverture or la valeur du papier - monnaie du gouvernement ne repose que sur son crédit.

Les abus dans l'émission du papier-monnaie par les gouvernements par le canal de banques centrales ne sont rien de nouveau, même à notre époque. La France a répudié des émissions dans une proportion de 4-5; l'Italie, des 3-4. Dans certains autres pays la valeur fut considérablement dépréciée; ailleurs, complètement. Les Etats-Unis subirent une expérience de ce genre et peuvent en connaitre une nouvelle.

Notre tour peut venir mais certainement pas par du papier-monnaie émis par les banques.

Le gouvernement peut et contôle les émissions des banques mais personne ne contrôle le gouvernement!

La dette publique

Au cours de réunions subséquentes nous avons attiré votre attention sur notre dette publique et le lourd fardeau de taxes qui l'accompagne.

Nous répétons une fois de plus qu'elle est la cause de la plupart des difficultés économiques dans lesquelles le pays se débat. Nous ajouterons qu'à moins que le public ne diminue ses dépenses la restauration économique est loin d'être prochaine. Et voici que se dressent de nouveaux problèmes. Les provinces de l'Ouest réclament l'aide financière d'Ottawa. Nombre de municipalités imprudentes sont acculées à la faillite. Cet état de chose en est rendu à un point tragique. Il importe qu'une sanction existe.

Certes, des économies ont été pratiquées mais demeurent encore insuffisantes pour compenser les dépenses faites au cours des deux dernières années. Les dépenses du gouvernement de la nation pourraient être réduites de moitié. Si une commission établissait un rapport vrai sur le coût du gouvernement et ses dépenses le peuple canadien serait renversé mais nous aurions en mains un document de grande valeur et irréfutable. Je ne veux pas dire ici que nous sommes dans une situation pire que les autres pays, je crois le contraire, mais laissons aux autres pays le soin de se tirer de leurs difficultés. Pensons aux nôtres!

Le gérant général

M. H.-B. Henwood, rapporta dans ses commentaires une contraction dans les profits de l'institution, profits qui se totalisèrent à $1,037,923. Il affirma par ailleurs que les dépôts accusèrent une amélioration modérée. Après avoir analysé les chiffres du bilan, le gérant général affirma qu'il appuyait fortement l'opinion du président au sujet de la banque centrale et qu'il était certain que si une telle organisation bancaire était constituée, les banques canadiennes accorderaient tout leur appui à une telle institution de manière à en faire un succès. M. Henwood exprima toutefois quelques inquiétudes au sujet du retrait des privilèges d'émission qu'ont présentement les banques à charte au Canada et déclara qu'un tel changement affecterait beaucoup le pouvoir de gain des institutions bancaires actuelles.

Conditions générales

M. Henwood ajouta, en exemplifiant les commentaires du président sur la situation générale, qu'il était très satisfait de l'amélioration enregistrée à date et que malgré tous les obstacles qui peuvent surgir les conditions continueront à progresser.

Investment Trusts

(Par Jenks, Gwyane & Co.)

xAmerican Composite Shares	3⅞	4⅞
xAmerican Founders Corp. Com.	⅜	½
xBritish Type Founders	60	70
Canada Americs Trust Shares	2.70	3.10
Canadian Gold Trust	5¼	6¼
Canadian International Tr. Sh.	4¼	4⅝
Canadian Investment Fund XD	3.30	3.40
Corporate Tr. Sh. "New" Cum.	2.10	—
Corporate Tr. Sh. "New" Dist.	2.20	—
Corporate Trust Sh. "Old"	2.10	—
Cumulative Trust Shares	3.00	—
xDiversified Tr. Sh. Ser. "C"	3.15	3.28
xDiversified Tr. Shs. Ser. "D"	5	5½
xFederated Capital Corp.	⅜	⅝
First All Canadian Units	8.75	9½
First All Canadian 1945 Funds	6¾	7¼
Five Year Fixed Trust Shares	4.00	—
Fundamental Trust Shares "A"	—	3¾
Fundamental Trust Shares "B"	4	—
Grouped Income Shares	3.95	4.25
xInd. Tr. Shs.	2.10	2.25
xNat. Bond and Shs.	32½	32½
Nationwide Sec. Voi. Tr.	3.07	3.17
do Voi. Tr.	1.28	1.36
North Am. Tr. Shs. Nv. 1955-56	3.40	—
do Vieux	1.85	—
xQuarterly Inc. Shs. ... XD	1.34	1.44
xSuperv. Shs. Inc.	1.32	1.44
xUnit. Fix. Shs. Ser. "J"	3¼	—
Unit. Gold Eq. of Canada	2.07	2.30
xUnit. N.-Y. Bk Tr. Shs.	3½	—
xUnit. Oil Tr. Shs. Ser. "H"	9¾	10½
xU.S. El. Lt. and P. "A"	1.74	1.84
do "B"	64	72
do Voting		

xFonds américains.

Les hommes d'affaires

M. AUBREY DAVIS, vice-président et directeur-gérant de Davis Leather Co., Limited, qui vient d'être élu directeur de la Banque de Toronto à la 78ième assemblée annuelle de cette institution.

Nouveau plan de réorganisation de Price Bros & Co.

Price Brothers and Company, Limited, présenta hier à l'hon. Gordon-W. Scott, liquidateur, une proposition de réorganisation interne de la compagnie actuelle. Le plan a pu être établi grâce à l'initiative de gros intérêts américains et britanniques qui assurent la mise de $5,000,000; ces intérêts sont la Duke-Price Power Company, une filiale de l'Aluminum Corporation of America, lord Rothermere, un magnat britannique dans l'industrie du papier à journal et le London Express Newspaper, Limited, qui appartient à lord Beaverbrook.

Tel que présenté à l'hon. Gordon Scott, ce plan propose qu'un intérêt substantiel de la compagnie demeure entre les mains des détenteurs actuels de titres, comprenant les obligataires, les créanciers et les actionnaires, et qu'une partie des actions ordinaires soit concédée aux intérêts qui souscrivent la mise en question.

Dans ses grandes lignes, ce plan tel que présenté au syndic de faillite, se lit comme suit: La structure financière serait entièrement modifiée

TRANSACTIONS D'HIER EN BOURSE LOCALE

Ventes	Valeurs.	Ouv.	Haut	Bas	Der. Vente	Chg.	Off.	—Perm.— Dem.
5	Agnew-Surpass	6						6
218	Bell Telephone	113½	113½	112½	112½	inch.	112½	112¾
2,078	Brazilian	13¼	13¾	12¾	13	— ¼	12¾	13
280	B.C. Packers	3¾	3¾	3¾	3¾	inch.	3¾	3¾
163	B.C. Power	25	25	25	25	inch.	25	25¼
1,210	Bruck Silk	18¼	18	18¼	19	+ 1	18½	19
30	Can. Bronze	20	21½	20	21½	+ 2½	21½	21¾
410	Can. Car	7¾	8	7¾	8	+ ⅜	7¾	8
127	do pfd.	13¾	14	13¾	14	inch.	13¾	14
273	Can. Celanese	18	18	18	18	— ½	18	18½
30	do pfd.	106					106	
1,849	Can. Cement	10	10	9¾	9¾	— ⅜	9¾	9½
135	do pfd.	50	50	50	50	+5		48½
70	Can. Gen. El. pfd.	60½	60½	60½	60½	+ ⅜	60¼	60½
128	Can Hydro-Elect. pfd	50	39	39	39	+ 1	38¾	
3,910	Can. Ind. Alcohol	19¼	19¼	18¼	18¾	— ½	18¾	18¾
670	do "B"	18	18	17⅝	17⅝	— ¼	17⅝	18
210	*Can Nor. Power	17¼	17½	17	17½	inch.	17⅜	17½
1,427	Can. Pac. Ry.	16¼	16¼	16	16	inch.	16	16⅛
160	Can. Steamship	2½	2¾	2½	2½	inch.		2¼
160	do pfd.	4¾	5	4¾	5	+ ½	5	5¼
193	Cockshutt Plow	9¾	10	9¾	10	+ ¾	9¾	9¾
600	Con. Smelting	136⅝	136⅝	135½	135½	—1	135½	135¾
1,056	Dom. Bridge	30½	31¼	30¼	31	+1	31	32
2	Dom. Glass	84					85	87
160	Dom. Steel and Coal "B"	3⅜	3⅜	3¼	3¼	inch.	3¼	3¼
90	Dom. Textile	69	69	69	69	— ½	68½	69
435	Dryden	5⅛	5⅝	5⅛	5½	+ ¼	5	6
170	Foundation Co.	12¾	12¾	12½	12¾	+ ¾	12½	12¾
310	Gen. Steel Wares	4¼	4¼	4¼	4¼	inch.	4¼	4¾
195	Gurd	10	10	9¾	9¾	— ¼	9¾	9¾
810	Gypsum	6½	6½	6	6	inch.	5¾	6
60	Hamilton Bridge	9	9	9	9	inch.	9	9
1,410	*Hollinger	12.50	12.60	12.40	12.40	—.10	12.30	12.40
60	Howard Smith	7	7	7	7	inch.	7	7½
340	do pfd.	41	41	41	41	+2	40¾	41
6,258	Int. Nickel	22.95	22.95	22.60	22.60	inch.	22.60	22.70
40	Int. Power pfd.	14	14	14	14	— ½	14	14½
115	Lake of the Woods	13	13¼	13¼	13¼	+ ¼	13¼	13½
2,390	Massey-Harris	6½	6¾	6⅜	6⅜	+ ⅛	6⅜	6½
740	McColl-Frontenac	11⅜	11⅜	10⅞	11	+ ⅛	11	11⅛
1,714	Mont. Power	37¾	38	37	37¼	+ ¼	37	37¼
18	Mont. Tramways	115					110	115
1,865	Nat. Breweries	24⅞	25¾	24⅞	25⅛	+ ¾	25⅛	25⅝
10	do pfd.	32					30	32
290	Nat. Steel Car	14½	14⅝	14⅛	14⅛	inch.	14⅜	14½
57	Ogilvie	190	195				190	195
175	Power Corp.	10¼	10¼	9⅞	9⅞	— ⅛	10	10¼
35	Quebec Power	17½	17⅝	17½	17½	— ⅛	17	17¾
1,450	Shawinigan	21	21	20¾	20¾	— ⅛	20¾	20⅞
140	Sher. Williams	17	17	17	17	inch.	16½	17
145	So. Can. Power	11¾	11¾	11½	11⅝	inch.	11⅝	11¾
150	St. Law. Corp	2⅝	2⅝	2½	2¾	— ⅛	2⅝	2¾
125	do pfd.	8	8	7¾	7½	+ ⅛	7⅞	8
20	St. Law. Paper pfd.	17						17
380	*Steel of Canada	31¼	31½	31	31¼	+ ¼	31¼	31½
50	do pfd.	33	33	33	33	—2	33	35
25	Vlau Biscuit	3	3	3	3	—1	3½	
93	Wabasso	24	24	24	24	inch.	24	25
30	Winn. Electric	2⅞					¾	2½
	— BANQUES —							
6	Canadienne	143					142	143
73	Commerce	148	149	148	149	—1		149
80	Montréal	190	190	190	190	—1	188	
73	Royale	148	148	148	148	—	145	148
	— OBLIGATIONS —							
$10,000	Abitibi	36	36½	36	36½	+3½	36½	
2,000	Mont. Tram. 1st M.	97¼	97¼	97¼	97¼	+ ½		
800	Conv. 38	99.50						
12,850	Power Debs.	44⅜	44½	44⅜	44½	+ ⅛	44⅜	44½

*—Ex-dividende. †—Nouveau-haut. ‡—Nouveau-bas.

— VENTES —

	Hier	Lundi	L'an dernier
Actions	37,308	46,222	6,318
Obligations	$25,650	$16,130	$16,800

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Racine & Compagnie du Standard Stock & Mining Exchange, Edifice Aldred, Place d'Armes.

	Ouv.	Midi
Alex Oil	1.08	1.08
Barry-Hollinger	16	16
Base Metals	1.76	1.76
Bear Exp. and Rad.	85	81
Big Missouri	36½	38½
Bobjo	37½	37
B.R.X. Gold Mines	.58	.58
Bralorne	10.35	10.25
Can. Malartic	42	42
Central Patricia	55½	55½
Calumaric Cons.	62	61
Coniarum	1.40	1.40
Dome Mines	34.25	34.25
Falconbridge	35	35
Granada Gold	69½	69
Hollinger	12.35	12.30
Howey Gold	1.03	1.02
Kirkland Lake	30	31
Lake Shore	45.45	45.00
Lee Gold	13½	14
Macassa	2.16	2.17
McIntyre	41.40	641.25
McMillan Gold	50	49
McVittie-Graham	1.05	1.06
McWatters	42	42
Nipissing	2.45	2.45
Noranda Mines	34.80	34.35
Olga Gas & Oil	.23	.23
Paymaster Cons.	.23	.23
Pioneer Gold	11.00	11.05
Premier Gold	1.06	1.07
Read-Authier	.36	.36
Reno Gold	1.12	1.08
San Antonio	1.81	1.81
Sherritt Gordon	1.06	1.01
Siscoe	1.54	1.55
South Tiblemont	22½	20½
Sterling Pacific	65	65
St. Anthony	42	45
Sudbury Basin	1.12	1.12
Sylvanite	1.52	1.52
Teck-Hughes	6.10	6.05
Thompson-Cadillac	31½	31¼
Tewagmac	.30	.30
Wayside	.44	.44
White Eagle	.38¼	.38
Wright-Hargreaves	7.00	7.00
HORS-COTE		
Assoc. Gas & Oil	.28	.28
Central Manitoba	.12	.12
Chemical Research	1.85	1.86
Dalhousie Oil	.56	.58
Eldorado	3.75	3.66
Home Oil	1.77	1.75
Hudson Bay	9.25	9.25
Inter. Nickel	22.50	22.50
Label Oro	.11	.11
Parkhill	.43	.43
Penn Oreille	1.05	1.05
Royalite	19.50	19.50
Sladacona	12¼	12½
Ventures	.80	.81

L'hon. M. Stevens n'a pas été assez précis

Toronto, 17—M. Clayton-E. Hurlbut-Thompson Ltd, manufacturiers de chaussures de Toronto, a dit, hier, que les remarques de l'hon. H.-H. Stevens, ministre de l'industrie et du commerce, sur les pratiques de commerce déloyales étaient trop vagues et trop générales.

M. Hurlbut assure qu'au cours de ses 30 années d'expérience dans la vente des chaussures aux grands magasins à rayons et aux chaînes de magasins, il n'avait jamais rencontré, ni même entendu parler, de pratiques déloyales et de conditions imposées par les acheteurs aux manufacturiers, comme l'a prétendu M. Stevens.

M. Hurlbut dit que si ces pratiques existent, c'est la faute des manufacturiers eux-mêmes. Ce sont les manufacturiers qui font leurs prix pour leurs marchandises. Si ces prix étaient justes et raisonnables, les acheteurs les accepteraient et donneraient leur commande, déclare M. Hurlbut.

Remise de médaille

La présentation de la médaille officielle d'appréciation offerte par la Ligue de sécurité à Mme la comtesse Antonia de Bois-Hébert aura lieu le jeudi, premier février prochain, dans la Salle Dorée de l'hôtel Mont-Royal au cours d'un déjeuner en son honneur.

Les têtes roulent

Dessau, Allemagne, 17. — Deux hommes ont été décapités à l'aube pour expier l'assassinat d'un troupier nazi dans la province d'Anhalts. Ce sont les premières personnes décapitées ici depuis 1886.

Recettes brutes du C.N.R.

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 14 janvier, 1934, se sont élevées à $2,633,160 contre $2,166,365 durant la semaine correspondante de 1933, une augmentation de $466,796.

CARTE PROFESSIONNELLE

Gaston Lacroix — Raymond Dupuis

LACROIX & DUPUIS

Avocats

Edifice Thémis

10 rue St-Jacques ouest

HA. 4759

231-M,S,n ss

Bonne tenue du marché du blé

Winnipeg, 17. — En dépit de la faiblesse de Chicago et de l'absence d'un commerce d'exportation, les prix du blé montrèrent une bonne tenue aujourd'hui au marché des grains de Winnipeg. A la fin de la première heure, les prix étaient inchangés ou ⅛ c. plus bas seulement.

Les livraisons de blé de mai furent échangées à 69¼ et celles de juillet à 70¼. De bons achats de sources indéterminées furent enregistrés à un certain temps. Les offres ne furent pas considérables toutefois. Les opérations furent actives au début de la séance, mais ralentirent subséquemment.

A Chicago

Chicago, 17. — Des reculs furent visibles dans les prix du grain au début des opérations aujourd'hui. L'opposition du Congrès aux plans monétaires du président Roosevelt fut apparemment la principale raison de cette contraction.

Les prix débutèrent ⅝ à ¾ plus bas dans le blé qui se redressa par la suite. Le Maïs débuta ⅛ à ½ plus bas et se maintint subséquemment près de son prix initial.

LA COTE DES GRAINS

CHICAGO

BLE—	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Mai	89½-⅝	90¼	89⅛	90⅛
Juillet	87⅝-85⅛	88⅛	87⅝	88⅛
Sept.	89¼	89⅜	89¼	89⅜
MAIS—				
Mai	52⅝-¾	53	52¾	53
Juillet	54⅝-¾	54⅞	54¼	54⅞
Sept.	56⅝	56⅞	56⅛	56⅛
AVOINE—				
Mai	38⅜-¾	38⅝	38⅜	38⅜
Juillet	37⅜	37⅞	37⅜	37⅝
Sept.	37	37	36⅞	36⅞
SEIGLE—				
Mai	62⅛	63½	62⅛	63½
Juillet	64	64½	64	64¼
WINNIPEG				
BLE—				
Mai	69½	69⅝	69	69½
Juillet	70¼	70½	70	70⅜
AVOINE—				
Mai	36⅜	37	36⅞	37
Juillet	37	37⅛	36⅝	37⅛
ORGE—				
Mai	42½	42⅝	42½	42⅝
Juillet	42¾	43	42⅝	42⅞
SEIGLE—				
Mai	50⅝	51	50½	51
Juillet	51⅜	51⅝	51⅜	51⅝

Hausse de l'indice des titres miniers

Le nombre-indice pondéré de vingt-trois valeurs minières calculé par le Bureau Fédéral de la Statistique (1935=100), était à 109.3 la semaine terminée le 11 janvier contre 107.3 la semaine précédente. Dix-neuf aurifères ont haussé de 103.1 à 105.3, et quatre bas métaux de 126.2 à 127.8.

Les stocks et pondérages qui ont servi pour faire le calcul ont été revisés pour 1934 et on a adopté une autre méthode de groupement. Les indices seront maintenant calculés pour les aurifères, les bas métaux, et tous les stocks de mines. Nous ne publierons plus de nombre-indice pour les auri-cuprifères ni pour les argentifères et divers. Voici comment nous les grouperons à l'avenir:

Aurifères: Bralorne, Centre du Manitoba, Coniarum, Dome, Granada, Hollinger, Howey, Kirkland Lake, Lake Shore, Macassa, McIntyre, Premier, Pioneer, Reno, San Antonio, Siscoe, Sylvanite, Teck-Hughes et Wright-Hargreaves.

Bas métaux: Base Metals, Falconbridge, Hudson Bay, Noranda.

Nous continuerons à nous servir de 1926 comme année de base. Pour l'indice des bas métaux on est remonté au commencement de l'année 1933, et on a calculé les indices pour les semaines des plus hauts et des plus bas cours depuis 1928.

Nous avons ajouté les émissions suivantes: Bralorne, Centre du Manitoba, Granada, Howey, Macassa, Pioneer, Reno, San Antonio, Siscoe, Base Metals et Falconbridge et avons rayé: Amulet, Sherritt-Gordon, Castle-Trethewey, Coniagas, Keeley, Mining Corporation, Nipissing et Vipond-Consolidated.

La Cour d'appel décidera le sort d'une injonction

La Cour d'appel, composée des honorables juges Tellier, Dorion, Bernier, Létourneau et Bond, a entendu hier l'appel logé par la succession Taylor contre un jugement de l'hon. juge Curran, de la Cour de pratique, rendu le 18 décembre 1933, refusant une demande d'injonction interlocutoire aux fins d'empêcher la ville de Montréal de continuer le posage d'un égout sur un terrain appartenant à cette succession, dans le quartier Ahuntsic.

L'appelant soutient qu'il ne s'agit pas de travaux municipaux et que par conséquent l'article de la charte qui donne droit à la ville de faire des travaux d'égout sans expropriation préalable ne s'applique pas dans le cas actuel. La prétention de la ville est tout à fait opposée. L'égout à construire entre les lignes homologuées de la rue Salaberry constitue une partie de l'égout collecteur du nord, qui est une entreprise municipale.

Condoléances votées à l'hon. T.-D. Bouchard

Iberville, 17. — A une séance spéciale du conseil municipal d'Iberville, la résolution suivante a été adoptée sur la proposition du conseiller H. Balthazard, secondé par M. le conseiller O. Bissonnette.

"Que les membres de ce conseil ont appris avec une vive douleur, la mort soudaine de Mme T.-D. Bouchard, épouse de l'hon. T.-D. Bouchard, Orateur de l'Assemblée Législative de Québec et maire de la ville de S.-Hyacinthe.

"Que les membres de ce conseil offrent à M. Bouchard et aux autres membres de sa famille l'expression de leurs sincères condoléances dans le deuil qui les affige si cruellement."

Au cercle Mgr Gauthier

Le cercle Mgr Gauthier, de l'A.C.J.C., a donné une soirée récréative récemment pour ses membres et amis, à la Palestre, sous la présidence de son aumônier, Lucien Trottier. Paul Voyé, Gérard Pomminville et Adrien Gagnon donnèrent des sketches de leur crû qui amusèrent beaucoup. Un goûter fut servi à la fin de la soirée. Le comité féminin qui seconde le cercle depuis quelque temps a contribué au succès.

Don d'un trophée

Un trophée à la mémoire d'Alfred-W. Ross, secrétaire-honoraire de la succursale de la province de Québec de la Société Royale de Sauvetage, a été présenté par l'exécutif central de la société. Le trophée sera disputé par les élèves des "high schools" et autres institutions du même genre de toute la province, en mars.

NE PAS CONFONDRE

M. Armand Richard, à l'emploi de la boulangerie I. Caron, demeurant au No 8208 rue St-André, déclare qu'il n'a rien de commun avec l'individu du même nom, arrêté pour vol ces jours derniers.

Les femmes d'affaires

M. H.-A.-H. BAKER, gérant de la succursale de Winnipeg de la Great-West Life Assurance Company.

SUR LE CURB

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI ET DEMI

Assoc. Breweries — 100 à 10.
Bathurst Power — 10 à 1.75; 3 à 1.75.
Assoc. Oil — 300 à .30; 200 à .30.
Claude Non — 100 à .50; 100 à .50; 25 à .50; 75 à .50; 23 à .50; 50 à .50.
Base Metals — 200 à 1.78; 300 à 1.78.
B.A. Oil — 5 à 13⅝; 2 à 13⅝; 45 à 13⅝; 5 à 13⅝; 5 à 13¾; 50 à 13¾; 25 à 13⅝, 2 à 13⅞.
City Gas — 25 à 70; 1 à 70; 25 à 70; 25 à 70; 3 à 70; 30 à 70.
Beauharnois — 2 à 4¾; 1⅞ à 5; 2 à 5; 26 à 5; 50 à 5⅛; 50 à 5⅛; 50 à 5⅛; 10 à 5⅛; 50 à 5⅛; 50 à 5⅛; 50 à 5⅛; 50 à 5⅛; 5 à 5⅛; 20 à 5⅛; 5 à 5⅛; 75 à 5⅛; 75 à 5⅛; 50 à 5⅛; 25 à 5⅛; 25 à 5⅛; 25 à 5⅛.
Can. Wineries— 10 à 10½.
Can. Paper Corp. — 25 à 2⅜; 30 à 2⅜; 250 à 2⅜; 200 à 2⅜.
Cosgrave Brewery — 25 à 7¼.
Can. Dredge — 5 à 24½; 35 à 24.
Dist Seagram — 25 à 24½; 25 à 24½; 20 à 24⅜; 25 à 24¼; 10 à 24½; 100 à 24⅜; 25 à 24⅜; 50 à 24½; 25 à 24½; 25 à 24⅜; 10 à 24⅜; 100 à 24½; 25 à 24½; 20 à 24½; 25 à 24½; 15 à 24½; 15 à 24½; 25 à 24½; 75 à 24⅜; 25 à 24½; 25 à 27⅞; 125 à 24⅝; 50 à 23½; 30 à 25½; 25 à 25½; 50 à 25½; 10 à 25½; 10 à 28½; 40 à 25; 200 à 25½; 15 à 25⅝; 10 à 25¼.
Dom. Stores — 10 à 20¾, 25 à 21.
Dom. Tar — 10 à 3½.
Hiram Walker — 90 à 55½; 10 à 55½; 10 à 55¼, 5 à 55¼, 5 à 55½, 5 à 55½, 8 à 56¼; 25 à 55½, 50 à 55¾, 15 à 55½, 50 à 55¾; 25 à 55½, 50 à 56, 33¾ à 56, 5 à 56¼, ¼ à 55½, 10 à 57, 5 à 57, 25 à 56¾.
Hiram Walker pfd — 25 à 17¾.
Imp. Oil—5 à 13⅝, 60 à 13¼, 30 à 13¼, 15 à 13½, 20 à 13¼, 10 à 13½, 25 à 13¼, 10 à 13¼, 2 à 13, 25 à 13½, 20 à 13¼, 25 à 13¼, 25 à 13½, 20 à 13¼, 10 à 13½.
Int. Utilities—10 à 1.15, 20 à 1.15.
Imp. Tobacco — 25 à 11½; 10 à 11½.
Int. Petroleum — 50 à 20½; 10 à 20¾; 20 à 20¾; 10 à 21; 10 à 20¾.
Power Corp. pfd. — 1 à 53; 5 à 53; 20 à 53.
Southern Can. Power pfd. — 10 à 73; 7 à 75.
Regent Knitting — 50 à 3½.
Robert Mitchell — 10 à 7½; 13 à 7½.
Loblow Groc. A'—50 à 13¾; 180 à 15½.
Abitibi — 100 à 1.50.
Abitibi pfd. — 10 à 5.
Brewing Corp. of Canada—5 à 9; 35 à 9¼; 25 à 9¼; 10 à 9¼.
Brewing Corp. of Canada priv. — 25 à 21½; 25 à 21½; 25 à 21¾; 10 à 21¾.
Brewers Distillers — 15 à 2.70.
Can. Malting — 10 à 32½; 10 à 32½.
Can. Bud Breweries — 5 à 10; 1 à 10¼; 15 à 9½; 10 à 9¾; 5 à 10; 45 à 10.
Belgher's Distilleries "A" — 20 à 13¾; 25 à 13¾; 10 à 13½; 25 à 13¾; 50 à 13¾.
Melchers Distilleries "B" — 10 à 9¾; 20 à 9¾.
Ford "A" — 10 à 18; 10 à 18; 10 à 18¼; 50 à 18¾; 15 à 18; 25 à 18¼.
Price Brothers — 100 à 1.35; 200 à 1.35.
Price Brothers pfd. — 5 à 8¾; 10 à 8½; 50 à 8½.
Walkerville Brewery — 15 à 5.65; 100 à 5.65; 175 à 5.65; 10 à 5.65; 25 à 5.65; 25 à 5.60; 175 à 5.65; 25 à 5.65; 25 à 5.60; 25 à 5.65; 25 à 5.60; 25 à 5.60; 10 à 5.65; 15 à 5.60; 10 à 5.65; 20 à 5.55; 25 à 5.65; 25 à 5.60; 25 à 5.60; 5 à 5.60; 75 à 5.60; 5 à 5.65; 10 à 5.65.

MINES

Arno-Mines — 400 à .08½.
Bulola Gold — 100 à 30.; 50 à 30.; 50 à 30.; 50 à 30.; 100 à 30.25; 25 à 30.25; 50 à 30.
Cartier-Malartic — 5000 à .02.
Dom Rouyn — 100 à .01¼; 100 à .01¼; 100 à .01¼.
Int. Mining Corp. — 35 à 13.; 30 à 13.
Lebel Oro Mines — 100 à .11; 1000 à 11.
Macassa Mines — 200 à 2.20.
McVittie Graham — 300 à 1.07; 200 à 1.09; 200 à 1.09.
Noranda—10 à 34.85; 2 à 34.85; 3 à 34.85; 10 à 37.75.
Parkhill—200 à .43; 100 à .43.
San Antonio—500 à 1.80; 500 à 1.80; 100 à 1.80.
Sherritt Gordon—300 à 1.01; 65 à 1.; 30 à 1.01; 25 à 1.; 200 à 1.
Siscoe—300 à 1.52; 300 à 1.52; 200 à 1.52; 50 à 1.54; 25 à 1.55; 75 à 1.56; 100 à 1.55.
Stadacona—100 à 12½, 100 à 12½, 200 à 12½.
Sullivan—200 à .30, 200 à .30, 100 à .30, 100 à .30, 100 à .30, 1000 à .30, 100 à .30, 100 à .30½; 1300 à .31, 1000 à .31, 100 à .31, 100 à .32, 150 à .32, 100 à .33, 400 à .33, 100 à .33, 100 à .32, 100 .32.
Teck Hughes—25 à 6.25, 10 à 6.20, 25 à 6.15.
Thompson Cadillac—100 à .31, 100 à .32.

L'inflation...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

la redistribution des réserves d'or du monde, a causé toute une sensation dans les ambassades.

Cependant les diplomates interviewés à ce sujet par les journalistes ou bien ont gardé le silence, ou bien ont demandé, inquisiteurs: "Quand, comment, où et dans quelles conditions cette entente serait négociée?"

De même les fonctionnaires de l'administration ont refusé tout commentaire. Cependant les pourparlers se poursuivent entre les diplomates dont les pays comptent sur la coopération des Etats-Unis pour réhabiliter leur monnaie. Mais la majorité des observateurs sont d'avis que Roosevelt considère que le temps de la stabilisation internationale n'est pas encore venu. Et autant que les circonstances permettent d'en juger aucun des principaux pays ne semble prêt à prendre une telle initiative.

Les arrérages de taxes

Washington, 17.—Un grand nombre d'agents fédéraux se sont réunis ce matin dans le bureau du secrétaire du Trésor pour recevoir les directives de Henry Morgenthau qui est bien décidé à recouvrer les arrérages de taxes dus au gouvernement.

Le chiffre mentionné par le secrétaire du Trésor s'élève à plus de huit millions de dollars. Il a donné des directives écrites à plus de 150 percepteurs locaux du revenu interne dispersés dans toute l'étendue du pays.

Les fonctionnaires n'ont pas voulu donner le montant des recouvrements à date; mais on prétend qu'au cours de novembre ils ont perçu plus de $3,500,000 d'arriérés.

La majeure partie des arrérages réclamés par le gouvernement concernent l'impôt sur le revenu.

Le prince George part pour l'Afrique-du-Sud

Londres, 17 — Le prince George partira vendredi pour un voyage en Afrique du Sud, et il se rendra probablement en Australie pour un séjour de six mois, sans toutefois venir au Canada.

Le prince voyagera sur un croiseur de la marine royale britannique. Il se rend en Australie pour assister à la célébration du centenaire de l'état de Victoria au cours duquel on discutera le projet d'une course entre Londres et Melbourne, en octobre, pour une bourse de $74,000.

Invité en Nouvelle-Zélande

Wellington, N.-Z., 17—Lord Bledisloe, gouverneur-général de la Nouvelle-Zélande a envoyé une invitation au prince George, aujourd'hui, pour visiter ce pays, à l'occasion de son voyage en Australie.

M. John Meyers décédé

M. John Meyers, 158, avenue Hillside, Westmount, est décédé hier matin, à l'hôpital Victoria, pavillon Ross, après une longue maladie, à l'âge de 67 ans. Il laisse dans le deuil deux fils et deux filles.

Ses funérailles auront lieu demain après-midi, à 3 heures.

Ecoles fermées

Cobalt, Ont., 17. — L'état financier du comité de l'école séparée est si mauvais, que les deux maisons d'enseignement ont été fermées par les commissaires jusqu'à ce que la situation soit améliorée. L'inspecteur du district fera une enquête. Il y a presque 450 élèves dans les deux écoles.

Un 269e anniversaire

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — De belles fêtes marquaient, aujourd'hui, à la basilique de Québec, le 269e anniversaire de la fondation de la confrérie de la Sainte-Famille, de la haute-ville, par Mgr de Laval.

L'activité du ministère du travail

Le premier rapport d'une année complète est soumis à l'assemblée législative.

LE TRAVAIL ACCOMPLI

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 17.—Dans son rapport à l'hon. C.-J. Arcand, déposé hier après-midi, à l'Assemblée législative, le sous-ministre du travail, M. Tremblay fait remarquer que c'est le premier rapport d'une année complète des opérations du ministère du Travail, depuis son établissement distinct de celui des Travaux Publics.

L'activité de nos services a été considérable, dit M. Tremblay, malgré le prolongement de la dépression économique. Celle-ci, loin d'atténuer notre labeur, l'alourdit, en quelque sorte. Il est devenu de mode, surtout depuis que les organisations ouvrières ont perdu de leur force, de s'adresser au ministère du Travail pour obtenir le règlement des difficultés et des griefs qui ne manquent pas.

Nos inspecteurs ont grandement accru leurs activités au cours de la dernière année. Le total des inspections des établissements industriels dans la province atteint 3,718 cette année, par rapport à 2,195, l'an passé. C'est un gain de 70 p. 100 quant au nombre. Notons que la qualité des inspections ne le cède en rien à celle du passé.

L'oeuvre de prévention des accidents du travail se continue avec énergie. L'intervention de l'inspecteur fait disparaître toutes les causes visibles d'accidents.

L'Association du Québec pour la prévention des accidents, organisée sous l'empire de la Loi des accidents du travail, a déjà fait une excellente besogne d'éducation des travailleurs par l'organisation des comités d'atelier, par voie d'une publicité suivie dans la presse quotidienne, du cinéma, de la conférence et de l'image. Notre service d'inspection du travail collabore avec l'Association dans toute la mesure du possible.

Inspection des édifices publics

Nos inspecteurs du travail sont chargés également de l'inspection des édifices publics. Au cours de l'année ils ont visité 778 édifices publics: collèges, écoles, églises, salles publiques, cinémas.

Nous avons développé des méthodes de collaboration entre le service d'inspection des édifices publics et celui des installations électriques.

L'inspection des appareils sous pression a été faite sous la direction de M. N.-S. Walsh. Nos inspecteurs font non seulement l'inspection de ces appareils, mais ils surveillent leur construction dans la province de Québec, après avoir, au préalable, approuvé leurs plans et devis.

Le bureau des examinateurs de mécaniciens de machines fixes a continué de présider au renouvellement des permis des mécaniciens de diverses classes et à l'examen des candidats nouveaux.

Les installations électriques

L'inspection des installations électriques a vu diminuer son volume du fait de la régression de l'activité de l'industrie du bâtiment. Toutefois, le rapport annuel de monsieur J.-N. Mochon indique 87,165 inspections. Les entrepreneurs individuels sous licence étaient, au 30 juin 1933, au nombre de 664; les compagnies, 274; les compagnons électriciens du bâtiment étaient au nombre de 3,314.

La loi des électriciens a été revisée. Une disposition importante permet de mieux contrôler l'apprentissage.

La crise accroît les difficultés de mise en vigueur des ordonnances concernant le salaire des femmes. A noter que 24 ordonnances étaient en vigueur au 30 juin 1933, couvrant 1,068 établissements industriels et 30,362 ouvrières.

La moyenne des salaires hebdomadaires a baissé, cette année, de $11.60 à $9.97, par rapport à l'an passé. Les salaires sont maintenant bloqués aux minima légaux.

Nos inspecteurs ont fait 1,634 inspections, soit une moyenne de près de deux inspections par établissement industriel concerné.

Bureaux de placement

Notre service de placement a subi un remaniement considérable, de l'abolition des bureaux de placements privés payants. Nous avons porté une attention spéciale au service domestique.

Nous avons ouvert trois nouveaux bureaux de placement féminins à Montréal seulement, l'ancien et unique que nous avions, rue Notre-Dame est, ayant été fermé. Les résultats ont été excellents et le placement domestique a plus que triplé dans la métropole.

Nous avons également aménagé, de façon plus moderne, la section féminine de placement à Québec.

Du côté du placement masculin, nous n'avons pas jugé qu'il était opportun, pour le moment, de faire les frais d'une réorganisation. Les offres d'emploi, du fait des conditions économiques, sont encore trop restreintes.

L'an passé, 68,445 personnes se sont inscrites à nos bureaux; cette année, 74,542. L'an passé, 19,437 vacances ont été signalées à nos offices; cette année, 26,788. Le placement, l'an dernier, a été de 17,414. Cette année, il a atteint 21,006. Progrès de 3,593 malgré la persistance de la crise.

Le salaire raisonnable

Notre échelle des salaires est encore à un niveau très raisonnable. Toutefois, à l'avenir, à cause des perturbations répétées dans les taux courants des salaires, nous avons décidé, avec votre assentiment, de reviser plus souvent le barème que d'ordinaire nous préparions pour toute l'année. Ce barème sera préparé par nos inspecteurs et représentera toujours les plus hauts salaires courants d'une région déterminée. Nos inspecteurs s'entendent avec l'officier fédéral des salaires et, les officiers municipaux avant de fixer l'échelle des salaires raisonnables. Il est logique que les diverses administrations collaborent sur ce point.

Hitler copie...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

gouvernement s'uniront pour leur donner tout le confort matériel et même des divertissements intellectuels.

Mais la liberté du travailleur disparaît. S'il désobéit, des amendes et autres châtiments lui seront imposés.

Droit de grève aboli

De plus, le droit ancien des travailleurs à se mettre en grève pour obtenir de meilleures conditions de travail et les contrats sont abolis par cette loi de même que le droit des patrons de renvoyer en bloc leurs employés.

Cette loi, destinée à donner au patron un contrôle absolu de ses ouvriers, commence ainsi: "Dans une usine, le patron comme chef de l'usine et les employés de bureaux ainsi que les ouvriers comme ses subordonnés doivent travailler conjointement à promouvoir les fins de l'usine et à l'avantage du peuple et de l'Etat.

"Le chef de l'usine décide de toutes les questions intéressant l'usine. Il doit voir au bien-être de ses subordonnés et ceux-ci doivent lui être fidèles".

Prérogatives perdues

Ceci contredit nettement les sections suivantes des articles 165 et 159 de la constitution républicaine: "Les salariés sont qualifiés pour coopérer sur un pied d'égalité avec leurs patrons dans la réglementation des salaires et des conditions de travail aussi bien que dans le développement économique des forces de production".

L'autre section républicaine dit: "Le droit de s'unir pour se protéger et pour améliorer les conditions économiques et celles du travail est garanti à tous et à toutes les professions. Tous les accords et toutes les mesures qui essaient de limiter ou de restreindre cette liberté sont illégaux."

Ainsi, sous le régime républicain, le capital et le travail étaient sur un pied d'égalité. Maintenant, le patron a reçu du gouvernement l'ordre de gouverner son établissement.

Des syndics du travail

Le seul moyen pour les travailleurs d'exprimer du mécontentement ou de faire connaître leurs besoins à un patron sera un conseil dit confidentiel formé d'ouvriers qui jouissent de la confiance de leurs camarades et de leurs chefs, ainsi que des patrons. Ce conseil pourra donner des avis au pat

UN TOTAL DE 29 POINTS COMPTÉS DANS LA LIGUE NATIONALE, HIER SOIR

Le Canadien ne peut rien faire contre le Boston qui le bat, 4-0

La malchance s'acharne contre les joueurs de Newsy Lalonde après que les Bruins ont compté deux points.

Barry, Beattie et Oliver comptent

BOSTON, 17. — Les Canadiens de Montréal peuvent être les plus dangereux adversaires du Toronto, ils ne peuvent faire grand'chose contre les Bruins de Boston. Le club montréalais a dû baisser pavillon hier soir devant les Bruins et c'était la quatrième fois en quatre parties. Le Boston profita d'une circonstance heureuse pour lui et après cela la victoire lui fut facile.

Après la première période qui se termina par 2 à 0 en faveur des Bruins les Montréalais jouèrent du hockey excellent. Comme ils avaient un retard de deux points dans la course ils furent forcés de se montrer plus agressifs et d'adopter un jeu plus audacieux. Ces audaces à l'offensive leur coûtèrent encore deux autres points. Des quatre points comptés par les joueurs d'Art Ross, un fut très bien mérité. Ce fut lorsque Barry fit une grande course d'un bout à l'autre de la glace, fit une feinte superbe et lança avec une grande maîtrise pour déjouer Chabot. Les autres points furent comptés tout autrement. Le premier, dont fut responsable Beattie, était le résultat d'une passe acceptée à la ligne bleue. Le caoutchouc toucha le bâton de Marty Burke et ricocha dans le filet.

Barry compta son premier point dans la première période. Chabot crut que la rondelle allait passer en dehors. Il n'y eut pas de point dans la seconde période; les Canadiens eurent un meilleur jeu que leurs adversaires mais furent malchanceux. Joliat, Gagnon, Mondou et Riley manquèrent de profiter de bonnes manœuvres. Lepine ne fut pas chanceux.

Vint la troisième période alors que le Boston compta deux autres points. Tous les deux furent chanceux. Barry en compta un lorsque le disque arrêté par Chabot dansa devant son bâton pour finalement rouler au fond du filet. Oliver eut le crédit de l'autre. Il prit un retour que Chabot aurait pu facilement éviter. Au cours des seconde et troisième période les Canadiens firent un beau travail offensif. Ils firent très bien, mais le gardien de buts des Bruins, Tiny Thompson, se montra invincible. Tiny fut même en quelques circonstances laissé seul en face d'un ou deux adversaires et il fut toujours très solide. La défense du Boston fut aussi très solide mais Thompson était là pour la bien seconder.

Les avants des Bruins furent encore plus en évidence. Ils se replièrent continuellement pour protéger leur défense. En ce faisant ils durent aussi faire voltiger leurs bâtons et le jeu devint dangereux pour les Canadiens. Les Canadiens jouèrent du jeu moins dangereux pour l'adversaire. Jerry Carson fut solide et donna aux Bruins tout ce qu'ils voulaient. Joe Lamb fut arrêté avant même d'avoir commencé ses tactiques ordinaires. Mondou, Riley et Lépine ont joué avec acharnement et comme question de fait tous les autres Canadiens firent de leur mieux mais ils n'avaient pas la chance avec eux.

Mme Bailey, l'épouse d'Irvin Ace Bailey, était à la partie de même que Eddie Shore, le joueur du Boston suspendu, qu'on vit dans une loge surveillant le jeu.

Les Canadiens sont partis tout de suite pour Montréal. Newsy Lalonde veut être ce soir à Montréal où il discutera avec Léo Dandurand de l'engagement de J. Bourcier, le premier compteur du groupe senior amateur de Montréal. Il se peut que ce joueur du C. P. Verdun fasse partie du Canadien d'ici quelques heures.

Boston		Canadiens
Thompson	buts	Chabot
Smith	défense	Carson
Clapper		S. Mantha
Barry	centre	Lepine
Siebert	aile	Joliat
Oliver		Gagnon

Substituts du Boston: Stewart, Beattie, Lamb, O'Neill, Patterson, Gross, Galbraith, McInenly, Smillie.

Substituts du Canadien: Riley, G. Mantha, Larocheille, Portland, Burke, Bourgault, Mondou, Gudin.

Arbitres: Rodden et Bell.

Première période

1—Boston, Beattie (Lamb, Stewart) . . . 12.03
2—Boston, Barry (Smith) 19.34
Punition: Aucune.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: O'Neill, Carson, Galbraith.

Troisième période

4—Boston, Oliver (Barry) 2.51
5—Boston, Barry 12.30
Punition: Aucune.
Arrêts:

Thompson	12	8	8—28
Chabot	10	12	13—35

Exposition de chats

L'exposition annuelle des chats organisée sous les auspices du Montreal Cat Club et de The Humane Society aura lieu demain et vendredi, les 18 et 19 janvier à l'auditorium de la Y. M. C. A., 1441, rue Drummond. Le public est cordialement invité.

Règlement de "no foul"

Milwaukee, 17. — La Commission de Boxe de l'Etat de Wisconsin a adopté hier le règlement de "no foul". Ce règlement a été mis en vigueur immédiatement.

Les boxeurs qui se battront dans l'Etat devront porter le protecteur contre les "foules".

Cette décision a été prise à la suite du combat dans lequel Sammy Slaughter, de Terre Haute, Ind., a commis un "foul" sur Frankie Battaglia, de Winnipeg.

Doraty, héros du Toronto à Ottawa

Trois points qu'il compte en période supplémentaire font gagner les Leafs, 7 à 4.

Ottawa, Ont., 17 — Ken Doraty, le minuscule joueur du Toronto, qui a tout ce qu'il faut pour compter des points dans les périodes supplémentaires était à l'oeuvre, hier soir, à Ottawa. Le héros de la série Toronto-Boston à la fin de la dernière saison, Doraty, a eu l'occasion de s'exercer un peu les yeux en vue des prochaines séries de détail. Il le fit aux dépens des Sénateurs et compta trois points dans la période supplémentaire. Les Leafs gagnèrent la partie par un score de 7 à 4. Avec l'aide d'Hec. Kilrea et de Bill Thoms, Doraty a envoyé les Sénateurs en dernière position dans leur division et son jeu fut le haut fait de la soirée dans la capitale.

Huit mille amateurs d'Ottawa avaient espéré voir leurs favoris triompher dans cette partie lorsqu'Albert Leduc et Max Kaminsky comptèrent dans la seconde période. Il n'y avait pas eu de points dans la première.

Alors la ligne Jackson-Primeau-Boll se mit à l'oeuvre dans la seconde période et égalisa le score en moins de cinq minutes. Hollett et Desse Roche remirent leur club en avant par deux points.

Il ne restait plus que six minutes de jeu et la victoire semblait assurée aux Sénateurs, mais Charlie Sands et Harvey Jackson comptèrent encore et le score fut de nouveau égal.

Hec. Kilrea fournit à Doraty les trois passes qui lui permirent de compter les trois points en période supplémentaire et Thoms y contribua aussi pour les deux premiers. Les deux gardiens de buts furent brillants tour à tour. Le jeu fut rude et les arbitres durent surveiller les joueurs surtout à la fin de la rencontre.

Toronto		Ottawa
Hainsworth	buts	Beveridge
Clancy	défense	Leduc
Horner	défense	Bowman
Thoms	centre	Kaminsky
H. Kilrea	aile	Shannon
Sands	aile	Finnigan

Substituts du Toronto — Levinsky, Day, Blair, Cotton, Doraty, Primeau, H. Jackson, Boll.

Substituts de l'Ottawa — Shields Touhey, Cox, Voss, Saunders, Ross, Hollett, D. Roche, E. Roche.

Première période

Aucun point.
Punitions: Day et Jackson.

Deuxième période

1—Ottawa—Leduc (Shannon, Kaminsky) 1.56
2—Ottawa—Kaminsky (Shannon, Finnigan) 13.09
Punitions: Boll, Horner, Leduc.

Troisième période

3—Toronto—Primeau (Jackson, Boll) 3.15
4—Toronto—Jackson (Primeau, Boll) 4.30
5—Ottawa—Hollett (Shannon, Kaminsky) 10.50
6—Ottawa—D. Roche (E. Roche, Voss) 13.05
7—Toronto—Sands (Cotton, Blair) 16.00
8—Toronto—Jackson (Primeau, Cotton) 16.50
Punitions — Blair et Hollett; Jackson (majeure).

Période supplémentaire

9—Toronto—Doraty (Kilrea, Thoms) . . 1.35
10—Toronto—Doraty (Kilrea, Thoms) . . 2.26
11—Toronto—Doraty (Kilrea) 9.03
Punitions: E. Roche, Horner.

Le Verdun tentera de vaincre le McGill pour monter en 3e place

Cette importante joute aura lieu, ce soir, au Forum, dans le Groupe Sénior. — Le S.-François ambitionne de triompher du Victoria.

Smeaton et Thomson, arbitres

La brillante équipe du Verdun rencontrera le McGill, ce soir, au Forum, dans la première joute du programme régulier du Groupe Sénior, et tentera de remporter une victoire afin de s'assurer une place dans les joutes de détail.

La deuxième rencontre mettra en présence le Saint-François Xavier et le Victoria. Les vainqueurs recevront trois points.

Si le Verdun réussit à infliger au McGill sa première défaite de la saison, ce soir, il délogera le Canadien de la troisième position pour s'y installer seul. Si le S.-François triomphe, il occupera la cinquième place.

Le McGill n'aura pas les services de Jean-Paul Elie que les études tiendront occupé pendant toute la soirée.

Le Victoria aura une équipe fort affaiblie. En effet, Town et Tapin ne pourront probablement pas jouer ce soir, étant tous deux blessés.

Le président Ken Stewart a nommé Cooper Smeaton et Jimmy Thomson pour diriger ces deux importantes joutes. La première partie commencera à 8 heures très précises.

Trente-deux joueurs des Giants au camp d'entraînement, à Miami

L'équipe des champions du monde au baseball ne devra être composée que de 23 joueurs, le 16 mai.— Les quatre as.

LES GIANTS SONT CONFIANTS

NEW-YORK, 17. — Vous reconnaîtrez, sans presque aucune difficulté, les champions du monde, les Giants de New-York, lorsqu'ils commenceront une autre course au championnat de la Ligue Nationale qu'ils espèrent devoir leur être aussi fructueuse que celle de 1933.

La liste officielle du club sur laquelle les journalistes ont pu jeter un simple coup d'oeil hier après-midi révèle que 32 joueurs se rendront au camp d'entraînement de l'équipe à Miami Beach et que trois d'entre eux seulement n'ont porté en aucun temps la saison dernière l'uniforme des Giants. Deux parmi eux, George Grantham et Fresco Thompson, n'auront pas besoin d'être présentés aux fervents des ligues majeures. L'autre, Joe Bowman, un lanceur de six pieds et deux pouces acheté du Portland, est le seul réel nouveau membre du club de la métropole américaine.

Le gérant Bill Terry se propose de commencer l'entraînement du printemps avec onze lanceurs, quatre receveurs, dix [illegible] d'intérieur et sept voltigeurs. Neuf devront avoir leurs noms rayés de la liste de paye du club avant le 16 mai alors que la limite de 23 joueurs par équipe deviendra en vigueur.

A moins d'accidents ou de développements nouveaux dans le monde du baseball et tout particulièrement des Giants, les champions du monde auront le même intérieur que celui qui les a aidés à décrocher le championnat, l'an dernier—Terry Hughey Critz, Blondy Ryan et Johnny Vergez.

Melvin Ott, Joe Moore et George Davis seront encore les voltigeurs réguliers du club quoique la nouvelle balle rapide dont on se servira la saison prochaine dans la Ligue Nationale pourrait très bien favoriser Frank (Lefty) O'Doll, un fameux rappeur qui a trouvé la balle morte de 1933 un fort handicap dans son travail pour se faire valoir.

Les quatre as

Gus Mancuso accomplira le plus gros du travail en arrière du marbre. Carl Hubbell, Hal Schumacher, Roy Parmalee et Fred Fitzsimmons seront probablement encore les "quatre as" du monticule et Bill Clark, Adolfo Luque et Herman Bell serviront encore cette année de lanceurs de relève. Bowman, Bill Shores, Al Smith et Johnny Silveson combattront pour les places vacantes du département des lanceurs.

George Grantham, acheté des Reds de Cincinnati, Travis Jackson et peut-être aussi Thompson, ancien deuxième but des Phillies, composeront probablement la liste des réservistes pour le champ intérieur, de sorte que Charley Dressen, Joe Malay et Joe Martin seront pour ainsi dire éliminés avant même que commencent les pratiques au camp d'entraînement.

Homer Peel, Fritz Lieber et Phil Weintraub pourront lutter pour la seule autre position dans le champ extérieur, et Francis Healey, Paul Richards et Harry Danning pour le poste de receveur substitut.

A tout considérer, aucun des jeunes ne semble avoir la moindre chance de devenir régulier de cette fameuse équipe.

Chocolate devra se battre contre Klick

New York, 17. — La Commission Athlétique de l'Etat de New York a ordonné hier à Kid Chocolate d'accepter le défi que lui a lancé Frankie Klick, de San Francisco, d'ici trente jours, sinon il perdra son titre de champion mondial des pugilistes poids plume reconnu par l'Etat de New York.

Klick a mis Chocolate hors de combat à Philadelphie récemment et lui a lancé un défi pour se battre pour le championnat.

Les Juniors joueront au Forum, demain soir

Le Canadien et le McGill se rencontreront demain soir, au Forum, dans une joute régulière de la Ligue Junior de hockey. Cette partie devait avoir lieu lundi soir dernier, mais à cause de l'absence de deux joueurs du Bleu Blanc Rouge la rencontre a été remise à demain soir.

Dans la deuxième joute de la soirée, le Royal, de la Ligue Junior, jouera une partie d'exhibition avec le Crane, de la Ligue Mont-Royal Junior.

Les amateurs auront l'occasion de constater la force respective des équipes des deux circuits amateurs juniors de la métropole.

Earl Miller donne la victoire au Syracuse

Syracuse, 17.—Il ne restait qu'une seule minute à jouer dans la troisième période lorsque Earl Miller a compté le point décisif et le Syracuse a vaincu le Cleveland par le score de 2 à 2 dans une intéressante joute de la Ligue Internationale de hockey, ici hier soir.

Bill Holmes a été le principal artisan de la victoire du Syracuse en comptant un point et en permettant d'en enregistrer un autre.

Sommaire.

Première période

1—Syracuse—Holmes (Schriner) . . . 8.30
2—Cleveland—Locking 13.35
Punition: Ranger.

Deuxième période

3—Cleveland—Benson (Cormier) . . . 2.40
4—Syracuse—Schriner (Downie, Holmes) 9.10
Punitions: Radley, Callighen.

Troisième période

5—Syracuse—Miller (Markie, Huggins) 18.40
Punitions: Ranger, Rennie, Hugues, Regan, Callighen.
Arbitre: Bill Starkings.

Le Détroit triomphe du Windsor, par 4-1

Détroit, 17. — Les Olympiques de Détroit ont fait un ralliement formidable dans la troisième période pour compter quatre points et vaincre les Bouledogues de Windsor par le score de 4 à 1, dans une joute de la Ligue Internationale de hockey disputée ici hier soir.

Bud Cook a compté deux fois pour le Détroit tandis que Cooper et Wiseman ont enregistré chacun un point.

Fields a scoré l'unique point du Windsor après avoir accepté une passe de Steele.

Sommaire:

Première période

1—Windsor—Fields (Steele) 11.06
Punition: Moffatt.

Deuxième période

Aucun point.
Punition: Pringle.

Troisième période

2—Détroit—Cooper (Cook) 7.24
3—Détroit—Wiseman (Carrigan) . . . 8.25
4—Détroit—Cook 10.30
5—Détroit—Cook (Macsecar) 19.38
Punitions: Carrigan, Cringle.
Arbitre: Mickey McGuire.

L'American bat les Rangers, 2-1

Seize mille personnes voient McVeigh enregistrer le point décisif.

New-York, 17. — L'American de New York a quitté la dernière position de la division internationale de la Ligue Nationale en triomphant de ses rivaux de la métropole américaine, les Rangers, par le score de 2 à 1, dans une partie rapide et excitante disputée hier soir devant 16,000 personnes, à Madison Square Garden.

Frank Boucher donna l'avantage aux Rangers sur un lancer de loin à la deuxième période mais Dede Klein égala le score au début de la troisième reprise sur une passe de Red Conn. Vers la fin de la partie, deux joueurs des Rangers furent envoyés à la cloture et Rabbit McVeigh en profita pour compter le point qui assurait la victoire à l'American.

Americans		Rangers
Worters	buts	Alitzenhead
Dutton	défense	Seibert
Brydge	défense	Johnson
Himes	centre	Boucher
Martin	aile	W. Cook
McVeigh	aile	F. Cook

Substituts de l'American: Gracie, Conn, Jackson, Klein, Burke, Pickett, Chapman, Murray, Doran.

Substituts des Rangers: Ripley, Keeling, Dillon, Osmundson, Murdock, Dutkowski, Heller, Brennan.

Arbitres: Stewart et Smith.

Première période

Aucun point.
Punitions: Dutkowski, Pickett.

Deuxième période

1—Rangers—Boucher 8.15
Punitions: Dutton, 2; Johnson.

Troisième période

2—Americans—Klein (Conn, Burke) . . 5.27
3—Americans—McVeigh (Himes) 19.05
Punitions: Seibert, Johnson.

Eug. Tremblay se croit meilleur lutteur que le champion Courville

Après avoir vu à l'oeuvre contre le vétéran Fred Lebel, dans une rencontre nulle de trente minutes, le champion provincial Armand Courville, Eugène Tremblay a déclaré à des journalistes et à de vieux amis qui l'entouraient qu'il ne croit pas le jeune aspirant à son titre de champion mondial de taille à le lui ravir. Tremblay défendra sa couronne contre Courville lundi prochain au Marché S.-Jacques pour le compte des promoteurs Giroux et Zappa. C'est la prochaine attraction importante de la saison de lutte. Eugène Tremblay ne croit pas pouvoir son titre en jeu depuis quelques années bien qu'il soit loin d'être un lutteur retiré sous sa tente.

Dans de multiples rencontres qu'il a eues depuis une couple d'années avec de bons adversaires Tremblay, à 54 ans, a eu souvent l'occasion de leur servir de bonnes leçons de lutte surtout à ceux de la jeune division, mais rarement son titre a-t-il été en jeu. Lundi prochain il le défendra contre le plus redoutable apparemment de tous ceux qui rêvent du championnat détenu par le vétéran.

Beaucoup plus fort que la moyenne des lutteurs de la division des poids-léger, Armand Courville a déjà acquis une forte expérience en fait de lutte et c'est à se demander s'il ne va pas, dans une rencontre d'une heure et demie, manoeuvrer pour fatiguer le champion et le prendre ensuite par surprise en une seule chute après la première heure de lutte. Ce qui est intéressant du moins pour le moment c'est d'apprendre que Tremblay ne craint aucunement la fougue et l'endurance de son jeune adversaire de lundi prochain et qu'il déclare tout simplement se sentir capable de le vaincre lorsqu'ils en viendront aux prises.

—"Courville a du talent et ne manque pas de ressources, ajoutait Trembley, mais je crois qu'il se défendra très mal contre deux ou trois prises dont je n'ai pas perdu le tour."

Les rivaux les plus dangereux des Giants

Memphis, Tenn., 17. — Bill Terry croit que la plus forte opposition que recevront ses Giants de New York au cours de la prochaine saison de baseball leur viendra du Chicago, du Saint-Louis et du Pittsburgh, mais il ne craint aucun d'entr'eux.

Terry est d'opinion qu'à moins de graves accidents, ses Giants devraient remporter de nouveau le championnat de la Ligue Nationale et puis décrocher les honneurs de la série mondiale de 1934.

"Chicago, Saint-Louis et Pittsburgh me semblent très puissants", a-t-il déclaré. "Une rencontre avec aucun de ces trois clubs devrait fournir un match très contesté. Toutefois, je ne vois aucune raison pour laquelle nous les craindrions.

"Les Giants devraient être plus puissants que l'an dernier. Tous les joueurs sont jeunes, et Critz et moi-même, quoique pas très jeunes, sommes en superbe condition."

Terry a déclaré qu'il allait jouer régulièrement au premier but mais qu'il croyait que George Grantham allait lui être un bon substitut.

Le Washington est à son avis le club à craindre dans la Ligue Américaine.

Tilden défait Vines en trois sets consécutifs

Providence, R. I., 17. — Bill Tilden a remporté une autre victoire sur le jeune Ellsworth Vines, hier soir, ici, dans le cinquième match de leur série de tennis professionnel. Le recore a été de 7-5, 6-3, 8-6. Le match d'hier a été tout à l'avantage de Tilden qui n'a pas été un seul instant en danger de perdre la rencontre, Vines commettant un grand nombre d'erreurs dans le deuxième et le troisième set.

Neuf pistes pour le Grand Circuit

Cleveland, O., 17. — Les commissaires du Grand Circuit, la plus importante organisation de courses sous harnais de l'Amérique du nord, se sont réunis ici hier pour leur assemblée annuelle d'hiver, assemblée au cours de laquelle le programme de la saison doit être tracé. Au moins une piste, celle de North Randall, à Cleveland, qui fait partie du Grand Circuit depuis 1909, demandera qu'on lui accorde une réunion plus longue cette année.

Tel qu'on l'a laissé entendre au cours d'une assemblée préliminaire tenue il y a quelques semaines, le Trotting Horse Club proposera probablement un programme de courses de grande vitesse pour neuf pistes. On a d'abord parlé de North Randall comme devant être la piste où se ferait l'ouverture le 30 juin. Cette réunion durera jusqu'au 7 juillet. La liste mentionne ensuite Fort Miami à Toledo, Buffalo, Toronto, Rockingham, Goshen, Syracuse, Cincinnati et Lexington dans l'ordre cité.

Les Red Wings prêtent Ed Wiseman à l'Olympic

Détroit, 17.—Eddie Wiseman, qui a appris son hockey avec les Pats de Regina, la célèbre équipe de l'ouest du Canada, a revêtu l'uniforme de l'Olympic de Détroit hier soir et a aidé les meneurs de la Ligue Internationale à sortir d'une menaçante situation dans leur partie contre les Bulldogs de Windsor.

Wiseman, membre régulier des Reds Wings de la Ligue Nationale, a été envoyé à l'Olympic par le gérant Jack Adams des Red Wings afin d'aider l'Olympic à maintenir le club en tête du circuit. Wiseman a justifié sa présence sur la faible deuxième ligne lorsqu'il a donné l'avantage à l'Olympic à la troisième période après que le club eut eu le dessous pendant les deux premiers engagements.

CLUB MAPLE LEAF

Le club Maple Leaf qui est un club visiteur aimerait à aller rencontrer tout club de 14 à 16 ans ou de 15 à 17 ans. Le club rencontrera dimanche le club Iberville et étant libre tous les soirs de la semaine lance un défi à tout club. Inf. Marc Racicot, 1313 Wellington, WIlbank 1269.

Sensationnelle victoire du Montréal sur le Chicago, 6-5

Les Maroons doivent égaler le score à cinq reprises avant de remporter la victoire dans la période supplémentaire.

RECORD POUR LE TOTAL DE POINTS

Sept des huit clubs au programme de la ligue Nationale, hier soir, ont établi un nouveau record de la saison pour le nombre de points comptés en une seule soirée. Vingt-neuf coups ont trouvé le fond des filets dans quatre villes de la N.H.L. au cours de la soirée, et de sont les amateurs de Montréal et d'Ottawa qui ont été le mieux servis sous le rapport des scores élevés. A Montréal, les Maroons ont vaincu les Eperviers de Chicago, au score de 6 à 5; à Ottawa, les Leafs de Toronto ont remporté la victoire au score de 7 à 4 et à New-York, dans une rencontre intra-cité, les Américains ont battu les Rangers 2 à 1. Les Canadiens ont été les seuls joueurs impuissants devant les buts et c'est sous un score de 4 à 0 qu'ils ont été défaits à Boston. Le total de tous ces scores établit un record de saison avec un compte de 29.

C'est à Montréal et à Ottawa que la lutte a été la plus vive. Ce n'est qu'après être revenus à la surface à cinq reprises que les Maroons ont triomphé et à Ottawa, les Leafs ont dû reprendre deux fois des avantages de deux points pour remporter la victoire dans la période supplémentaire lorsque Doraty a compté trois fois.

Les Maroons ont montré un esprit combatif extraordinaire pour remonter le courant à cinq reprises avant de s'assurer de la victoire dans la période supplémentaire sur un point de Earl Robinson. Les six points que les joueurs d'Eddie Gerard ont réussi à compter aux dépens de Gardiner ont formé un total égal à tous les points que le brillant gardien de buts du Chicago avait permis en ses six dernières parties. Les joueurs du Montréal ont été supérieurs à ceux du Chicago du commencement à la fin de la partie et dans tous les domaines. Faibles dans ses buts, Dave Kerr a été le seul des joueurs du Montréal à aider à la cause du Chicago en permettant aux visiteurs de prendre cinq fois l'avance sur son équipe. A chaque point qu'ils comptaient, les Eperviers semblaient s'assurer de la victoire, mais rien ne pouvait arrêter les Maroons, hier soir, et conduits par Robinson, qui a compté le point décisif, Russell Blinco et MacKenzie, qui ont respectivement compté trois et deux points, le Montréal a finalement vaincu la malchance pour remporter une victoire méritée.

Vive allure

La partie débuta à une vive allure et dès le début il était certain que les amateurs assisteraient à une partie sensationnelle. Après avoir maintenu le jeu autour des buts de Gardiner au cours des trois premières minutes le Montréal vit ses efforts anéantis temporairement lorsque Sheppard s'empara de la rondelle en sortant d'une mêlée devant les buts du Chicago pour descendre toute la longueur de la glace en compagnie de Goldworthy qui fit une belle passe devant Kerr pour permettre à Sheppard de le déjouer. L'enthousiasme des partisans du Montréal ne fut pas lent à renaître lorsque par une course sensationnelle MacKenzie déjoua tous les joueurs du Chicago avant de diviser les défenses pour lancer avec force derrière Gardiner et égaler le score. Mais Paul Thompson redonna l'avantage à ses coéquipiers, vers le milieu de la même période en acceptant une passe de Coulter et Romnes. Encore une fois les Maroons devaient remonter le courant et deux minutes avant la fin de cette période, Hooley Smith s'emparant de la rondelle sur le retour d'un lancer de Jimmy Ward déjoua le gardien de buts du Chicago pour égaler une deuxième fois.

Tout comme la première période, la deuxième reprise devait se terminer à l'égalité des deux parts. Encore une fois les Eperviers se donnèrent l'avantage, un peu moins de dix minutes après le début, lorsque Conacher fit une belle montée pour lancer de façon foudroyante dans les buts de Kerr. C'est un peu plus tard que Blinco, une des dernières recrues du Montréal, et pas la moindre, devait entrer en scène. Un peu moins de quatre minutes avant la fin de cette deuxième période, un beau travail de combinaison de Trottier et Robinson se termina par le lancer de Blinco dans les buts de Gardiner qui ne put bloquer le coup.

Période excitante

L'enthousiasme qui s'était emparé des amateurs au début de la joute et ne s'est jamais démenti, a connu son paroxysme lorsqu'à la troisième période les Maroons égalèrent le score à deux autres reprises. Romnes avait donné l'avantage aux siens lorsque Blinco, sur une passe de Trottier égala le score une deuxième fois. Une belle course de Jenkins alla se terminer avec la rondelle dans les filets de Kerr et cette fois ce fut au tour de MacKenzie d'égaler le score.

Environ cinq minutes après le début de la période supplémentaire, Blinco et Robinson se mirent de nouveau en évidence. Dans une mêlée en avant des buts du Chicago, Blinco, toujours à l'endroit stratégique, donna une passe à Robinson qui força Gardiner à sortir de ses buts pour glisser la rondelle dans les filets du Chicago. Le Montréal ne cessa cependant pas d'attaquer et ce n'est qu'au son de la cloche qui annonçait la victoire du Montréal que les joueurs locaux ont abandonné leurs courses vers les buts de Gardiner.

La soirée a été sensationnelle à plusieurs points de vue. Généralement très fort sur la défense, le Chicago, qui n'avait pas subi de défaite depuis le 12 décembre, et cela aux mains du Toronto, a vu les Maroons leur dames le pion en déjouant leur fameux gardien de buts à six reprises. Les Eperviers comptent généralement une couple de points par partie et laissent ensuite leur gardien de buts faire le reste du travail.

Bien qu'il n'y ait eu seulement cinq punitions d'infligées, la partie a toutefois été rude et rapide des deux côtés. Jenkins a été le plus rude parmi les visiteurs tandis que Frew et Evans ont parsemé la glace de joueurs de Chicago à plusieurs reprises.

Chicago		Maroons
Gardiner	buts	Kerr
Conacher	défense	Wentworth
Jenkins		Frew
Romnes	centre	Smith
March	aile	Ward
Thompson		Northcott

Substituts du Chicago: Abel, Couture, Leswick, Sheppard, Cook, Goltzelig, McFadyen, Goldworthy, Coulter.

Substituts des Maroons: Evans, Trottier, Brydson, MacKenzie, Blinco, Robinson, Kilrea, Cain.

Arbitres: Daigneault et Cicignora.

Première période

1—Chicago — Sheppard (Goldsworthy) 2.30
2—Maroons — MacKenzie 6.45
3—Chicago — Thompson (Coulter, Romnes) 9.21
4—Maroons — Smith (Ward) 17.17
Punition: Sheppard.

Deuxième période

5—Chicago — Conacher 9.37
6—Maroons — Blinco (Trottier, Robinson) 15.13
Punitions: Conacher, Northcott.

Troisième période

7—Chicago — Romnes (Thomson) 1.54
8—Maroons — Blinco (Trottier) 5.49
9—Chicago — Jenkins 8.03
10—Maroons — MacKenzie (Northcott) 9.50
Punitions: Coulter, Evans.

Période supplémentaire

11—Maroons — Robinson (Blinco) . . 8.23
Aucune punition.
Arrêts:

Kerr	3	4	5	7—17
Gardiner	8	8	8	4—28

La première position de la Ligue Commerciale sera en jeu, ce soir

Le superbe programme régulier de la Ligue Commerciale comportera trois parties qui promettent d'être vivement contestées, ce soir, à l'Aréna Mont-Royal.

Dans la première partie de la soirée, le Williams Transport rencontrera le Woodhouse. La deuxième joute mettra en présence le Eddy's Drive Paquette dans la dernière rencontre au programme.

Le Greffe de la Paix, qui est encore en première position, se promet bien d'infliger un défaite au Martin-Paquette afin de demeurer en tête de la populaire Ligue Commerciale.

Le Crane annule avec le Westmount par 1-1

Bien qu'il eut fait partie nulle de 1 à 1 avec le Westmount, le Crane est demeuré en première position de la Ligue Mont-Royal Junior, hier soir, à l'Aréna.

Le Verdun a subi une défaite aux mains du Valois par le score de 3 à 2 dans la joute principale de la soirée.

Dans la première partie au programme, le S.-Alban a été éliminé de la course au championnat de ce circuit en perdan contre le Champêtre par le score de 7 à 2. Dans cette dernier rencontre, Rouleau a enregistré un total de trois points.

Haynes de retour

Le gérant Eddie Gerard du Montréal a annoncé hier soir que Paul Haynes, que le club avait envoyé au Windsor de la Ligue Internationale, vient d'être rappelé. Haynes sera avec les Maroons lorsqu'ils rencontreront les Red Wings demain soir à Détroit.

COMBATS D'HIER:

Los Angeles — Gorilla Jones, 172, Akron, O., a défait Tony Poloni, 174, Reno Nevada, 10.

Oklahoma City. — Clyde Chastain, 185, Dallas a mis Jack Van Noy, 195, Perry, Okla., hors de combat, 3.

Comptoir aux Huîtres
OUVERT JOUR ET NUIT
Homards vivants grillés
Véritable Clam Chowder du Maine
Permettez-nous de vous envoyer des huîtres de l'Ile du Prince-Edouard, sur demi-écailles.
E. DESJARDINS Limited
MA. 7808. 1518 Dorchester, près Guy
54—St-v,H-C

FORUM WILBANK 613
Hockey ce soir à 8.00
McGILL vs VERDUN
ST-FRS-X. vs VICTORIA
8,500 SIEGES
Adultes 40c — Enfants 25c
Sièges de loges et de promenade 75c
Tous prix, taxe comprise.

EN OPERATION DEPUIS 1906
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
MONARCH LIFE
EST UNE COMPAGNIE CANADIENNE PROGRESSIVE
EVARISTE FOREST
Gérant — Division Montréal.
Suite 604, Edifice University Tower. LAncaster 6126.

3 ETOILES DE LA JOUTE D'HIER SOIR

Ces messieurs les compteurs . . . . .

C'était la soirée des compteurs hier soir, au Forum. Et avec quelle furie ils se sont jetés dans la mêlée pour prendre leur revanche sur les gardiens de buts qui les avaient tenus depuis si longtemps en échec. On avait pas encore vu pareille orgie de points cette saison. Onze buts en soixante-dix minutes de jeu et six contre le fier Chuck Gardiner, le monarque des gardiens de buts.

Quelle victoire pour les Maroons. Cinq fois, les adversaires ont pris l'avantage mais cinq fois ils ont égalé le score. Les points avaient pullulé mais la partie semblait devoir fournir un résultat nul. Score 5 à 5 et moins de cinq minutes encore à jouer: Earl Robinson s'élance au sortir d'un hors jeu, franchit la défense des Eperviers Noirs de Chicago et devient la première étoile de la partie en déjouant Gardiner pour le point décisif. Avec deux points chacun, Bill MacKenzie et Russell Blinco sont les deux autres étoiles de ce déluge de points.

La gazoline Trois Etoiles (3 star) c'est la gazoline de tous les jours, la gazoline que le connaisseur achète toujours car elle ne manque jamais de donner satisfaction. C'est une gazoline de qualité et à un prix très modique.

Voyez nos produits au salon annuel d'automobiles de 1934, du 20 au 27 janvier inclusivement

EARL ROBINSON

BILL MACKENZIE

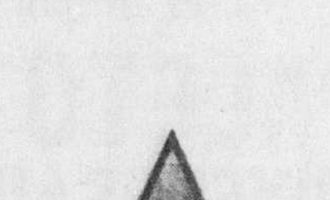
RUSSELL BLINCO

GAZOLINE
★★★
ABONDE EN ÉNERGIE
IMPERIAL

Pour un départ rapide — Batteries Atlas
Pour un arrêt certain — Pneus Atlas

Brouillard se croit capable de détrôner Maxie Rosenbloom

Il le déclare en parlant de ses projets futurs. — Lou se prépare à son combat contre Bob Olin qu'il espère mettre hors de combat.

Deux fois champion déjà

New-York, 17. — Lou Brouillard était confiant aujourd'hui de porter une troisième fois et prochainement la couronne d'un championnat mondial.

Le boxeur canadien-français discutait hier de ses ambitions à la suite d'un dur exercice dans un gymnase. Lou venait de mettre hors de combat l'un de ses partenaires. Il montra tout à coup son poing, le mit sous le nez d'un journaliste et dit:

—"C'est cela qui mettra hors de combat le détenteur actuel du championnat poids-mi-lourd, Maxie Rosenbloom."

Le ton déterminé de sa voix disait assez que Lou a bien ancrée dans la tête l'idée de gagner le championnat.

Si ce jeune pugiliste de 23 ans met hors de combat Bob Olin de la même façon qu'il coucha Ben Jeby lorsqu'il le rencontra au Madison Square Garden cela prouvera qu'il a un peu raison d'espérer réussir aussi bien contre Rosenbloom.

Olin est l'un des meilleurs hommes de la division. Une victoire contre Olin mettrait Lou Brouillard dans la voie qui le conduirait à un combat de championnat. Il est sûr que si la gauche de Lou touchait comme il faut le menton de Maxie c'en serait fait du titre de ce dernier; il changerait de mains.

Lou gagna le championnat mi-moyen il y a quelques mois. Il perdit ce titre aux mains de Jackie Fields trois mois plus tard. On disait alors qu'il avait dû s'affaiblir trop pour faire le poids-limite. La même circonstance se renouvela lorsqu'il perdit le championnat poids-moyen aux mains de Vince Dundee.

C'est pourquoi le championnat qu'il ambitionne maintenant lui semble facile d'accès. Il croit que son meilleur poids pour se battre est 167 livres. S'il pouvait réussir à détrôner Rosenbloom il aurait accompli un exploit qui ne fut fait qu'une seule fois auparavant. Bob Fitzimmons fut champion mondial des poids-moyens puis des poids mi-lourds et finalement des poids-lourds.

Les Canadiens-français se mettent en vedette à l'Indoor Tennis Club

Rainville, Longtin, Savard et Emard gagnent sans trop de difficulté. — Quatre visiteurs sont défaits. — De beaux matchs.

Douze matchs ont été disputés hier dans la première ronde du tournoi de tennis pour les championnats du Canada sur courts couverts, au Montreal Indoor Tennis Club, et les favoris ont facilement triomphé de leurs adversaires.

George Lott, de Chicago, et Frank-X. Shields, de New-York, doivent arriver à Montréal aujourd'hui venant directement de Miami, et aussitôt rendus dans la métropole ils se rendront au Indoor pour y jouer plusieurs rencontres.

Tous les matchs de la deuxième ronde du simple et ceux de la première ronde du double seront joués aujourd'hui. Quatre joueurs étrangers ont subi une défaite, hier. Sid Hermant, de Toronto, a dû s'avouer vaincu devant la supériorité et l'expérience d'Ernest Savard, 6-4,4-6,6-1.

Marcel Rainville, membre de l'équipe canadienne de la Coupe Davis, n'a pas eu de misère à triompher de C.-G. Plimpton, de Boston, 6-2, 6-3. Jack Reitman, de Montréal, a déployé toute son habileté et son savoir-faire pour disposer de W.-P. Piggott, un excellent joueur de tennis sur courts couverts de Hamilton. Le score a été de 5-7, 6-2, 6-4.

Les spectateurs ont constaté avec plaisir que Henri-Paul Emard s'est considérablement amélioré comme joueur de simple lorsqu'il a défait G. D'Arcy, de Boston, 6-2, 6-1.

Roland Longtin a eu de la difficulté à faire des placements comme il l'aurait voulu et lorsqu'il se fut réchauffé, son adversaire, Eric Walker avait pris le premier set. Longtin a joué par la suite avec plus de prudence et Walker a dû baisser pavillon, 3-6, 6-1, 8-6.

M.-P. Margesson, de Toronto, a trouvé que Paul Deschênes ripostait un peu plus souvent qu'à son tour dans le premier set et il a fait un ralliement avant qu'il ne fût trop tard pour gagner cette excitante rencontre par 9-7, 6-3.

Sommaire:

J.-E. Savard, Montréal, a défait S. Hermant, Toronto, 6-4, 4-6, 6-1.
M.-P. Margesson, Toronto, a défait Paul Deschênes, Montréal, 9-7, 6-3.
Marcel Rainville, Montréal, a défait G.-G. Plimpton, Boston, 6-2, 6-3.
D.-E. Morrice, Montréal, a défait J.-G. Wayland, Montréal, 6-2, 6-1.
Gilbert Hall, New York, a défait Allen McMartin, Montréal.
Frank Rericha, New York, a défait Don Cester, Montréal, 9-7, 6-4.
Laird Watt, Montréal, a défait Emile Durand, Montréal, 6-2, 6-2.
Bob Murray, Montréal, a défait Paul Paul Drummond, Montréal, 6-0, 6-4.
C.-W. Leslie, Montréal, a défait G.-H. Raper, Montréal, 6-3, 6-3.
Jack Reitman, Montréal, a défait W.-P. Piggott, Hamilton, 3-7, 6-2, 6-4.
H.-P. Emard, Montréal, a défait G. D'Arcy, Boston, 6-2, 6-1.
Roland Longtin, Montréal, a défait Eric Walker, Montréal, 3-6, 6-1, 8-6.

Matchs d'aujourd'hui:

10.20—Frank Shields, New York vs H.-G. Marpole, Montréal; William Aydelotte, New York vs Stuart Veysey, Montréal.
11.30—Roland Longtin, Montréal vs M.-P. Margesson, Toronto; Ross Wilcon, Toronto vs John Nichols, Boston.
12.30—Gilbert Hall, South Orange, N.J. vs H.-P. Emard, Montréal; Frank Rericha, New York vs vainqueur Aydelotte-Veysey.
1.30—Marcel Rainville, Montréal vs Dave Morrice, Montréal.
2.30—Laird Watt, Montréal vs vainqueur Wilson-Nichols; Bob Murray, Montréal vs C.-W. Leslie, Montréal.
3.00—Ernie Savard, Montréal vs vainqueur Shields-Marpole.
5.30—Leslie Clegg, Montréal vs George Lott, Chicago.

DOUBLE S

1.30—Peters et Walker vs Nichols et Coster.
3.30—Raper et Veysey vs Hermant et Piggot.
4.30—Hall et Rainville vs Plimpton et D'Arcy; Leslie et Morrice vs Hatch et Dawes.
5.30—Savard et McMartin vs Aydelotte et Murray.
6.30—Longtin et Rericha vs Deschênes et Leclerc; Cleveland et Mills vs Shields et Laird Watt.
7.30—R.-N. Watt et Robert vs Reitman et Clegg; Cameron et Forsythe vs Lott et Emard.
8.30—Marpole et Drummond vs Margesson et Wilson.

Suggestions pour éliminer les parties nulles dans la N. H. L.

Lors de la prochaine assemblée des gouverneurs de la N. H. L. on proposera un nouveau règlement ayant pour but de diminuer le nombre des parties nulles qui se chiffrent maintenant à 21 depuis le début de la saison. Les gérants, les instructeurs et les amateurs ont souvent protesté contre le fait que les périodes supplémentaires n'ont pas assez souvent comme résultat de briser l'égalité des scores et il est bien probable que des suggestions seront faites à l'effet de rétablir le système des périodes supplémentaires limitées à 20 minutes, le premier point compté devant mettre fin à la partie. Une autre suggestion réclame trois points pour une partie gagnée et un point pour une partie nulle; une autre voudrait qu'on alloue deux points pour une partie gagnée et aucun pour une partie nulle. Il est sûr que cette dernière proposition ne sera pas bien accueillie par tous les gouverneurs. Un club comme l'American qui, dans le passé, était beaucoup plus faible que ses rivaux devait adopter des tactiques défensives qui n'avaient comme résultat que de lui faire accumuler les parties nulles.

Matchs de lutte

Atlanta. — Jim London, St.-Louis a défait George Zaharias, Pueblo, Colo., Zaharias incapable de continuer après la deuxième chute.

New Haven, Conn. — Jim Clinestock, 252, Oklahoma, a défait Bull Martin, 225, Trenton, N. J. une chute, 16.18, Martin incapable de retourner dans l'arène pour la deuxième chute.

New York. — Jack Sherry, 218, Columbus, O., a renversé Dekuh, 225, New York, 8.37. Harrisburg, Pa. — Ernie Dusek, 219, Omaha, a renversé Jack Humberto, 215, Italie, 36.30.

San Diego, Calif. — Ed (Strangler) Lewis, 240, Glendale, Californie, a défait Sammy Stein, 205, New York, deux chutes sur trois.

San Francisco — Jim Browning, 235, Verona, Mo., a défait Nick Lutze, 213, Venice, Calif., deux chutes sur trois.

LE CLUB DE TENNIS JARRY

La soirée dansante du populaire club de tennis Jarry sera donnée vendredi, le 26 janvier, à 9 heures, à l'hôtel Place Viger, avec le concours de la reine des sports de la province, Mlle Jeannette Morin, sous la présidence de M. Ernest Larin. Mlle Gabrielle S.-Jean, reine du club Beaubien, Mlle Gertrude Bernier, ex-reine des sports du nord, et Mlle Jeannette S.-Pierre, reine de la North-End Hockey League, accompagneront la reine de la province. Inf.: DUpont 3537.

Pourquoi payer plus cher?

LORSQUE VOUS POUVEZ ACHETER A SI BON COMPTE LES FAMEUSES

Lames de rasoir • Bell •

Fabriquées au Canada
Aiguisées à la main — Repassées à la main
Pas peinturées ni shellaquées
Aucun danger d'infecter la peau

3 pour 10c

Montreal Newsdealers Supply Co.
Distributeurs.

Quinze combats de boxe à la Y. M. H. A.

Le programme complet des combats de boxe amateurs qui auront lieu ce soir au chalet de la Y. M. H. A., a été publié par les organisateurs hier. Il comprend 15 combats entre les plus populaires pugilistes amateurs de cette ville et c'est l'un des meilleurs encore préparés en ville. La première rencontre commencera à 8 h. 15 précises. Plusieurs champions sont à l'affiche.

Voici la liste des combats annoncés:

90 lbs.—D. Aronov, Y.M.H.A., vs J. Allen, Univ. Sett.
100 lbs.—A. Helbert, Y.M.H.A., vs J. Sorrelle, St-Albans.
108 lbs.—R. Gagnon, St. Willibrord's vs M. Rubin, Y.M.H.A.
108 lbs.—M. Berger, Y.M.H.A., vs M. Hennessey, St-Albans.
112 lbs.—F. Petronne, Richelieu, vs I. Elman, Y.M.H.A.
118 lbs.—R. Gervais, Beld.-Cort. vs J. Cavanagh, Griff. B.C.
118 lbs.—M. Alper, Y.M.H.A., vs J. Galley, Black Watch.
126 lbs.—A. Parent, Nationale, vs A. Jones, St-Columba House.
130 lbs.—H. Gordon, Y.M.H.A., vs S. May, Black Watch.
135 lbs.—J. Golion, F. O. Eagles, vs L. Smith, C.P.R.A.A.A.
135 lbs.—J. Abrams, Y.M.H.A., vs R. Lariviere, C. P. St-Zotique.
135 lbs.—E. Mason, C.N.R., vs J. Marsh, Black Watch.
135 lbs.—I. Debrofsky, Univ. Sett., vs J. Coughlin, Griff. B.C.
147 lbs.—C. Braithwaite, Univ. Sett., vs G. Notman, St-Albans.
160 lbs.—E. Belson, Y.M.H.A., vs M. Weibusch, Beld.-Cort.

Hornsby jouera

St-Louis, 17.—Toujours dans l'impossibilité de trouver un joueur de troisième but supérieur à la moyenne, Rogers Hornsby, le nouveau gérant des Browns de Saint-Louis, est actuellement occupé à se faire traiter une blessure à la jambe afin de pouvoir jouer lui-même.

AU LAVAL

Hier soir a eu lieu la plus belle partie du tournoi de snooker pour le championnat de la ville de Montréal, lorsque Alfred Quevillon et Paul Mooney se sont rencontrés. Mooney est sorti vainqueur par un score de 3 à 2. Le gagnant exhiba une partie de toute beauté et malgré qu'il perdit le premier ramkage, il revint à la charge dans le deuxième et les deux derniers.

Cet après-midi à deux heures précises, Paul Bellehumeur rencontrera Lionel Daigle et ce soir le fameux D. Ponni sera l'adversaire de Gaston Lortie à 7.30. Bienvenue à tous les amateurs de snooker à la salle de billard Laval, 351 rue S.-Catherine est.

Joutes de Hockey

LIGUE NATIONALE
Maroons 6, Chicago 3.
Boston 4, Canadien 0.
Toronto 7, Ottawa 4.
American 3, Rangers 1.

LIGUE MT-ROYAL Jr
Champêtre 7, S.-Alban 3.
Valois 3, Verdun 2.
Crane 1, Westmount 1.

LIGUE INTERNATIONALE
Détroit 4, Windsor 1.
Syracuse 3, Cleveland 2.

INTERNATIONALE
Saskatoon 6, Hammarby H. C. Stockholm 0.

PARTIES DE CE SOIR
GROUPE SENIOR
McGill vs Verdun.
Victoria vs S.-Francois.

LIGUE COMMERCIALE
Woodhouse vs Williams Trans.
Ceri-Bordeaux vs Eddy Drive.
Martin-Paquette vs Greffe de la Paix.

LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo à Cleveland.
Québec à Philadelphie.

LIGUE CAN.-AMERICAINE
LIGUE NATIONALE
Division canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts.
Toronto	25	16	4	5	92	44	37
Canadien	26	10	12	4	43	52	24
Maroons	25	8	11	6	47	66	62
American	26	7	14	5	62	65	18

Division canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts.
Chicago	33	11	8	6	44	34	28
Rangers	25	11	8	6	46	41	28
Détroit	24	12	9	3	50	55	27
Boston	26	10	13	3	52	61	23

LIGUE INTERNATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts.
Détroit	23	13	8	2	50	50	28
Syracuse	24	12	10	2	67	54	26
Cleveland	21	10	10	1	36	58	21
Buffalo	25	7	8	7	49	63	21
Windsor	24	10	12	1	42	51	21
London	22	8	11	3	37	45	19

LIGUE CAN.-AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts.
Boston	19	10	6	3	54	46	23
Québec	20	8	8	4	45	42	20
Providence	18	7	6	5	34	36	19
Philadelphie	15	6	8	4	47	45	16
New Haven	19	7	10	2	31	40	16

GROUPE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
xMcGill	7	6	0	1	33	8	19½
Royal	11	7	3	1	34	33	16½
Canadien	11	5	4	2	26	26	13½
Verdun	10	5	5	0	31	27	11
Lafontaine	11	4	6	1	32	42	10
S.-François	10	3	6	1	22	36	8½
Victoria	5	0	6	2	16	32	3

x—jouent des parties de 3 points.

LIGUE MT-ROYAL Jr.

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts.
Crane	8	5	1	2	18	10	12
Verdun	8	4	2	2	25	12	10
Westmount	8	4	2	2	20	12	10
Valois	8	4	2	2	24	16	9
Champêtre	8	1	4	3	15	28	5
S.-Alban	8	0	6	2	15	40	2

LIGUE COMMERCIALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts.
Greffe	7	3	1	3	17	10	9
Woolhouse	7	2	1	4	16	13	8
Eddy Drive	7	2	3	1	10	10	7
Williams Tran.	7	3	4	0	12	19	6
Martin-Paquette	7	1	2	4	8	8	6
Cerf-Bordeaux	7	1	2	4	12	14	6

Le Grand Circuit revient à Chicago

Chicago, 17.—Le Grand Circuit reviendra à Chicago pour la première fois depuis seize ans, le 10 septembre prochain alors qu'aura lieu un meeting de courses sous harnais de cinq jours.

Le meeting accordé hier par les commissaires du Grand Circuit à Cleveland sera probablement organisé par un groupe de conducteurs amateurs. Le meeting ne rapportera aucun profit et aucun billet de pari-mutuel sera vendu.

Les officiers du pari-mutuel des pistes de courses de Chicago n'ont fait aucune déclaration au sujet du retour des courses sous harnais dans la ville des vents.

LIGUE DU NORD

Devant plus de 4000 personnes le Montcalm a défait le Henri Lamarre par 1 à 0, tandis que la Ferme S.-Laurent a repris la tête de la Ligue du Nord en battant le Lafayette par 5 à 1, hier soir.

Richer fut le héros de la première rencontre en scorant sur un assist de F. Bourcier l'unique point de la rencontre.

Les frères A. et T. Thomas ont scoré les 3 points de la Ferme S.-Laurent.

Rencontre de ce soir: à 8 heures: Métropole Laundry vs Fontaine Valet.
9 heures: J. Baillie vs H. Lamarre.
10 heures: Lafayette vs Ferme S.-Laurent.

Arbitres: Lépine, Cutler et Kellett.

AUX RAQUETTEURS

N'oubliez pas que c'est ce soir la grande marche en raquettes à travers la Montagne. Le rallyement se fera à 8.30 précises, angles des Avenues du Parc et des Pins.

Donc ce soir, ce soir, afin de faire un succès sans précédent de cette soirée.

Seattle — Eddie Ivory, 144½, Vancouver, B.C., et Léonard Bennett, 144½, ont fait match nul, (6).

CHEZ WOODHOUSE

où le style, la qualité et l'économie ont régné en maître depuis plus de* DEUX ANS, *on annonce

LA PLUS GRANDE NOUVELLE DONT FASSENT MENTION LES ANNALES DU VÊTEMENT À MONTRÉAL

COMPLETS

INDIVIDUELLEMENT CONFECTIONNÉS SUR MESURES

$1.00 COMPTANT

$19.95

6 MOIS POUR PAYER LA BALANCE

PAS D'INTERET

La vente commence à 9 HRS PRÉCISES DEMAIN

La plus grande vente de vêtements à Montréal n'a pas encore eu lieu. Pas avant demain matin à neuf heures — alors que les hommes de cette ville seront témoins d'un phénomène qui n'est pas susceptible de se répéter. En face du coût toujours croissant des lainages, nous avons acheté tout le stock de tissus de notre manufacturier juste pour cette vente, qui sera positivement la dernière avant que les prix soient nécessairement augmentés.

Notre rayon des vêtements s'est acquis l'enviable réputation de produire des vêtements supérieurs aux plus bas prix jamais offerts — mais ce fait même sera éclipsé demain quand nos portes ouvriront pour ce fameux carnaval de bas prix.

Lainages garantis venant de filatures de renommée mondiale telles que: Hirst & Sons Ltd. Bradford, Angleterre. Salts (Saltaire) Ltd, Bradford, Ang. C. & J. Hirst & Sons, Bradford, Ang. Wm. Firth & Sons, Bradford, Ang. Jas. Wood & Co., Allerton, Ang. B. & J. Whitwam & Sons, Golcar, Ang. Aussi des milliers de verges de beaux tissus canadiens.

Tous des complets confectionnés à la main quand la confection à la main est jugée nécessaire. Chaque commande prise suivant les mesures individuelles et les besoins spécifiques. Vous aurez le choix dans un vaste assortiment des plus beaux lainages garantis, venant des filatures les plus renommées au monde. Les modèles sont tous de 1934 — patrons et nuances dernier cri comme par exemple — carreaux écossais, quadrillés, tweeds diagonaux, etc. Les tissus sont des worsteds, tweeds, worsteds non finis, serges Botany anglaises et tweeds écossais.

Que vous ayez besoin ou non d'un complet — ce sera tout simplement de l'extravagance que de ne pas venir à cette vente. Venez donc demain avec la conviction d'en avoir beaucoup pour votre argent — et vous ne serez pas désappointé. Chaque homme trouvera le tissu, le modèle et la couleur qu'il désire. Rappelez-vous aussi qu'on ne vous demande qu'un dollar d'acompte et que vous avez jusqu'à six mois pour payer.

Frais de transport en chemin de fer ou en autobus payés sur achats pour plus de $100.00 dans un rayon de 150 milles de Montréal. Port payé sur achats de $160.00 et plus dans un rayon de 200 milles.

WOODHOUSE & CO., Limited
105 rue Ste-Catherine O.

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande

Les télégrammes qu'on adressait à Mlle A. Colin

Ils étaient remis à Alfred Lévesque, dit un témoin, aux Assises.

Objections rejetées

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Alfred Lévesque, qui subit son procès aux Assises, pour contrebande d'alcool, se servait du nom de "Mlle Anna-P. Colin", pour l'envoi et la réception de ses télégrammes. On sait déjà qu'il avait un compte en banque à ce nom. M. J.-N. Bélanger, agent du "Canadian National Telegraph" à Rivière-du-Loup, a déclaré que tous les messages adressés au nom de Mlle Colin étaient remis à Lévesque lui-même ou à ses employés.

La Couronne semble avoir terminé la production des télégrammes échangés entre les intéressés. Cette preuve aura pris quatre jours. Un monceau de télégramme est présentement devant le tribunal. Hier après-midi, Me Bienvenue a commencé une autre preuve en produisant des cartes d'enregistrement de l'hôtel Château Champlain, à Québec, où les deux accusés, Lévesque et Graveline, se retiraient, ainsi que plusieurs autres prétendus contrebandiers.

Maintenant que la production des documents est pratiquement terminée, la Couronne appellera les employés de Lévesque et de Graveline, qui eux sont au courant des différents chargements opérés dans le bas du fleuve.

La défense a formulé toute une série d'objections, à la séance d'hier après-midi. Le président du tribunal les a presque toutes rejetées.

Lévesque payait ces messages

La Cour s'ouvre à deux heures et demie, sous la présidence de l'hon. juge Wilfrid Lalliberté. La Couronne continue l'interrogatoire de M. J.-N. Bélanger, opérateur de télégraphe à Rivière-du-Loup.

Me Bienvenue: — Qu'est-ce qui vous disait que les télégrammes adressés à Mlle Colin devaient être remis à Lévesque?

Le témoin: — Par le sens du message, je m'apercevais qu'il appartenait à Lévesque. Par la suite, Lévesque acceptait ces messages.

La Couronne continue à produire des feuilles de télégrammes dont le contenu est complètement dénué de tout intérêt.

Par Me Rivard: — Qu'est-ce qui vous dit que tous ces messages ont été envoyés à Lévesque? Vous avez juré que Lévesque les avait tous payés, qu'en savez-vous?

Le témoin: — C'est inadmissible qu'il y ait eu une personne assez charitable pour payer ce monceau de messages.

—Vous connaissiez bien M. Lévesque? — Très bien. Je n'ai jamais rien vu avec lui. C'était un gentil garçon et d'ailleurs un très bon client pour la compagnie.

—Je pense bien. Est-ce que vous connaissez Mlle Colin? — Non.

—Elle peut bien exister, vous ne connaissez pas toutes les filles de Rivière-du-Loup? — Oh! non, je n'ai pas cette réputation-là.

La signature de Stevens

La Couronne appelle ensuite M. Arthur Laflamme, comptable au Château Champlain, de Québec. Il est employé de l'hôtel depuis sa fondation. Il produit une grande quantité de cartes d'enregistrement des voyageurs. Plusieurs sont des accusés dans cette cause de contrebande. On relève les noms suivants: Alfred Lévesque, Antonio Graveline, L.-C. Stevens, Fernando Dubois, W. Sirois, J. Waters.

Me Bienvenue: — Connaissez-vous Lévesque, l'accusé?

Le témoin: — Oui. (Il le désigne du doigt).

—Est-il allé souvent à l'hôtel? Assez souvent.

—Connaissez-vous L.-C. Stevens? —Non. (On le lui désigne dans l'assistance mais il ne le reconnaît pas).

—(En montrant au témoin la signature de Stevens sur la carte et sur le cautionnement signé en Cour de police): Est-ce la même signature?

Me Oscar Gagnon:—Je m'oppose à ce que l'on demande au témoin ce que l'on doit demander à un expert. Que l'on fasse venir un expert en écriture.

Me Bienvenue:—Si mes confrères présentent des objections, je vais faire venir Stevens lui-même dans la boîte aux témoins.

Une autre objection est alors faite par Me Gagnon. Ce n'est pas le procès de Stevens que l'on fait présentement, dit-il, et il est contraire à la loi de la preuve de faire venir un accusé pour témoigner dans une cause où se débattent des co-accusés.

L'hon. juge Lalliberté permet à la Couronne d'interroger Stevens, et ce dernier identifie les deux signatures. La Couronne demande alors l'ajournement à ce matin.

Election d'officiers

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — L'Association Canadienne des Eleveurs de Renards, réunis en congrès à Québec, a fait l'élection de ses officiers. Ont été réélus: MM. George-A. Callbeck, président, et L. Telman, vice-président. Parmi les directeurs, on remarque: M. Edgar Rochette, député de Charlevoix-Saguenay, et M. Charles Fremont, président de l'association locale. Au déjeuner, hier midi, l'hon. M. H. Laferté était l'hôte d'honneur des congressistes.

Pour vol d'auto

Edward Ferguson a avoué sa culpabilité, hier après-midi, devant le juge Victor Cusson à l'accusation d'avoir volé un automobile appartenant à M. Max Greenberg, le 6 du courant. Le juge l'a condamné à trois mois de prison, mais il a acquitté Philippe Desmarais, qui, de l'aveu même de l'accusé, ne connaissait rien du vol commis quand il fut arrêté dans l'automobile de M. Greenberg en compagnie de Ferguson.

La brigade de l'école Jacques-Viger

L'école Jacques-Viger avait, hier matin, le privilège de réorganiser sa brigade de Sécurité, sous les auspices de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec. On remarque dans la photo, de gauche à droite, dans la première rangée: M. F. Rodrigue, M. F. Rondeau, M. P.-E. Corriveau, M. G. Parent, M. G.-A. Mainville, M. L.-B. Régis. Dans la seconde rangée: M. D. Lambert, M. P. Latour, M. Nap. Bouchard, M. J.-P. Lalonde, M. J. Moussette, M. O. Daoust. Dans la troisième rangée: M. G. Degray, M. G. Corriveau, M. R. Poulin, M. L. Lemain, M. Y. Bélanger, M. O. Beaudoin. Dans la quatrième rangée: M. Gustave Bellefleur, principal de l'école Jacques-Viger; M. Jean Lapointe, directeur de la Brigade.

En l'honneur de ces loyalistes anglais

Kingston, 17. — Des fêtes auront lieu, cette année, qui marqueront le cent cinquantième anniversaire de l'arrivée d'un groupe de loyalistes anglais dans le Haut-Canada en 1784. Un premier contingent était sous la direction du capitaine Michael Grass, qui avait déjà été prisonnier des Français dans le vieux fort de Frontenac à Cataraqui, aujourd'hui Kingston.

C'est à ce capitaine Grass à qui l'on donna un premier lot dans une région où devait s'élever plus tard la ville de Kingston; le second lot fut concédé au révérend John Stuart, "père de l'église d'Angleterre dans le Haut-Canada" et premier recteur de St. George's.

Il y a deux ans, la société historique de Belgique enquêta pour connaître les noms de tous les descendants des premiers loyalistes, cela en vue de la célébration du prochain cent cinquantième annivers.re.

Place qui revient aux poètes dans l'univers

Devant les membres de la Saint-James Literary Society, le Dr H.-D. Brunt, assistant professeur de littérature anglaise au Collège Macdonald, a donné, hier soir, une conférence très goûtée sur le rôle du poète et de l'artiste dans la société. Mêlant l'humour à l'émotion la plus noble, le conférencier se demanda d'abord si la poésie n'était pas un virus néfaste, une échappée dans le rêve de la part des êtres faibles qui n'osent affronter la réalité. Il rappela qu'en tous temps les poètes ont été considérés comme un peu piqués par les personnes à l'esprit pratique et que bien des gens sont encore d'accord pour dire que les artistes sont plus ou moins déséquilibrés.

Dans la seconde partie de sa conférence, le Dr Brunt prit la défense de ces pauvres poètes et affirma que l'attitude des artistes devant l'univers avait autant d'importance que celle des savants. "L'art, dit-il, doit être jugé au mérite et la vie d'un auteur, si blâmable soit-elle, ne devrait jamais intervenir dans le jugement à porter sur son oeuvre. Le Dr Brunt termina sa conférence en démontrant que les poètes avaient une langue à eux et employaient cependant les mots de tout le monde.

M. E. Gagnon décédé

L'échevin du quartier Préfontaine, M. Georges Lalancette a perdu son beau-frère, M. Edouard Gagnon, décédé ce matin à l'âge de 57 ans à la suite d'une maladie de dix mois. M. Gagnon, vieil employé de la maison Gunn, Langlois, est décédé à son domicile, 2238, rue Chambly. Il laisse son épouse née (Angélina Carrier). Avis des funérailles demain.

Le taudis est un foyer de la contamination

Projet proposé à la conférence interprovinciale comme remède au chômage.

Le comité du logement salubre a fait du travail effectif, hier soir, au cours de sa deuxième réunion à la Palestre Nationale. On se souvient que la première avait donné lieu à des incidents désagréables. Le projet Doucet, qui prévoit la démolition de 25,000 taudis à Montréal pour les remplacer par 20,000 logements modernes, sanitaires et dotés de vastes terrains de jeu, avait alors été écouté d'une oreille distraite.

Hier soir cependant, par suite de l'attention respectueuse de l'auditoire, M. Armand Dupuis, président du comité, put enfin présenter le projet, exposer ses modalités, en souligner les avantages pour l'individu et la collectivité. Au début de la soirée on lut une lettre de l'hon. Athanase David qui souscrit entièrement au projet. "Il est, écrit-il, le corollaire logique de nos campagnes pour enrayer la tuberculose. Le taudis est un foyer de contamination: il faut qu'il disparaisse!" Puis M. Dupuis exposa en entier le plan Doucet dont nous donnons ici un court résumé.

Avec l'aide des gouvernements

Ce projet peut se résumer en quelques lignes: "démolition des maisons insalubres et de celles qui ne répondent pas aux règlements de construction actuels."

On assurera ensuite la reconstruction de maisons modernes, d'après un plan d'ensemble, établissant le coût d'un logement. La construction des maisons est faite pour le compte et sous la surveillance personnelle du propriétaire.

Les gouvernements sont invités à mettre à la disposition des propriétaires les sommes d'argent nécessaires pour se reconstruire. On prévoit un emprunt de $50,000,000. Cet argent pourrait être obtenu au taux de 7%, dont 4 pour cent pour le service des intérêts et 3 pour cent pour le compte de l'amortissement. Dans ces conditions, un emprunt serait remboursé en moins de 30 ans.

On profiterait de ce projet de reconstruction sur une grande échelle pour appliquer le plan d'ensemble qu'on demande depuis des années. Les rues pourraient être élargies; des terrains de jeux prendraient la place de fonds de cours et de ruelles souvent infectés.

Nouveaux arguments

M. J.-B. Baillargeon présenta de nouveaux arguments en faveur du projet. "La lutte contre le taudis sauvera l'Est de Montréal. Il y va de la santé de nos familles. Dans le seul territoire des rues Gauthier, Désery et Amherst et le fleuve on compte 308 familles où il y a des tuberculeux et 1565 personnes vivent dans leur contact journalier".

MM. J. Daoust, J.-M. Dubeau et J.-C. Rancourt adressèrent aussi la parole. Des requêtes en faveur du projet remises à M. Dupuis hier soir ne devaient pas compter moins de 15,000 signatures.

UN TELEGRAMME

Voici le texte du télégramme que le comité a adressé hier soir à Ottawa, à l'hon. R. B. Bennett à l'issue de la réunion.

"Une grande assemblée publique composée d'industriels, d'hommes d'affaires, de marchands et d'ouvriers, tenue sous les auspices du Comité du logement salubre de Montréal, prie le très hon. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, les premiers ministres des provinces et leurs collègues, d'accorder une attention toute spéciale à la démolition des taudis et au projet de reconstruction de logements salubres."

"Cette assemblée suggère respectueusement aux délégués à la conférence interprovinciale de considérer s'il serait opportun de faire un emprunt national de $50,000,000 — garanti par la province et le gouvernement fédéral — pour l'exécution de ce projet."

"On considère qu'il serait possible de construire 20,000 logements salubres, à la place des 25,000 taudis à Montréal. Cela représente plus de 75,000,000 d'heures de travail — soit de l'ouvrage pour 10,000 ouvriers sur les chantiers de la construction seulement, pendant trois ans et cinq mois."

L'importance d'une bonne comptabilité en affaires

Nombreuses sont les pertes et les faillites dues à une mauvaise compréhension des méthodes de comptabilité, affirmait hier midi, M. L.-P. Lortie, comptable expert, qui était le conférencier à l'issue du lunch hebdomadaire du Canadian Progress Club tenu à l'hôte] Windsor, sous la présidence de M. Henri-S. Labelle, architecte.

M. Lortie parla de l'importance d'une bonne comptabilité et des services qu'elle rendait.

L'éducation et l'instruction feront comprendre la tenue des livres, ajouta le conférencier. De plus, l'intuition, dit-il, n'est pas suffisante pour conduire des affaires importantes à bonne fin.

M. Lortie parla aussi de l'importance d'une publicité honnête et bien faite pour faire progresser le commerce et l'industrie. M. Godfrey Laviolette présenta le conférencier et M. Lovell Mickles le remercia.

Au tribunal-école

La deuxième épreuve éliminatoire du tribunal-école des étudiants en droit de l'Université de Montréal aura lieu d'ici la fin du mois. Elle sera suivie d'une dernière épreuve, le mois suivant, après quoi les vainqueurs se partageront le prix de $100 offert au début de l'année par l'hon. juge Philippe Demers, doyen de la Faculté de droit.

En février le tribunal donnera sa deuxième séance publique et les auditeurs assisteront alors à un procès criminel simulé. Cet enseignement appliqué que constitue le tribunal-école est sous la direction de Me Gustave Baudouin, le secrétaire de la Faculté, avec le concours de M. Guy Désaulniers, e.e.d.

M. N. Lavigne meurt à 101 ans

Nous apprenons la mort de M. Nazaire Lavigne, ancien navigateur, survenue lundi soir. Le défunt était âgé de 101 ans et 3 mois. Il laisse trois fils, Achille, Alfred et Oscar; une fille, Mme Castonguay, et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu demain matin.

Impressions de voyage

M. J.-A. Bélanger, qui est de retour d'un long voyage au cours duquel il a visité le Portugal, l'Italie, la France, la Belgique et l'Angleterre, donnera une causerie sur les pays qu'il a traversés, demain soir, en la salle de l'académie Christophe-Colomb, près Bélanger, au profit de la S.-Vincent de Paul, section S.-Arsène.

Notes de Hart

QUAKERS VICTORIEUX

Stockholm, Suède, 17.—L'équipe de hockey amateur des Quakers de Saskatoon a défait le club Hammarby de cette ville, hier, par 6 à 0.

COCHET VAINQUEUR

Santiago, Chili, 17.—Henri Cochet, joueur de tennis professionnel de France, a remporté une victoire facile, ici hier après-midi, lorsqu'il a triomphé de Pilo Facondi, 6-3, 6-4, 7-5.

UNE INNOVATION

Miami, Floride, 17.—La Commission des courses de chevaux dans la Floride a décidé hier que désormais tous les pur sang qui participeront à des épreuves devront être dans leurs stalles respectives au moins une heure avant le signal du départ.

A JEFFERSON PARK

Nouvelle Orléans, 17.—Thistle Ann à George Collin a gagné la course principale de la journée d'hier, à la piste de Jefferson Park.

A TROPICAL PARK

Miami, Floride, 17.—Chance Flight, appartenant à J.-J. Bauer, a décroché les honneurs de la bourse Lake Wales, hier après-midi, à la piste de Tropical Park.

IL REDEVIENT AMATEUR

Stratford, Ont., 17.—Henry Queenel, qui a joué au hockey professionnel en 1926, a été reinstallé comme amateur, hier.

JOUTE D'EXHIBITION

Niagara Falls, 17.—Les Sénateurs d'Ottawa, de la Ligue Nationale de hockey, joueront contre le Niagara Falls, le vendredi, 16 février. Les recettes seront versées dans les fonds d'une oeuvre de charité.

A AGUA CALIENTE

Agua Caliente, Mexique, 17.—Gallant Sir portera une charge de 130 livres lorsqu'il participera au handicap Agua Caliente, le 15 mars, a-t-on appris hier.

Autre règlement de la ligue Américaine

Chicago, 17. — Si un des quatre joueurs-gérants de la Ligue Américaine désire envoyer frapper ou courir quelqu'un à leur place au cours de la prochaine saison, ils pourront le faire sans être obligés pour cela de passer le reste de la partie sur le banc des joueurs.

Ils ne pourront, pas retourner prendre part à la rencontre mais un règlement spécial que viennent d'accepter les propriétaires de clubs leur permettra de diriger leurs hommes sur les lignes, annonce le président William Harridge, aujourd'hui.

Les joueurs-gérants de la Ligue sont Mickey Cochrane du Détroit, Joe Cronin, des Sénateurs de Washington, Lew Fonseca, des White Sox de Chicago, et Rogers Hornsby, des Browns de Saint-Louis. 30—

La Raquette

LE MONTAGNARD

Dimanche matin les membres du club de raquetteurs "Le Montagnard", au nombre de vingt-cinq, accompagnés de leurs dames et amies se rendirent à Cartierville et ensuite à l'Ile Bizard, sous la présidence conjointe de MM. Albert Dufort et du Dr L.-O. Geoffrion. La température était idéale et nos gais lurons ne demandaient mieux que ce beau soleil brillant.

Les membres et leurs dames prirent un succulent repas d'habitant, avec le ragoût aux boules de pois comme pièce de résistance, si bien apprêté par Mme Meunier, à l'Hôtel Cartierville. Des discours furent prononcés par les présidents, de la sortie et du club et ainsi que par M. Edmond Lefrançois, trésorier du club, qui était maître de cérémonies.

Un peu après ce frugal dîner l'on se rendit à la "Villa de mes Petits Plis" à l'Ile Bizard, où la cordiale bienvenue nous fut souhaitée par notre bon ami, M. Israël Meunier, membre du club et propriétaire de l'Hôtel Cartierville. Quelques moments après l'arrivée MM. Albert Dufort et le Dr L.-O. Geoffrion présentèrent une belle pipe avec étui à M. Israël Meunier, au nom des membres du club. Après remerciements l'orchestre "Rainbow Serenaders" au nombre de huit musiciens fit la musique pour la danse. Entre les danses il y a eu aussi plusieurs numéros de chant par quelques membres du club, entre autres: MM. le Dr L.-O. Geoffrion, soliste de la chorale S.-Hélène de Montréal, et Albert Dufort, dans son répertoire de folklore et autres.

A neuf heures l'on se mit à table pour le souper de fèves au lard, lequel fut bien goûté de tous. Enfin l'heure du départ arriva trop tôt, et tous remercièrent M. Israël par autobus spécial de la Cie de Transport Provinciale.

Etaient présents à cette sortie: M. Donat Lefebvre, Mlle J. Bisaillon, M. Albert Dufort, Mme H. Dufort, Dr L.-O. Geoffrion, Mme R. Nolin, M. A. Corbeil, Mme C. Goyer, M. F. Rochon, Mme C. Desparois, M. Edmond Lefrançois, Mlle L. Vidal, M. et Mme Raoul Paradis, M. et Mme Roméo Paradis, M. et Mme L. Simoneau, M. et Mme J.-H. Desjardins, M. H. Desjardins, Mlle L. Prappler, M. J.-A. Lecours, M. F. Forgues, M. et Mme Art. Panneton, M. et Mme Art. Goudron, M. et Mme L. Goudron, Mlle L. Cloutier, Mlles C. Dufour, S. Dufour, Y. Dufour, Y. Boles, M. A. Fournier, Mlle E. Rancourt, M. F.-E. Marchand, Mlle A. Blanchet, MM. F. Sieklinger, V. Archambault, C. Rossi, Rod. Corbeil, A. Meunier, R. Meunier, I. Meunier et Dr Albert Lefrançois.

Somers à la campagne

New York, 17. — Sur l'avis de ses médecins et de son gérant Lester Patrick, Art Somers, joueur d'avant des Rangers de New York, a quitté la ville pour aller se reposer pendant quelques semaines à sa maison de campagne.

On croit que Somers, qui a eu la mâchoire fracturée lors de la première rencontre des champions du monde à Toronto, sera suffisamment rétabli pour revêtir de nouveau l'uniforme de son équipe dans environ trois semaines. Mais même dans trois semaines, il devra porter un protecteur spécial à la figure.

Cobden veut démissionner

Almonte, Ont., 17. — La Ligne de hockey Upper Ottawa Valley n'acceptera pas la démission du club Cobden. Son président vient d'émettre la déclaration suivante:

"Comme président de la ligue, je refuse positivement d'accepter leur démission", a déclaré M. W. E. Scott, d'Almonte, aujourd'hui. "Nous les avons toujours considérés comme un groupe de bons sportsmen et je suis convaincu que tous les clubs du circuit sont prêts à considérer le trouble survenu comme une chose du passé et ne demandent plus qu'à tout combler. Le calendrier ne sera donc pas changé."

Marathon à Laprairie

Vendredi, aura lieu à Laprairie le départ du marathon de raquettes de 35 milles qui sera disputé comme suit: vendredi, 10 milles; samedi, 15 milles; dimanche, 10 milles. Départ à 1 h. 30 chaque jour.

Cette course sera faite à relais; les noms des équipes enregistrées à date sont: 1re équipe, Armand Soucy-Auguste Babeu; 2e équipe, Jean Bleau-Kid Dagiane; 3e équipe, Maurice Longtin-Fabien Fournier; 4e équipe, Guy S.-Marie-Georges Létourneau; 5e équipe, Hyacinthe Normandin-Léo Babeu; 6e équipe, Jean Lefebvre-Maurice Mousette.

Après le marathon une dizaine d'autres coureurs se disputeront la victoire d'une course de 5 milles. Les prix seront distribués immédiatement après cette course.

Jean Bouthillier et Gérard S.-Marie, les deux promoteurs de ces trois journées sportives, à Laprairie espèrent qu'un grand nombre d'amis encourageront les coureurs à chaque étape.

Inf. Jean Bouthillier, tél. 139 Laprairie.

SPORT A VALLEYFIELD

Les amateurs de hockey ne furent pas désappointés en assistant à la plus belle partie de hockey jouée à Valleyfield depuis plusieurs années, alors que notre équipe locale le Valleyfield Inc. (C. de C.) recevait la forte équipe du gérant DeBontille, Le Lafontaine, de la ligue Senior du Forum.

Cette partie qui fut jouée devant une assistance record a donné du jeu de toute beauté et présenta au public le premier échec de la saison du Valleyfield, Inc. Le Lafontaine remportait la victoire par le score de 2 à 1.

Nos locaux ont quand même montré des preuves de courage et cette défaite qui n'est que d'un point prouve que notre club peut figurer contre des équipes seniors de renom et donner du fil à retordre à ces dangereux adversaires.

Le Lafontaine qui avait sur son alignement Jimmy Muir, l'un des meilleurs gardiens de but de la ligue Senior, Nick Carter, Gaston Leroux et Gerald Philbin connus défenseurs, Freeman Jack, Bobby Lee, Guy Guilbeault, Darcy O'Connell, Garreau et Davis sur les avants, prouve au public que notre équipe locale avait à combattre contre des adversaires redoutables.

LE CLUB BAIN TURCOT

Le club Bain Turcot a remporté deux nouvelles victoires en battant le club Palomar deux fois par 4 à 1. L'étoile de la partie pour le Turcot fut sans contredit, le gardien de but, pour ses arrêts sensationnels. Le club Turcot joue amateur, fr. Inf.: Roger D'Aragon, MArquette 8908.

AU MONTREAL INDOOR TENNIS CLUB

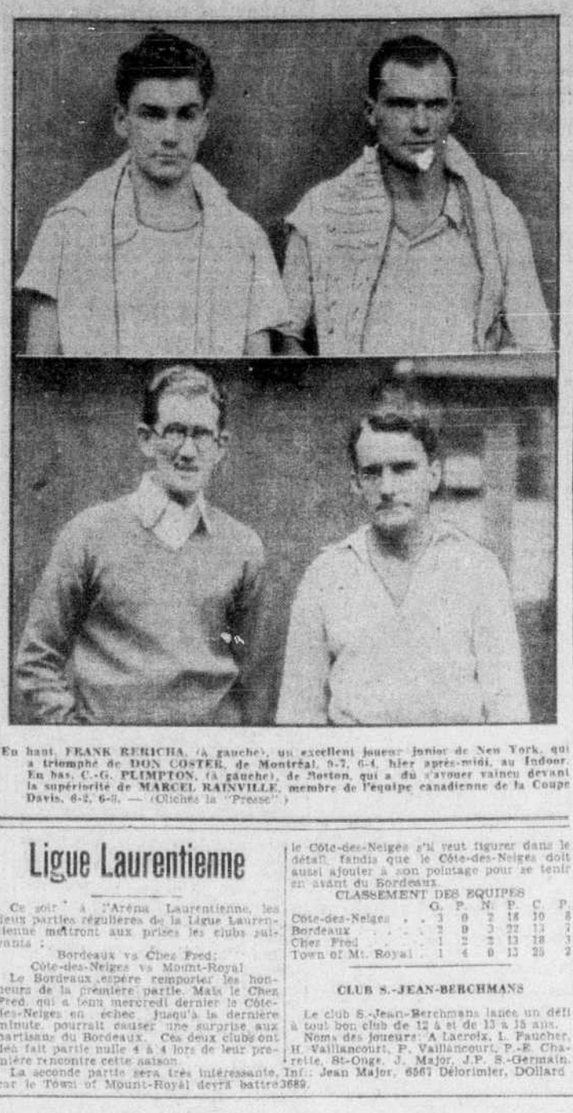

En haut, FRANK RERICHA, (à gauche), un excellent joueur junior de New York, qui a triomphé de DON COSTER, de Montréal, 9-7, 6-4, hier après-midi, au Indoor. En bas, C.-G. PLUMPTON, (à gauche), de Boston, qui a dû s'avouer vaincu devant la supériorité de MARCEL RAINVILLE, membre de l'équipe canadienne de la Coupe Davis, 6-2, 6-3. — (Clichés la "Presse").

Ligue Laurentienne

Ce soir, à l'Aréna Laurentienne, les deux parties régulières de la Ligue Laurentienne mettront aux prises les clubs suivants:

Bordeaux vs Chez Fred;
Côte-des-Neiges vs Mount-Royal

Le Bordeaux espère remporter les honneurs de la première partie. Mais le Chez Fred, qui a tenu mercredi dernier le Côte-des-Neiges en échec jusqu'à la dernière minute, pourrait causer une surprise aux partisans du Bordeaux. Ces deux clubs ont déjà fait partie nulle 4 à 4 lors de leur première rencontre cette saison.

La seconde partie sera très intéressante. En effet, le Town of Mount-Royal devra battre le Côte-des-Neiges s'il veut figurer dans le défaît fandis que le Côte-des-Neiges doit aussi ajouter à son pointage pour se tenir en avant du Bordeaux.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Côte-des-Neiges	3	0	2	16	10	8
Bordeaux	2	0	3	22	13	7
Chez Fred	1	2	2	13	18	3
Town of Mt. Royal	1	4	0	13	25	2

CLUB S.-JEAN-BERCHMANS

Le club S.-Jean-Berchmans lance un défi à tout bon club de 12 à et de 13 à 15 ans.

Noms des joueurs: A Lacroix, L. Faucher, H. Vaillancourt, P. Vaillancourt, P.-E. Charette, St-Onge, J. Major, J.P. S.-Germain. Inf.: Jean Major, 6567 Délorimier, Dollard est le Town of Mount-Royal devra battre 3682.

LE JEU DE DAMES

UN PROBLEME PAR JOUR — 2ème série

A. M. P. Ouellette
PROBLEME CANADIEN, No 474
Par M. Ernest Lajoie, Manchester, N.H.
Noirs: 13 pièces.

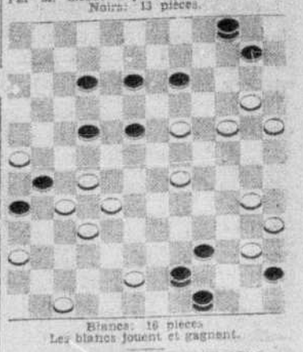

Blancs: 16 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

NOUVELLES DE L'"IBERVILLE"

Notre D. n'est très bien défendu, contre le redoutable "Verdun".

* * *

Le "B" commence la nouvelle année par une brillante victoire. Je félicite, tous ces vaillants équipiers de leur noble ambition et de leur assiduité. — M. E. VERDON président.

ECHOS DE LA "GARDE"

M. G. Paradis sort vainqueur de sa rencontre avec M. I. Berthelette. Félicitations à ce jeune damiste de son beau succès.— W. POITRAS.

* * *

"La Garde Royale" est réellement invincible.

* * *

Un tournoi handicap s'ouvrira le 24 janvier. J'invite cordialement tous les Damistes de l'Ouest à nous rendre visite. Tous sont bienvenus. — W. P.

INVITATIONS

M. J.-B. Derochers, président de la Ligue du Jeu de Dames Canadien, Inc., est prié de bien vouloir passé à La Presse.

* * *

M. Florian Trottier voudra bien nous donner son adresse.

CLUB S.-LOUIS

Le club S.-Louis vient d'ouvrir sa saison dans la Ligue du Parc Jarry en battant le S.-Thérèse par le score de 3 à 1.

Le club a fait aussi partie nulle avec le S.-François de Sales des l'Inst. des Sourds et Muets.

Le club jouera au Parc Jarry dimanche contre le Parc Jarry. Le club lance un défi à tout club midget (14-16) de la ville ou des environs. Inf. John Gougeon, 7452 Cargrain. CAl. 2742F, entre 6 et 7 hres.

SYMPATHIES DU VILLE-EMARD

Le club de baseball Ville-Emard offre ses sympathies à M. Henri Gauthier, dans le deuil qui vient de le frapper par la mort de son frère, Fernand.

ENRAYEZ CE RHUME

Le douloureux allume de poitrine ou de gorge qui si souvent dégénère en quelque chose de plus grave, est généralement soulagé cinq minutes après l'application de la calmante et rechauffante Musterole. En renouvelant la friction toutes les heures, le rhume disparaît ordinairement au bout de cinq heures.

Supérieure à un emplâtre de moutarde, la Musterole agit parce qu'elle n'est PAS simplement un onguent. C'est un "counter-irritant" — stimulant, pénétrant et très efficace pour extirper la douleur et l'infection.

Employée par des millions de gens depuis 25 ans. Recommandée par de nombreux médecins et gardes-malades.

En vente dans toutes les pharmacies. La Musterole est fabriquée au Canada par la Musterole Co., Ltd., Montréal.

Radio: Ecoutez la "Voix de l'Expérience", réseau Columbia. Voyez les journaux pour l'heure.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

Garagistes, vendeurs d'autos, de pneus, de batteries, d'accessoires, ateliers de réparations, etc., il ne vous reste que 2 jours pour nous faire parvenir votre copie d'annonce pour la SECTION SPECIALE de l'Automobile qui paraîtra dans LA "PRESSE" de samedi prochain

INSOMNIE?

Il se peut que vous soyez nerveux, irritable et déprimé, vous pouvez souffrir d'indigestion et de maux de tête; mais le symptôme le plus marquant est l'insomnie. Le traitement indiqué est la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, parce qu'elle restaure la santé et fortifie le système nerveux.

NOURRITURE du Dr. CHASE pour les Nerfs

VOYAGES

LA CROISIÈRE MÉDITERRANÉENNE qui vous permet de tout voir!

DÉPART DE NEW-YORK, LE 30 JANVIER, PAR L'"EMPRESS OF AUSTRALIA"

69 JOURS 25 PORTS $595 ET PLUS POUR LE BATEAU SEULEMENT AVEC BAIN $905 PREMIÈRE CLASSE SEULEMENT

25 ports, 21 pays, 3 continents, tout ce qui vaut la peine d'être vu dans cette partie si intéressante du monde —les merveilles de l'Italie et de la Grèce, les beautés de la Côte d'Azur, de l'Adriatique, les antiquités de l'Egypte, Rhodes, Chypre, etc.—vous verrez tout cela au cours de cette croisière *complète* de la Méditerranée, à bord du luxueux paquebot "Empress of Australia".

Excursions à terre facultatives. Prix de la série complète de 20 excursions, $330.

S'ad. à l'agent local, bureau des paquebots à la gare Windsor, ou à D.-R. Kennedy, 201 rue St-Jacques ouest. PLateau 2211.

5229

PACIFIQUE CANADIEN

AVIS IMPORTANT
aux propriétaires d'autos
concernant les
PNEUS GARANTIS
pour
VOITURES PARTICULIERES

AVANT 1933

Avant le 1er janvier 1933, les pneus fabriqués par les compagnies ci-dessous étaient garantis seulement contre tous défauts de fabrication ou de main-d'oeuvre.

PENDANT 1933

Il y a un an, (le 1er janvier 1933), il fut annoncé que tous les pneus à parois plates pour voitures particulières seraient vendus après cette date sous garantie écrite contre tous les risques de la route, sauf les crevaisons et le roulement à plat, pour une période de douze mois, ou de neuf mois, déterminée d'après le classement du pneu, et qu'un certificat de ladite garantie serait fourni à l'acheteur avec chaque pneu.

Les pneus achetés avant l'introduction de cette garantie écrite portaient la garantie fournie auparavant jusqu'à la fin de 1933. Cette date étant échue, aucune réclamation ultérieure au sujet des pneus d'automobiles particulières ne peut être considérée, à moins qu'elle ne soit relative à des pneus achetés depuis le 1er janvier 1933, et accompagnée de la garantie écrite.

ET MAINTENANT

Au cas où vous auriez acheté, durant l'année 1933, des pneus fabriqués par une de ces compagnies, sans recevoir une garantie écrite, vous devriez aller voir immédiatement le vendeur chez qui vous les avez achetés, afin d'obtenir le certificat de garantie portant la date d'achat de chaque pneu acquis.

A L'AVENIR

Les acheteurs de pneus à parois plates pour automobiles particulières doivent désormais s'assurer d'une garantie écrite avec l'achat de chaque pneu de ce genre. Les acheteurs de voitures nouvelles doivent exiger de même une garantie similaire relative à chaque pneu neuf dont la voiture est munie au moment de son achat.

A partir de cette date, les représentants, succursales, et départements de service de toutes ces compagnies ne peuvent accepter aucune réclamation au sujet de tels pneus A MOINS QU'ELLE NE SOIT ACCOMPAGNEE DE LA FORMULE DE GARANTIE DUMENT REMPLIE.

DOMINION — Dominion Rubber Company Limited
GOODRICH — Canadian Goodrich Co. Limited
DUNLOP — Dunlop Tire & Rubber Goods Co. Limited
GOODYEAR — Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada Limited
FIRESTONE — Firestone Tire & Rubber Co. of Canada Limited
GUTTA PERCHA — Gutta Percha & Rubber Limited
SEIBERLING — Seiberling Rubber Co. of Canada Limited

le 17 janvier 1934

Le témoin Trudel accuse Lachapelle et Nassif

Lucien Trudel, 29 ans, domicilié à 7773 rue Foucher, s'est avoué coupable ce matin devant le juge-en-chef Gustave Perrault, d'avoir conspiré avec deux autres personnes pour mettre le feu à cinq endroits différents au cours des deux dernières années. Il a rendu témoignage quelques minutes plus tard dans la cause de Joseph Nassif, restaurateur, et de Joseph Lachapelle, garagiste, qui eux aussi sont accusés de conspiration dans la même affaire.

Trudel déclara qu'il avait connu Lachapelle en 1929 et l'avait rencontré avec Nassif, qu'il connaissait depuis 1925. Nassif, dit-il, fréquentait sa sœur Thérèse Trudel. Il affirma avoir vu mettre le feu à la manufacture de chaussures Corbeil, située en haut du garage de Joseph Lachapelle, 2093 rue Visitation: Nassif y aurait mis le feu entre minuit et 1 h. a.m. Le restaurateur et Lachapelle lui demandèrent de monter dans la manufacture, dit-il, et Lachapelle l'y fit pénétrer par une fenêtre d'en arrière, profitant de l'absence ce soir-là du gardien de nuit. Cela se passait en décembre 1931.

Trudel resta dans le garage jusqu'à minuit et quinze, alors qu'il téléphona du bureau de la manufacture à Nassif, qui se rendit sur les lieux, entra par la porte d'avant. Trudel affirma être ensuite descendu pour attendre dans un auto stationné rue Visitation; deux minutes plus tard tous deux filèrent rue Sherbrooke et c'est à ce moment que Trudel vit venir les pompiers vers l'endroit qu'ils venaient de quitter.

Lachapelle et Nassif lui avaient promis, dit-il, en retour de sa participation au crime d'incendie, une demeure située à Charlemagne.

L'enquête préliminaire qui s'est instruite ce matin devant le juge Marin se continue cet après-midi à 2 h. 30.

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

L'ISLET

M. le curé J.E. Donaldson, en voyage à Québec.

—M. l'abbé Ed. Dion, vicaire, dans sa famille.

—M. l'abbé An. Gauthier, de passage ici.

—M. et Mme Jos. S.-Pierre, Mme A. Marin, et leur fille, de S.-Jean-Port-Joli, chez M. J.-B. Gamache.

—M. Ed. Lecler est de retour d'un voyage à Québec.

—M. et Mme E.-G. Boucher, à S.-Jean-Port-Joli.

—M. Antoine Boucher, à Cap S.-Ignace.

—M. J.-C. Mercier, à Montmagny.

—M. et Mme Emilien Blanchet, et leur fils, Léandre, à S.-Jean-Port-Joli.

—M. Georges Moreau, à Québec.

—M. et Mme Philias Normand et leurs enfants, Soulange et Jean-Guy, à Cap S.-Ignace.

—M. et Mme Albert Paradis et leurs enfants, Fernand, Soulange et Jean-Claude, de Sainte-Anne, chez MM. Aug. Bélanger et Albert Normand.

—M. et Mme Emile Fournier, à S.-Roch des Aulnais.

RIVIERE-OUELLE

—M. David Imbeault, de Pointe-aux-Outardes, chez sa mère, Mme Elzéar Imbeault.

—Mme Joe. Lavoie et sa fille, Gilberte, ont passé une dizaine chez Mme Léon S.-Laurent.

—Mlle Liana Côté est retournée dans sa famille à Baie Sarah.

—M. Philippe Bourgouin, dans sa famille.

S.-ALEXIS DE MONTCALM

Récemment, eut lieu le service de M. Adelmard Bourque, tué accidentellement.

MATTICE, ONT.

M. et Mme G. Houle, de Hearst, chez M. H. Dallaire.

—Mme Lodin, à Cochrane.

—Mlles Alida et Jeanne Houle, de Parthia, chez Mmes A. Drouin et J. Ruel.

—Mme J.-D. Deschambault, chez son frère, à La Sarre.

—M. Ed. Chabot a visité ses filles, Mmes D.-A. Cloutier, Nap. Roy et Geo. Chalifoux, à Timmins.

—M. et Mme E. Lauzon et leur fillette, Sylvia, de Cochrane, chez M. H. Lachance.

—Mme M. Parent et son fils, Robert, de Kirkland Lake, en visite ici.

—M. Florent Chabot, à Kapuskasing, dernièrement.

SAINTE-SOPHIE, MEGANTIC.

—Voici les statistiques de notre paroisse pour 1933: 25 baptêmes, 7 mariages et 22 sépultures, dont 14 d'adultes.

—M. Ludger Lambert a été nommé marguillier en remplacement de M. Gaspard Vigneault.

RESTIGOUCHE

—Récemment, a été bénit le mariage de Mlle Irène Beaudoin, à M. Jean Joseph, d'Athol.

—M. Hormisdas Brière, à Bonaventure, chez des amis.

—M. et Mme Lévis Beaudoin, d'Amqui, chez M. Adélard Beaudoin.

—MM. Adrien et Roland Richard, étudiants sont venus passer les fêtes dans leur famille.

—M. Jean Landry est allé à Nouvelle, chez des parents et amis.

—Mlle Auréa Arseneault, de Carleton, a passé le jour de l'An chez ses parents, M. et Mme Félix Arseneault.

—M. Le-Fabien Beaulieu, d'Edmunston, chez ses parents, M. et Mme Georges Beaulieu.

S.-BERNARDIN DE PRESCOTT

M. et Mme Gustave Charbonneau, de l'Original, en visite ici, ces jours derniers.

—M. et Mme Henri Lariviere, à Sainte-Justine.

—Récemment, eut lieu le mariage de Mlle Laura Carrière à M. Jos. Sauvé, de S.-Isidore.

—Mlle Aline Lalonde, à Montréal, dernièrement.

—Mlle Elise Besner, de Montréal, dans sa famille.

—M. et Mme Roméo Pilon, des Cèdres, chez M. Aza Leroux.

—M. Isaïe Gauthier, à Ottawa.

VAL JALBERT

—M. Philippe Bernier est de retour de Roberval, chez son oncle, M. Georges Dupuis.

—M. et Mme A. Morissette et leur fils, Adélard, ont visité leurs parents à Lac Bouchette.

—Mlle Emilia Perron est de retour de Québec, où elle avait passé une quinzaine à l'Hôtel-Dieu.

—M. John Girard, à Normandin et à Dolbeau.

—M. et Mme A. Laroche, de Roberval, chez M. Albert Berner.

—Mme François Gagné, d'Hébertville, chez son père, M. E. Perron.

—M. Emile Gagnon, Mlles Gertrude Gagnon et Thérèse Holette, de S.-Méthode, chez leur grand-père, M. Emile Gagnon.

—Mme Charles Côté, de la Pointe-Bleue, chez sa fille, Mme Joseph Girard.

S.-ALBERT

M. Hector Clément, de Bellerive, chez son père, M. Pitre Clément.

—M. et Mme Aurèle Chaider, d'Ottawa, chez M. Pinsonneault.

—Mlle Marguerite Wisselle, de Montréal, chez son père.

—M. et Mme Meilleur, d'Ottawa, chez Mme Meilleur.

—M. Jos. Gagné et Mlle Aurore Fournier, à Limoges.

—M. Alphonse Grenier, de S.-Télesphore chez son père.

—M. et Mme Lamesse, d'Embrun, chez M. Renée Laplante.

—M. Albert Blanchard, et Mlle Julienne Meilleur, chez M. Aza Blanchard, à Embrun.

—M. Laurent Legault, d'Ottawa, chez son père.

VAL BRILLANT

Mlle Thérèse Langlois, dans sa famille.

—M. J.-D. Brûlé, à Québec, dernièrement.

—Mme Paul Sirois est de retour d'une quinzaine à Montréal.

—M. Elzéar Plante, de S.-Hyacinthe, et Mme Boulanger et leurs enfants, de Lucerville, chez M. Michel Plante.

—M. et Mme Oscar Charette, de Mont-Joli, chez M. Georges Ducasse.

—MM. Victor et Stanislas Sirois, de S.-Moïse, chez leur frère, Paul.

—Le Dr Campagna a visité sa famille à Québec.

—MM. Edgar Langlais, Georges Ducasse et MM. et Mme Paul Sirois et Joseph Amiot et leur fils, Emilien, à S.-Moïse.

PRINCEVILLE

Le Dr et Mme Rosaire Lapointe sont retournés à S.-Jérôme.

—M. l'abbé Camille Longval est de retour de Sainte-Monique.

—M. et Mme J.-A. Morissette et leur famille, à S.-Paul.

—Le Dr et Mme Leahy, de Québec, les hôtes de M. et Mme N. Nolin.

—M. l'abbé Roger Dorval, de S.-Raymond, chez ses parents, M. et Mme C.-G. Dorval.

—M. Oscar Poisson, de Rock Island, visitait M. et Mme J.-A. Morissette, dernièrement.

—Mme J.-O. Pepin et son fils sont retournés à Farnham.

—M. et Mme J.-A. Bordeleau, de Victoriaville, les hôtes de M. et Mme J.-A. Bordeleau.

—M. et Mme Jules Thibodeau, à S.-Hyacinthe, les invités de Mme Normand.

PAQUETTEVILLE

M. et Mme Philippe Paquette et leur fillette, de Pittsburg; Mme Willie Primeau, de Beecher Falls, Vt., chez M. Philippe Paquette.

—M. et Mme Edouard Paquette, de S.-Malo, et leurs enfants, Gabrielle, Clément, Simonne, Thérèse et Roger, chez leur fils, Philippe.

—Mlle Jeanne Bissonnette, Mlles Irène et Ida Pariseau, de East-Hereford, chez leurs amies, Mlles Marie-Ange et Yvette Gendreau.

—M. Jos. Dupuis a été choisi, à l'unanimité, comme marguillier, en remplacement de M. Amédée Pariseau.

MARTINVILLE

M. J.-C. Maheu, de Hartford, Conn., a visité la famille Nap. Maheu.

—Mlle Argélia Bélisle, de Sherbrooke, l'invitée de Mlle Lucile Tassé.

—M. et Mme Nelson Taylor, de Sherbrooke, chez M. et Mme Jos. Théberge.

—M. Jos. Beaudoin, de New York, chez M. et Mme Thomas Beaudoin.

—Mlle Irène Fortier, de Sherbrooke, a visité la famille Pierre Fortier.

S.-ANACLET

M. Richard Lavoie, de Val Brillant, dans sa famille.

—M. et Mme Chs-Auguste Langlois, de Sainte-Flavie, de passage ici.

—M. et Mme Norbert Heppell, de Luceville, chez M. Alphonse Pineau.

S.-CAMILLE

—M. Amédée Fournier a été élu marguillier en remplacement de M. Philippe Roy.

—Il y a eu dans notre paroisse, en 1933, 87 baptêmes, 23 sépultures, dont 6 adultes, et 2 mariages. La population de la paroisse est de 1603 âmes, il y a 255 familles, 1255 communiants. Il y a eu durant l'année, 40,000 communions.

TROIS SAUMONS

—Mme Anatole Adam est revenue de Québec.

—MM. Arsène et Raymond Saint-Pierre, Amédée Caron, Sylvio, Edmond et P. Bélanger sont parmi nous pour l'hiver.

—M. Robert Caron est revenu d'un voyage à Québec.

—Mlle Jeannette Caron est allée à Montmagny.

—M. Ulric Talbot, Mlles Marguerite Adam et Rosette Talbot sont allés à Québec, dernièrement.

—Mlle Rose-Hilda Bourgeault est revenue de Portneuf.

—M. Henri Caron est revenu de Québec.

—MM. Rodolphe et Reynald Mercier, de Montmagny et Saint-André, chez leur mère, Mme Adolphe Mercier.

CHLORIDORMES

—Est décédé, après quelques heures de maladie, M. Aubin Chicoine, rentier, à l'âge de 76 ans.

—Mme Edouard Coulombe est revenue de l'Hôtel-Dieu de Gaspé, en bonne voie de guérison.

—M. Adhémar Francoeur est de retour dans sa famille.

—En 1933, il y a eu, dans notre paroisse, 66 naissances, 7 mariages et 30 sépultures, dont 10 d'adultes.

KIAMIKA

—Dernièrement, ont eu lieu les funérailles, de M. Donat Larocque, décédé à l'âge de 53 ans. Il laisse son épouse (Marie-Louise Ouimette); six enfants: Conrad, Cora, Dolorès, Madeleine, Colette et Royal; sa sœur: Mmes J. Lachaine, de Terre-Neuve; J. Lachaine, d'ici; Martineau, de Fermeuve et A. Martel, de Mont-Laurier; trois frères: Odias, Alcide et Antoine.

—Mlle Thérèse Forget, de Mont-Laurier, dans sa famille.

—Mlle Antoinette Valiquette, de Montréal, dans sa famille.

—Mlle Annette Diotte, de Montréal, de passage ici.

S.-LAMBERT, LEVIS

—M. l'abbé Albert Labrecque, curé de la paroisse, est allé à Québec, ces jours derniers.

—M. l'abbé J.-J. Nadeau, du Collège de Lévis, chez sa mère, Mme J.-J. Nadeau.

—M. l'abbé Pamp. Roy, curé de S.-Rédempteur, et Mme Donat Aubé et son fils, Fernand, chez M. et Mme Hipp. Roy.

—M. et Mme Majorique Nadeau, à Québec.

—M. et Mme Camille Pelchat, de S.-Isidore, chez M. et Mme Eug. Robitaille.

—M. Camille Couët, de Québec, chez ses parents, M. et Mme Arthur Couët.

—M. et Mme Henri Maranda, de S.-Isidore, chez M. et Mme Nap. Roy.

—M. et Mme Eug. Robitaille, MM. Roland et Léo Robitaille, à S.-Isidore, dernièrement.

—M. et Mme Pierre Breton, de S.-Henri, chez M. et Mme Pierre Breton, Sr.

—M. Henri Demers, de Québec, chez sa mère, Mme L.-J. Demers.

—Mlle Delphine Lemieux, M. Nap. Lemieux, de Québec, et M. Ernest Lemieux, de Montréal, chez M. et Mme Jos. Lemieux.

—M. Geo. Couture, de Québec, chez M. Nap. Couture.

—M. et Mme Isidore Parent, de S.-Isidore, chez M. et Mme E. Bureau.

—MM. Théo. Lemieux, Jos. Fontaine, Ernest Picard et Lucien Robitaille, à Québec, dernièrement.

—Mlle Aline Robitaille, de Lévis, et M. Léo Robitaille, de Québec, chez M. et Mme Eug. Robitaille.

—Mlle Emilienne Couture est de retour d'un voyage à Québec.

S.-ELZEAR, BEAUCE

—En 1933, il y a eu ici 50 baptêmes, 3 mariages et 17 sépultures.

—Mlle Adrien d'Irlande: Jean-Louis Nadeau, d'East-Broughton, en visite chez M. Honoré Nadeau.

—M. et Mme Herménégilde Jacques, à Sainte-Anges de Beauce.

—M. et Mme Claudomir Lachance, en visite chez leur mère, Mme Onésime Sanfaçon.

—MM. et Mmes Amédée Sylvain et Barthélemy Larochelle, à Saint-Séverin, chez M. Théodore Grondin.

—Mlle Bernadette Larochelle, de Québec, chez son père, M. Ezéar Larochelle.

—MM. et Mmes Placide Vachon, de Saint-Séverin; Edouard Leboux, de Sainte-Marie, les hôtes de M. et Mme Philias Lehoux.

—MM. Aimé et Roméo Nadeau, de S.-Séverin, dans notre paroisse.

—M. et Mme Adonias Laplante, de Sainte-Marie, en visite chez M. Alphonse Laplante.

—M. Cléophas Vallée a été élu marguillier en remplacement de M. Louis Laplante.

N.-D. D'ISSOUDUN

—Il y a eu, en 1933, dans notre paroisse, 94 baptêmes, 7 mariages et 13 sépultures. Il a été distribué 12,700 communions.

—M. Joseph Demers a été élu marguillier, en remplacement de M. Georges Gosselin.

—MM. Alphonse Ferland, de Trois-Rivières, et Wilfrid Ferland, de S.-Nicolas, dans leur famille.

—M. et Mme René Sévigny, M. Ernest Houde, Mlle Germaine Houde, de Québec; Mlle Jeanne Houde, de S.-Joseph de Beauce, chez M. Hildebert Houde.

—M. et Mme A. Moreau, Mlles Imelda et Blandine Demers, de Québec, chez M. Joseph Demers.

—MM. et Mmes André Bibeau et Léger Talbot, de S.-Flavien, chez M. Josaphat Talbot.

—M. et Mme Evariste Paquet, de Laurier; Robert Demers, de Sainte-Croix, et Robert Ferland, de Dosquet, chez M. Barthélemy Laroche.

—M. André Legendre, chez M. Adalbert Laroche.

—M. et Mme Ludger Monfet et leurs enfants: Aurèle et Rosaire, à Sainte-Croix.

—M. et Mme Dosithée Cayer, de Saint-Apollinaire, chez M. Edouard Cayer.

—Mlles Antoinette et Béatrice Demers, de Sainte-Croix, chez M. Napoléon Demers.

—M. J.-Baptiste Charest, de Trois-Rivières, dans sa famille, à Iseudun.

—MM. et Mmes Philibert Auger, Joseph Leclerc, de S.-Edouard, chez MM. Ernest et Bernard Leclerc.

—MM. Ernest et Jovite Leclerc, à S.-Edouard, chez leur frère, Jésum.

—Mlle Julia Leclerc, à S.-Edouard, chez son oncle, M. Emile Leclerc.

—Mlle Rachel Olivier, de Sainte-Croix, chez Mme Stanislas Olivier.

—Mme Odilon Côté, de S.-Flavien, chez M. Edouard Cayer.

—M. Laurier Auger, de Sainte-Emélie, chez sa sœur, Mme Alfred Cayer.

SAINT-BARNABE-NORD

—M. Joseph Dubé, cultivateur, a été élu marguillier, en remplacement de M. Sinaï Bournival.

—M. le curé Théotime Gravel est allé à Saint-Prosper, et M. le vicaire, à Sainte-Anne de La Pérade.

—Sont décédés, à quelques jours d'intervalle, Mme Francis Villeneuve. Cette dernière, née (Herminie) Melançon, mourut aux Trois-Rivières, où elle était en visite, à l'âge de 40 ans. Francis Villeneuve mourut subitement, quelques jours après, à l'âge de 48 ans. Ils laissent dans le deuil, un fils, Aldem, trois filles, Mmes Maxime Bellemare, Rodrigue Marcouiller et Ephrem Villeneuve.

—Est aussi décédée, Mlle Bella Baïd, fille de feu le Dr William Baïd et de Flore Lacerte, à l'âge de 57 ans. Deux sœurs lui survivent: Mmes Elisée Bellemare et (Dr) Ayotte, de Lalmas, Bad.

—Mlle Aurore Lajoie a épousé Alcidas Bournival; Mlle Gertrude Lavergne, M. Théobald Lamy, de Saint-Sévère.

—Mlle Simonne Gélinas, fille de M. Théodore-N. Gélinas, a épousé M. Arthur, fils de M. Albert Gélinas.

—Mme Théophile Lamy et ses fils, de Montréal, chez son père, M. Maxime Matteau.

—MM. Germain et Fernand Dupont, de Montréal, chez M. Eugène Dupont.

—M. Lucien Panneton, de Montréal, chez sa tante, Mme Raphaël Bourassa.

—Mlle Evr Lemire, de Sainte-Anne de La Pérade, sœur de notre vicaire, en visite au presbytère.

Un bandit de Chicago recherché à Montréal

La police de Chicago recherche actuellement à Montréal un nommé Allen-R. Hammel, accusé d'un vol de $39,000 en argent. Le chef des détectives William-H. Schoemaker est arrivé dans la métropole ce matin suivant une piste qui lui paraît sûre. Une récompense de $5,000.00 est offerte pour la capture de cet inculpé. Les détails quant au vol proprement dit n'ont pas été révélés par le policier de Chicago.

Nouveau-né déposé dans une chapelle

(Service de la Presse Canadienne)

Québec, 17. — On a découvert, ce matin, dans un des bancs d'une chapelle à la haute ville un nouveau-né qui d'après les médecins n'était né que quelques heures plus tôt. L'enfant était enveloppé dans un chandail et un journal. Il fut porté dans la sacristie où un prêtre le baptisa, puis le confia à la police qui le plaça dans une institution religieuse.

Feu Mme W. Proulx

Mme William Proulx, née (Annie) de Lorimier, est décédée ces jours derniers, à l'âge de 65 ans, à la Baie du Fèvre, P. Q.

Elle laisse pour pleurer sa perte deux filles: Marguerite, Mme Lucien Thibault, de Ste-Gertrude, et Blanche-Irma, Mme Bruno Frédouru, de La Baie; un fils, Lionel, de Montréal; dix petits-enfants: Bernard, Claude, Suzor, Laurent et Thérèse Thibault; Champlain, Jacques et Agathe Précourt, Claude et Luc Proulx; un frère et trois sœurs: M. Joseph de Lorimier, de Winnipeg, Sr de Lorimier, de Montréal, Mme Charles Behan et Mlle Blanche de Lorimier, de Winnipeg.

Les funérailles ont eu lieu à la Baie du Fèvre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Feu M. L. Jutras

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe. — Ces jours derniers ont eu lieu à S.-Hyacinthe les funérailles de M. Lucien Jutras, décédé à Béloeil, à l'âge de 4 7ans. Outre son épouse, (Anna Belhumeur), il laisse deux fils, Roméo, de Timmins, Ont. et Simon, de notre ville, deux beaux-fils, MM. René et Rolland Brodeur, de S.-Hyacinthe, trois filles, Rita, Véronique et Laligande, de Montréal, quatre belles-filles, Mlles Yvette, Rita, Jeannette et Pierrette Brodeur, de notre ville, un frère, Walter, de la Baie du Febvre; quatre sœurs, Mmes Joseph Martin, de Pointe-du-Lac, Albert Belhumeur, de S.-Marcel-sur-Richelieu, Joseph Lassonde, de Twink, et Séphora, de la Baie du Febvre. A la cathédrale, le levée du corps fut faite par l'abbé Léo Lanoue. Le service fut chanté par l'abbé F.-E. Chagnon, assisté des abbés Léo Lanoue et Edouard-Léon Paul-Pius. Au cimetière on remarquait l'abbé Alphonse Grivais, de Béloeil. Les porteurs étaient MM. Magloire Massé, Omer Brodeur, Hilarion Berthiaume, Adolphe Champagne, Prime Belhumeur et Delphis Champagne. Le deuil était conduit par les fils du défunt, ses beaux-fils, ses beaux-frères, MM. Joseph Martin, Joseph Lassonde, Albert Belhumeur, Lorenzo Garceau, Montréal, Emile Larivière, Robert et Rolland Belhumeur, S.-Marcel, Joseph Goyette, Lucien Cloutier, Joseph Jodoin, Léandre Gervais, Roméo Brodeur, etc.

Feu Mme E. McGowan

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Martine — Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Edouard McGowan, décédée à l'âge de 73 ans. Le service fut chanté par le R. P. Nadon, des Pères Blancs, assisté des abbés G. Simon et M. Dulude. Les porteurs étaient MM. L. Gagnier, S. S.-Germain, Albert Desrosiers, A. Laberge, H. Bonnier et E. Goyette.

La défunte laisse trois fils, Edmour, Ludovic et Wilfrid, deux filles, Mme J.-C. Trudeau, de Beauharnois, et Cécile, de Montréal, ses petits-enfants, sœur Charles-Edouard, des sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Roger, Thérèse et Françoise McGowan, Marthe et Louisette Trudeau, Edouard et Louis Trudeau, Freddy McGowan.

Le but du ministère public

Chicago, 17. — L'Etat a montré son jeu dans l'affaire Wynekoop. Il prétend que Rheta Wynekoop est morte d'un coup de révolver et non des suites du chloroforme comme elle gisait sur la table d'opération dans le bureau de sa belle-mère le Dr Alice Wynekoop, qui est présentement accusée de meurtre.

Charles-S. Dougherty, substitut du procureur de l'Etat, essaiera probablement ensuite de faire admettre au dossier les aveux du Dr Wynekoop qu'elle a plus tard répudiés. Une rumeur veut que le Dr Alice Wynekoop ait fait une deuxième confession semblable à la première.

La conférence interprovinciale

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

de nouveau avec le gouvernement fédéral.

A la conférence de l'année dernière, les provinces ont exprimé l'opinion que le temps n'était pas encore arrivé de se lancer dans un grand programme de travaux publics, et d'après les renseignements obtenus depuis quelque temps, de même que les déclarations faites un peu partout, l'opinion semble modifiée sur cette question, et on favoriserait maintenant les entreprises publiques. Cette question sera l'une des plus importantes soumises à la conférence.

Journalistes et spectateurs exclus

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — Les journalistes et le public sont exclus de la conférence interprovinciale qui siège à Ottawa, aujourd'hui, et dont le travail ne sera probablement pas terminé avant la fin de la semaine. Cette décision a été prise afin de permettre aux ministres fédéraux et provinciaux de discuter plus librement les différents problèmes soumis à leur attention. On croyait d'abord que la première séance serait publique, comme l'avait été le commencement de la dernière conférence à Ottawa, concernant les véhicules-moteurs. Le contraire fut jugé désirable. Les communiqués seront transmis aux journalistes, chaque jour, mais sans détails sur la discussion.

Comme le très hon. R.-B. Bennett doit partir vendredi soir pour Toronto où il sera l'hôte de la Fédération des clubs des jeunes conservateurs d'Ontario, il est probable que les délégués de la conférence devront tenir trois séances par jour, le matin, l'après-midi et le soir, afin de disposer le plus rapidement possible des importantes questions à l'étude. Pendant la conférence, les cérémonies sociales seront assez rares, mais il y aura un dîner ou un déjeuner, afin de permettre aux délégués de se rencontrer dans l'intimité.

Le conseil des ministres a siégé hier après-midi, de même que dans la soirée, pour se préparer à la conférence commencée ce matin.

La délégation des provinces maritimes, arrivée de Montréal, hier soir, où elle avait tenu une réunion, afin de présenter des réclamations unanimes à la conférence, a aussi tenu un caucus, en arrivant dans la capitale. Au nombre des délégués des provinces maritimes il y a l'hon. Antoine Léger, du Nouveau-Brunswick, dont le nom est mentionné au nombre des candidats pour succéder à feu l'hon. Pascal Poirier, au Sénat.

La loterie nationale

Le projet d'une loterie nationale, que l'hon. L.-A. Taschereau doit soumettre aux membres de la conférence, rencontre l'approbation de plusieurs des délégués provinciaux, mais le cabinet fédéral ne semble pas sympathique au projet. Jusqu'à présent, les loteries de tous genres au Canada sont illégales, mais il est vrai que le Parlement fédéral peut les légaliser quand il le jugera à propos. On sait que le sénateur McRae a eu peu de succès avec son projet de loi demandant d'établir une loterie dont les revenus iraient aux hôpitaux. Cependant cette idée fait un peu de progrès et les adversaires des loteries ne sont plus aussi nombreux qu'autrefois.

Un membre du gouvernement faisait observer, hier, que si le Canada est réduit à tenir des loteries pour aider ses chômeurs, c'est bien malheureux. Le principe des billets sur les courses et sur les loteries, ajoute ce membre du gouvernement, n'est pas sain, et l'histoire des loteries est une histoire de débâcle.

En dépit de cette opinion le gouvernement fédéral entendra avec intérêt ce que le premier ministre de Québec aura à dire sur cet important sujet.

Souscriptions qu'il vaut mieux garder chez nous

Les partisans du projet de l'hon. L.-A. Taschereau sont plus nombreux qu'on ne le croit, en dépit d'une certaine opposition venant, dit-on, spécialement d'Ontario. Plusieurs personnes croient qu'il vaudrait mieux garder en Canada les deux millions de dollars qui s'en vont chaque année à l'étranger sous forme de souscriptions à des loteries.

Il y a bien des gens qui se scandalisent à l'idée d'établir une loterie au Canada et qui, tout en dénonçant ce projet, portent soigneusement sur eux un billet pour le prochain sweepstake en Angleterre ou en Irlande. Il ne se passe pas de mois sans que l'on saisisse des billets de loteries étrangères au Canada. La méthode actuelle n'enraye pas plus l'achat de billets de loteries que la prohibition qui existait dans l'Ontario. Il y a quelques années, n'y a établi la tempérance absolue.

Les nombreux partisans d'une loterie croient qu'il vaudrait mieux faire les choses au grand jour et rayer par là une offense en vertu du code pénal qui, dans l'opinion de plusieurs, n'aurait jamais dû exister. Le projet du premier ministre de Québec arrive à temps et soulèvera une discussion intéressante.

L'Ouest a-t-il été imprévoyant?

En plus d'un endroit dans l'est du Canada, on est sous l'impression que les provinces de l'Ouest ont manqué de prévoyance, en dépensant d'une manière exagérée. Cette opinion a même été exprimée de nouveau à la réunion des premiers ministres des provinces maritimes tenue à Montréal, au commencement de la semaine, dans le but de se préparer pour la conférence d'aujourd'hui à Ottawa. Cette impression, chez la population de l'est du Canada, devra être dissipée, et celui qui a été chargé de le faire est l'hon. J.-E. Brownlee, premier ministre de l'Alberta.

L'un des premiers problèmes à discuter à la conférence sera la position financière des provinces, et l'hon. M. Brownlee profitera de cette occasion pour expliquer ce qui a été fait dans l'Ouest.

Un vaste programme de construction semble recevoir l'appui général, et comme le faisait remarquer, hier, M. L.-L. Anthes, de Hamilton, président de l'Association des manufacturiers du Canada, sur chaque dollar dépensé pour la construction 82 cents vont directement au travail. "C'est un des meilleurs moyens de mettre de l'argent en circulation dans le pays et en faire bénéficier toutes les classes de la société".

Les funérailles de M Arsène Blouin

Récemment ont eu lieu les funérailles de M. Arsène Blouin, époux de feu Elmire Pelletier, décédé à l'âge de 88 ans. Il laisse dans le deuil, un fils adoptif, M. Charles-Horace Turgeon, une sœur, Mlle Anna Blouin, de Québec et plusieurs neveux et nièces.

Le cortège funèbre partit de la demeure de son neveu, M. C.-H. Turgeon, à 2237 rue Desmarteaux, pour se rendre à l'église, où un service solennel fut chanté.

Le deuil était conduit par son fils adoptif M. C.-H. Turgeon.

On remarquait aussi: MM. J.-M. Le Guerrier, P. Proulx, René Breault, E. Bigaouette, J.-L. Pelletier, A. Saint-Onge, S. Framan, U. Dion, L. Côté, J.-F. Malo, O. Crevier, A. Nobert, F. Gingras, Eugène Blouin, Roland Blouin, Donat Laroche, Roger Huot, A. McKetcher, Charles et Armand McKetcher, L. Laporte, C. Lapointe, R. Maher, Gérard Turgeon, Maurice Beaupré, C. Turgeon, A. Comtois, P. Corbeil.

Les funérailles de M. Calixte meilleur

Ces jours derniers eurent lieu les funérailles de M. Calixte Meilleur, époux d'Alvina Ouimet, décédé à l'âge de 64 ans et 4 jours. Le convoi funèbre quitta la demeure du défunt, 3598 Wellington, pour se rendre à l'église N.-Dame de la Paix. La sépulture a eu lieu à Ste-Justine de Newton.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Therrien qui chanta le service assisté des abbés Marien et McLeod. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil trois filles: Mme P. Vachon (Alma), Dorina et Elisa; trois fils, Avila, Méa et Léo; une sœur, Mme P. Vaillancourt (Emma); six frères, Delphis, Lévis, Hermil, Hormisdas, Allen et Rodolphe; son gendre, P. Vachon, et huit petits-enfants. On remarquait dans le cortège: MM. A. Meilleur, V. Ouimet, P. Ouimet, Mlle L. Ouimet, P. Vaillancourt, L. Ouimet, L. Meilleur, D. Landry, A. Rousain, Lionel et Méa Vaillancourt, C. Ouimet, R. Ouimet, E. Meilleur, Mme Léroux, N. Proulx, Mme Cousineau, Mlle C. Cousineau, B. Séguin, A. Forget, D. Forget, G. Lépine, L. Binette, G. Gastonguay, H. Vachon, J. Catafora, D. Vaillancourt, M. Laframbois, W. Latulippe, et autres.

Feu Mlle M. Daviau

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mlle Marie Daviau, décédée à l'âge de 83 ans. La défunte laisse trois frères, Salomon, de Montréal, Paul, d'Acton Vale, et Alfred, de S.-Valerien; deux sœurs, Mmes Henri Phénix, de S.-Valerien, et Charles Morin, de S.-Liboire; sa belle-sœur, Mme veuve J. Bte Daviau, de La Providence. La levée du corps fut faite par le R. P. T. M. Chauvreau, et le service fut chanté par le R. P. Vincent Daviau, d'Ottawa, neveu de la défunte. Les porteurs étaient MM. François Leclair, Z. Beaupré, Cyide Desmarais, Z. Delisle, H. Leclerc et Joseph Vaillancourt.

Le deuil était conduit par le frère de la défunte, Alfred, ses beaux-frères, MM. Télesphore Cabana, de S.-Liboire, Onésime S.-Onge, de S.-Valérien, Olivier Bessette, de notre ville; ses neveux, MM. Télesphore, Salomon, Henri, Albert, Wilfrid, Irénée et Adrien Daviau, Ernest Lemieux, Wilfrid Patenaude, Florent Robitaille; ses petits-neveux, MM. Arthur, Henri, Georges et Gérard Patenaude, Léo, Ernest, Ephrem, Dieudonné, Hervé et Léonard Daviau, etc.

La fin pour cet espoir...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

cer des discours et d'organiser des parades publiques avec fanfares et drapeaux.

M. Knox a fait parvenir hier au Conseil de la Société des nations une longue série d'accusations contre les agissements terroristes des Nazis en même temps qu'il repoussait leurs accusations contre la Commission.

Une force internationale

On disait aujourd'hui, à Genève, vu les accusations de terrorisme et autres portées par la Commission contre les Nazis, qu'il serait bon de mobiliser une force internationale de policiers ou de soldats pour garantir que le plébiscite se fasse l'an prochain avec liberté.

Les Nazis prétendent que Knox base ses accusations sur des racontars des social-démocrates et des communistes.

Mais, d'un autre côté, Max Braun, le chef du "Font pour la liberté allemande", est venu à Genève protester contre la tenue du plébiscite l'an prochain, déclarant qu'un retard serait justifié par la campagne de terrorisme sans cesse croissante dans la Sarre.

D'autres pétitions au Conseil

De plus, le Conseil de la Société des nations a reçu une pétition d'un groupe d'unionistes ouvriers, de fermiers et d'hommes d'affaires qui déclarent que les Nazis se livrent à une politique de terrorisme "sans pareille".

La pétition ajoute: "Le Conseil de la Société des nations ne peut tolérer un tel état de choses. Son devoir est de prendre les mesures pour assurer un plébiscite libre, auquel l'on pourra se fier, et secret après le 10 janvier 1935.

"La vie et les biens de milliers de gens sont en jeu. Prendre un vote dans le présent état d'insécurité ne serait qu'une méchante moquerie".

Comment est composée la Commission

La Commission de la Sarre, dont tous les membres, ont de nouveau été nommés aujourd'hui, comprend le président Knox, représentant le Royaume-Uni, avec des membres représentant la Finlande, le bassin de la Sarre, la France et la Jougoslavie. Mais en les renommant, le Conseil de la S. D. N. a stipulé que le pouvoir de la Commission se terminera, conformément au traité de Versailles, quand les habitants de la Sarre se seront prononcés dans le plébiscite.

Paris devient...

SUITE DE LA PAGE 3

nourriture, puisque 75% de sa population est fermière, n'a jamais compris autant la nécessité du marché extérieur et reste épargneuse et au jour le jour dans sa mentalité. Elle s'inquiète peu que si l'on prête $2.00 pour une peau, elle puisse éventuellement rapporter $7.00 en travail procuré avant d'être la fourrure portée par une belle dame. Aussi bien, l'industrie de la fourrure à Paris est-elle en général financée par des intérêts étrangers. Mais les temps changent depuis la dévaluation du franc et les rentiers sont moins rentiers...

Dettes de guerre

Comment un Français de la rue ou le commerçant établi en France comprennent-ils la question des dettes de guerre, oh! bien simplement, dit M. Stern. La somme réclamée par les Etats-Unis est impossible; cinquante générations ne suffiraient pas à l'amasser. Ce sont de pures fantasmagories de chiffres. Comment la France l'amasserait-elle si les Etats-Unis n'importent plus? Un marchand créancier écrase-t-il le débiteur de bonne foi s'il peut au contraire l'aider à faire des affaires qui augmenteront les chances du remboursement?

On parle de la forte réserve-or, mais qu'est-ce que tout cet or, étranger en grande partie, que l'on a tout simplement confié à l'administration plus sûre de Paris; la France ne possède pas tout cet or qu'elle garde pour autrui. On parle des dépenses de fortifications mais notez que ce sont des travaux de défensive, sans plus, et il va de l'intérêt des créanciers eux-mêmes que le pays débiteur se garde de l'envahissement ennemi et soit en sécurité. Quel bien retirerait le créancier si la France était peu en sécurité ou dévastée par l'ennemi?

Tapage royaliste

Nous avons demandé à M. Stern de nous donner l'opinion moyenne, celle de l'homme de la rue, sur la politique française d'aujourd'hui et sur

A la radio ce soir et demain

Mercredi

CKAC 410.7-730

4 h. 30—Les cours à la fermeture de la Bourse de Montréal et de New-York.
4 h. 45—Les Fils de Carillon.
5 h.—Le Théâtre des petits sous la direction de Mlle Camille Bernard:
"Thème et variations" Beethoven
Gabrielle Iza, pianiste.
Madame Choufleurette restera chez elle le 17 janvier.
(Intermède en 1 tableau)
Madame Choufleurette
Jacqueline Couture 11 ans
Jeannette, sa servante
Margot Cofsky . . .. 15 ans
Madame Duflanchard
Réjane Ostiguy .. 13 ans
Bébelle, sa petite fille
Louise Roy . . .. .. 7 ans
Bébette, sa seconde fille
Manon Côté .. .. .. 7 ans
Madame Tubéreuse
Lilianne Lussier .. 10 ans
Madame Lapopotte
Denise Dubuc . .. . 10 ans
Madame Rigolard
Huguette Robillard 12 ans
Madame Mironton
Luce Ostiguy . . .. .. 10 ans
Baba, petit pâtissier
François Péladeau . 8 ans
"Guirlande" Godard
Gabrielle Iza, pianiste.
5 h. 30—Le programme du foyer par l'orchestre Romano, Sébastopol et sa femme.
"Dance of Egyptian Maidens" Shelley
"Music Box" Friml
"Vienna Life" (valse) Strauss
"Scènes d'un ballet imaginaire" Coleridge-Taylor
6 h. 15 — Les grands maîtres de la musique.
6 h. 30 — Le programme Lormel.
6 h. 45 — Mélodies du soir.
7 h. 02 — Le programme Vichy-Suprême.
7 h. 15 — Chant par la Belle Dow.
7 h. 30 — Le trio de concert du Queen's.
7 h. 45 — Emission du Dr Gaspard Fauteux.
8 h. — "Allo Paris".
8 h .30 — Programme d'Albert Spalding, violoniste, et Conrad Thibault, baryton.
"With a Song in My Heart" Rodgers
Conrad Thibault et orchestre
"Albumblatt" Wagner-Wilhelmy
Albert Spalding et orchestre
"Sympathy" Friml
Conrad Thibault et orchestre
"Introduction et Tarantelle" Sarasate
Albert Spalding et orchestre
"Poor Butterfly" Hubbell
Orchestre et Conrad Thibault
"Air en sol" Bach-Wilhelmy
Albert Spalding et orchestre
"Ol' Man River" de "Show Boat" Kern
Conrad Thibault et orchestre
9 h. — Le programme du Bell Téléphone.
9 h. 30—Programme récréatif offert par la maison J.-B. Lefebvre Ltée:
Orchestre: Tango "Jalousie"
Chant: "Nous sommes seuls dans la Forêt".
Orchestre: "Il suffit d'une petite femme".
Poèsie: "En regardant la lune", par Jean Narrache.
Orchestre: "La Petite de Montparnasse".
Chant: "Birds Song at Eventide".
Orchestre: "The Wedding of the Painted Doll".
Chant: "Ris, Bouffon, ris".
Orchestre: "Pense à ta Mère".
10 h. — Ovila Legaré et sa troupe.
10 h. 30 — Les actualités Melchers.
10 h. 31 — Causerie sur les sports.
10 h. 36—Programme Mus-kee-kee.
11 h. — Le reporter Roxy.
11 h. 05 — Programme du C.B.S.
11 h. 15 — Musique de danse.
1 h. — Fin des émissions.

CHLP, 267-1120

LA PATRIE

Soirée

5 h. 30 — Variétés.
6 h. — Bourse des mines.
6 h. 15 — L'Alliance artistique.
6 h. 30 — L'heure de prospérité.
7 h. 30—La Fédération des ouvriers du Canada.
7 h. 45 — Laure Choquette.
8 h. — Léon Gauthier, ténor.
8 h. 15 — —Causerie par Madeleine.
8 h. 30—Geo. Sims et son orchestre.
9 h. — Ai..our d'un mystère.
9 h. 30 — Programme Mus-kee-kee.
10 h. — Orchestre de danse de chez Krausmann.
10 h. 30 — Meunier Da Sylva, pianiste.
11 h. — Musique de danse du Lion d'Or.
11 h. 30 — Musique de danse de Maurice Meerte.

CFCF, 500—600

Soirée

6 h.—Programme musical.
6 h. 30—Programme de chant.
6 h. 45—Cotes de la Bourse.
7 h.—Renseignements.
7 h. 15—L'espagnol simplifié.
7 h. 30—Récital d'orgue.
7 h. 45—Nouvelles.
8 h.—Le baron Munchansen.
8 h. 30—Musique de danse.
9 h.—Programme musical.
9 h. 30—Une heure près de vous.
10 h.—Musique de danse.
10 h. 30—Causerie sur les conférences de désarmement.
11 h.—Nouvelles.
11 h. 15—Soliste.
11 h. 30—Orchestre.

CRCM, 327.9—310

6 h. 30—Nouvelles — français.
6 h. 38—L'Oncle Jerry.
7 h.—Edgar Herring, xylophoniste.
7 h. 15—Mary Morgan.
7 h. 30—Théâtre radiophonique.
8 h.—"The Serenaders".
8 h. 25—Concert.
9 h.—"Une heure près de vous".
10 h.—"Echoes from the Gold World".
10 h. 38—Orchestre.
11 h.—"Variétés". — Orchestre et soliste.

Jeudi

CKAC 410.7-730

Matinée

7 h. 45—Marches populaires.
8 h.—Le programme Shirriff.
8 h. 30—"Entre vous et moi".
9 h.—"Eaton Boys" (C.B.S.)
9 h. 15—Chansons françaises.
9 h. 30—In the Luxembourg Gardens.
9 h. 45—Les reines du clavier.
10 h.—Bill et Ginger.
10 h. 15—Musique militaire.
10 h. 30—Température et ouverture de la Bourse.
10 h. 45—Mélodies.
11 h.—"Sunny Side-Up".
11 h. 15—Récital d'orgue.
11 h. 30—Programme Mus-Kee-Kee.

Après-midi

12 h.—L'heure ensoleillée.
12 h. 30—Orchestre russe.
12 h. 45—Cours de la bourse.
1 h.—Causerie agricole de l'U.C.C., par M. Albert Rioux.
1 h. 15—Lunch du club Kiwanis.
2 h.—Récital d'orgue.
2 h. 30—Programme Mus-Kee-Kee.
3 h.—"Metropolitan Parade". (C.B.S.)
3 h. 30—Chansons françaises.
3 h. 45—Curtis Institute of Music.
4 h. 30—Bourse.
4 h. 45—Récital d'artistes.
5 h.—Symphonie.
5 h. 15—Orchestre (C.B.S.)
5 h. 30—Le programme du foyer.

Soirée

6 h. 15—Musique classique.
6 h. 30—Edith Murray. (C.B.S.)
6 h. 45—Les artistes célèbres.
7 h.—Programme Roger-Gallet.
7 h. 15—La Belle Dow.
7 h. 30—Aly, le bonhomme au sable
7 h. 45—Le pharmacien du coin.
8 h.—La demi-heure théâtrale du Dr J.-O. Lambert.
8 h. 30—Par-dessus les toits.
8 h. 45—A la Savate fa-si-la-ré.
9 h.—Programme Neilson.
10 h.—Le vin S.-Georges.
10 h. 15—Les maitres du piano.
10 h. 30—Actualités Melchers.
10 h. 31—Dans le domaine des sports.
10 h. 36—Le programme Mus-Kee-Kee.
11 h.—Le reporter Roxy.
11 h. 05—Mack Warnow (C.B.S.)
11 h. 15—Phil Regan, ténor.
11 h. 30—Musique de danse.
1 h.—Fin des émissions.

CHLP, 267 - 1120

LA PATRIE

Matinée

9 h. — Chansons françaises.
9 h. 20 — Musique de danse.
9 h. 45 — Extraits de comédies musicales.
10 h. — Opérettes.
10 h. 30 — Musique de danse.
11 h. — Musique classique.
11 h. 30 — Le système moderne de radiodiffusion.

Après-midi

12 h. — Le Café La Patrie.
12 h. 15 — Programme "Pour vous mesdames".
1 h. 15. — Cours de la Bourse.

Soirée

5 h. 30 — Variétés.
6 h. — Bourse des mines.
6 h. 15 — Programme Al. Benoit-Benoit.
6 h. 30 — L'Heure de la prospérité.
7 h. 30 — La Fédération des ouvriers du Canada.
7 h. 45 — Madame X.
8 h. — Le trio charmant.
8 h. 15—Causerie littéraire par le Dr Adrien Plouffe, qui parlera du roman de Claude-Henri Grignon: "Un homme et son péché."
8 h. 30—Récital d'harmonica.
9 h. — Programme musical de la Living Room Furniture.
9 h. 30 — Orchestre.
10 h. — "Playhouse of the Air".
10 h. 30 — Musique de danse du Samovar.
11 h. — Noocturne.
11 h. 30 — Musique de danse de Maurice Meerte.
11 h. 45 — Mélodies.

CFCF, 500-600

Matinée

8 h.—Airs populaires.
8 h. 15—Récital d'orgue.
8 h. 30—Cheerio.
9 h.—"Breakfast Club".
11 h.—Programme de chant.
11 h. 30.—Musique de la marine américaine.
11 h. 55—Nouvelles.

Après-midi

12 h. 45—Causerie du ministère des pêcheries.
1 h.—Cotes de la Bourse.
1 h. 15—Orchestre.
1 h. 30—Variétés.
1 h. 45—Orchestre de concert.
2 h. 45—Causerie.
3 h. 30—Concert.
4 h. Variétés.
4 h. 30—Soliste.
5 h.—"Debussy".
5 h. 30—Les aventures du Dr Doolittle.
5 h. 45—"Little Oorphan Annie".

Soirée

6 h.—Programme musical.
6 h. 30—Programme de chant.
6 h. 45—Cours de la Bourse.
7h.—Renseignements.
7 h. 30—Revue des livres.
7 h. 45—Nouvelles.
8 h.—Orchestre.
9 h.—"The Answer Lady".
9 h. 15—Musique militaire.
9 h.30—Radio-théâtre.
10 h.—Orchestre de danse.
11 h.—Les nouvelles.
11 h. 15—"Poet Prince".
11 h. 30—Musique de danse.

CRCM, 327.9—910.

6 h. 30—Nouvelles—français
6 h. 36—Roméo Jobin, ténor.
7 h.—Ovide et Cyprien.
7 h. 30—Conférence universitaire.
8 h.—Concert.
8 h. 15—Conférence sur le radium par le professeur G.-H. Henderson, de Dalhousie, N.E.
8 h. 30—"Musical Etchings".
9 h.—Musique militaire.
9 h. 30—"Radio Theatre Guild".
10 h.—Programme musical.
10 h. 30—Nouvelles et pronostics de la température.
10 h. 30—Orchestre de danse.
11 h.—Orchestre et solitse.

NE PAS CONFONDRE

M. Adélard Guay, 1682, rue Sainte Elisabeth, déclare n'avoir rien de commun avec l'individu du même nom, accusé d'avoir résisté à la police dans un bureau de la commission Terrault, vendredi soir dernier, et qui a plaidé non coupable devant le juge Tétreau.

RADIO
REPARATIONS PAR EXPERTS
50c par APPEL
UNITED ELECTRICAL SERVICE 1207 Mt-Royal E.
FR. 0342 Ouvert le soir

VOYAGES

EXCURSION À PRIX RÉDUIT
$6.50 de MONTREAL à
MANCHESTER, N. H.
pour le congrès annuel des raquetteurs
$8.00 jusqu'à BOSTON
Dép. VENDREDI 26 JANVIER
Dp. Gare Bonaventure pour MANCHESTER
9.00 a.m. 8.20 p.m. [11.00 p.m. Train spécial des raquetteurs]
Dp. Gare Bonaventure pour BOSTON
9.00 a.m. 9.30 a.m. 8.20 p.m. 9.30 p.m.
RETOUR JUSQU'À MAR. 30 JAN.
par les trains réguliers au départ de Manchester et Boston et par le train spécial qui quittera Manchester à 8 p.m., dim. le 28 jan.
Billets valides en voitures de première seulement.
Pour tout renseignement téléphoner à MArquette 4751.
CANADIEN NATIONAL

La flotte des contrebandiers a quitté les côtes de l'Atlantique

Washington, 17. — La flotte des contrebandiers de liqueurs a abandonné la partie contre les gardes-côtes américains, hier, et est en route pour les ports des Caraïbes, afin de mettre hors d'atteinte 2,000,000 de gallons de liqueurs destinés pour les Etats-Unis, avant le 9 février. Les cargaisons se composent de rye et de whisky Bourbon.

Le représentant du gouvernement déclare avoir reçu la nouvelle que 163 navires, la plupart venant de New-York, étaient partis pour le sud, et que la majorité déchargeraient leurs cargaisons à Bélize, Honduras Britannique. Les liqueurs seront transportées à bord des navires de commerce réguliers et expédiées à la Nouvelle-Orléans.

Les représentants du gouvernement ne veulent pas dire s'il y a eu des négociations directes avec la flotte des contrebandiers, mais tout indique que le mouvement a été approuvé. Ils paraissent heureux de voir que la flotte est dispersée et ils semblent aussi satisfaits d'avoir l'assurance que l'approvisionnement des liqueurs sera augmenté dans le pays.

Dans le but de combattre la contrebande, les départements du trésor et de l'agriculture ainsi que le bureau fédéral pour le contrôle de l'alcool ont levé, le 10 janvier, les restrictions d'importations pour une période de 30 jours, donnant aux distillateurs la permission d'apporter en fûts le rye et le whisky Bourbon, pour rectification, accordant aussi aux importateurs le permis d'importer en bouteilles, du whisky du type américain.

Récit historique au poste CKAC ce soir

Le poste CKAC irradiera ce soir, à 9 heures, le récit dramatisé de la recherche, par Henry Hudson, de cet ancien mythe, le passage du Nord-Ouest à l'Extrême Orient, terre des épices, des soies et du thé.

Continuant l'émission d'épisodes peu connus de l'histoire du Canada, pour le compte de la compagnie de téléphones Bell, Rielle, Thomson et J.-G. Johnson ont collaboré à la préparation du récit du combat désespéré livré par Hudson à son équipage en révolte et de la disparition mystérieuse de Hudson avec son jeune fils et une poignée de fidèles partisans, qui furent jetés de leur navire, le "Discovery", dans les eaux du Nord, au cours d'un voyage qui date de 1610-11. Allan Burt, baryton, chantera "Friend of Mine" et des extraits de l'opérette "Castles in the Air". L'orchestre Blue Bell, sous la direction de Charles Kramer, jouera "March of the Toys", de Victor Herbert et autres morceaux bien connus. (Communiqué).

L'hon. Ernest Lapointe à la radio dimanche

Les postes de la commission de la radio commenceront de transmettre, dès dimanche prochain, une série de conférences sous les auspices de la Ligue canadienne de la Société des Nations. L'inauguration de ces conférences coïncide avec l'organisation par l'Association des clubs canadiens de groupes qui mettront à l'étude les divers problèmes se rattachant à la paix internationale. Il s'agit d'éclairer le public sur l'importance de ces problèmes. La même chose se fait dans les autres pays de l'Empire.

L'honorable M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la justice, président de la Ligue canadienne de la Société des Nations, inaugurera dimanche après-midi, à 2 h. 10, cette série de conférences qui seront radiodiffusées dans tout le pays.

Sir Robert Borden, ancien premier ministre, présentera l'hon. M. Lapointe.

Débats universitaires aux postes de l'Etat

Les débats interuniversitaires, à la radio de l'Etat, commenceront le mardi, 23, au lieu du dimanche, 30, comme on l'avait d'abord décidé. Le premier de ces débats mettra en présence les étudiants de l'Université Laval, de Québec, et ceux de l'université de Montréal.

Les "debaters" de Laval seront : MM. Hugues Lapointe, président des étudiants de la faculté de droit et Roland Bailly, e.e.m., qui soutiendront la négative. Ceux de Montréal seront MM. Bernard Hogue, e.e.d., et Albert Mayrand, e.c.d. qui soutiendront l'affirmative.

Le débat commencera à 7 h. 30 p.m., mardi, 23, et se terminera à 8 heures.

Le deuxième débat qui mettra aux prises l'université de Laval et celle d'Ottawa aura lieu le mardi, 30 janvier, à 7 h. 30 p.m.

Le troisième débat Ottawa et Montréal aura lieu le 6 février.

Souvenirs de pèlerin du R. P. Thomas Lamarche, O. P.

Dans le salon Dollard de l'hôtel Place Viger avait lieu, hier soir, le quatrième dîner-causerie du Club musical et littéraire de Montréal.

Dans sa causerie "Lisieux et Lourdes", le R. P. Thomas Lamarche, O.P., a conduit ses auditeurs à travers les beautés de la terre normande jusqu'à Lisieux et de là à Lourdes, en plein pays pittoresque des Pyrénées. Le conférencier, mettant de côté ses impressions de touriste, a parlé de ses souvenirs de pèlerin. Il fut remercié en termes choisis par M. le curé Lambert, de Saint-Léonard de Port-Maurice, qui a habilement souligné le côté instructif et réconfortant de cette causerie.

Au programme musical figuraient le Dr J.-O. Hamel, baryton, et Mme Hamel, soprano, qui ont reçu de chaleureux applaudissements. Au piano d'accompagnement, Mlle Jeanne-d'Arc Gamache.

La soirée était sous la présidence de M. Gérard Gamache, directeur du Club musical et littéraire.

En l'honneur du Rév. Fr. Maxence à Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 17. — Les fêtes en l'honneur du Frère Maxence, des Ecoles Chrétiennes, qui a célébré ses 60 ans de vie religieuse, ont eu lieu à l'académie Piché. Elles se sont terminées, hier soir, par un concert-séance, sous la présidence de M. le curé Thérien, organisé par l'Harmonie de l'académie, sous la direction de MM. Benoit Verdickt et Chrysologue Brunet.

Etaient présents: le maire Carignan, le juge Robillard, le Fr. Théophilus, directeur de l'académie; l'échevin Beauchamp, MM. H. Morin, H. Gosselin, Alb. Saint-Denis, Y. LeRouzès, les abbés Martineau et Parrot.

L'Harmonie de l'académie Piché exécuta des compositions variées et la chorale, sous la direction du Frère André, des chansonnettes appropriées à la fête. M. W. Leblanc, violoniste, et Mlle Aline Verdickt, pianiste, étaient aussi au programme. Les membres de la section dramatique du Cercle Parcissial ont joué: "Une nuit d'Alsace".

M. le curé Thérien, au nom de la paroisse, paya un tribut d'hommages au Frère Maxence et lui souhaita de célébrer ses noces de rubis. Le maire Carignan et le juge Robillard parlèrent également. Le jubilaire, enfin, remercia avec émotion.

Comme souvenir de ces fêtes, les confrères du Frère Maxence lui ont présenté son portrait joliment encadré.

Le Frère Théophilus était l'organisateur principal de ces fêtes réussies.

La ville de Westmount loge un avis d'appel

La ville de Westmount a donné instruction à son procureur, Me J.-W. Weldon, de loger un appel contre le jugement rendu récemment par l'hon. juge en chef Greenshields, de la Cour supérieure, dans lequel la ville de Westmount était condamnée à payer à Mme Lincoln Morris, une somme de $4,745 à la suite d'une chute de trottoir survenue avenue Roslyn.

Le conseil municipal a aussi adopté, hier soir, en troisième lecture le règlement 462 qui prévoit une dépense de $200,000 pour le perfectionnement du système d'éclairage.

L'échevin Dent Harrison, doyen des échevins, a été choisi comme maire suppléant pour les mois de février, mars et avril.

Joueur de hockey blessé

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Un jeune homme du nom de Roméo Jobin, de Saint-Raymond, a été transporté à l'Hôtel-Dieu, souffrant de graves blessures qu'il a reçues lors d'une partie de hockey. La rondelle l'a frappé au visage et lui a fracassé une partie de la mâchoire. Cette blessure nécessitera une difficile opération.

La Mutuelle française

Les élections des membres du conseil d'administration de la Société de secours mutuels des Français à Montréal, ont eu lieu, lundi dernier, et ont donné le résultat suivant: président, M. Michel Helbronner; vice-président, M. C. Sibert; secrétaire, M. E. LeTallic; trésorier, M. L. Vincent; président du comité de surveillance, M. L. Hocher; porte-drapeaux, M. J. Hirtz, et médecin, le Dr L.-H. Gariépy.

L'enquête des Chinois sera reprise le 19

Un compatriote des accusés et deux médecins ont rendu témoignage, hier.

L'enquête préliminaire dans le cas de plusieurs membres de la colonie chinoise appartenant à deux factions rivales et qui s'accusent mutuellement de voie de fait graves a été commencée, hier après-midi, devant le juge Gustave Marin. En tout, 23 fils du Céleste Empire ont subi leur enquête préliminaire, qui a été ajournée, à vendredi après-midi, après plusieurs témoignages.

Les deux factions en sont venues aux prises, au cours de la nuit du 14 décembre. Les premiers à subir leur enquête ont été les membres du Dat Koon Club, organisation maçonnique chinoise, rivale du Kiomintang, organisation politique et patriotique.

Wong Kong Yen, 1,009 rue Clark, a déclaré qu'il était dans un restaurant chinois, le 14 décembre, avec sept autres compatriotes dont Georges Hum, le président du Dat Koon Club. Plusieurs autres Chinois firent soudainement irruption dans l'établissement dont Lee Gim. Quelqu'un déclara alors que Lee Gim avait témoigné contre lui dans un procès précédent et il lui donna un qualificatif peu obligeant.

Lee Gim répondit mais Georges Hum et un de ses partisans Mah Chu auraient signifié à Lee Gim qu'il ferait mieux de se tenir tranquille et même "de prendre garde pour sa vie". La conversation s'envenima alors et Georges Hum mumura quelque chose à Mah Chu puis, sortit de l'établissement. Le témoin le vit se diriger vers le Dat Koon Club.

Lee Gim est attaqué

Lee Gim quitta à son tour le restaurant. Sur les entrefaites Georges Hum et un compagnon sortirent du club et se dirigèrent vers Lee Gim. Celui-ci, voyant cela, voulut chercher Wong président du Kuomintang. Un autre partisan de George Hum, qui était survenu sur les lieux, Philip Fong alias Fonk King, cria : "Il est là, tuons-le".

Mah Chu traversa alors la rue et frappa Lee Gim avec un couteau. Le témoins en identifia plusieurs, d'un type utilisé dans les exercices de gymnastiques chinois, et un autre semblable aux couteaux de bouchers.

Le témoin se réfugia alors dans l'encoignure d'une porte et assista à la bagarre à une distance raisonnable. Le nombre des combattants augmentait continuellement et une variété considérable d'armes était employée par les deux factions — couteau, coutelas, bâton, barre de fer, etc.

Le témoin raconte à la Cour le combat dans ses moindres détails et identifia plusieurs des accusés comme y ayant participé. Le Dr Lorne Card, de l'hôpital Général, a déclaré ensuite que plusieurs Chinois avaient été admis, le 14 décembre. Ainsi: Philip Fong avait une blessure au front et des contusions au corps; William Wong alias Wong Gow avait des blessures à la tête et aux bras; Eng Yee Quon avait des contusions à la figure, et Mah Chu était grièvement blessé à la tête. On dut lui faire 17 points de suture pour lui fermer ses blessures.

Lee Gim 14 jours à l'hôpital

Lim Wong et Lee Gim furent transportés à l'hôpital Saint-Luc. Le Dr Jean-Paul Laplante déclara qu'ils y furent hospitalisés pendant 14 jours et qu'ils avaient été blessés tous deux à la tête. Les blessures, pour lui, avaient été causées par un couteau ou quelqu'autre instrument contondant.

Les accusés

Les membres du Dat Koon Club, accusés d'avoir attaqué les membres du Kuomintang sont: George Hum alias Hum Fong, Eng Yee Doo, Chin Yu, Gong King alias Phil Fong, Eng Yee Quon, Yee Wing, Wong Gow alias William Wong, Hum Yee. Hum Wai, Hum Mon Dan, Wong Hoy, Mah Chu et Ling Fook.

Les membres du Kuomintang accusés d'agression contre les membres du Dat Koon Club sont: Tom Fook, Harry Yoo, Loung Wing, Henry Hum, Wang Weien, Sai Pong, Mark Lion, Wong Koon, Goon Pay et Yee Sing.

Mes Joseph Cohen, M.P.P., et Albert Théberge représentent les membres du Kuomintang et Mes Charles Coderre et Lucien Gendron, les membres du Dat Koon Club.

Vivre dans le cadre de la belle nature

Le grand air et les illusions optimistes, voilà la formule de vie heureuse prêchée lundi au Young Men's Canadian Club, à l'hôtel Queen's, par Courtney-Riley Cooper, écrivain populaire qui a tâté du cirque, fait la chasse, voyagé partout dans l'Ouest américain. Il a mis beaucoup d'humour à convaincre ses jeunes auditeurs que les gens qui croient à Santa Claus, aux chasses miraculeuses, aux récits de voyage, etc., (malheureusement il range la religion dans cette catégorie), sont ceux que la dépression ne saurait jamais atteindre aussi profondément. Puis la vie dans le cadre ouvert de la nature, monsieur que c'est superbe! Les féeries des paysages, le coucher à la belle étoile, le cri des oiseaux, les plaisirs de la pêche, tout cela dans la réalité et pas dans la seule atmosphère livresque, voilà qui donne l'impression de vivre, plutôt que la routine bureaucratique de chaque jour moins à peine deux semaines dans la plupart des cas. Tâchons d'y participer dans la mesure du possible.

M. Harrison Watson se retirera bientôt

C'est après s'être dévoué 42 ans à l'expansion du commerce canadien en Grande-Bretagne que M. Harrison Watson, commissaire en chef du commerce canadien en Angleterre, prendra sa retraite à cause de son âge avancé au mois de juin prochain. M. Watson a maintenant 70 ans.

M. Watson fut nommé commissaire en chef du commerce canadien en Angleterre en 1915 et a toujours occupé ce poste depuis.

Au pénitencier pour la vie

Edmonton, 17. — Joseph-R. Demarcos a été condamné à l'emprisonnement à vie par le juge T. Boyle, après avoir été trouvé coupable d'homicide involontaire. Demarcos était accusé du meurtre de John Bernatchey, ancien constable de Montréal.

Bernatchey a été poignardé durant une bataille la veille de Noël.

Le chômeur peut se porter candidat à l'élection d'avril

Ceux qui touchent des secours de l'Etat, à Montréal, et qui désireront se porter candidats à l'échevinage ou à la mairie, en avril prochain, auront toute liberté de le faire, s'il faut en croire les avis qui émanent des milieux autorisés.

Récemment, les journaux ont publié un jugement de la Cour suprême d'Alberta en vertu duquel le droit de candidature avait été refusé à un citoyen de Calgary parce que celui-ci touchait des secours de la municipalité. Le tribunal a décidé que l'allocation de secours constitue une réclamation auprès de la municipalité, et comme un article de la charte de Calgary nie à celui qui réclame contre la ville le droit de briguer les suffrages, le jugement de la Cour suprême d'Alberta a refusé le droit de candidature à l'intimé. Les journaux ont déjà expliqué qu'une clause de la charte de Montréal est essentiellement la même que celle de la charte de Calgary dont nous venons de parler.

En face de cette similitude des lois, il y avait lieu de se demander si un assisté de Montréal aurait le droit légal de se porter candidat à la mairie ou à l'échevinage. Or, il appert que celui qui, ainsi, touche des secours de l'Etat (fédéral, provincial et municipal) peut briguer les suffrages, quitte à qui que ce soit de loger un protêt contre lui — et alors "la loi suivra son cours". Dans la province de Québec, ce serait la une cause-type.

Nouveaux officiers de la cour Saint-Edouard No 793

Lundi dernier, la cour Saint-Edouard, No 793, de l'Ordre canadien des Forestiers, procédait à l'installation de ses officiers pour le terme de 1934. L'organisateur du district, M. T. Renaud, assisté de M. Lanouette, présidèrent. Furent choisis: MM. A. Caron, chef ranger pour le 32ème terme consécutif; Alcide Pelletier, vice-chef ranger; Napoléon Ouimet, orateur; Albert Acoulon, secrétaire-archiviste; Me Emilien Ducharme, secrétaire-financier; Dr J.-C. Ducharme, trésorier et médecin de cour; F.-J. Juteau, 1ère garde; Jos. Desjardins, 2ème garde; J.-A. Amesse, 1ère sentinelle; C. Jobin, 2e sentinelle; Pierre Caron, 1er auditeur, et Arthur Dion, 2ème auditeur.

Un prix de présence fut tiré au sort et gagné par le vice-chef Alcide Pelletier.

Délais accordés pour la législation privée

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17.—Le délai fixé pour la présentation des pétitions inscriptives des bills privés a été fixé au 25 janvier, et celui pour la réception de ces pétitions est prolongé au 31 janvier; celui de la présentation des bills privés est prolongé au six février et les pétitionnaires qui profiteront de la prolongation de ces délais ne seront soumis au paiement d'aucun droit additionnel.

BRAS ENDOLORIS AUX JOURS HUMIDES

Le rhumatisme l'empêchait de travailler

Voici un cas typique de la manière dont la température humide peut affecter les articulations d'une personne sujette au rhumatisme.

"Je souffrais très fortement de rhumatisme", nous écrit un homme, "et mes douleurs aux articulations étaient si violentes que j'avais peine à les endurer, surtout aux jours humides. C'était un vrai martyre que de me servir de mes bras. J'essayai deux remèdes différents contre le rhumatisme, mais ils ne me firent aucun bien.

"On me conseilla alors d'essayer les Sels Kruschen. Un seul pot et j'étais déjà soulagé. Je continuai d'en prendre, si bien qu'aujourd'hui je suis en parfaite santé. Je me sentais autrefois indolent et misérable au travail, tandis que maintenant, le travail est un plaisir". — S.B.

Si vous pouviez voir les cristaux à arêtes vives de l'acide urique, vous comprendriez pourquoi ils causent des douleurs si cuisantes. Kruschen émousse ces arêtes, puis les dissout complètement. C'est le traitement scientifique par excellence pour soulager les douleurs rhumatismales. (r)

Ne faites pas tort à votre estomac pour ARRÊTER votre TOUX

Il n'est plus nécessaire de bouleverser votre digestion avec des remèdes âpres. Le sirop éclair Veno contre la toux est fait d'ingrédients végétaux — entièrement exempt de drogues et de dérivés de goudron. Il est absolument sûr à prendre et positif dans son effet. Veno agit rapidement tout comme l'éclair — adoucissant et clarifiant les membranes irritées, apportant un rapide soulagement aux rhumes de cerveau, toux nocturnes, affections des bronches, asthme, etc. Veno est plaisant et facile à prendre. La prochaine fois que vous aurez un rhume, procurez-vous-en une bouteille et essayez-le—"La première dose soulage".

PRENEZ VENO'S SIROP ECLAIR CONTRE LA TOUX

"La première dose soulage"

A TOUTES LES PHARMACIES, GRANDE BOUTEILLE 40c. BOUTEILLE DE FAMILLE 75c

FEUILLETON DE LA PRESSE

L'ILE INFERNALE

Par EDOUARD AUJAY

REPRODUCTION AUTORISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

30 (Suite)

17 janvier 1934.

Mus par une nouvelle impatience, les hommes du Sud pressèrent Jeriskala. Celui-ci ne se fit pas prier, et, avant midi, la caravane atteignit Salangen.

Le camarade du Lapon, un homme de sa race, au physique tout semblable, Jo Larsen, réparait ses filets dans sa hutte quand la caravane stoppa à sa porte. Il avait toutefois l'avantage sur le guide terrestre de bredouiller l'anglais dont il avait eu les rudiments sur un cargo qui faisait le trafic des touristes, l'été, de Tromso au cap Nord, par les fjords de l'Océan Glacial.

Il fut bientôt au fait de ce qu'on attendait de lui.

—Ma barque n'est guère confortable, dit-il. Mais nous n'avons que quelques heures de traversée, et par temps calme, si celui-ci se maintient jusqu'à demain... De quel côté de l'île voulez-vous débarquer ?

—Nous n'en savons ma foi rien, répliqua Le Coz. Nous allons à Lango et voilà tout.

—C'est que l'île a près de cinquante kilomètres dans sa plus grande largeur, et vous ne trouverez pas plus de chemin de fer qu'ici pour vous transporter, et encore moins de chevaux ou de rennes.

L'Anglais regardait le Français. Ils se comprirent. Devaient-ils mettre cet homme dans la confidence de leurs projets ? Devaient-ils, au risque d'être victimes d'une trahison, lui dire ce qu'ils venaient chercher dans l'île?

Jo Larsen s'aperçut de cette hésitation et se hâta d'affirmer:

— Les Lapons ne connaissent qu'une parole. Jeriskala vous avait promis de vous conduire jusqu'ici. Personne, dans le Nord n'entendra jamais parler de vous. De même, fiez-vous à moi. Mon devoir est de vous aider. Je pense bien que vous ne venez pas à Langö, en cette saison, pour votre plaisir.

Le ton de sincérité du Lapon convainquit les hommes du Sud. Le Coz retrouvait dans ces paroles les formules chères aux Bretons têtus et opiniâtres qui ne servent qu'un seul maître, et honnêtement.

— Soit donc! dit-il, après avoir reçu la muette approbation de l'Anglais. Connaissez-vous à Lango des Norvégiens dont le nom serait Réno?

— Une famille ?

— Nous ne sommes pas renseignés. Il y aurait en tout cas une fille, une jeune fille...

— Et il faut sans doute, que votre arrivée ne soit pas signalée ?

— Plus le secret sera gardé...

— J'ai compris... Voici ce que je vous propose. Dès l'aube de demain, nous partirons pour Stene, le port naturel et, si vous voulez, la capitale. Je vous déposerai dans un petit fjord avant d'y arriver, et je continuerai seul mon chemin jusqu'au port. J'y ai des amis et je me renseignerai. Quand je saurai si ceux que vous cherchez existent et qui ils sont, je viendrai vous rejoindre, et je vous débarquerai à l'endroit de l'île le plus propice.

C'était, en effet, la meilleure solution à adopter. L'enquête du Lapon attirerait moins l'attention que celle de l'Anglais et du Français conjugués.

Ceux-ci acceptèrent encore de passer la nuit dans la hutte de Jo Larsen. Jeriskala conduisait les bagages des deux voyageurs jusqu'à la cabane bâtie près du rivage et dans laquelle son compagnon rangeait ses agrès.

On régla les comptes avec le guide terrestre qui, en sus du prix convenu, reçut une gratification imposante, et tous se préparèrent au repos.

A l'aube, Jo Larsen mit tout le monde debout.

Jeriskala repartit avec ses trois traîneaux et ses rennes, réconfortés par une provende un peu moins chiche que le lichen du désert, tandis que la barque prenait la mer entre deux murailles ruisselantes de cascades du Salangen-fjord...

IX

UN MISERABLE ESPION

Deux jours passèrent encore, dans la maison de Kristaver Reno, deux longues journées cruelles pour Klara et Douarec.

Chaque fois que, pour le repas, réunis à la salle à manger, en compagnie d'Yvonne Beaumesnil à qui n'échappait pas la tristesse des deux jeunes gens, ils voyaient apparaître le mage vêtu de bure blanche, ils tremblaient de l'entendre annoncer la nouvelle qu'ils attendaient avec angoisse : "Le sous-marin arrive..."

Car, alors, c'en serait fait de leur amour. La neutralité tacite qui leur servait de façade devrait disparaître pour faire place au devoir, et celui-ci ne comportait aucun accommodement.

Et pourtant, lorsque Kristaver Reno l'annonça, cette nouvelle, elle les surprit tous les deux. Ils s'étaient raccrochés à un espoir impossible, comme des enfants qui, ayant mangé les confitures, espèrent qu'on ne s'apercevra jamais du larcin !

L'échéance était là. Ce fut huit jours exactement après l'arrivée à Lango de la fiancée de Pierre Le Coz que le vieux savant dit simplement :

—J'ai reçu un radio de l'"A-4". Ils seront là dans deux heures.

Klara fit simplement: "Ah! bien!" Elle évita de regarder Douarec et celui-ci, le nez dans son assiette, ne broncha pas.

—Je suppose, monsieur... voulut dire Kristaver à l'adresse du marin.

Mais sa fille coupa, un peu rudement :

—Il ne faut rien supposer, père ! Il faut croire ! Monsieur Douarec nous a donné sa parole... Il la tiendra !

Dans sa langue, le vieillard demanda encore:

—Que comptes-tu faire, alors, Klara? Tu as pris la responsabilité de tout...

—Et je la garde! Après le repas, monsieur Douarec montera dans sa chambre, dont je fermerai la porte à clef. Quand Von Mein viendra, il aura des ordres, sans doute, et les exécutera!

Le déjeuner s'acheva dans le silence. Kristaver Reno lançait de temps en temps un coup d'oeil qui allait de sa fille au prisonnier et de celui-ci à Yvonne Beaumesnil.

Le savant comprenait obscurément qu'une trame était nouée,—morale, au moins,—entre ces trois êtres, et qu'une heure viendrait peut-être où il lui faudrait se défendre contre leurs entreprises.

Puis, il rejetait bientôt cette folle pensée. Sa fille! se faire contre lui la complice des deux autres!... Sa fille, renier,—pourquoi?—toute la tâche qu'elle avait accomplie jusqu'ici, sinon de gaieté de coeur, du moins avec une loyauté absolue!

Car Kristaver Reno, vieillard démoniaque, avait perdu jusqu'au souvenir de l'amour, non seulement de l'amour fraternel de l'homme envers son semblable, mais encore de l'amour qui, cinquante ans plus tôt, l'avait uni à celle qu'il avait tant chérie, et dont Klara était le témoignage.

Prisonnier de sa dévorante passion scientifique et destructrice, le mage des Lofoten ne concevait

Ce que sont les espoirs des provinces maritimes

Le rôle du pauvre dans la confédération. — Ce que rapportent les métiers de la mer. — Un groupe qui n'existe point.

—Il est connu que le brouillard qui enveloppe souvent nos côtes déforme les objets, leur donne parfois des dimensions exagérées. J'ignorais toutefois, qu'il pût monter de la mer à la politique et attribuer à toute une province la façon de penser d'une petite municipalité. C'est pourtant ce qui est arrivé au sujet de cette prétendue liberté de négocier elle-même ses traités de commerce, que la Nouvelle-Ecosse n'a jamais demandée, à laquelle elle n'a même jamais songé.

—J'ajoute que les temps durs que nous vivons, non pas depuis trois ou quatre ans, comme les provinces de l'Ouest, mais depuis la Confédération, n'ont fait naître aucune manifestation inquiétante, aucun mouvement qui puisse donner à penser que nos gens inclinent vers les idées subversives.

(De notre Extra d'hier)

—Ce n'est un secret pour personne que la Nouvelle-Ecosse n'est pas heureuse. La politique de l'ancien gouvernement fut pour elle désastreuse. Le peuple l'a compris: aux dernières élections il a nettement manifesté son désir d'un changement d'orientation. Ce nouveau gouvernement c'est le mien. Il est inutile de préciser, je pense qu'il entend se maintenir dans le cadre du programme libéral.

Une entrevue

L'honorable Angus-Lewis Macdonald, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, qui donne ces précisions sur la belle province qu'il administre, s'exprime sans élever la voix, sans faire un geste. Dès qu'une parole dépasse sa pensée, il s'interrompt, recommence sa phrase ou la rectifie sans hâte.

—On a dit récemment beaucoup de choses qui ont fait sourire dans les provinces de la côte. Inutile de revenir, je pense, sur cette expression malheureuse d'opinion d'une municipalité qui a fait naître ce que l'on a appelé: "le projet de sécession des provinces maritimes."

—On a dit et c'est moins ridicule, que les délégués des provinces maritimes à la conférence interprovinciale, allaient se constituer en un groupe, pour faire valoir leurs intérêts communs.

—On a dit que si le Canada est politiquement réparti en neuf provinces, il est, économiquement, divisé en quatre régions. Nous verrions donc à Ottawa se constituer quatre groupes: 1—les provinces maritimes; 2—les deux grandes provinces du centre; 3—les trois provinces de la Prairie; 4—la Colombie britannique, isolée par les Rocheuses et les Selkirks, sur sa côte enchantée du Pacifique.

—Cette théorie évidemment est intéressante, mais en ce qui nous touche elle est impossible. Les provinces Maritimes ont entre elles des intérêts communs, mais la politique les divise. La Nouvelle-Ecosse est libérale; le Nouveau Brunswick est conservateur. Peut-on supposer que ces deux provinces s'entendent, marchent de pair à la solution des problèmes économiques alors que la protection et le libre échange sont à la base respective des programmes des deux partis qui les séparent?

Sur un seul point

—Toutefois les provinces maritimes s'entendent sur un point: depuis la confédération elles n'ont pas participé, du moins autant que les autres, à la prospérité du Dominion. Elles prétendent qu'on a moins fait pour elles que pour certaines autres. Elles disent avoir joué le rôle de parent pauvre dans la Confédération.

L'honorable Angus-Lewis Macdonald s'interrompt un instant, puis demande sans s'émouvoir:

—Doit-on s'étonner, si ces provinces déclarent que cette situation a assez duré?

—On nous rendra cette justice poursuivit-il, que nos réclamations ont toujours été mesurées. En droit on nous a peut-être donné assez, mais nous avons à formuler une réclamation sentimentale.

—Abordons maintenant le problème économique. Nous prétendons que la récente conférence impériale ne nous a donné que peines et misères. Elles nous a fermé le marché américain. Nous y écoulions pour ainsi dire sans concurrence nos poissons et nos coquillages. On nous a bien ouvert le marché d'Angleterre, mais à raison de la concurrence, de la distance, nous n'y vendons rien.

— Nous sommes nettement, d'une façon générale, en faveur de l'abaissement des droits de douane. Nous réclamons la réciprocité commerciale avec les Américains. Cela, en dépit de la propagande impériale, nous ne nous en cachons point.

— Nous allons constituer une commission qui aura pour objet l'étude de la situation économique de la Nouvelle-Ecosse. Elle se composera d'un Anglais, d'un Néo-Ecossais et d'un Canadien du Centre ou de l'Ouest. Le professeur Rogers, originaire de la Nouvelle-Ecosse, professeur d'économie politique à l'université Queens, de Toronto, prépare en ce moment les matériaux qui serviront de base à l'étude de la commission.

Lorsqu'elle aura déposé son rapport, il y aura lieu sans doute de faire au gouvernement d'Ottawa une demande conforme à ses conclusions.

—Mais, poursuit l'honorable Angus-L. Macdonald en souriant, les études économiques sont longues et la procédure des commissions est lente. Il est possible que des changements se produiront à Ottawa avant que nous y formulions notre demande.

Une idée fausse

—En certains milieux on a cette impression fausse que si les maritimes sont moins prospères que les autres provinces c'est que ses habitants sont moins avancés, moins au courant des plus récentes méthodes.

—Je dois dire que les idées, les méthodes nouvelles pénètrent chez nous aussi rapidement qu'ailleurs. Des sociétés d'étude se forment chez les pêcheurs, chez les agriculteurs. Dans les centres industriels on voit naître des cercles d'études économiques. Mieux encore, ces sociétés, ces cercles, nouent des relations, échangent des communications, tendent à créer en Nouvelle-Ecosse une opinion publique plus cohérente, mieux éclairée peut-être que celle de certaines autres provinces.

—Si nous sommes moins prospères que d'autres, déclare avec une pointe de mélancolie le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, c'est que la vie des gens de mer est dure et ne rapporte guère, c'est que nous sommes dans une situation très difficile. Nous comptons pour l'améliorer, non seulement sur la stricte justice, mais sur la sympathie notamment du Québec qui compte chez nous un si grand nombre de ses enfants et qui est avec la Nouvelle-Ecosse, elle aussi, une province très ancienne.

—Je suis heureux, dit en terminant l'honorable Angus-Lewis Macdonald, de vous signaler une reprise manifeste depuis 3 mois dans l'industrie du bois. Nous exportons en Angleterre des quantités énormes de bois de charpente. Evidemment c'est bon signe.

PAULUS

Par J. MILLAR WATT

Un ouvrier blesse son camarade d'un coup de pelle à la tête

(De notre Extra d'hier)

Un ouvrier a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, cet après-midi, vers 2 h. 15, à la suite d'une querelle survenue à l'angle des rues Rouen et Bercy. La victime est, M. Nestor Dubé, 2367 rue Chapleau. Il a été frappé d'un coup de pelle à la tête, par un compagnon de travail, un nommé Arthur Brouillette, 2373 Cléo.

D'après les informations de la police du poste numéro 13, la discussion commença au sujet d'une place pour vider une voiture chargée de neige. Les deux ouvriers travaillaient pour le compte de la ville.

Arrivé à l'endroit où les voitures sont déchargées, Dubé plaça sa voiture de façon à aider les autres ouvriers. Brouillette s'en offusqua et demanda à Dubé de déplacer sa voiture. L'autre refusa et les gros mots commencèrent à pleuvoir. Finalement les deux ouvriers en vinrent aux mains. Brouillette frappa Dubé à coups de poings. L'autre répliqua de la même façon et finalement Brouillette termina le combat en assénant un coup de pelle à Dubé. La police fut avisée et l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame mandée sur les lieux. Dubé souffre d'une large plaie à la région frontale et d'un choc nerveux.

LA MODE MASCULINE

New-York — Un paletot brun foncé et un chapeau vert produisent toujours un merveilleux effet. Ces deux couleurs deviennent de plus en plus en vogue. Il faudra revêtir avec cet ensemble un complet vert: une chemise aux dessins gris et verts; une cravate d'un vert très foncé; faux-col empesé; foulard brun; gants et souliers bruns.

Un complet bleu rayé pourra être revêtu avec un paletot gris medium; un chapeau gris bleu; foulard bleu pâle; chemise jaune et blanc; faux-col pour convenir; cravate d'un bleu foncé; gants gris et souliers noirs.

Echos de Rivière-du-Loup

(Du correspondant de la PRESSE)

Rivière-du-Loup.—M. Ernest Bonchi, de notre ville est décédé subitement.

—M. Salvator Lisaurel, de Montréal, était ces jours derniers, l'invité de M. et Mme Montserrat.

—MM. Ant. Pelletier, et Jules Pelletier, fils de M. J.-H. Pelletier, ont passé le temps de vacances dans leur familles.

—M. Amable Thériault, a passé quelques jours chez son fils, à Trois-Rivières.

—Mme Réal Dussault et ses enfants sont de retour d'un voyage à Québec.

—Le juge Stein a rendu jugement dans la cause de Mlle Laforest vs les Commissaires d'Ecoles de Rivière-du-Loup. Il a maintenu l'action, et les commissaires ont été condamnés à payer les frais de la cause le salaire de Mlle Laforest.

La France protège ses frontières du côté du haut Rhin

Paris, 17. (P.A.) — La demande répétée de l'Allemagne pour l'égalité des armements, et son désir d'obtenir une armée de 300,000 hommes—trois fois le nombre alloué par le traité de Versailles—a, depuis longtemps, mis la France en garde contre une tragique répétition des événements de 1914. Avant même le départ sensationnel de l'Allemagne de la Société des Nations, elle préparait un énorme système de défense dont l'atout consiste en des fortifications ultra-modernes tout le long de la frontière du nord-ouest. Ces fortifications sont maintenant presque complètement terminées, grâce à l'activité du ministre de la guerre, Edouard Daladier.

La France s'en tient toujours à sa déclaration que tout changement dans les conditions du Reich relativement aux armements, doit venir de Genève. Elle tient à la paix, mais n'en a pas moins raffermi son alliance avec la Petite Entente et revisé son entraînement militaire. Les fortifications ont coûté à date la somme de $153,600,000 et s'étendent sur une distance de 125 milles. Elles comportent une suite de casemates reliées par des tunnels souterrains et sont à l'épreuve du plus violent bombardement. Des ventilateurs électriques ont été posés qui peuvent repousser les gaz asphyxiants.

Dividende déclaré

(De notre Extra d'hier)

Agnew Surpass Shoe Stores, Ltd., 20 c. par action ordinaire payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février et 1¾ p.c. sur les actions de priorité, payable le 2 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Bourses de Newyork

(De notre extra d'hier)

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv.	Haut	Bas	2.45 hre
Adams Express	8¾	8⅞	8¾	8⅞
Air Reduction	101¾	103⅛	101¾	103½
Allegheny Corp.	4⅞	4⅞	4	4⅛
Allis-Chalmers	20	20	19¾	19¾
Allied Chemical	151	153½	150¼	151½
Amerada Corp.	45	46	45	45½
Am. Ag. Ch. of Del.	36½	37	29½	36¾
Am. Bank Note Co.	18	18	17½	17¾
Am. Beet Sugar	9¾	10	9⅝	10
Am. Brake Shoe	31⅝	34	31⅝	34
Am. Can	99⅝	100¼	99¼	99¼
Am. Car & F.	26¾	27⅛	26¼	27⅛
Am. & Foreign Pow.	9¾	9⅞	9⅝	9¾
Amer. Metals	19½	19⅝	19½	19⅝
Am. Inter. Corp.	8½	8⅝	8½	8⅝
Am. Ice	8	8¼	7⅞	7⅞
Am. Locomotive	30½	30⅝	30⅛	30⅛
Am. Mach. & Fdy.	16¼	18¼	15⅝	15⅝
Am. Power & Lt.	8	8¼		
Am. Radiator	15½	15⅝	15¼	15⅝
Am. Smelting	45¼	45¾	44⅝	44⅝
Am. Steel Found.	22⅞	23	22¼	23¼
Am. Sugar	51	51½	51	51½
Am. Tel. & Tel.	119¾	119⅝	117¼	118
Am. Tobacco	69½	70	69	69
Do. "B"	72	72⅝	72	71¾
Am. Waterworks	21⅜	21⅝	21¼	21¾
Am. Zinc	6¼	6½	6¼	6⅜
Anaconda Copper	15⅛	15⅛	15	15⅛
Armour "A"	5¼	5¼	5⅛	5⅛
Do. "B"	2¾	2⅝	2¾	2¾
Assoc. Dry Goods	13⅛	13⅝	13⅜	13⅜
Atchison	63⅛	67⅜	63⅜	67½
Atl. Coast Line	45	45	45	45
Atlantic Refin. Co.	29⅝	30	29½	30
Auburn Motors	83¼	83¾	81	82¼
Aviation Corp	8⅜	8⅜	8¼	8¼
Baldwin Loch	12⅜	12⅞	12⅜	12⅝
Baltimore & Ohio	27⅝	27½	27	27⅜
Barnsdall Corp	9	9	8¾	8⅞
Bendix	19	19	18⅝	18⅝
Best & Co.	27⅞	28⅜	27¼	28
Bethlehem Steel	42¾	43¼	42¼	42½
Borden's Co.	23⅜	23⅞	23¼	23⅜
Borg. Warner	24⅜	24½	24⅛	24⅛
Briggs Mfg	13⅜	13½	13⅛	13⅜
Brook Union Gas	69½	70	69½	70
Brooklyn Man Tra	33¼	33⅜	32½	32½
Bruns. Balke	7⅞	7¾	7¾	7¾
Bucyrus Erie Co pf	11⅞	11⅞	11⅜	11⅜
Byers A.M.	26⅝	27½	26¼	27
Burroughs Ad Mach	16⅜	16⅝	16¼	16⅜
California Packers	23⅜	23⅜	23⅛	23⅜
Calumet & Hecla	4⅝	4⅝	4¾	4⅞
Canada Dry	27⅜	27¾	26¼	26¼
Canadian Pacific	16½	16½	15⅞	16
Case, J. I.	75¾	76	74¾	74⅞
Cerro de Pasco	25⅝	25½	24½	24⅞
Chesapeake & Ohio	41⅞	42⅞	41⅜	42¾
Chesapeake Corp.	37⅜	37¾	36⅛	36
Chicago, M. & S. P.	8⅜	8	8½	8
Do. pfd.	8⅞	9¼	8⅝	9⅜
Chicago R. Island	3⅝	4⅛	3⅝	4⅛
Childs Co.	8	8¼	8	8¼
Chrysler	53⅜	53⅞	52¼	53
Coca Cola	98	98	98	98
Collins A. Corp.	20½	21	20⅜	20⅜
Colorado F. & Iron	6⅝	7⅛	6⅝	7
Columbia Carbon	63¾	63¾	63	63½
Columbia Gas	14⅛	14¼	14	14
Commw. Southern	3	3⅛	2⅞	3⅛
Congoleum	25½	25⅝	24⅝	25⅛
Cons. Cigars	8	8	8	8
Con. Gas	43¼	43⅝	42½	42½
Commerc. Solvents	34⅞	34⅞	33¾	34
Cont. Baking "A"	9⅜	9¾	9¼	9½
Do. "B"	1½	1½	1½	1½
Continental Can	79⅜	79⅞	79	79
Do. Insurance	26¾	27⅛	26⅝	27⅛
Continental Oil	18	18	17⅞	18
Corn Products	77⅛	77½	77⅛	77¼
Coty Inc	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
Crucible Steel	25⅞	26	25⅝	25⅞
Cuban Amn. Sug.	4	4¼	4	4¼
Curtiss Wright	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Do. "A"	6⅜	6⅜	6	6
Delaware & Hudson	62	63	60½	62⅜
Detroit Edison	75	77	72½	72½
Dom. Stores	20½	20½	20½	20½
Du Pont	98	99¾	97½	99
Elect. Auto Lite	30½	30⅝	29	29
Elect. Power & Lt.	6⅝	6⅝	6⅜	6½
Elect. St. Batt.	60⅜	60⅞	60½	60½
Erie Railroad	18¾	18⅞	18	18
Do 1st pfd	21⅜	21⅝	21	21
Eastman Kodak	84	84¼	85½	84¼
Fidelity Phoenix	26⅛	26½	26⅛	26½
First Nat. Stores	58⅝	58⅝	57¼	57¼
Fox Film	14¼	14¼	14¼	14¼
Freeport Texas	45	45¼	45	45¼
Gen. Asphalt	17½	17⅝	17	17⅜
Gen. Amn. Tank	38⅝	38⅝	38	38⅜
Gen. Baking	12⅜	12⅜	12¼	12⅜
Gen. Cigars	30	30¼	30	30
Gen. Electric	21½	21⅝	21½	21⅝
Gen. Food	35⅞	36⅛	35¾	35¾
Gen. Motors	37	37⅛	36½	36⅝
Gen. Refractories	12½	13⅛	12½	13
Gen. Ry. Sig.	40	40¾	39	39⅝
Gillette S. R.	9⅝	10¼	9⅝	10¼
Glidden	19⅝	19½	16⅜	16⅝
Gold Dust	18⅝	20¼	18⅝	20
Goodyear Tire	37¼	37⅝	36⅝	36⅝
Graham-Paige	3½	3½	3¼	3¼
Granby Mining	9	9	8	9
Great North. pfd	27⅞	28⅝	23½	24
Great North. Ore	12⅞	13	12⅝	12⅝
Gulf States Steel	35	35	35	35
Houston Oil	23½	23⅝	23½	23⅝
do nouv.	4	4	4	4
Howe Sound	37½	37⅝	37	37
Hudson Mot.	15⅝	15⅞	15½	15½
Hupp Motors	5¼	5⅝	5⅛	5⅜
Ill. Cent. Ry	34⅜	35¼	33⅝	34⅝
Indian Ref.	3	3	3	3
Ingersoll Rd.	64⅞	64⅞	64½	64⅝
Inland Steel	47	47½	47	47
Inspir. Copper	5⅜	5⅝	5⅜	5⅜
Int. R. Tr.	11¾	11⅞	11¾	11¾
Int. Bus. Mach.	147⅜	147⅜	147¼	147¼
Intl. Harv.	43⅝	43	42¾	42¾
Int. Hydro-El.	6⅝	6¼	6	6
Int. Nickel	23½	23⅝	22½	22½
Int. Paper pfd.	14⅜	14½	14	14
Id. "A"	4⅞	4⅞	4⅝	4⅝
Id. "B"	2½	2½	2½	2½
Id. "C"	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Inter. Tel. and Tel.	16⅛	16⅜	15¾	15⅝
Johns-Manville	61⅞	62⅜	61¼	62
Julius Kayser	15½	15⅝	15½	15⅝
Kansas C. South	19	19¼	18⅛	18⅜
Kelvinator	13⅜	13½	13⅜	13⅜
Kenn. Copper	21⅜	21⅝	20⅝	20⅝
Kresge	14⅞	15⅛	14⅞	15
Lambert Co.	27½	27⅝	27	27
Lehigh Valley	16⅜	16⅝	15⅝	16¼
Liggett Myers B.	81¾	83	81⅝	82½
Liquid Carbonic	29¾	29⅞	29	29
Loews Theatre	28	28⅛	27½	27½
Lorillard Co.	17½	17¾	17⅜	17⅜
Mathieson Alkali	35¼	36	35	35½
May Stores	34½	34½	34½	34½
McKesp. Tin	67½	67½	67½	67½
Miami Copper	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
Mid. Cot. Pete	12¾	12¾	12¾	12¾
Miss. K. and T.	12⅞	13	12⅝	13
do pfd	22⅛	23⅜	22	23¼
Miss. Pacific	4⅜	4⅜	4⅜	4½
do pfd	6⅜	6⅝	5⅝	6⅛
Mont. Ward	25⅛	26¼	24⅝	26
Murray Corp.	7⅛	7¼	7⅛	7⅛
Nash Motors	30	30¼	29⅝	30
Nat. Biscuit	49¾	49¾	48½	48½
Nat. Cash Reg	19⅜	19⅝	19	19¼
Nat. Dairy Prod.	14⅞	15¼	14⅜	15
Nat. Dist.	26	26⅛	24⅜	26
Nat. Lead	141½	141½	141½	141½
Nat. P. and L.	11½	11½	11¼	11⅜
New Haven	17⅜	18¼	17¼	18
N.-Y. Air Brake	17½	18¾	17¼	18¾
N. Y. Central	37⅞	38⅜	36⅝	37¾
Nor. and Western	170	175	170	175
North Amer. Co.	18	18½	17⅝	17⅞
Nor. Amer. Aviat.	8½	8½	8¼	8½
North. Pacific	30⅜	27⅞	26¾	26¼
Noranda Mines	35¼	35¼	34¼	34¼
Otis Elevator	16½	17	16½	16⅝
Otis Steel	6¼	6½	6¼	6⅜
Owens Bottle	82	82	81¾	81¾
Pacific G. and E.	19⅜	19⅜	19	19
Pacific Lighting	30	31⅛	30	30⅜
Packard Mot.	4¼	4¼	4¼	4⅜
Patino Mines	19½	19⅝	18⅝	19
Peerless Mot.	2⅞	2⅞	2⅝	2⅞
Penick and Ford	69⅜	67	39⅝	67
Pennayl. R.R.	34⅜	35	34½	34⅞
Père Marquette	23¾	23¾	23¾	23¾
Phillips Pete	16⅜	16⅜	15¾	16
Pierce Arrow	2	2¼	2	2¼
Press. Steel Car	21½	21½	21	21⅜
Proctor and Gam.	39½	39⅞	39¼	39⅜
Pub. Ser. Corp.	40¼	41	40	40
Pullman	57	58¼	57	57⅝
Pure Oil	12	12	11¼	11¼
Radio Corp.	7⅛	7⅜	7⅛	7⅜
Radio Keith	3¾	3¾	3⅝	3¾
Reading	50	51	50	51
Reming. Rand	7⅞	8	7⅞	7⅞
Reo Motors	4¼	4¼	4⅛	4⅛
Republic I. & S.	19	19¼	18⅜	19
Reynolds "B"	16⅞	17	16⅝	17
Royal Dutch	37½	37⅝	37½	37½
Safeway Stores	49	50	49	49
Schulte Ret. Stores	5⅛	5⅜	5⅛	5⅜
Shell Union Oil	9	9	8⅝	8⅝
Sears Roebuck	45¼	46⅜	45⅞	41¼
Simmons Bed	20	20⅛	19¼	19⅞
St. Louis & S.F.	3	3¼	3	3¼
Skelly Oil	8½	8½	8⅛	8⅛
South Co. Edison	19⅜	19⅝	19	19⅜
Southern Pacific	23⅛	23¼	23	23¼
Southern Railway	29¼	29½	28½	29¼
Standard Brands	23⅜	23⅝	23¼	23⅝
Stanadrd G. & El.	9¼	9¼	9	9
Stand. Oil, N.J.	46½	46½	45¾	46
Stand. Oil, Cal.	39⅛	39⅜	39	39⅛
Stewart Warner	7⅜	7¼	7¼	7⅜
Stone & Webster	8¼	8¼	8¼	8¼
Studebaker	6	6	5⅞	5⅞
Tennessee Copper	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Texas Gulf Sulph.	40⅞	41⅜	40	41¼
Texas Oil	26¼	26¼	24⅝	26¼
Tex. Pac. Coal & Oil	3⅜	3⅜	3¾	3⅜
Texas Pacific Land	7½	7½	7⅜	7⅜
Tide Water	9¼	9¼	9¼	9¼
Timker Roller	33⅝	33¾	32	33¼
Tri-Continental	⅝	5½	5¼	5⅝
Twin City	1⅜	1⅜	1⅞	1⅞
Underwood Elliott	43¾	45½	43¾	45½
Union Bag	47	47	46⅞	47
Union Car & Car.	47½	48	47½	47½
Union Oil. Cal.	19	19½	18⅝	19
Union Pacific	120	121¾	119⅝	121
Union Pacific	120	121¾	119⅝	121
United Aircraft	33½	33½	32⅝	32⅝
United Corporation	6⅜	6½	6¼	6½
United Fruit	63¾	63¾	63	63
Unit. Gas Improve.	17⅝	17⅞	17¼	17⅜
U.S. Cast Iron Pipe	23⅛	23½	22⅞	23⅛
U.S. Indus. Alcohol	57	57	55	56
U.S. Leather	10⅜	10⅜	9⅞	10
U.S. Realty	9⅝	9½	9¼	9⅜
U.S. Rubber	17⅜	17½	16¾	16⅝
U.S. Steel	53½	54⅛	53⅞	53⅞
Util. Pow. & Light	4	4	3⅞	3⅞
Vanadium Steel	24⅜	26⅜	24½	25¼
Wabash	3	3⅛	3	3⅛
Wabash "A"	3½	4¼	3⅜	4¼
Warner Bros.	6⅛	6⅜	5⅞	6⅛
Western Maryland	10⅜	10⅜	10¼	10½
Western Union Tel.	58⅝	59¾	58⅝	59¼
Westinghouse	42¼	43⅜	41½	42⅜
Westinghouse Air B.	29½	29½	29	29
Weston Electric	7⅞	8⅜	7⅞	8⅛
White Motor	18¼	18¾	18¼	18¼
Woolworth Co.	46⅝	47	46¼	46⅝
Worthington Pump	25	25½	24⅝	24⅝
Wrigley, Jr.	57	57	56½	56½
Youngst'n S. & T.	26⅜	26⅜	25¾	26¾

La Couronne a terminé sa preuve contre Portelance

Plusieurs témoins ont été entendus qui ont raconté ce qui s'est passé dans la nuit du 10 au 11 septembre 1933 sur le canal.

Fin prochaine du procès

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 16. — L'on a continué ce matin l'audition de la cause d'Alphonse Portelance, accusé du meurtre du capitaine Lizotte à Grenville, le 11 septembre 1933. La Couronne a fait entendre les témoins et son enquête est maintenant close. Le président du tribunal, l'hon. juge Louis Lonsger, a ajourné la Cour à deux heures, afin de permettre au procureur de l'accusé de se consulter avec son client. La défense n'a pas assigné de témoins et, à moins que le prévenu lui-même n'entre dans la boîte, il est à prévoir que la cause se terminera cet après-midi.

Isaie Poirier

Le premier témoin entendu a été Isaie Poirier, chauffeur à bord du remorqueur "Drag". Il déclare que, quand il a pris son quart, Portelance donna un coup de sifflet. Le capitaine Lizotte sortit tranquillement et Portelance l'apostropha en disant: "T'es ben lent". Lizotte lui répondit: "Laisse-moi tranquille". Portelance monta alors sur la berge et dit: J'vas t'donner des claques". Lizotte a répondu: "Je ne mérite pas ça". Le capitaine Lizotte lâcha les câbles et Portelance revint sur le remorqueur.

Quand il sauta, Portelance n'avait pas l'air ivre, car il avait le pied solide. Autrement il aurait sauté à côté, entre les bateaux. En revenant à bord, il a pris du pain et mangea. Le témoin, en s'en allant, entendit: "Un homme à l'eau". Il vit Gagné sauver Portelance et ce dernier dit: "L'eau est frette"... Lui, il est noyé. Ces dernières paroles ont été prononcées sur la barge, environ cinq ou six minutes après l'altercation. Le témoin revit Portelance dans la cale, une ou deux heures plus tard. Il regrettait beaucoup d'avoir noyé "l'homme". Il a alors dit "J'aurais mieux aimé que ça vint être moi que lui". Le témoin n'a pas vu Portelance prendre de la boisson.

Il a cependant des bouteilles de bière vides et un "flask" de boisson fort entamé. Les deux frères Lizotte étaient ensemble quand Portelance se rendit pour la première fois sur la barge.

A Me Barrette, en contre-interrogatoire, le témoin répète que Portelance a pleuré en disant que l'autre était noyé.

Le capitaine Pilon

Le capitaine Pilon, navigateur âgé de 65 ans, était en charge du remorqueur "Drag" le soir des événements. A minuit, Portelance a fait crier la sirène et avertit les gens des barges de lâcher les amarres. Il ignore ce qui se passa, mais Portelance voulait laisser la barge du capitaine Lizotte et aller en arrière chercher les autres.

Le témoin lui dit de n'en rien faire et de touer la barge de Lizotte. Quand Portelance vit cela, il lâcha la roue en disant, "Si tu la montes, je t'aiderai pas à monter". C'est par hasard alors qu'il regarda et vit les hommes tomber à l'eau. Il les vit culbuter, mais c'est tout. Il cria alors: "Des hommes à l'eau, allez vite les chercher". Le témoin était dans l'impossibilité de se porter lui-même à la rescousse, car il était à la roue du remorqueur en mouvement.

Le témoin a revu Portelance, le lendemain, vers dix heures, au poste. Il était sous arrêt, et a demandé au capitaine Pilon de se porter caution pour lui. Il était, à ce moment-là, en état de piloter, ce qu'un homme ivre ne pouvait pas faire. Le témoin n'a pas eu de querelle avec l'accusé ce soir-là.

En contre-interrogatoire, Me Barrette, demande si l'autre ou les autres barges devaient être montées également. Le témoin répond dans l'affirmative.

Allan Vipond

Le témoin suivant est Allan Vipond, ingénieur à bord du remorqueur. Il déclare avoir passé la journée de dimanche à bord de son bateau. Il a vu Portelance à minuit. Il était, à ce moment-là, dans la cuisine. Il vit les écluses ouvertes et en avertit Portelance qui est allé à la roue et a lancé un coup de sifflet. On ne venait pas et Portelance lança un autre coup de sifflet. Les hommes sont alors sortis sur la barge et se rendirent à l'avant. Portelance et Lizotte eurent alors quelques mots parce que la barge n'appareillait pas assez vite.

Le capitaine Pilon prit alors la roue parce que le capitaine Lizotte ne voulait pas que Portelance rentre sa barge dans le canal. Portelance revint sur le remorqueur et celui-ci s'engagea dans l'écluse. Le témoin n'a pas vu Portelance sauter de nouveau sur la péniche, mais entendit crier et sortit précipitamment de la chambre des machines et sauta sur la barge pour voir ce qui s'y passait. C'est alors qu'il aperçut Gagné qui retirait Portelance de la situation dans laquelle il se trouvait. Il n'a pas vu les hommes tomber à l'eau. Quelqu'un dit qu'un autre homme était tombé par-dessus bord. Il regarda au-dessus du bastingage et aperçut le capitaine Lizotte qu'il tenta de saisir. Il l'empoigna par le sommet de la tête avec son chapeau. Comme il allait l'échapper, il l'attrappa par une épaule, mais, à ce moment, la barge et la paroi du canal le tenaient comme dans un étau. Comme la barge avançait, le corps du capitaine pivotait sur lui-même de sorte qu'il ne put le tenir bien longtemps et l'échappe.

Portelance eut une altercation avec le témoin et Gagné après que le capitaine Lizotte eut été noyé. Portelance était fâché parce que le témoin lui avait dit qu'il n'avait pas d'affaire à aller sur la barge.

Au procureur de la défense qui lui demande pourquoi il a dit cela, le témoin répond: "Parce que Portelance n'avait pas d'affaire à aller sur la barge, ce q

PLateau 5151 — 1934 — UNE ANNEE DE PROGRES — PLateau 5151

VENTE ÉCLIPSE CHEZ DUPUIS

Voici les meilleures aubaines encore offertes au rayon des menus articles

SACS A MAGASINER — Matériel caoutchouté imitant le tweed. Beige seulement — chacun
1.00

COUSSIN DE PLANCHE à repasser. Incombustible. Longueur ordinaire: chacun
.25

SECHOIRS A BAS. En bois ciré. Pointures: enfants 3½ à 8; dames: 8½ à 9½; hommes: 9½ à 11½, la pr.
.25

SUPPORTS EN BOIS pour vêtements. Bois ciré. Pour robes, complets, etc. —
12 pour **.19**

NE MANQUEZ PAS CES SPECIAUX A 9c

ETUIS contenant 50 aiguilles. Spécial, chacun **9c**

GALON de mesure en toile, chiffres noirs; chacun **9c**

GALON BLANC ½" à 1". — Diverses longueurs — la pièce **9c**

FAUSSES-SEMELLES en bon liège — la paire **9c**

ELASTIQUE de soie ¼ pouce. — le paquet de 6 verges **9c**

BANDES pour collet de chemise — CHACUNE **9c**

EPINGLES à cheveux "Bobby Pins". — Carte de 30 **9c**

PEIGNES de toutes sortes. Spécial, chacun **9c**

PEIGNES FINS en corne ou en celluloïd, chacun **9c**

PAILLASSONS, chacun **9c**

9¢

SECHOIRS à gants — broche émaillée blanc; la paire **9c**

ETUIS en celluloïd pour brosses à dents; chacun **9c**

BOITES à savon. En celluloïd. — Chacune **9c**

COUVERCLES en métal pour bouteille à lait. — chacun **9c**

TALONS de caoutchouc pour hommes. la paire **9c**

LACETS noirs. — Paquets de 12 lacets; 27 ou 36 pouces. **12** pour **9c**

Articles à 2 pour 9c

LACETS pour corset. Rose, 5 verges — **2** pr **9c**

GALON blanc. Pièces de 3 verges — **2** pr **9c**

FIL A COUDRE mercerisé. Bobines de 80 verges. Toutes nuances **2** pr **9c**

EPINGLES de sureté — Paquet de 30 épingles **2** pr **9c**

SUPPORTS en bois émaillé, pour vêtements **2** pr **9c**

LIVRETS contenant aiguilles **2** pr **9c**

NAVETTE et perçoir en ivoire — **2** pr **9c**

EPINGLES "Bobby Pins". Carte de 18 épingles **2** pr **9c**

LAINE à repriser — **2** écheveaux pour **9c**

SOIE A REPRISER En écheveaux tressés **2** pr **9c**

Articles à 3 pour 9c

COTON à repriser. — Toutes les teintes — **3** pelotons pour **9c**

BOUTONS-PRESSIONS 12 sur l'carte: **3** cartes **9c**

EPINGLES droites en acier. Papier de 200 **3** pr **9c**

LAINE à repriser sur cartes. Toutes nuances **3** pr **9c**

EPINGLES A CHEVEUX. Fil métallique. Boîte de 50 **3** pr **9c**

Pas de commandes postales c.o.d. ni téléphoniques pour les articles offerts 2 pour 9c — et 3 pour 9c ou 9 c. chacun.
Pour les autres articles nous accepterons les commandes téléphoniques.
PLateau 5151 — Local 202

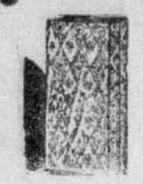

SACS GARDE-ROBE en cretonne fleurie. — Bleu, rose, mauve, vert. Longueur: 60". Prix ordinaire 1.15.
.85

COUVRE-MATELAS. En épais coton jaune. Pour lit simple, ¾ ou double. Prix ord. 1.10
.85

CACHE-POT. Minces laitos de bois laquées de deux tons. — Spécial.
.35

SACS "BOSTON". Véritable cuir. Modèle pratique: 13 x 10". — Brun ou noir. Prix ord 1.49; chacun
.89

Coton	Balais	Coussins	Gants
à fromage en pièces de 3 vgs. Prix ord. .25. 2 pièces pour **.39**	à vêtements. — Bon manche — 2 cordes et anneau nickelé — chacun **.19**	carrés à dessins de fleurs. Bonne cretonne. Environ 16" x 16". — chacun **.25**	en caoutchouc pour dames. — Pointures: 6½ à 8 — la paire **.25**

Fermeture	Sacs "Boston"	Sacs en rayon	Tabliers
Eclair — (zipper) — Longueurs: 5, 6 et 7". Blanc, beige, brun gris. — SPECIAL, chacune **.19**	en cuirette avec poignées et courroie. Noir seulement — chacun **.29**	pour pyjamas, robes de nuit. — Devient coussin le jour. — Jaune, mauve, bleu, vert, chacun **.25**	de caoutchouc. Teintes marbrées. Jolis modèles, bord fini d'un volant plissé; chacun **.25**

COUVRE-SOFA — En cretonne. Fond noir, beige, vert, bleu, 3 vgs. Prix ord. 1.39
.95

DRAPS — Pour lit d'enfant ou de malade. Rouge avec anneaux; 22 x 36"; chacun
.25

COUVRE-PLANCHE. — En coton jaune. Avec lacet et oeillets. Longueur ordinaire
.21

DEUX COUSSINS. Un pour dossier et l'autre pour le siège. — Cretonne fleurie, fond noir, bleu, vert, beige; coussins pour **2** **.35**

DUPUIS — au rez-de-chaussée (St-André)

TABLIERS en caoutchouc. Genre couvre-tout, dessins marbrés. SPECIAL, chacun
.39

JARRETELLES. — pour corsets de dames. Largeur 1". Rose. Bon élastique
2 paires pour **.25**

FIL A COUDRE "Clapperton" ou "C. P." Bobines de 275 vgs. Blanc ou noir. Nos 10, 30, 36, 40, 50, 60, la doz.
.85

ELASTIQUE — Pour lingerie, bouffants. Pièce de 6 verges. Coton ou soie
6 verges pour **.23**

DUPUIS — au rez-de-chaussée (St-André)

Paletots à ½ prix jeudi

Parents... une occasion d'acheter un paletot neuf à votre garçon
(Ages: 2 à 20 ans)

Prix ordinaires 4.50 à 18.50

MOITIE PRIX

2.25 à 9.25

Ce lot comprend des paletots de divers tissus de laine. Nous en avons dans toutes les tailles mais pas dans toutes les teintes. Le prix varie selon la qualité du lainage ou l'âge.

Paletots - ensembles
de 4.95 à 9.50 à liquider jeudi à
MOITIE PRIX
2.48 à 4.25

Chaque ensemble comprend un paletot, pantalon-guêtre et casque aviateur. Choix de drap couverture tout laine, bleu, marine. Aussi en suédine hollandaise ou flanelle en rouge, bleu, vert, brun. Ces derniers comprennent coupe-vent à chainette, pantalon-guêtre et casque aviateur.

DUPUIS — au rez-de-chaussée (De Montigny)

4 bonnes valeurs pour les mamans

Robes de baptême	Jupons pour robes	Dormeuses à bas prix	Divers articles à bas prix
Voile suisse et garniture de dentelle et insertion. SPECIAL, chacune **.98**	Petits jupons en voile suisse pour accompagner la robe de baptême; chacun **.79**	Bon coton ouaté. Fond s'attachant avec boutons. Modèle avec pieds. Rose, bleu, blanc. **.59**	Choix de langes, jupons, robes de nuit en finette blanche pour bébé; chacun **.29**

DUPUIS — au deuxième (De Montigny)

Grande vente d'articles de nécessaires de toilettes

Une occasion opportune de compléter votre nécessaire de toilette ou de commencer à former un nécessaire moderne.

Pas de commandes postales, c.o.d., ni téléphoniques, s.v.p.

Les prix sont grandement réduits et la variété facilitera votre choix. Venez de bonne heure jeudi pour obtenir exactement les articles qu'il vous faut pour garnir votre coiffeuse.

Articles perle sur ambre. Tons de rose, maïs ou vert jade. D'après vignette et autres modèles.

100 miroirs Prix ordinaires 3.00 à 5.00. — SPECIAL **1.00** à **2.00**

45 brosses à cheveux. Prix ord. 3.00 à 5.00. Spécial **1.00**

25 polissoirs Prix ordinaire 1.20. — SPECIAL **.50**

35 couteaux à cutícules. Prix ord. .50. SPECIAL **.15**

3 écrins Prix ordinaire 1.50. — SPECIAL, chacun **.50**

300 peignes Prix ordinaires .50 à 1.20. — SPECIAL: **.29** à **.50**

20 limes à ongles. Prix ord. .50. SPECIAL **.15**

5 ciseaux à ongles. Prix ord. 1.25. SPECIAL **.50**

42 boîtes à poudre Prix ordinaire 1.50 — chacune **.50**

40 chausse-pied Prix ordinaire 1.00. — SPECIAL **.15**

Spéciaux à .14

Dentifrice "Ay Won". Prix ordinaire .25. — SPECIAL **.14**

Crème à barbe "Ay Won". Prix ordinaire .25. SPECIAL **.14**

Crème à barbe "Bay Rum". Prix ordinaire .25. SPECIAL **.14**

Petroleum blanc. Prix ord. .15. SPECIAL: **2** pour **.14**

Cupidon et brosse à dents (Kewpie). Prix ord. .25. — SPECIAL **.14**

Eponge en caoutchouc. Prix ord. .35. SPECIAL **.14**

Parfum "Lady Betty", Prix ord. .25. — SPECIAL **.14**

Poudre "Lady Betty", Prix ord. .25. — SPECIAL **.14**

Spéciaux à .39

Crème "Lady Betty". Prix ordinaire .50. — SPECIAL **.39**

Parfum "Lady Betty". Prix ordinaire .50 — SPECIAL **.39**

Miroir pour la barbe. Double face et à 1 glace grossissante. Spécial: **.89**

Spéciaux à .19

Crème "Lady Betty". Prix ord. .35. SPECIAL **.19**

Parfum d'auto "Lady Betty" Prix ord. .50. — SPECIAL **.19**

Savons de bain GUSSON. Prix ord. .35 — **3** savons pour **.19**

Poudre de talc "Lady Betty". Prix ord. .35. — SPECIAL **.19**

Brillantine GIBB. — Prix ord. .35. SPECIAL **.19**

Poudre de talc Spring Morn. Prix ord. .35. — SPECIAL **.19**

Cold Cream "Lady Betty" En pot d'une livre — Prix ordinaire 1.00. — SPECIAL **.79**

DUPUIS — au rez-de-chaussée (centre)

Vente de CORSETS

Profitez de cette vente pour obtenir un nouveau corset à bas prix

Ces aubaines sont spéciales pour jeudi

Corsets en beau broché
Corset lacant sur le devant. Broche rose, pêche. Baleinage ferme, ceinture élastique, jupe longue. — Enveloppe bien les hanches — 6 jarretelles. — Tailles: 24 à 36. Prix ordinaire 5.00. TRES SPECIAL **2.98**

Elégantes ceintures
Ceinture en coutil pêche et à laises en tricot élastique sur les hanches. Attache sur le devant et comporte 4 jarretelles. Aussi corset lacant dans le dos, coutil pêche ou rose. 4 jarretelles. Tailles: 22 à 34. SPECIAL, chacun **.98**

Corselettes
avec ceinture intérieure. Baleinage léger. Bon coutil pêche. Pour tailles minces ou medium. Poitrines 32 à 44. SPECIAL **.98**

DUPUIS — au deuxième (centre)

Corselettes
En coutil rose à rayures lustrées. — Une ceinture à l'intérieur assure un maintien parfait. Baleinage léger et solide. Poitrines: 32 à 44. Spécial, jeudi, chacune **1.98**

DUPUIS — au deuxième (centre)

Solde de manteaux d'hiver

pour dames et jeunes filles

Vous trouverez dans le lot des valeurs véritables jusqu'à 30.00

Une occasion extraordinaire, en pleine saison d'hiver, que cette vente de très beaux et très élégants manteaux provenant d'un achat avantageux. Tous ces manteaux sont en riches étoffes de fin lainage et garnis de fourrure : caracul, loup, jeannet, mouton ou de seal. La doublure est de beau crêpe et une entre-doublure assure un confort absolu. Finissez la saison avec un manteau élégant et vous l'aurez pour l'an prochain. Tailles : 14 à 20 et 38 à 46. Chacun **14.95**

Paiements faciles si désiré.

Lot très spécial de

58 manteaux d'hiver

Col et manchettes de fourrure
quantité limitée venez de bonne heure

Ces manteaux proviennent des soldes de nos ventes précédentes. Tissus de laine de belle qualité et bonne doublure. Tailles: 14 à 40 dans le lot. — SPECIAL, chacun **$5**

DUPUIS — au deuxième (De Montigny)

Coupons de tissus lavables à ½ prix jeudi

Ce lot comprend toutes sortes de frais et nouveaux tissus lavables pour robes, tabliers, et autres articles. Largeurs: 27 à 36 pouces, longueurs des coupons ¼ à 3 verges.

Prix ord. .25 à 5.00 **MOITIE PRIX** **.12½ à 2.50**

DUPUIS — au deuxième (centre)

SPECIAUX EXTRAORDINAIRES AU GROCETERIA

Boeuf haché viande fraiche **3** livres pour **.10**

Saumon "Bradore" de la Gaspésie, la boite **.22**

Flocons de maïs "Corn Flakes" Sugar Crisp **3** boîtes pour **.20**

Dupuis Frères LIMITEE
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAS, vice-président et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, secrétaire.

DESCENDEZ AU SOUS-SOL D'ECONOMIES

COMBINAISONS pour hommes: 34 à 44. Tricot naturel; pour garçons: tailles: 24 à 32. Hommes . . **98** Garçons . **.69**

BAS "GOLF" pour GARÇONS. Tricot de laine et par côtes. Revers à dessins Jacquard; 7 à 10½; la paire . . . . . **.39**

SOULIERS D'ENFANTS. Pointures pour fillettes. Cuir verni ou mat. — 8 à 10½; la paire . . **1.29** 11 à 2, la paire **1.49**

FAITES REPARER VOS CHAUSURES A NOTRE ATELIER MODERNE — APPELEZ PLATEAU 5151